00027894

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

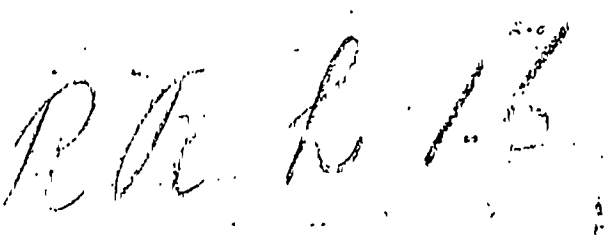

COURS COMPLET
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
PRATIQUE.

II.

SE TROUVE AUSSI :

A PARIS,

CHEZ PONTHIEU ET Cie, LIBRAIRES,

PALAIS-ROYAL ;

A LEIPSIG,

CHEZ PONTHIEU, MICHELSEN ET Cie.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Qui se trouvent chez les mêmes libraires.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses ; 5e édition. 3 vol. in-8°. Prix : 18 fr.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, 3e édition, 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c.

LETTRES A MALTHUS sur différens sujets d'économie politique. 1 vol. in-8° de 190 pages. Prix : 3 fr. 50 c.

PETIT VOLUME, contenant quelques aperçus des hommes et de la société ; 3e édit. 1 vol. in-18. Prix : 1 fr. 80 c.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.

COURS COMPLET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PRATIQUE;

OUVRAGE DESTINÉ A METTRE SOUS LES YEUX DES HOMMES D'ÉTAT, DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET DES CAPITALISTES, DES SAVANS, DES AGRICULTEURS, DES MANUFACTURIERS, DES NÉGOCIANS, ET EN GÉNÉRAL DE TOUS LES CITOYENS,

L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS;

27894

PAR

JEAN-BAPTISTE SAY,

AUTEUR DU TRAITÉ ET DU CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

MEMBRE DE LA PLUPART DES ACADÉMIES DE L'EUROPE.

Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes les plus grandes affaires roulent là-dessus.

FÉNELON.

TOME SECOND.

Vol II

A PARIS,

CHEZ RAPILLY, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 43.

1828.

Fr 330
Su. J/1
27894

AVIS.

Les volumes qui suivent paraîtront successivement à mesure qu'ils seront imprimés. Le troisième est sous presse.

Les personnes qui n'ont pas encore le premier volume, en trouveront des exemplaires chez les mêmes libraires.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME SECOND.

DEUXIÈME PARTIE.

APPLICATION DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE AUX DIVERSES INDUSTRIES.

Pages

CHAP. Ier. Vue générale de la production agricole. 1

CHAP. II. Des systèmes qui ont été mis en avant relativement à la production territoriale. 10

CHAP. III. Du Servage de la glèbe. 47

CHAP. IV. Des faire-valoirs, des fermes et des métairies. 57

CHAP. V. De la grande et de la petite culture. . 77

CHAP. VI. De la culture du sucre et de l'esclavage des nègres. 89

CHAP. VII. Des Pêcheries et des Mines. 108

CHAP. VIII. Vue générale des arts manufacturiers. 122

CHAP. IX. Du choix des emplacemens pour les manufactures. 137

CHAP. X. De l'étalonnage en manufactures. . . 151

CHAP. XI. De l'emploi des moteurs aveugles relativement à l'intérêt des entreprises. 158

CHAP. XII. De la comparaison, dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits. 174

Pages

CHAP. XIII. Vue générale de la production commerciale. 204
CHAP. XIV. Des différentes manières de faire le commerce, et de ce qui en résulte. 218
CHAP. XV. Comparaison entre le commerce intérieur d'un pays et son commerce extérieur. 243
CHAP. XVI. Des moyens de transport. 255

TROISIÈME PARTIE.

DES ÉCHANGES ET DES MONNAIES.

PREMIÈRE DIVISION.

Des échanges.

CHAP. I. De la nature et de l'effet des échanges. 273
CHAP. II. Des causes qui ouvrent de plus ou moins grands débouchés à nos produits. 280
CHAP. III. Des bornes de la production. 295
CHAP. IV. Du prix courant et de la manière dont il s'établit. 311
CHAP. V. Du prix originaire et de ce qui résulte de ses variations. 336

DEUXIÈME DIVISION.

Des monnaies.

CHAP. VI. De la nature et de l'usage des monnaies. 352
CHAP. VII. De la matière des monnaies. 377

Pages

CHAP. VIII. Du fondement de la valeur des monnaies. 383

CHAP. IX. Pourquoi la valeur de l'argent n'est pas tombée davantage postérieurement à la découverte de l'Amérique. . . . 400

CHAP. X. De la valeur relative des différens métaux servant de monnaie. 418

CHAP. XI. De la fabrication des monnaies métalliques. 428

CHAP. XII. Du bénéfice qu'il est possible de faire sur la fabrication des monnaies. . . 439

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPALES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME II. 453

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

COURS COMPLET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PRATIQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

APPLICATION DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE AUX DIVERSES INDUSTRIES.

CHAPITRE PREMIER.

Vue générale de la production agricole.

Nous avons reconnu les véritables sources de toutes nos richesses, mais nous n'avons encore jeté qu'un coup d'œil insuffisant sur la manière dont on les exploite. Cependant les avantages qu'en retire la société, dépendent presque entièrement de cette exploitation.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous pré-

IIe PARTIE. venir qu'elle peut être considérée sous deux points de vue différens. On peut désirer de savoir ce qui résulte de l'exercice des diverses industries *dans l'intérêt de la société en général*, de la nation; ou bien ce qui en résulte *dans l'intérêt des producteurs*. Ces deux intérêts se confondent souvent, et quelquefois aussi se trouvent en opposition. Il suffit d'en avertir ici le lecteur pour qu'il en fasse aisément la distinction. Il aurait été fastidieux de l'en avertir chaque fois. Dans une autre partie du Cours, celle qui traite des Revenus des différentes classes de la société, on trouvera les lois naturelles qui président au partage qui se fait des valeurs produites, entre tous les producteurs.

De quoi se composent les produits agricoles.

L'agriculture est une manufacture de produits agricoles; mais je vous rappellerai que, pour plus de commodité, les économistes ont classé avec les produits qui proviennent de la culture proprement dite des terres, tous ceux que l'homme recueille immédiatement des mains de la nature, et non des mains d'un précédent producteur; ou, si vous l'aimez mieux, tous les produits qui n'ont pas encore subi d'échange. Ainsi, non-seulement le blé, les légumes, les bois, sont des produits de l'indus-

trie agricole; mais nous considérons ici comme tels, les troupeaux, les métaux lorsqu'ils ne sont pas encore sortis des mains de l'exploitateur des mines, les poissons, le gibier, les fourrures. Tous ces produits ne deviennent des produits des arts et du commerce, qu'après que, sortis des mains de leur premier producteur, ils ont subi de la part du manufacturier ou du commerçant, une nouvelle façon. CHAP. I.

Par la même raison nous avons laissé suivant l'usage commun, dans la classe des produits agricoles, ceux même qui ont reçu quelques préparations, pourvu qu'elles aient été données par les entrepreneurs qui les ont recueillis. Quoiqu'il y ait en beaucoup d'endroits des pressoirs communs pour faire de l'huile ou du vin, on ne regarde pourtant pas cette manipulation comme dépendante des manufactures. Nous pouvons nous la représenter comme un appendice de celle de la récolte; de même que le travail de rouir, tiller et peigner le chanvre, saler ou sécher le poisson, etc., passent pour un appendice de l'industrie de ceux qui récoltent le chanvre, ou qui pêchent le poisson.

Par qui sont remboursés leurs frais de production.

Il y a une analogie parfaite entre l'industrie agricole et les autres industries. Un cultivateur est un fabricant de blé qui, parmi les outils qui lui servent à modifier les matières dont il

IIe PARTIE. fait son blé, emploie un grand outil que nous avons nommé un champ. Quand il n'est pas propriétaire du champ, qu'il n'en est que le fermier, c'est un outil dont il paie le service productif au propriétaire; et ce service comme tous ceux qu'il est obligé de mettre en jeu, il s'en fait rembourser l'avance par l'acheteur du produit, en même temps qu'il se fait rembourser l'avance qu'il a faite de ses propres travaux et de ceux de ses serviteurs. Le nouvel acheteur à son tour se fait rembourser l'avance de tous ces frais de production par l'acquéreur auquel il vend le produit, jusqu'à ce que le produit soit parvenu au consommateur qui rembourse la première avance accrue de toutes celles au moyen desquelles le produit est parvenu jusqu'à lui. Un consommateur rembourse ainsi le service d'un fonds de terre situé quelquefois bien loin de lui. Dans le prix du coton que nous achetons, nous payons le service rendu par un terrain situé aux grandes Indes ou en Amérique, de même que nous payons l'intérêt du capital et le salaire du travail qui ont contribué, dans ces pays lointains, à la production du coton.

Le consommateur d'une étoffe de coton paie en outre l'usage qu'on a fait en Europe du terrain sur lequel sont construits les ateliers où

l'on a filé et tissé le coton de son étoffe; car un terrain peut servir à la production autrement qu'en étant cultivé; ou plutôt un terrain sur lequel une action utile s'exécute, est toujours cultivé. CHAP. I.

De même le consommateur d'un ustensile de quincaillerie paie le concours du fonds de terre où le métal a été recueilli et de celui où l'ustensile a été façonné. S'il vous répugnait d'appeler du nom de fonds de terre, une mine, appelez-la un *instrument naturel approprié*, suivant une nomenclature qui m'a paru plus exacte et qui ne propage point d'idées fausses. S'il était question d'un baril de morue, ce serait un instrument naturel non approprié (la mer) qui aurait, jusqu'à un certain point, concouru au produit sans faire payer son service; de manière que le consommateur n'a, dans ce cas, d'autres avances à rembourser que les frais occasionés par la main-d'œuvre et par l'emploi du capital. L'expression importe peu lorsqu'elle est bien précisée et que l'on conçoit nettement comment les choses se passent.

Utilité des propriétaires fonciers dans la production.

Au premier aperçu il semble que ce serait une économie pour le consommateur, que de ne point payer le service que rend le fonds de terre dans les opérations productives; mais nous avons déjà eu lieu d'observer (et nous

IIe PARTIE. aurons d'autres occasions de faire la même remarque) que les produits qui ne peuvent parvenir à l'existence sans l'appropriation des terres, nous reviendraient plus cher, si cette appropriation n'existait pas; car alors ils n'auraient pas lieu, et nul produit n'est plus cher que celui qu'on ne peut obtenir à aucun prix.

Nous avons des exemples de ce qui arrive quand il n'y a point de propriétaires fonciers: on est dans l'état où sont les peuplades du centre de l'Amérique septentrionale: les Hurons, les Iroquois. Chez eux, le sol n'appartient à personne; aussi le seul produit qu'en tire l'industrie agricole des naturels, qui est la chasse, se réduit à des fourrures, qu'ils achètent quelquefois par des fatigues inouïes; et même, de temps en temps, ces malheureux perdent leurs peines: le produit de la chasse ne couronne pas leur constance, et ils se trouvent, ainsi que leurs familles, exposés aux plus affreuses privations.

Voyez au contraire combien on vit mieux dans celles des contrées de l'Amérique où l'appropriation des terres s'est introduite! Et la preuve qu'on y vit mieux, c'est le prompt accroissement du nombre des habitans. Suivant un auteur américain, Daniel Drake, les habitans de l'état d'Ohio qui, en 1791, ne s'éle-

vaient pas à 3000, étaient en 1810 au nombre de 230,760; et au moment où nous sommes, ce nombre a probablement triplé. Qu'a-t-il fallu pour cela? Presque rien : que le gouvernement des États-Unis leur garantît la propriété des terres qu'il leur a vendues à bon compte.

L'appropriation des terres convient même aux non-propriétaires.

La même observation peut être faite sur les pays parcourus par des tribus nomades ou errantes, comme on en rencontre en Tartarie, en Arabie, dans plusieurs parties de l'Afrique, et qui se transportent avec leurs troupeaux partout où l'herbe a eu le temps de pousser. Un canton de la Tartarie de dix lieues en carré, où quatre à cinq tribus font paître leurs troupeaux, peut compter quatre ou cinq cents serviteurs ou bergers, occupés par cette manière de recueillir les fruits du sol; tandis qu'en France, sur une étendue de terrain pareille, en Brie par exemple, il y a cinquante mille cultivateurs, non propriétaires, qui tous tirent un revenu de leur travail agricole : sans compter qu'il y a vraisemblablement, dans la même province, un nombre pareil de gens, non propriétaires également, qui vivent également des produits du sol, mais en cultivant les manufactures et le commerce, et en échangeant leurs produits contre ceux de l'agriculture. Or, l'équivalent de ces producteurs, négocians et

IIe PARTIE. manufacturiers, ne se trouve pas chez les peuples chasseurs ou nomades, où le sol n'a point de propriétaires exclusifs.

Quels hommes peuvent passer pour être producteurs agricoles.

Quelle que soit la quotité des valeurs produites et gagnées dans l'industrie agricole, ces valeurs se partagent, comme je vous l'ai dit, entre les producteurs agricoles, au nombre desquels il ne faut pas compter seulement les hommes qui cultivent le sol, mais aussi les propriétaires du sol lui-même, et les propriétaires des capitaux répandus sur le sol, ou employés à faire les avances qu'exige cette industrie.

Les cultivateurs produisent par le moyen de leurs bras; les propriétaires fonciers et les capitalistes produisent par le moyen de leur instrument. Le sol et le capital produisent pour eux; et nous n'avons aucun moyen de juger de la capacité productive de ces divers possesseurs de facultés industrielles et d'instrumens de production, si ce n'est par les profits qu'ils en tirent et qui seront plus particulièrement appréciés quand nous traiterons des revenus qu'on en obtient.

Mais je ne dois pas vous laisser ignorer que la capacité productive du sol et celle du capital ont été vivement combattues. Plusieurs sectes d'écrivains ont prétendu que le terrain seul était productif, et que le travail des hommes ne l'é-

tait pas. D'autres au contraire ont soutenu que c'était uniquement le travail qui procurait de nouvelles valeurs auxquelles la coopération du sol n'ajoutait rien. CHAP. I.

Il est bon de se faire une idée sommaire de leurs raisons.

CHAPITRE II.

Des systèmes qui ont été mis en avant relativement à la production territoriale.

Théorie du produit net.

Les économistes du dix-huitième siècle prétendaient que, dans la production agricole, il n'y a de richesse produite que ce qu'ils nommaient le *produit net*, c'est-à-dire, la valeur qui reste quand les cultivateurs ont prélevé sur les produits, la valeur de leur entretien, et quand les avances faites à l'aide du capital, ont été remboursées. Ce sont ces prélèvemens qu'ils appelaient des *reprises*.

Le *produit net*, seul profit nouveau suivant eux, revenant tous les ans à la société et servant à son entretien, est représenté par le loyer des fermes, par le fermage que l'on paie aux propriétaires des terres; c'est par les mains de ces derniers (toujours suivant les anciens économistes) que le revenu annuel se répand dans toutes les classes de la société.

Réponse.

Ils n'accordaient le nom de productive qu'à cette industrie qui nous procure de nouvelles matières, à l'industrie de l'agriculteur, du pêcheur, du mineur. Ils ne fesaient pas attention

que ces matières ne sont des richesses qu'en raison de leur valeur; car de la matière sans valeur, n'est pas richesse, témoin l'eau, les cailloux, la poussière. Or si c'est uniquement la valeur de la matière qui fait la richesse, il n'est nullement nécessaire de tirer de nouvelles matières du sein de la nature, pour créer de nouvelles richesses; il suffit de donner une nouvelle valeur aux matières qu'on a déjà, comme lorsque l'on fait du drap avec de la laine. Ce n'est donc pas la seule industrie agricole qui produit des richesses. CHAP. II.

A cet argument les économistes répliquaient que la valeur additionnelle répandue sur un produit, par un manufacturier ou par ses ouvriers, est *balancée* par la valeur que ce manufacturier a consommée pendant sa fabrication. Ils disaient que la concurrence des manufacturiers entre eux, ne leur permet pas d'élever leurs prix au-delà de ce qui est nécessaire pour les indemniser de leurs propres consommations; et qu'ainsi, leurs besoins détruisant d'un côté ce que leur travail produit de l'autre, il ne résulte de ce travail aucun accroissement de richesse pour la société. Réplique.

Il aurait fallu que les économistes prouvassent, en premier lieu, que la production des artisans et manufacturiers est nécessairement Réfutation.

IIe PARTIE. balancée par leurs consommations. Or, ce n'est point un fait. Il y a probablement au contraire plus d'épargnes faites et plus de capitaux accumulés sur les profits des manufacturiers et des négocians, que sur ceux des cultivateurs.

En second lieu, les profits résultans de la production manufacturière, pour avoir été consommés et avoir servi à l'entretien des manufacturiers et de leurs ouvriers, n'en ont pas moins été réels et acquis. Ils n'ont même servi à leur entretien, que parce que c'étaient des richesses tout aussi réelles que celles qui alimentent les propriétaires fonciers et les cultivateurs.

J'ai signalé, dans mon Traité d'Économie politique, le sophisme d'un de leurs écrivains, de Mercier de la Rivière, pour prouver l'incapacité où sont les artisans de produire aucunes richesses; et je le reproduirai devant vous, messieurs, parce que ce que je vous ai dit jusqu'à présent, vous permet de mieux en comprendre la réfutation, que cette réfutation met à nu l'erreur de ce système, que dans le monde on est obligé d'entendre encore des raisonnemens analogues, et qu'il n'est pas inutile d'être en état d'y répondre. *Si l'on prend pour des réalités*, dit Mercier de la Rivière, *les faux produits de l'industrie, on doit, pour être conséquent, mul-*

tiplier inutilement la main-d'œuvre pour multiplier les richesses. CHAP. II.

La réponse vous sera facile à déduire de mes premières leçons. Un objet manufacturé n'a pas une valeur *parce qu'il a coûté de la peine.* Il en a parce qu'*il est utile.* C'est cette utilité que l'on paie quand il a fallu qu'on la créât. Là où elle ne se trouve pas, il n'y a point eu de valeur produite, quelque peine qu'on ait jugé à propos de se donner. Et pour prouver combien le raisonnement des économistes de la vieille école est vide de sens, c'est qu'il peut être employé contre le travail qu'ils préconisent, tout aussi bien que contre celui des manufactures. *Vous convenez*, leur dirait-on, *que le travail du cultivateur est productif: il n'a, en conséquence, qu'à labourer ses terres dix fois par an et les ensemencer aussi souvent, pour décupler le produit de son industrie.* Ils se hâteraient de répondre, comme nous, qu'une façon qui ne sert à rien n'est pas productive, par la raison qu'on ne trouve personne disposé à la payer, et qu'il n'y a que celle qui est assez bien combinée pour créer une utilité que l'on puisse vendre, qui soit productive en effet.

Ce n'est pas la peine, mais l'utilité qui est la source de la valeur.

Adam Smith a employé une grande partie de son ouvrage à combattre ce système duquel il résultait, de l'aveu même des économistes

IIe PARTIE. du dix-huitième siècle, que chaque habitant de la France, le fort portant le faible, devait vivre avec 40 écus par an; et que si les uns avaient beaucoup plus que cela de revenu, c'est que les autres avaient beaucoup moins.

La société vit sur le produit brut, non sur le produit net.

Je ne sais pas trop comment ils s'arrangeaient pour qu'on pût vivre avec beaucoup moins que 40 écus par an; mais je sais que la société entière ne vit point sur le *produit net* de la société, mais sur le *produit brut*, c'est-à-dire, sur la valeur entière des produits de la société, sans défalcation. Un producteur en particulier, un fermier par exemple, ne regarde comme *produit net* que les profits qui lui restent après qu'il a satisfait son propriétaire et ses domestiques. Mais ce qu'il leur paie, compose leurs profits; c'est une part de la valeur produite dont le fermier fait l'avance au moyen de son capital circulant, et dont il est remboursé par la vente qu'il fait du produit; c'est un revenu que l'ouvrier touche à aussi bon droit que le propriétaire touche le fermage. On en peut dire autant de tous les frais de production. Ils n'ont été qu'un moyen de distribuer entre tous les producteurs, la valeur entière de la chose produite. La valeur entière de toutes ces choses a donc servi à payer des profits à quelqu'un. Donc les profits de tous les producteurs ensemble,

ont égalé la valeur brute de tous les produits. J'ai déjà eu occasion de vous faire cette démonstration essentielle. Les produits de l'industrie agricole, sans reprises, sans déduction, vont donc à ceux qui y ont coopéré; et je mets toujours dans ce nombre le propriétaire du sol et celui du capital qui se trouvent y avoir coopéré par le moyen de leur instrument. CHAP. II.

Le système des économistes du dix-huitième siècle est maintenant complétement abandonné, et je ne connais plus une seule personne qui le soutienne (1). Je n'en parle que pour vous mettre en état de comprendre plusieurs ouvrages qui ont été écrits dans ce système, et de discerner leurs erreurs, au milieu desquelles on rencontre des vues excellentes et des faits intéressans (2). La théorie du produit net est abandonnée.

(1) J'ai lu cependant, en 1826, l'ouvrage d'un Allemand, M. Schmalz, où la doctrine des économistes du dix-huitième siècle obtient la préférence sur celle de Smith; de même qu'au commencement de ce siècle, un auteur reproduisit le système de Ptolémée aux dépens de celui de Copernic. Le tout provient d'une instruction incomplète.

(2) Les œuvres de Turgot, en 9 vol. in-8°, sont un précieux dépôt de faits et de vues de bien public. Les écrits polémiques de Morellet méritent d'être lus. Les nombreux articles de Dupont de Nemours renferment

IIe PARTIE.

Les erreurs sont utiles quand elles sont réfutées.

Nous retrouverons encore sous nos pas les économistes de Quesnay et bien d'autres erreurs ; et il ne faut pas regarder les réfutations que je suis obligé d'en faire, comme superflues. Outre qu'elles font bien entrer les principes dans la mémoire, en les montrant sous différens jours, elles mettent en garde contre des assertions souvent reproduites par des gens qui s'imaginent qu'elles sont restées sans réponse.

Opinion d'Adam Smith.

Adam Smith, de son côté, croit que tout produit représente *un travail*, récent ou ancien, et ne vaut que ce que ce travail a coûté. Il établit que chaque produit donne à son pos-

---

beaucoup de détails curieux ; j'ai moi-même des lettres de cet excellent homme, où il voulait me convertir à la doctrine de Quesnay, et qui sont extrêmement intéressantes. Enfin le dernier économiste français du dix-huitième siècle, Germain Garnier (depuis sénateur et marquis), a donné un Abrégé élémentaire des Principes de l'Économie politique, où, au milieu de quelques-unes des opinions de sa secte, il se trouve des principes incontestables. Il a de plus fait des recherches pleines d'érudition sur les monnaies des anciens. Il a traduit Smith, à l'ouvrage duquel il a joint des notes savantes ; il a par conséquent traduit la réfutation du système du produit net, et n'a point été convaincu ! Fontenelle n'a-t-il pas soutenu jusqu'à la fin les tourbillons de Descartes ?

sesseur le droit et le moyen de réclamer et d'obtenir en échange (*to command*) une quantité de produits ayant exigé le même travail : et néanmoins il reconnaît à la terre un pouvoir productif indépendant du travail humain. « Le « fermage, dit-il, peut être regardé comme le « produit des pouvoirs de la nature dont le « propriétaire prête l'usage au fermier. Le « fermage est plus petit ou plus grand, selon « l'étendue de ces pouvoirs, selon la fertilité « naturelle ou acquise du sol. C'est l'ouvrage « de la nature qui est payé en sus de ce qui « peut être considéré comme le travail pro- « ductif de l'homme (1). » Chaque fois qu'il parle des produits d'une nation, il les désigne toujours par ces mots : *les produits du sol et du travail du pays*. Il reconnaît dans plusieurs endroits que ce qu'il appelle le profit, la rente du propriétaire foncier (*rent*), fait une partie intégrante du prix des choses; et dans d'autres endroits, il établit que le prix des choses ne représente que le travail qu'on a employé à leur création. C'est une des parties les plus louches de la doctrine de cet auteur. CHAP. II.

Quant au service que rend le capital dans les opérations productives, bien qu'il soit tout-

(1) Livre II, chap. 5.

IIe PARTIE. à-fait analogue au service du sol, bien qu'il se fasse payer par les intérêts que le capitaliste retire de ses avances, Smith méconnaît entièrement ce service, ou le confond avec le service industriel de l'entrepreneur d'industrie.

Opinion de M. de Tracy.

D'autres ont prononcé plus nettement que le travail seul est productif, et que par conséquent aucun produit, aucune valeur ne naît de l'action d'un fonds de terre. Voici ce que M. de Tracy dit sur ce sujet dans son *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. Je le cite afin de vous rendre juges de ses raisons.

« Dans nos facultés, dit-il, consistent tous « nos trésors; l'emploi de ces facultés, le *tra-* « *vail*, est la seule richesse qui ait par elle- « même une valeur primitive, naturelle et « nécessaire, qu'elle communique à toutes les « choses auxquelles elle est appliquée... » Je remarquerai d'abord que ceci n'est encore qu'une assertion, que c'est précisément le point qu'il s'agit de prouver; et qu'il ne peut par conséquent servir de fondement à une preuve.

Il y a d'autres richesses que celles que produit le travail.

Dans tous les cas je prendrai la liberté de représenter à l'estimable auteur qui a substitué tant d'idées justes aux brillantes erreurs de Montesquieu, que le travail n'est pas la *seule* richesse *qui ait par elle-même une valeur primitive et nécessaire*. C'est ici le travail de l'homme

dont il est question; or le travail de la terre, celui des animaux et des machines, ont une valeur aussi, puisqu'on y met un prix, qu'on l'achète. CHAP. II.

Je défriche un bois; je vends la coupe des arbres sur pied : ces arbres ont une valeur avant qu'aucun travail humain y ait été consacré.

Un feseur de bas au métier qui n'est pas assez riche pour avoir un métier à lui, le loue, et en paie 50 francs de loyer tous les ans : n'achète-t-il pas au moyen de ces 50 francs, le travail que ce métier peut exécuter dans l'année? Son gain total se monte par supposition à 1000 fr.; mais il faut en déduire 50 fr. qu'il a payés pour le service rendu par le métier, pour ce que l'on peut appeler le travail du métier; il ne reste donc que 950 fr. pour le travail de l'ouvrier. Sa coopération dans la valeur produite, a été évaluée 950 fr., et la coopération de l'outil 50 fr.

C'est, dira-t-on, *le travail de l'homme qui a fait l'outil, que l'on paie* en payant son loyer. — Je ne saurais l'accorder. Le travail du constructeur du métier ne vaut, au plus, que le prix d'achat de cet instrument; le prix du loyer est autre chose, de même que le loyer d'une terre est autre chose que le prix d'achat de la terre.

IIe PARTIE. Que l'on suppose, ce qui est ordinairement le cas, que l'entretien du métier soit à la charge de l'ouvrier qui le prend à loyer, les dépenses qu'il fera pour le réparer pourront passer pour le remboursement d'une partie de sa valeur primitive; mais ces dépenses ne le dispenseront point du loyer qui est le prix du service rendu par un capital servant à la production sous la forme d'un métier.

Je suis donc fondé à dire que dans l'exemple cité, sur une valeur produite de 1000 francs, 950 fr. ont été produits par l'ouvrier, et 50 fr. par l'instrument. Or, c'est cette coopération de l'instrument que j'appelle le *travail du capital*, et j'en conclus que le fruit de ce travail est une richesse produite qui n'est pas le fruit du travail de l'homme. Le travail humain n'est donc pas la seule richesse qui ait une *valeur primitive et nécessaire*.

Continuons à examiner les motifs de M. de Tracy :

Question combattu avec avantage par M. de Tracy.

« Plus frappés de la force végétative de la « nature (qui semble faire des créations en « faveur de l'agriculteur) que des autres forces « physiques à l'aide desquelles s'exercent les « autres travaux, les économistes du dix-hui- « tième siècle, se sont persuadé qu'il y avait « là un véritable don gratuit de la part de la

« terre, et que le travail qui le provoque, CHAP. II.
« mérite seul le nom de productif, sans faire
« attention qu'il y a aussi loin d'une botte de
« chanvre à une pièce de toile, que d'un pa-
« quet de chenevis à une botte de chanvre, et
« que la différence est tout-à-fait du-même
« genre : c'est toujours le travail employé à la
« transmutation. »

M. de Tracy a raison contre les économistes, lorsqu'il dit, comme chose certaine, que le travail qui change de la graine de chanvre en filasse, n'est pas plus productif que le travail qui change de la filasse en toile, en supposant la même augmentation de valeur dans les deux cas; mais je crois qu'il a tort lorsqu'il prétend qu'il n'y a rien de gratuit dans la coopération du sol. La terre fournit gratuitement à son propriétaire cette coopération (que nous avons nommée *service productif du sol*); et le propriétaire ne la cède pas gratuitement au fermier qui à son tour la fait payer au consommateur. Le consommateur d'une botte de chanvre paie donc l'action du fonds de terre, aussi bien que les travaux des cultivateurs.

Le service productif du sol conteste.

Je continue à citer M. de Tracy, parce que cette discussion éclaircit complétement la matière, et que son opinion, soutenue depuis en Angleterre par des auteurs recommandables

IIe PARTIE. tels que MM. Ricardo, Mill, Macculloch, et d'autres, a fait quelque impression sur beaucoup d'esprits qui n'ont peut-être pas envisagé la question sous toutes ses faces.

« Le préjugé d'une production gratuite de « la part de la terre, dit M. de Tracy, a si « bien tout embrouillé, et a jeté de si profon- « des racines dans les esprits, qu'il est devenu « très-difficile de s'en débarrasser entièrement. « Le savant et judicieux écossais, Adam Smith, « a bien vu que le travail est notre seul trésor, « et que tout ce qui compose la masse des ri- « chesses d'un particulier ou d'une société, « n'est autre chose que du travail accumulé, « parce qu'il n'a pas été consommé aussitôt « que produit. Il a reconnu que tout travail « qui ajoute à cette masse de richesses, plus « que n'en consomme celui qui l'exécute, doit « être appelé productif.... Cependant il croit « voir dans la *rente de la terre*, encore autre « chose que ce qu'il appelle les *profits d'un* « *capital*. Il la regarde comme un produit de « la nature.

« M. Say (je supprime ici les qualifications « beaucoup trop flatteuses dont M. de Tracy a « la bonté d'accompagner mon nom) prononce « sans hésiter qu'*un fonds de terre n'est qu'une* « *machine ;* néanmoins, entraîné par l'autorité

« de ses prédécesseurs, qu'il a si souvent cor- CHAP. II.
« rigés et surpassés, ou peut-être dominé seu-
« lement par l'empire de l'habitude et de je ne
« sais quel prestige, M. Say lui-même revient
« ensuite à se laisser éblouir par l'illusion qu'il
« a détruite le plus complétement possible. Il
« s'obstine à regarder un fonds de terre comme
« un bien d'une nature tout-à-fait particulière,
« son service productif comme autre chose que
« l'utilité d'un outil, et son fermage comme
« différent du loyer d'un capital prêté; enfin
« il prononce encore plus formellement que
« Smith, et même en le discutant, que *c'est*
« *de l'action de la terre que naît le profit qu'elle*
« *donne à son propriétaire.* »

M. de Tracy ajoute que dans cette manière de voir tout est embrouillé et sophistiqué dès le principe, et que l'on ne peut plus se faire, sur tous ces objets, que des opinions arbitraires et incohérentes. Tel est le jugement qu'en porte M. de Tracy; mais je suis plus coupable encore qu'il ne dit, car j'attribue le pouvoir de produire, non-seulement à cet instrument que nous nommons un fonds de terre, mais à la charrue, aux chevaux, aux brebis, à tous ces instrumens que nous nommons un capital. Il me rend la justice de convenir que je regarde le sol comme autre chose qu'un outil, et son fermage comme

Et défendu.

IIe PARTIE. autre chose que comme un intérêt de capital prêté ; c'est une concession que je ne mérite point. Je distingue le capital du fonds de terre, pour l'amour de l'analyse ; du reste j'établis que le capital *produit aussi bien que le fonds de terre*, et que ce qu'on est obligé de payer pour obtenir le concours du capital, nous donne la mesure de l'utilité dont il est dans la production ; de même que ce que l'on paie pour obtenir le concours du terrain, et ce que l'on paie pour obtenir le travail industriel, nous donnent la mesure de la quantité d'utilité produite par eux, c'est-à-dire la quotité de leur production.

En effet, si le concours d'un champ, si le concours d'un capital, sont aussi indispensables pour obtenir un produit que le concours d'un ouvrier ; s'il n'y a aucun autre moyen plus économique d'obtenir un produit (1) ; si le consommateur qui achète ce produit, trouve en lui une utilité suffisante pour qu'il consente à rembourser tous les frais de production que ce produit a nécessités, pourquoi n'en conclurait-

(1) Il ne faut pas oublier que si le terrain, si le capital n'avaient pas de propriétaires qui se fissent payer le concours de ces instrumens, on n'aurait pas leurs produits à meilleur marché puisqu'on ne les aurait pas du tout. (*Voyez* IIe partie, ch. I, pages 5 et 6 de ce volume.)

on pas que les services de tout genre dont le paiement a constitué les frais de sa production, sont productifs (1)?

Ce n'est donc pas le travail tout seul qui produit, et dans le prix courant des choses, il y a donc une portion de valeur qui excède celle du travail qui a concouru à les créer.

Opinion de Ricardo.

David Ricardo qui a publié, en 1817, des Principes d'Économie politique, adopte la doctrine de Smith sur ce point que (sauf dans les choses qu'il ne dépend pas de l'homme de multiplier à volonté, et auxquelles leur rareté sans remède, peut accidentellement faire mettre un très-haut prix) les choses ne valent que la peine, le travail, qu'elles ont coûté; que la quantité de travail fixé, réalisé dans un produit, détermine *seule* sa valeur échangeable (2); et conséquemment que la terre ne produit aucune valeur. Voici le raisonnement dont il appuie cette proposition.

Faits sur lesquels il se fonde.

Il suppose un pays tout neuf et où il se présente plus de terres qu'on n'en peut cultiver. On commencera, dans ce pays, par cultiver les

(1) Toute valeur reconnue est une richesse; et le service du sol et celui du capital ont une valeur reconnue, puisqu'on consent à les payer. (*Voyez* Ire partie, ch. 2, page 141 du tome I.)

(2) Page 5 de l'édition anglaise.

IIe PARTIE. terres les plus fertiles et les mieux situées; et leurs produits auront une valeur égale aux avances en travail et en capital, que leur culture aura exigées; mais le service rendu par le sol ne sera pas payé, aussi long-temps qu'il existera des terres également fertiles non encore cultivées; car celles-ci pouvant être cultivées sans exiger la dépense d'un loyer, l'entrepreneur qui aurait cette dépense à supporter, ne pourrait soutenir la concurrence de ceux qui ne la paieraient pas. Cependant les habitans se multiplient; ils croissent en aisance; et le produit des meilleures terres, ne suffit plus à leur consommation. Alors le prix des produits territoriaux, du blé si vous voulez, s'élève au point qu'il convient de cultiver les terres de seconde qualité.

Celles-ci, avec le même capital, le même travail, ne rendent que 90 boisseaux sur le même espace où les terres de première qualité rendent 100 boisseaux. Dès cet instant les propriétaires des terres de première qualité peuvent obtenir un fermage; car si un cultivateur trouve son compte à exploiter un terrain qui ne rapporte que 90 boisseaux, un autre trouvera son compte à payer un loyer de 10 boisseaux pour être autorisé à exploiter un terrain qui en rapporte 100; en effet, après avoir payé 10 boisseaux au propriétaire, il lui en reste 90 dont le

prix suffit pour lui rembourser toutes ses autres avances, en y comprenant ses profits. CHAP. II.

Si la population et le prix du blé augmentent encore, on pourra trouver du profit à cultiver les terres de troisième qualité; c'est-à-dire, celles qui ne rapportent que 80 boisseaux. Alors les propriétaires des terres de seconde qualité pourront trouver à les louer moyennant un fermage de 10 boisseaux, et les propriétaires des terres de première qualité pourront louer les leurs moyennant un fermage de 20 boisseaux, puisque après avoir payé 20 boisseaux, il en restera 80 aux fermiers, c'est-à-dire, le même produit que l'on tire des terres de troisième qualité.

On peut ainsi continuer la supposition jusqu'aux terres de quatrième et cinquième qualité, jusqu'à ce qu'elle représente l'état réel du pays dont on s'occupe.

Cette manière de décrire les faits est exacte; les choses se passent ainsi, et la remarque en a été faite dès long-temps. Adam Smith a consacré une partie considérable de son livre, à rechercher les cas où les terres rapportent plus ou moins de profits en commençant par celles qui n'en donnent point (1). Il trouve que le fer- Les mêmes faits remarqués par Smith.

(1) Richesse des Nations, Liv. I, chap. II, part. 1 et 2.

IIe PARTIE. mage (*rent*) *varie non-seulement en raison de la fécondité de la terre, mais en raison de sa situation et des circonstances de la société* (1); il n'y a donc rien de neuf dans l'observation de Ricardo. Les conséquences qu'il en tire sont-elles plus neuves? C'est ce que nous allons voir.

Conséquences qu'en tire Ricardo.

Voici ses expressions : « Si le prix élevé du « blé était l'effet et non la cause du profit fon- « cier (*rent*), le prix serait plus haut ou plus « bas, selon que le profit foncier serait élevé ou « non, et le profit foncier formerait une por- « tion du prix. Mais le blé résultant d'un plus « grand travail, est le régulateur du prix du « blé; et le profit foncier ne fait pas partie, ne « peut pas le moins du monde faire partie du « prix du blé. » Et il ajoute en note : « Ce prin- « cipe, bien entendu, est selon moi de la plus « haute importance dans la science de l'écono- « mie politique (2). »

---

(1) Dès la première édition de mon Traité d'Économie politique, publié en 1803, quatorze ans avant la première édition de l'ouvrage de Ricardo, j'avais assigné, d'après Smith, comme les causes du profit foncier (*rent*), *la position du terrain, sa fécondité et la richesse du pays où il se trouve placé.* Voyez 1re édit., tome II, page 307.

(2) *Principles of Political Economy and Taxation*, 3e édition anglaise, page 67.

CHAP. II.

Or, il est facile de voir que ces paroles de l'estimable auteur ne sont qu'une autre manière d'exprimer cette vérité, que les besoins de la société sont la cause de la demande qu'on fait des produits quels qu'ils soient (1); et que la demande est cause du prix qu'on y met, pourvu que ce prix suffise pour payer les frais de production; car si le prix courant ne s'élève pas assez pour payer les frais, le produit n'a pas lieu. Cette doctrine est exprimée partout dans mes ouvrages et découle au surplus de celle d'Adam Smith.

Le profit foncier fait partie des frais de production.

Il en résulte que le profit foncier ou le fermage qui représente en général le profit foncier, fait partie des frais de production, et par conséquent du prix des choses de la même manière que tous les autres frais de production, ni plus ni moins. Les difficultés que nous éprouvons pour jouir des produits qui nous sont né-

(1) On peut remarquer a ce sujet que Ricardo en reconnaissant implicitement que ce sont les besoins de la société, qui font monter le blé assez haut pour que son prix suffise à payer des travaux et des fermages plus élevés, dément une doctrine à laquelle il tient beaucoup; c'est que la proportion entre l'offre et la demande n'a point d'influence sur les prix, et que ce sont les seuls frais de production qui déterminent le prix courant.

cessaires, en élèvent le prix, sans quoi nulle chose ne nous coûterait plus cher que l'eau et l'air. Dès-lors les hommes qui ont vaincu ces difficultés, ne nous cèdent les produits qui en résultent, qu'autant que nous leur donnons en échange des produits où des difficultés équivalentes ont été vaincues (1). C'est en ce sens que les frais de production font partie du prix où montent les produits; quoique la cause primitive de ce prix soit le besoin que nous en avons, la satisfaction qui résulte de leur consommation. C'est ce besoin, c'est cette satisfaction qui nous déterminent à faire les sacrifices sans lesquels on ne peut obtenir un produit, soit directement, soit par voie d'échange. En tous pays il se trouve des terres qui ont différens degrés de fertilité, depuis celles dont on ne saurait tirer aucun fermage, jusqu'à celles dont on paie le plus haut loyer. Le froment qui pousse sur les plus mauvaises ne se paie pas plus cher que celui qui pousse sur les meilleures, parce que les frais de production sont les mêmes

(1) La nécessité d'acheter d'un propriétaire le droit de faire travailler sa terre, et la nécessité d'acheter d'un manouvrier le droit de le faire travailler lui-même, sont des difficultés du même genre, et méritent également d'être rangées parmi les dépenses que nécessite la production.

pour le froment, quoiqu'ils se composent d'élé- CHAP. II.
mens différens. Le froment produit sur les mauvaises terres, coûte beaucoup en main-d'œuvre, en engrais, etc. Le froment produit sur les bonnes, coûte moins en main-d'œuvre et plus en fermage (1). Ces frais, du reste, quoique appartenant à des causes différentes, sont de même nature quant au prix. La question de savoir s'ils font partie du prix, ou s'ils n'en font pas partie, quoiqu'on ne puisse pas se dispenser de les payer, est une question de pure abstraction, dont la solution n'influe en rien sur la pratique. Les conséquences qu'on en tire, sont d'autres abstractions, comme, par exemple, que le prix n'est jamais déterminé par la nécessité de payer un fermage, mais par la nécessité de donner une certaine quantité de travail pour faire naître tout le blé dont les consommateurs ont besoin ; et sur ces abstractions on fonde des principes, comme celui qui veut que les frais de production consistent tou-

(1) On peut voir en plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans tous ceux où il est question de la propriété foncière, que l'appropriation des terres est une nécessité, une difficulté qui ne peut être surmontée qu'en reconnaissant un propriétaire, en lui payant un fermage, et que malgré le fermage, le blé coûte moins cher de cette manière que s'il n'y avait ni propriétaire, ni fermage.

jours dans le salaire d'un travail et nullement dans le service d'un fonds de terre, ou d'un capital, quoique le concours de ces agens soit indispensable, et quoique le droit de propriété, reconnu pourtant nécessaire, donne aux propriétaires le droit de faire payer ce concours aussi incontestablement qu'il donne au manouvrier le droit de se faire payer son travail.

Les conséquences tirées par Ricardo n'apprennent rien.

Il me semble donc que les observations de nature faites par Ricardo, exactes quant au fond, ne sont pas neuves quoiqu'elles décèlent souvent une sagacité peu commune et soient revêtues d'une heureuse expression. A l'égard des conséquences que l'auteur en tire, il me semble que ce sont des abstractions qui n'apprennent rien et ne sont pas susceptibles d'applications utiles. J'avoue que je n'ai pas vu là dedans cette soi-disant découverte dont quelques écrivains ont fait tant de bruit (1). Tout

(1) M. Macculloch a été jusqu'à dire que les recherches de David Ricardo ont été les plus importantes et les plus fondamentales qu'on ait faites dans la science de la distribution des richesses. *This is of all others, the most important, as it is the most radical inquiry, in the science of the distribution of wealth.* (Encyclop. Britan., art. *Political Economy*). Le même auteur, en raison de cela, a représenté l'apparition, en 1817, de l'ouvrage de Ricardo cité plus haut, comme formant

en fesant le plus grand cas du mérite personnel de Ricardo, en regardant comme très-précieux les développemens qu'il a donnés à un grand nombre de vérités économiques, et quoique ayant moi-même beaucoup profité de ses vues lumineuses sur la théorie des monnaies, je ne peux souscrire à toutes ses doctrines, et crois qu'il a quelquefois conclu les faits de ses raisonnemens, au lieu de remonter, par l'analyse et le raisonnement, des faits à leurs causes. CHAP. II.

Si la coopération du sol est autre chose que celle d'un capital.

D'autres publicistes, voulant prouver que le propriétaire foncier lui-même ne doit rien aux forces productives du sol, ont prétendu qu'un fonds de terre ne valait que par son défrichement, et que le fermage n'était jamais que l'intérêt d'un capital avancé. Lorsqu'un homme, disent-ils, a tout à la fois de l'argent à placer et des terres à mettre en culture, quel est son calcul? Il estime ce qu'un défrichement, une amélioration, un bâtiment d'exploitation pourront lui rapporter. Si le rapport lui donne simplement l'intérêt de son avance, et même à un taux modéré, il préfère ce placement à tout autre, parce qu'il le regarde comme

---

une ère nouvelle et mémorable dans l'histoire de la science. (*A discourse on the science of political economy*, page 65.)

IIe PARTIE. le plus solide de tous; et comme un semblable raisonnement a dû être fait à toutes les époques, on n'a jamais considéré le revenu foncier que comme l'intérêt d'un capital, et le fonds de terre lui-même autrement que comme un capital engagé.

Ce raisonnement assez spécieux n'a pourtant quelque fondement que lorsque la demande des produits agricoles ne s'élève pas au point de donner une valeur aux forces productives du sol, indépendamment du prix qu'elle met à l'action des capitaux et de l'industrie qui le sollicitent. Du moment que les besoins et les richesses de la société sont tels, qu'elle consent à payer les produits à un prix qui excède la valeur des avances et l'intérêt du capital engagé, alors le propriétaire fait valoir son droit; il demande et obtient le prix de la coopération de son instrument; de même que le propriétaire d'un terrain qui se trouve enveloppé dans les agrandissemens d'une ville croissante, vend son terrain ou en tire un loyer, bien qu'il soit absolument nu. Un fonds de terre a la faculté de développer des végétaux ou de porter des maisons; mais cette faculté n'a une valeur que là où l'on a besoin d'en faire usage. Le sol alors devient un instrument dont le service acquiert du prix, de même que la coopération des au-

tres instrumens de l'industrie, de même que les facultés industrielles elles-mêmes. Si, grâce aux progrès de la société, un fonds de terre absolument nu, a une valeur vénale ou locative, le propriétaire auquel il appartient ne se contente pas d'en retirer seulement le remboursement, ou l'intérêt du capital qu'on y répandra. S'il s'agit d'y construire un bâtiment, il n'en fera la dépense qu'autant que le loyer lui rapportera un revenu pour le fonds indépendamment de l'intérêt de son capital. Il y a donc un produit résultant des seules facultés productives du fonds de terre, quand les besoins de la société réclament leur concours. De ce que ces facultés ne produisent pas dans certains cas, il ne faut pas conclure qu'elles ne sont productives dans aucun cas. Si un homme habile se trouve jeté dans un désert où son talent ne peut être apprécié de personne, il pourra n'avoir aucune valeur; mais si la civilisation arrive jusqu'à lui et l'entoure, son travail pourra acquérir un très-haut prix et ses journées être chèrement payées. Serait-on fondé à dire que son travail n'est pas productif, parce qu'à une certaine époque, ce genre de travail n'avait dans le même lieu aucune valeur? CHAP. II.

M. Buchanan, qui a publié à Édimbourg un Commentaire sur l'ouvrage de Smith, reconnaît Opinion de M. Buchanan.

IIe PARTIE. que le profit du propriétaire foncier qu'il cède au fermier sous le nom de fermage (*rent*) naît du haut prix où les besoins de la société portent les produits ruraux; mais il ne voit dans ce profit que le résultat du monopole que les lois sociales attribuent au propriétaire. Il pense que sans ce monopole le blé coûterait moins cher. « Le haut prix qui donne lieu au profit « foncier, dit-il (1), tandis qu'il enrichit le « propriétaire qui vend des produits agricoles, « appauvrit dans la même proportion le con- « sommateur qui les achète. C'est pourquoi il « est tout-à-fait peu exact de considérer le « profit du propriétaire foncier comme une « addition au revenu national. » Ainsi voilà la seule valeur que les anciens économistes regardassent comme un revenu, à laquelle on refuse même le nom de revenu. Le même auteur dit dans un autre endroit : « Le revenu dont un « consommateur paie ce qui constitue le profit « d'un terrain, existe dans les mains du con- « sommateur dès avant l'achat du produit. Si le « produit coûtait moins (c'est-à-dire si le con- « sommateur n'avait pas le profit foncier a « payer), la valeur de ce surplus demeurerait « entre ses mains et y formerait une matière

(1) Tome IV, p. 134, de l'édition anglaise.

« imposable tout aussi réelle que lorsque, par « l'effet du monopole, la même valeur a passé « dans les mains du propriétaire foncier (1). On voit que, selon cette doctrine, le monopole de ce dernier n'aboutit qu'à lui donner le droit d'augmenter les frais de production aux dépens du consommateur. On en tire subsidiairement la conclusion que le travail seul est réellement productif et peut apporter une valeur entièrement nouvelle dans la société. CHAP. II.

Voici ce qu'on peut lui opposer.

Le monopole qui fait simplement passer de l'argent, une valeur quelconque, d'une poche dans l'autre, est celui qui n'ajoute aucun degré d'utilité à une marchandise. Le spéculateur qui accapare tous les blés d'un canton, et qui se prévaut ensuite de la faculté qu'il a seul de vendre du blé, pour faire payer 25 francs ce qui lui en a coûté 20, ne donne rien de plus à la société que ce qu'il en a tiré ; c'est-à-dire qu'il lui vend une marchandise absolument pareille à la marchandise qu'il lui a achetée. Seulement, à la suite de cette opération, il se trouve avoir fait passer de la poche du consommateur dans la sienne, 5 francs, plus ou moins, par chaque hectolitre de froment. Mais Réfutation de sa doctrine.

(1) Tome III, page 212.

IIe PARTIE. ce n'est point là l'opération qu'exécute un propriétaire foncier par le moyen de son instrument, qui est une terre. Cet instrument reçoit les matières dont se compose le blé dans un état, et les rend dans un autre. L'action de la terre est une opération chimique d'où résulte pour la matière du blé une modification telle, qu'avant de l'avoir subie, elle n'était pas propre à la nourriture de l'homme. Le sol est donc producteur d'une utilité; et, lorsqu'il la fait payer sous la forme d'un profit ou d'un fermage pour son propriétaire, ce n'est pas sans rien donner au consommateur en échange de ce que le consommateur lui paie. Il lui donne une utilité produite, et c'est en produisant cette utilité que la terre est productive, aussi bien que le travail.

Je sais fort bien qu'il y a beaucoup d'autres utilités que nous devons à l'action des forces naturelles, et que la nature ne nous fait pas payer, comme la force productive qui crée et amène des légions de poissons sur nos côtes et dans nos filets; mais de ce qu'il y a des agens naturels qui ne se font pas payer, s'ensuit-il que les agens naturels appropriés ne produisent pas? Nous devons tâcher de faire produire autant que possible, par des agens gratuits, les utilités dont nous avons besoin; mais nous ne

saurions jouir de cet avantage relativement aux terres. Pour qu'elles puissent produire la quantité de blé que réclament les besoins de la société, il faut qu'elles soient cultivées; la culture exige des travaux, des avances dont on ne serait pas remboursé, si celui auquel on les doit n'avait pas la jouissance exclusive du produit (1). Le blé qui serait le résultat du hasard ou de la force, serait bien plus rare et bien plus cher. L'appropriation des terres est un moyen perfectionné d'obtenir leurs produits au meilleur marché; c'est une façon pour ainsi dire donnée par un propriétaire; en supposant qu'elle occasionne quelques frais de production par-delà le salaire des travaux et l'intérêt du capital, il n'y a aucun autre moyen d'obtenir le même avantage à meilleur marché; mais au fait les terres n'auraient pas de propriétaires, et les cultivateurs ne paieraient point de fermage, que nous n'aurions pas les blés à plus bas prix. Les cultivateurs, pour fournir la même

(1) Une loi qui, sans reconnaître la propriété du fonds, reconnaîtrait seulement comme propriétaire de la récolte celui qui aurait fait les avances, ne serait pas praticable. Qui déciderait du droit de mettre en culture? Comment s'arrangerait-on pour la rotation des cultures, pour les bâtimens d'exploitation, etc.?

IIe PARTIE. quantité de cette denrée, seraient obligés de cultiver même les terres qui maintenant ne remboursent que les frais de culture. Les produits de ces terres-là règlent le prix de toutes les autres. David Ricardo l'a fort bien démontré; dès-lors, si un propriétaire foncier ne prenait pas part au profit qu'il y aurait à faire sur les bons terrains, ce seraient les cultivateurs qui profiteraient de ce gain, et les produits ruraux seraient tout aussi chers. Ainsi, quoique le fermage ou le profit du propriétaire foncier fasse partie du prix du blé, ce n'est pas cela qui rend le blé plus cher. Toute autre manière d'obtenir la quantité de blé dont la société a besoin, serait encore plus dispendieuse.

Opinion de M. Malthus

M. Malthus pense que la source du profit foncier et du fermage qui en est la suite, n'est pas dans le monopole établi en faveur des propriétaires fonciers, mais dans la faculté qu'a la terre de fournir plus de subsistances qu'il n'en faut pour alimenter les hommes qui la cultivent. C'est avec cet excédant dévolu au propriétaire qu'on peut acheter les travaux qui s'appliquent à tout autre objet que les terres. C'est, comme on voit, une doctrine qui rentre jusqu'à un certain point dans celle des anciens économistes. Elle ne détruit point celle qui regarde le profit foncier comme le fruit d'un

monopole. Les terres, ou du moins les bonnes, et même les médiocres, produisent plus que les avances qu'exige la culture. On n'en doute pas. Mais n'est-ce pas en vertu d'un privilége exclusif que le propriétaire jouit de ce surplus, ou le transmet, moyennant un loyer, à son fermier ? CHAP. II.

Ces controverses, qui dégénèrent en des disputes de mots, ont le grave inconvénient d'ennuyer inutilement le lecteur ou l'auditeur, et de lui faire croire que les vérités dont se compose la science de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord. Mais ce n'est point cela : les vérités inattaquables de l'économie politique ne reposent nullement sur des points de droit, toujours plus ou moins sujets à discussion, suivant le jour sous lequel on les envisage. Elles reposent sur des faits qui *sont*, ou *ne sont pas*. Or, on peut parvenir à dévoiler entièrement un fait et ses conséquences : c'est là-dedans que consistent les véritables progrès de cette science. Inconvéniens de ces controverses.

Dans le sujet qui nous occupe, le fait est, selon moi, qu'il y a dans du blé une utilité que l'industrie, sans le concours d'un champ, ne parviendrait jamais à créer. En vendant du blé à un consommateur, on ne lève donc pas Exposition du fait.

IIe PARTIE. un tribut sur sa bourse ; on lui livre pour son argent une utilité, source d'un légitime revenu. De vrai, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, cette utilité serait livrée gratuitement au consommateur ; mais cette supposition ne saurait représenter un cas réel ; car un cultivateur se battrait avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait point de propriétaire, et le champ resterait en friche. Le propriétaire rend donc un service, puisqu'il concourt à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens ; mais nous ne pouvons pas nous en passer, et il n'y aurait point de propriétaires que nous n'achèterions pas les produits ruraux moins cher.

Si la terre est productive de richesse sociale.

Quant à la question de savoir si les terres, sans aucun travail humain, sont productives, elle ne peut pas être la matière d'un doute. L'affirmative ne peut être disputée que par un abus de mots. Il résulte pour l'homme des pouvoirs productifs de la terre, une utilité. Lorsqu'il n'est pas obligé de la payer, elle peut, de même que la lumière et la chaleur du soleil, passer pour une richesse naturelle ; mais la terre ne saurait développer tout son pouvoir qu'au moyen de l'appropriation qui fait de ses

produits des biens qu'il faut payer, et qui dès-lors sont des richesses sociales.

Exemple du *Tavogliere di Puglia*.

Il y a dans le royaume de Naples, entre la chaîne de l'Apennin et la mer Adriatique, d'immenses plaines traversées par l'*Ofante*, l'ancien *Aufide;* c'est là que se livra la fameuse bataille de Cannes, si fatale aux Romains. Lorsque plus tard les Barbares envahirent l'empire romain, ils ravagèrent cette plaine jusqu'alors très-bien cultivée. La population disparut, et le terrain demeura la propriété des princes qui se succédèrent depuis lors dans le gouvernement du royaume de Naples. Le climat en est plus doux en hiver que celui des provinces voisines; de sorte que l'usage s'est établi d'y envoyer hiverner les troupeaux qui ont passé la belle saison dans les montagnes de la Pouille. Ce canton, que l'on appelle le *Tavogliere di Puglia*, et qui n'a pas moins de 25 lieues de long sur dix de large, est abandonné aux seules productions spontanées de la nature, et la valeur de ces productions est représentée par un droit que les troupeaux, en y entrant, paient au gouvernement, à tant par tête de bétail.

Ce droit, qui est une espèce de location, représente bien certainement le pouvoir productif du sol, puisqu'il ne se trouve là aucun travail

IIe PARTIE. humain, aucun capital engagé, dont on puisse payer un intérêt; et en même temps il faut bien que les propriétaires de troupeaux y recueillent un avantage, puisqu'ils les envoient dans ce lieu sans y être forcés.

Cet exemple, en nous montrant que la puissance végétative de la terre peut, dans un certain état de la société, avoir une valeur indépendamment de tout capital répandu sur le sol, indépendamment d'aucun travail qui le sollicite, nous permet d'apprécier combien un capital, combien l'industrie augmentent les facultés productives du sol. Le droit que le gouvernement napolitain perçoit, dans cette circonstance, sur les bestiaux que l'on conduit dans le *Tavogliere*, rapporte, au dire de M. Castellan (1), 425,600 ducats (1 million 800 mille francs). Tel est le produit brut d'une province entière, qui, si elle était cultivée, pourrait rapporter 32 millions de fermages aux propriétaires du sol; autant à peu près à ses locataires; en outre nourrir une population de travailleurs de deux à trois cent mille âmes; et, indépendamment de cette production toute

(1) Lettres sur l'Italie, tome Ier, page 202.

nouvelle, le gouvernement, qui ne retire que 1800 mille francs de cette province sous sa forme actuelle, si elle était cultivée, en tirerait quatre ou cinq fois davantage par des impôts, même modérés. C'est ce que ne manquerait pas de faire un gouvernement qui entendrait quelque chose à l'économie des nations. Il trouverait facilement des compagnies qui feraient l'avance des capitaux, pourvu qu'elles eussent une hypothèque sur le fonds.

Et de l'Estramadure en Espagne.

De semblables abus se font remarquer dans la province d'Estramadure en Espagne, où se nourrissent des mérinos voyageurs; aussi cette pauvre province, qui pourrait entretenir deux millions d'habitans, selon Bourgoin, contient à peine cent mille feux.

Nous voyons aussi pourquoi la Tartarie et tous les pays parcourus par des tribus nomades sont si peu peuplés. Ils vivent sur les seuls produits spontanés de la nature; aussi, suivant l'observation qu'en fait M. de Sismondi, lorsque Gengis-Kan eut ravagé le Korasan, lorsqu'il eut renversé ses trois capitales, et que, selon son expression, son cheval put parcourir *sans broncher* l'espace qu'elles avaient occupé, quelques centaines seulement de Tartares purent vivre, eux et leurs troupeaux, sur le

IIe PARTIE. même terrain qui avait nourri tout un peuple. Il n'y restait pas l'ombre d'un capital; pas un cultivateur, pas un travailleur; et cependant le sol produisait encore, puisqu'il nourrissait ses dévastateurs.

CHAPITRE III.

Du Servage de la Glèbe.

Après avoir reconnu dans l'industrie agricole les services productifs, non-seulement de l'industrie, mais ceux des capitaux et des fonds de terre, quoique tous les trois aient été disputés par différentes sectes, nous pouvons porter un jugement plus éclairé sur les diverses manières dont ces trois agens sont mis en œuvre dans les entreprises agricoles.

De l'esclavage antique.

C'est à la suite d'un contrat librement consenti qu'un entrepreneur de culture emploie des ouvriers qui conviennent avec lui d'un salaire; c'est par l'effet d'une convention qu'un propriétaire qui ne veut pas faire valoir son bien lui-même, le confie à un fermier qui s'engage à lui payer une rente annuelle, ou bien à un métayer qui en partage avec lui les produits. Mais ces différentes manières d'exploiter les propriétés foncières, que nous voyons maintenant suivies dans les pays les plus riches de l'Europe, tiennent à un état de civilisation où le monde n'est parvenu que très-tard. Sur trente à quarante siècles qu'embrassent les

IIe PARTIE. temps historiques, ce sont à peine les trois ou quatre derniers qui nous en fournissent des exemples. Auparavant les droits étaient trop mal établis et trop peu respectés, pour permettre des exploitations qui ne fussent pas fondées sur la violence. Chez tous les peuples de l'antiquité les terres étaient cultivées par des mains esclaves. La victoire mettait à la disposition du vainqueur, la terre et les personnes des vaincus. Ceux-ci, devenus esclaves, travaillaient par force. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la servitude chez les modernes. Les Romains vaincus furent traités comme ils avaient traité les peuples qu'ils avaient envahis. Un grand nombre de citoyens romains périrent dans les guerres; plusieurs sauvèrent leur liberté en se jetant dans le sacerdoce et en convertissant leurs vainqueurs; quelques-uns se confondirent avec les conquérans; les familles des citoyens tombées dans l'indigence déclinèrent et disparurent; et, quant aux hommes qui étaient déjà esclaves sous les Romains, ils devinrent la propriété des Goths et des Vandales : ainsi furent nos ancêtres.

Mais ce n'est pas le tout d'avoir conquis à main armée des ouvriers esclaves : il faut en maintenir le nombre. Les populations esclaves ne se multiplient pas par elles-mêmes, parce

qu'elles n'admettent pas la vie de famille si favorable à l'élèvement des enfans, et que l'éducation d'un petit esclave qui est une dépense pour le maître, jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa subsistance, rend trop dispendieux ce mode de recrutement. Il faut donc toujours acquérir des esclaves par la guerre; mais, à mesure que les états s'agrandissent, cette abominable manière de se procurer des ouvriers, devient toujours plus insuffisante. Il faut que les nations soient très-petites, et que chaque bourgade, pour ainsi dire, fasse la guerre à sa voisine, pour que leurs prisonniers suffisent a cultiver leur territoire; surtout si l'on considère que, pour réduire un certain nombre d'hommes en esclavage, il faut en massacrer un certain nombre d'autres. C'est une observation de Turgot : « Que l'Angleterre, la France « et l'Espagne, dit-il, se fassent la guerre la « plus acharnée, les frontières seules de chaque « état seront entamées; et cela par un petit « nombre de points seulement. Tout le reste « du pays sera tranquille; et le peu de prisonniers qu'on pourrait faire de part et d'autre, « seraient une bien faible ressource pour la « culture de chacune des trois nations (1). » CHAP. III.

(1) OEuvres de Turgot, tome V, p. 2[illegible]. On a fait

IIe PARTIE. Je ne pourrais, sans me livrer à des considérations historiques fort étendues, vous montrer par quels degrés insensibles ce genre d'exploitation a été abandonné. Cependant je vous en dirai quelques mots, pour que vous puissiez vous rendre raison des vestiges qu'on en trouve encore dans quelques parties de l'Europe.

Servitude de la glèbe. Quand les seigneurs des terres, successeurs des conquérans, se trouvèrent dans l'impossibilité de faire de nouvelles conquêtes et des esclaves à main armée, ils adoptèrent graduellement un système plus favorable à la formation des familles des cultivateurs; car n'ayant d'autre métier que celui des armes, et ne vivant que

---

honneur au christianisme de l'abolition de l'esclavage, en ce qu'il a proclamé l'égalité native des hommes. Malheureusement les doctrines ne prévalent pas sur les intérêts. L'esclavage n'existait pas chez les peuples du Nord qui envahirent l'empire romain. Ils l'adoptèrent en même temps qu'ils se firent chrétiens, et il prévalut en Europe 1200 ans encore après que le christianisme fut généralement répandu; il s'y maintient encore en Russie et ailleurs. Il a été établi de propos délibéré par les nations très-chrétiennes qui ont fait la conquête de l'Amérique, et il n'y cessera que par l'effet purement temporel des intérêts qui ne permettront bientôt plus de produire d'une manière dispendieuse, des denrées que l'on peut se procurer à meilleur compte d'une autre façon.

de leurs terres, quand le pillage n'allait pas bien, il fallait cependant que leurs terres fussent cultivées. Ils accordèrent à leurs esclaves, qu'on appelait alors des serfs, un demi-affranchissement : ils leur permirent de cultiver pour leur compte une certaine étendue de leurs plus mauvais terrains ; et, pour prix de cette concession, ils leur imposèrent des *corvées*, c'est-à-dire, l'obligation de venir cultiver les terrains que le seigneur s'était réservés à lui-même. Les produits d'une partie de ses terres servirent ainsi de salaire aux ouvriers qui cultivaient l'autre. Cette concession devint une propriété ; mais il ne fallait pas que le serf pût s'affranchir de l'obligation qui lui avait été imposée ; qu'il pût vendre son lot et s'établir ailleurs ; car alors le maître aurait donné sans équivalent une partie de ses terres. Le prix de cette portion de terre dont le maître avait laissé la jouissance au serf, était le travail obligé de ce dernier pendant certains jours de la semaine, et pendant certains temps de l'année. De là la *servitude de la glèbe* répandue dans presque toute l'Europe, qui attachait le serf à la terre, et dont nous avons eu des vestiges en France, jusque sous le règne de Louis XVI. Les moines de Saint-Claude avaient encore des serfs attachés à la glèbe, c'est-à-dire au sol ; et c'est, comme vous savez, CHAP. III.

IIe PARTIE. à la persévérance de Voltaire et à la fermeté d'un ministre citoyen, Turgot, que ces pauvres paysans durent leur entier affranchissement.

Ce mode de culture n'était pas très-productif; car, pour beaucoup produire, il faut qu'un fonds de terre soit accru de beaucoup de valeurs capitales répandues sur le fonds; or, les seigneurs étaient de trop mauvais administrateurs et de trop mauvais économes, pour faire beaucoup d'accumulations sur les terres qu'ils s'étaient réservées. Les esclaves, retenus dans la misère par un aussi mauvais régime, en pouvaient faire encore moins sur leur portion. Le seigneur se réservait, en outre, les meilleurs jours de travail dans l'année; il obligeait le serf à venir faire sa récolte, tandis que celle du serf périssait sur pied, et que celui-ci n'avait plus, pour la recueillir, que des forces épuisées. D'ailleurs les ravages, effets inévitables des hostilités perpétuelles des seigneurs entre eux, l'oppression nécessairement exercée par des hommes armés, amis ou ennemis, ne laissaient subsister presque aucunes améliorations, quand il pouvait s'en faire.

Aurore de l'affranchissement.

Cependant la servitude de la glèbe fut un progrès sur l'esclavage simple, et il devait en entraîner d'autres. Beaucoup de seigneurs étaient appelés à s'absenter, soit pour guer-

royer entre eux, soit pour visiter d'autres domaines, soit pour faire le voyage de la terre sainte, soit pour habiter pendant une partie de l'année les villes, et jouir des arts qui commençaient à se former. Leurs terres dépérissaient entre les mains de leurs serfs et des intendans envoyés pour les surveiller. Ils en abandonnèrent des portions à perpétuité, en se réservant une rente perpétuelle, en denrées ou en argent, et en exigeant des possesseurs certains devoirs. Ceux qui recevaient ces terres sous la condition prescrite, devenaient propriétaires et libres sous le nom de *tenanciers* ou de *vassaux*. D'autres fois, quand les seigneurs étaient pressés par le besoin d'argent, les serfs achetaient tout d'un coup leur terre et leur liberté entière. CHAP. III.

Obroc de Russie.

Enfin la servitude a été, dans certains cas, échangée contre une *capitation*, une redevance par tête; et c'est la condition à laquelle sont soumis actuellement la majeure partie des paysans de Russie. Ils paient à leur seigneur une capitation, sous le nom d'*obroc;* et, au moyen de cette capitation, ils jouissent des produits de la terre. C'est pour cela que vous avez vu souvent la fortune des seigneurs russes, évaluée d'après le nombre de leurs paysans; en achetant les paysans, on achète la terre sur laquelle

ils vivent, et la capitation qu'ils sont tenus de payer. L'impératrice Catherine fesait don à ses favoris, d'un nombre de paysans plus ou moins grand. Mais de pareils dons ne se font plus, et les affranchissemens se multiplient. Dans ce cas les ci-devant esclaves qui restent sur la terre, en deviennent les fermiers (1). Quant aux autres redevances, aux censives, aux droits féodaux de toute nature, il y en a des restes en Pologne, en Hongrie, dans plusieurs états germaniques, et nous en avons eu en France jusqu'à la révolution.

(1) On lit, dans l'ouvrage de M. Storch, que le comte de Bernstorff avait des terres qui, cultivées par des esclaves, lui rendaient 3 et 4 grains pour un; que, lorsqu'il eut affranchi ses esclaves, les mêmes terres lui rendirent 8 et 9 grains, et qu'il les loua en proportion.

M. Coxe, dans son Voyage en Pologne, rapporte que les terres du comte Zamoïsky, dans lesquelles il avait affranchi ses paysans, s'étaient améliorées au point de lui rapporter, 17 ans après, un revenu triple de celui qu'elles rendaient lorsque les laboureurs étaient esclaves. Sans doute il ne faut pas attribuer cet excès de production entièrement à la supériorité du travail de l'homme libre sur l'esclave, mais aussi aux accumulations faites sur le sol; la production d'un capital s'était ajoutée aux augmentations survenues dans la production de l'industrie et dans celle du sol. Mais, sous le régime de l'esclavage, ces accumulations sont difficiles.

CHAP. III. Infériorité de tous ces modes de culture.

Toutes ces différentes manières de faire valoir les terres sont incompatibles, non-seulement avec l'égalité des droits et le système représentatif, qui finira par être adopté chez toutes les nations civilisées; mais elles sont de plus incompatibles avec une industrie agricole perfectionnée. Celle-ci veut une garantie efficace de la propriété, et de grosses valeurs capitales accumulées sur les biens-fonds; c'est-à-dire, des bâtimens d'exploitation, des chemins, des clôtures, des irrigations, et surtout de bons approvisionnemens en tout genre, et de nombreux bestiaux. Or, de nombreuses bonifications et un mobilier considérable sont impossibles avec l'esclavage, et avec les institutions qui en dérivent. Voilà pourquoi l'Europe était si peu peuplée et si peu puissante dans les temps féodaux. Il fallut une levée en masse de toute la chrétienté, pour s'emparer de la terre-sainte, dont la conquête aurait été achevée, de nos jours, par un simple démembrement de l'armée française en Égypte, si une autre puissance européenne n'était venue, avec sa flotte et ses munitions, au secours des musulmans. Rien ne peut plus résister aujourd'hui aux forces d'un état européen, si ce n'est un autre état d'origine européenne. Charles-Quint, le plus puissant potentat du monde, dans un temps

IIe PARTIE. qui n'est pas encore très-éloigné de nous, Charles-Quint, qui trouva le moyen de faire tant de mal avec si peu de ressources, ne soutiendrait pas la lutte avec une de nos puissances du troisième ordre. A quoi faut-il attribuer ces progrès ? évidemment à une production supérieure, résultat d'institutions bien meilleures, ou, si l'on veut, moins vicieuses.

Ce sont ces effets que nous allons examiner.

CHAPITRE IV.

Des faire-valoirs, des fermes et des métairies.

De l'exploitation des terres par leurs propriétaires.

La manière la plus simple d'exercer maintenant l'agriculture, est celle du propriétaire foncier qui fait valoir lui-même son bien. Il réunit en lui seul les qualités de propriétaire, de capitaliste et d'entrepreneur d'industrie. Je dis qu'il est capitaliste, parce que, lors même qu'il aurait emprunté les fonds dont il fait valoir son entreprise, il court toutes les chances bonnes ou mauvaises qui accompagnent l'emploi du capital; tout comme dans le cas même où sa terre est grevée d'hypothèques, il subit toutes les chances qui accompagnent l'exploitation d'un fonds de terre, quoiqu'à vrai dire il n'en soit pas le propriétaire.

Exploitations grevées de dettes.

Dans ce cas un entrepreneur d'agriculture fait une assez mauvaise affaire. En effet, de quelles parties se compose le revenu d'un propriétaire foncier qui fait valoir? Du profit qui résulte du service productif du fonds de terre, du service productif que rend le capital employé sur la terre, et enfin du profit qu'on peut attribuer à ses soins personnels, et à ses

IIe PARTIE. travaux. Or, son bien étant grevé de dettes, il paie un intérêt qui excède facilement le profit qu'on peut attribuer au service du sol (1); en même temps, le capital qui sert à son exploitation étant, par supposition, emprunté également, et l'intérêt qu'il en paie excédant bien aisément le profit qu'on doit à sa coopération, il ne reste au cultivateur, pour tout revenu, que le profit de ses travaux; et l'on sait combien les travaux agricoles sont peu payés!

Un propriétaire dans ce cas gagne moins que s'il vendait sa terre et se fesait fermier; car s'il était fermier, il ne paierait en fermage que la valeur du service que la terre est capable de rendre. C'est, à différens degrés, la situation où se trouvent tous les propriétaires obérés. Il est vrai que de cette manière ils sont assurés d'avoir un bien à cultiver et de jouir des améliorations, s'ils réussissent à en opérer; et, lorsqu'ils sont intelligens et actifs, ils peuvent

(1) Le service du sol peut être évalué par le fermage qu'on en tire lorsqu'il est loué à un fermier. Or, une terre qui a coûté cent mille francs peut rapporter 3 à 4 mille francs de fermage; et si le prix d'achat a été emprunté, on peut facilement payer 5 ou 6 mille francs d'intérêts. On perd 2 à 3 mille francs par an sur le service du sol seulement.

regagner par leur industrie ce qu'ils perdent en intérêts. CHAP. IV.

Vanité des propriétaires fonciers.

S'ils ne savent pas améliorer, le meilleur parti qu'ils aient à prendre est de vendre leurs terres, ou des portions de leurs terres, et d'acquitter leurs dettes. Mais bien souvent la sotte vanité de paraître propriétaire foncier, lorsque dans la réalité on ne l'est pas; ou bien le désir de conserver un crédit qu'on ne mérite guère, et de continuer à faire une dépense qui ne peut être soutenue qu'en contractant de nouvelles dettes; d'autres motifs encore empêchent beaucoup de propriétaires fonciers de libérer leur héritage. Il y a peu d'années qu'en France, le fondateur d'une caisse hypothécaire destinée à faire des avances aux propriétaires fonciers, fit des recherches dans les justices de paix et aux bureaux des hypothèques pour connaître le nombre de ceux qui se trouvaient grevés de dettes. Il assure qu'ils étaient dans la proportion de soixante sur cent (1).

On ne peut réparer une si fâcheuse dissipation de valeurs foncières et capitales, que par

(1) On peut juger par là combien le montant de la contribution foncière est une base défectueuse pour évaluer la fortune des citoyens et régler leurs droits d'électeurs et d'éligibles aux fonctions publiques.

IIe PARTIE. des moyens contraires à ceux qui l'ont causée, c'est-à-dire, par des accumulations; et l'on ne peut accumuler qu'en améliorant les profits, ou en diminuant les dépenses improductives; en un mot, on n'accumule que par l'économie *que nous n'entendons pas assez*, dit le maréchal de Vauban dans sa Dixme royale.

Mœurs nationales conservées chez les propriétaires qui font valoir.

La classe des propriétaires fonciers qui font valoir par eux-mêmes, comprend depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres, depuis ceux qui font valoir 4 ou 500 arpens à la manière des gros fermiers, jusqu'au petit propriétaire qui cultive à bras un arpent autour de sa cabane.

C'est dans cette classe que se conservent le mieux les mœurs et les habitudes nationales; ce qui n'est pas un avantage lorsque ces habitudes laissent beaucoup à désirer. Un pays, une province, où l'on est stupidement attaché aux routines démontrées défectueuses par le raisonnement et l'expérience, une province où l'on préfère les procès et la chicane au travail, gagneraient assurément beaucoup à changer leurs habitudes. On a remarqué dès long-temps que l'agriculture prospère quand les champs sont cultivés par leurs propriétaires; mais ce n'est guère que lorsque les propriétaires sont perfectionnés par l'éducation. Il est évident

que le propriétaire cultivateur qui connaît, au moins dans leurs élémens, la physique, la chimie, la mécanique, un peu d'histoire naturelle et d'art vétérinaire, a des moyens de succès que n'a pas le rustre, soumis à tous les préjugés et dupe de tous les charlatans. Un pays aurait de grands élémens de prospérité, si beaucoup de propriétaires instruits étaient répandus dans les campagnes, et perfectionnaient l'agriculture de leur pays, soit directement par de meilleurs procédés, soit indirectement par de bons exemples (1).

Avantages qui peuvent résulter de la culture par les propriétaires.

La vraie méthode d'interroger la nature qui a été indiquée par Bacon, n'a été mise en pratique et appliquée un peu généralement, que depuis peu d'années. Ces progrès n'ont point encore agi comme ils doivent le faire, sur les

(1) Le goût de l'étude a d'autres avantages pour le propriétaire fesant valoir. La vie des champs, même lorsqu'elle est employée aux travaux de la terre, laisse de fort grands loisirs. Les mauvais temps, les longues soirées de l'hiver, ont leurs ennuis pour quiconque ne sait pas s'occuper à la maison. La lecture des livres futiles est bientôt épuisée et laisse beaucoup de vide; tandis que les lectures instructives sont inépuisables: elles suggèrent des expériences, des travaux, et procurent à l'habitant de la campagne des moyens d'instruction toujours très-rares loin des villes.

IIe PARTIE. arts industriels, notamment sur l'agriculture. Il n'est pas douteux que des propriétaires éclairés n'eussent beaucoup d'influence sur les progrès de cet art, et en général n'exerçassent une haute influence sur les prospérités du pays (1). Aux États-Unis, qui sont, de tous les pays, celui qui prospère le plus rapidement, les cultivateurs sont presque tous propriétaires.

Désagrémens des faire-valoirs. Toutefois un propriétaire qui entreprend de faire valoir son bien, ne doit pas se dissimuler les inconvéniens du genre de vie qu'il embrasse. Comme dans toute entreprise industrielle, il faut, s'il veut réussir, qu'il exerce une surveillance de tous les instans; mais ici la nature de ses travaux le met en contact avec des gens de peu d'éducation; et avec plus de grossièreté, les gens de la campagne n'ont pas, quoi qu'on en dise, plus de qualités morales que les habi-

(1) Les gros impôts et la grande concurrence dans tous les genres d'industrie en Angleterre, joints à la morgue qui dans ce pays accompagne la fortune, ont engagé beaucoup d'Anglais éclairés et d'une fortune bornée, à former des entreprises de culture en France depuis la paix de 1814. Ils y ont transporté des procédés perfectionnés qui seront imités d'abord de leurs voisins de campagne, et se répandront ensuite de proche en proche. Cette circonstance sera très-favorable à la France, si elle sait en tirer parti.

tans des villes. Ils ne sont ni plus désintéressés, ni moins processifs. Ils ne savent pas se résoudre au moindre sacrifice pour en recueillir le fruit plus tard ; ils ne voient jamais les affaires de haut, et sont lents à se décider. La vente des produits agricoles est vétilleuse. On est obligé d'avoir affaire aux consommateurs d'alentour et aux acheteurs du marché voisin ; car les produits agricoles ne sauraient se transporter bien loin. On a pour concurrens des hommes d'une classe peu civilisée, et qui, n'ayant que des besoins bornés, peuvent se contenter de plus petits gains. On ne peut pas suppléer par la grandeur des entreprises à la modicité des profits. Une terre trop vaste ne saurait être bien surveillée ; et une terre d'une étendue modérée n'est, sous le point de vue lucratif, qu'une assez petite entreprise.

« Vous ne voyez jamais, dit M. de Tracy (1), « ou du moins fort rarement, un homme ayant « des fonds, de l'activité, et l'envie d'aug- « menter sa fortune, employer son argent à « acheter une étendue de terre pour se mettre « à la cultiver, et en faire son état toute sa « vie. S'il l'achète, c'est pour la revendre, ou

(1) Idéologie, tome 4, page 197.

IIe PARTIE.

« pour y trouver des ressources nécessaires à « quelque autre entreprise, ou pour y prélever une coupe de bois, ou pour quelque autre « spéculation; en un mot, c'est une affaire de « commerce et non pas d'agriculture. Au contraire, vous voyez un homme ayant un bon « fonds de terre, le vendre pour en employer « le prix à faire quelque entreprise ou à se « procurer quelque état lucratif : c'est qu'effectivement l'agriculture n'est pas le chemin « de la fortune. »

Grands avantages à retirer des simples progrès de l'art.

Dans cette observation l'estimable auteur ne tient peut-être pas assez de compte des bénéfices qu'on peut attendre de l'amélioration du fonds et des progrès d'un art encore assez peu avancé dans la plupart des pays du monde (1).

---

(1) On dit la Chine très-avancée dans l'art agricole et ses cultivateurs très-diligens; mais d'autres arts nécessaires à l'aménagement des terres y sont encore dans l'enfance. Ce sont des hommes qui montent l'eau pour les arrosemens et qui transportent les fardeaux les plus considérables en les répartissant sur un grand nombre d'épaules. Quel que soit le bas prix du travail humain à la Chine, des machines rempliraient les mêmes fonctions à meilleur marché, et les produits du pays n'en étant pas diminués, le pays nourrirait le même nombre d'hommes, et peut-être les nourrirait mieux que maintenant.

Je sais fort bien que tout progrès a un terme, et qu'une époque viendra où les profits des fonds de terre seront peu susceptibles d'accroissement; mais ce terme est encore bien éloigné dans la plupart des lieux du globe. Les progrès de tous les arts sont favorables à ceux de l'agriculture. L'extension du commerce et des manufactures multiplie ses consommateurs. L'agrandissement des villes, l'ouverture des canaux de navigation étendent son marché. Combien on verrait plus de produits agricoles en France, et combien d'autres produits agricoles y acquerraient de la valeur, s'ils pouvaient sortir des lieux où ils ont pris naissance! CHAP. IV.

Arthur Young, qui visitait la France en 1789, estime que chaque arpent français ne produit que 18, tandis que le même espace de terrain en Angleterre, malgré l'infériorité du terroir, produit 28 (1). Et il est loin de croire que les terres de son pays soient aussi bien Améliorations agricoles dont la France est susceptible.

(1) Il est probable que, depuis 1789, l'agriculture française a fait de grands progrès; cependant la Sologne et la Champagne pouilleuse sont encore au même état, et quant aux provinces améliorées, comme l'agriculture anglaise a fait de grands progrès de son côté, on peut supposer que le rapport dans l'état de l'avancement, est encore à peu près le même dans les deux pays.

IIe PARTIE. cultivées qu'elles pourraient l'être. Entre Châlons-sur-Marne et la Loge, le même voyageur remarqua des terres louées pour vingt sous l'arpent, qu'il jugeait susceptibles de produire pour 72 francs de sainfoin. Il pense que les friches du Bourbonnais, de la Sologne, du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne, et les landes de Bordeaux, pourraient facilement être converties en prairies artificielles et nourrir de nombreux troupeaux. Il affirme que nos terres labourables dont le produit commun n'excède pas 5 à 6 grains pour un, pourraient en donner dix (1). Cet auteur n'était point un agriculteur de cabinet; c'était un vrai cultivateur; aussi convient-il en même temps que, pour accroître à ce point le revenu des terres, il faut des lumières, de l'expérience, de la prudence, de l'esprit de suite et de l'activité.

Tels sont les immenses progrès dont l'art agricole est susceptible en France, et ces progrès seraient beaucoup accélérés si l'on voyait plus souvent les propriétaires aisés faire valoir par eux-mêmes leurs terres. D'autres motifs encore devraient les porter à prendre ce parti. Si l'on gagne moins sur sa terre, on y vit plus économiquement; et cette raison devrait déter-

Avantages attachés aux faire-valoirs quand le propriétaire est éclairé.

(1) Tome II de l'anglais, page 96.

miner surtout les familles nombreuses. Si ce genre d'affaires exige des soins multipliés, il présente des occupations sans cesse variées, et laisse quelques doux loisirs. Ce qu'un propriétaire aisé et économe fait pour améliorer son bien, lui demeure ; toutes ses économies lui profitent. Il a des vues plus étendues que le fermier; il est plus facilement en relation avec la partie éclairée de sa nation. Il ajoute à ses bâtimens, à ses clôtures; il abreuve sa terre par des irrigations, ou bien il la dessèche par des fossés d'écoulement. Ces dépenses sont des économies, puisqu'elles élèvent la valeur du fonds. Enfin le charme de la propriété, le plaisir d'améliorer, d'embellir le sol qui lui appartient, de travailler pour ses enfans, de s'emparer d'un temps qu'on ne doit point voir et d'agir encore lorsqu'on ne sera plus, suivant l'expression heureuse de M. de Sismondi, tout cela n'a-t-il donc pas son prix? CHAP. IV.

Du défaut de consommation pour les produits agricoles.

Les agriculteurs se plaignent souvent du défaut de consommation. *A quel propos*, disent-ils, *multiplierions-nous la quantité de notre blé ou de notre vin ? nous ne pouvons pas vendre ce que déjà nous produisons.* Cette plainte semble démentir une vérité qui recevra son développement plus tard; c'est que les hommes se multiplient là où la production aug-

IIe PARTIE. mente. Pourquoi dans certains cantons reculés et où la communication avec le reste du pays n'est pas facile, la population, les consommateurs ne se multiplient-ils donc pas avec les produits?

C'est, messieurs, parce qu'il ne s'y trouve pas d'autres industries en même temps que l'industrie agricole. Pour consommer les produits de l'agriculture, il ne suffit pas de savoir boire et manger, il faut pouvoir acheter ces produits; et, pour pouvoir les acheter, il faut savoir gagner, savoir produire de son côté. C'est avec des objets fabriqués sur les lieux, ou apportés de plus loin, que l'on peut acheter le pain, le vin, la viande, tous les produits, en un mot, de la terre. Si nous pouvons assigner ce qui nuit à la production de tous autres produits que ceux de l'agriculture, nous saurons ce qui arrête la vente de ceux-ci.

La première condition pour qu'un pays acquière de l'industrie, c'est que les habitans en sentent le prix, et veuillent surmonter la paresse commune à l'homme et aux animaux, lorsqu'ils ne sont pas stimulés par le besoin et par les goûts inhérens à la civilisation. Dans cet état imparfait de la civilisation où nous retiennent d'anciennes habitudes, les hommes qui se trouvent pourvus de quelques avantages

qui ne sont pas le fruit de leurs efforts personnels, tels que la propriété d'un petit bien fonds, ou d'une place qu'ils ne doivent qu'à l'imperfection de l'organisation politique, aiment mieux jouir, dans l'oisiveté, d'un revenu médiocre, que de chercher à l'accroître par l'activité de leur esprit et de leurs corps. Des familles indolentes ne forment pas des enfans industrieux ; et, quand il s'en rencontre de tels, ils vont ailleurs exercer leurs talens. Un propriétaire se plaint de ne pas trouver le débit de ses denrées ! la faute en est à lui. Au lieu de se livrer à des travaux utiles, une grande partie de son temps se dissipe à la chasse, au billard, au jeu, dans des cafés. Avec un génie plus inventif, une activité mieux entendue et plus persévérante, il formerait, pour lui ou pour les siens, des entreprises industrielles petites ou grandes, qui seraient des pépinières de consommateurs. Il serait imité par d'autres ; le pays se peuplerait, et les produits manufacturés trouveraient à leur tour des consommateurs soit dans le pays, soit au dehors. CHAP. IV.

Mais il ne suffit pas, pour produire dans l'industrie manufacturière, de faire au hasard des étoffes, des faïences, des boucles ou des aiguilles ; il ne faut faire que les choses dont la valeur puisse payer les frais de production. Il faut par

IIe PARTIE. conséquent être en état de calculer ces frais, et connaître les élémens propres à fonder la valeur vénale du produit lorsqu'il sera terminé (1).

Capitaux nécessaires aux cantons reculés.

Il faut à la vérité des capitaux pour alimenter les entreprises d'industrie. Or, les capitalistes des grandes villes n'osent pas hasarder leurs fonds dans des industries éloignées, avant que ces industries aient fait leurs preuves, et soient depuis long-temps établies. Il faut donc qu'elles marchent graduellement et commencent par s'alimenter des épargnes faites dans chaque canton. Quand par ces moyens une province reculée devient industrieuse, quand elle sait établir des communications avec le reste du pays, sa prospérité va croissant, les capitaux y affluent de plus loin; on y forme avec plus de confiance des entreprises industrielles; les besoins des habitans s'y multiplient avec leurs richesses; dès-lors les produits de la terre et les travaux agricoles y sont portés à leur plus grande valeur.

Vous voyez que, de toutes manières, nous sommes toujours ramenés à ce résultat, que, si un canton ne prospère pas autant que son ter-

(1) C'est un des grands avantages de l'économie politique que de répandre ce genre de connaissances et de les rendre usuelles.

rain et sa situation le comportent, c'est toujours faute d'industrie et de capitaux. Ce sont là les élémens de toute prospérité. Or, on a de l'industrie lorsqu'on devient intelligent et actif; et l'on a des capitaux, lorsqu'on sait faire des épargnes. CHAP. IV.

De l'exploitation par des fermiers.

Après l'exploitation par les propriétaires, celle qui paraît la plus favorable au bon aménagement des terres, est celle des fermiers qui ont de longs baux. Il est évident en effet que le fermier se donnera plus de peines, fera plus de sacrifices pour la bonification du fonds, s'il doit en jouir long-temps, que s'il est exposé à être renvoyé au bout de peu de temps et à voir un successeur recueillir le fruit de ses idées, de ses travaux et de ses dépenses. On attribue avec raison l'intelligence et la diligence des fermiers anglais aux longs baux en usage dans leur pays, où ils sont fréquemment assurés de leur exploitation pour 27 ans, et même pour un plus long terme, par suite des renouvellemens que l'usage favorise. Ils jouissent d'autant plus tôt qu'ils se hâtent davantage d'exécuter les bonifications (1).

(1) Un économiste allemand, M. Schmalz (tome I, page 85), met l'exploitation par des fermiers, au-des-

IIe PARTIE. Les domaines en bon état attirent les bons fermiers.

Les bonnes terres, les fermes garnies de bons bâtimens, attirent de bons fermiers; elles promettent des entreprises assez importantes pour tenter des hommes qui jouissent de quelque fortune et de quelque capacité. C'est un motif de plus pour les propriétaires de faire des sacrifices pour améliorer leurs biens. Qui est-ce qui se présente pour exploiter une ferme en mauvais état? Des hommes qui ont peu de ressources pécuniaires et peu de ressources intellectuelles; des hommes incapables de s'élever au-dessus de l'état de paysans. Et, en raison même de ce peu de ressources, les propriétaires sont obligés de réduire l'importance de leurs lots de terre et de louer séparément des terrains dépourvus de bâtimens d'exploitation, à d'autres fermiers du voisinage, si par hasard il s'en trouve, ou bien à de petits propriétaires qui, pour occuper mieux leur temps, ajoutent cette exploitation à la culture qu'ils font de leur mince héritage. Les terres ainsi louées,

---

sus même de celle des propriétaires, parce qu'un fermier est obligé de hâter les améliorations dont il est capable, afin d'en jouir pendant la durée de son bail qui a un terme, et parce qu'il est plus généralement d'ailleurs homme de métier et de pratique, que le propriétaire.

offrent en général à leur propriétaire un plus fort loyer que si elles étaient réunies en grandes fermes, parce qu'il y a plus de concurrens pour les louer; mais aussi ces petits fermiers présentent moins de garanties; ils n'entretiennent pas le fonds en si bon état; et il faut souvent leur faire des remises (1). CHAP. IV.

Quand le sol est encore plus ingrat, ou quand, par l'effet de différentes circonstances, les petits propriétaires ruraux sont rares, les grands propriétaires n'ont pas cette ressource de former de petites fermes; il n'y aurait personne pour les leur demander; elles ne vaudraient pas qu'on y amenât des domestiques, un mobilier, des attelages, des troupeaux. Ils prennent un autre parti et forment des *métairies*, c'est-à-dire, des exploitations qu'ils garnissent de bestiaux, d'ustensiles, de tout ce qui est indispensable pour les mettre en valeur, et ils y établissent une famille de paysans, appelés *métayers* (travailleurs à moitié fruits), avec qui l'on convient d'ordinaire que l'on partagera le produit pour les indemniser de leurs peines. On attache à ces exploitations, autant et plus de terres qu'il n'y en a dans les Des métairies.

(1) Destutt-Tracy : Élemens d'idéologie, IIe sect., Ire part., chap. $\frac{1}{4}$.

IIe PARTIE. grandes fermes, surtout en y comprenant les terrains vagues qui sont communs dans ces cantons-là, et qui servent comme pacages. La quantité de bestiaux que l'on confie au métayer et dont il est obligé de partager l'augmentation avec son propriétaire, se nomme *cheptel;* et comme il n'a rien pour en répondre, le propriétaire ou son agent exercent une surveillance active pour empêcher que le métayer n'entame, par des ventes trop nombreuses de bestiaux, le fonds qu'il avait en entrant.

Ce genre d'exploitation est misérable, parce qu'il est conduit avec trop peu de capitaux, et qu'il éteint tout encouragement pour économiser et pour faire des améliorations; car celui des deux (du propriétaire ou du métayer) qui fait une amélioration, ne retire que la moitié du fruit de sa dépense, puisqu'il est obligé d'en partager le produit. M. de Tracy, qui a des propriétés dans le Bourbonnais, pays où cette manière d'exploiter est usitée, assure que, lorsque le terrain est trop mauvais, la moitié des produits est insuffisante pour faire vivre, même misérablement, les hommes nécessaires pour le mettre en valeur. Ils s'endettent, et l'on est obligé de les renvoyer. Cependant on en trouve toujours, car il y a toujours des malheureux qui ne savent que devenir. Il

ajoute qu'il connaît de ces métairies qui, de mémoire d'homme, n'ont jamais nourri leurs laboureurs (1). CHAP. IV.

Des baux emphytéotiques.

Les baux emphytéotiques, dont la durée s'étend jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, sembleraient devoir tenir lieu des avantages dont jouissent les terres qui sont cultivées par leurs propriétaires. Leur but, ainsi que l'indique l'étymologie du mot, est de faire jouir le fermier des plantations qu'il fait. On attribue à ces longues jouissances, les améliorations qu'on remarque dans plusieurs provinces de la Toscane, où le grand-duc Pierre Léopold distribua en emphytéoses presque tous les domaines de la couronne. Mais de si longs baux dépouillent le propriétaire immédiat de la plupart des agrémens de la propriété, sans les transmettre au fermier. Qu'est-ce en effet pour le propriétaire auquel doit revenir le fonds, qu'un terrain

(1) M. de Sismondi qui, dans son *Économie politique*, vante beaucoup l'exploitation par métayers (*), avait cependant avoué, dans son *Tableau de l'agriculture toscane*, que de dix métayers à peine en trouve-t-on, dans le pays qu'il décrit, un seul qui ne doive rien à son propriétaire (**).

(*) Tome I, p. 190.
(**) Page 212.

II° PARTIE. transformé, pour ainsi dire, en une rente, et dont la jouissance et la disposition lui sont interdites pour la vie? M. de Sismondi remarque en outre (1) que ces baux doivent entraîner des procès dont la décision devient d'autant plus difficile, et même injuste, que le droit, de part et d'autre, est plus ancien, et que les parties contractantes n'existent plus!

(1) Nouveaux Principes, tome I, pages 238 et 240.

CHAPITRE V.

De la grande et de la petite culture.

Le mode de culture n'est pas une affaire de choix.

Beaucoup de volumes ont été écrits sur les avantages réciproques de la grande et de la petite culture, c'est-à-dire, de la culture des terres par un petit nombre de grands entrepreneurs, ou par un grand nombre de petits. Dans beaucoup de cas, cette question ne peut pas devenir un sujet de délibération; elle est décidée par la nature du terrain et par les circonstances locales. Dans un pays montueux et coupé, de petits cultivateurs seuls peuvent solliciter avantageusement le sol. On ne peut pas cultiver en grand le dos d'une montagne où il faut quelquefois remonter à la hotte des terres qu'entraînent les pluies; un grand entrepreneur ne saurait aménager convenablement les jardins potagers ou fruitiers qui approvisionnent les marchés d'une grande ville. Il faut, pour donner à la culture les soins journaliers qu'exigent certains produits, que l'ouvrier ait un intérêt direct dans les bénéfices qui en résultent; les grands propriétaires de

IIe PARTIE.

vignobles n'en dirigent pas eux-mêmes la culture : ce sont des vignerons intéressés, de petits cultivateurs, qui s'en chargent. Ce n'est guère que dans les pays de plaines et susceptibles d'être exploités par des machines, telles que la charrue, le rouleau, la herse, la machine à battre le grain, etc., que l'on rencontre des entreprises conduites par le propriétaire ou le fermier, et où l'on exploite des terres de 300 à 400 arpens.

Mais dans les pays de plaines, dans ceux où l'on peut consacrer de vastes terrains à chaque espèce de culture, il peut être utile de savoir si la terre est plus avantageusement sollicitée par de grands ou bien par de petits entrepreneurs; car la législation et l'administration peuvent être plus ou moins favorables à l'agglomération ou à la division des propriétés, et par suite à la multiplication ou à la réduction des grandes entreprises de culture.

Avantage des grandes entreprises de culture.

On a dit, en faveur des grandes entreprises, que le travail des capitaux s'y allie plus facilement avec le travail des hommes; qu'elles donnent de plus gros produits à la société, proportionnellement au nombre d'hommes qu'elles occupent, et qu'il en sort par conséquent une quantité de produits capable d'alimenter, en dehors de l'agriculture, un plus grand nombre

de travailleurs occupés, de leur côté, à multiplier les richesses nationales. Pour représenter par des chiffres cet excédant de population que peuvent nourrir les grandes fermes sur les petites, Arthur Young compare le nombre des cultivateurs occupés et nourris par des fermes de différentes grandeurs, en supposant d'ailleurs une égale fertilité. Il résulte de ses calculs que, dans les petites entreprises, celles qui n'ont qu'une seule charrue, et qui occupent un fermier et un valet de ferme, chaque homme ne peut cultiver que 15 acres; tandis que, dans une entreprise de trois charrues, qui occupe le fermier et trois valets, chaque homme cultive 18 $\frac{1}{3}$ acres. Dans les premières, chaque cheval cultive 11 acres, et dans celles de trois charrues, chaque cheval en cultive 14 $\frac{2}{7}$. CHAP. I

Nombre d'hommes et de chevaux exigés par la culture.

D'après ces données, un canton de dix mille acres d'étendue (1), s'il était cultivé par des entreprises d'une charrue, occuperait

666 cultivateurs et 1000 chevaux;

tandis que s'il était cultivé par des entreprises de trois charrues, avec un produit égal, il n'occuperait que

545 cultivateurs, et 681 chevaux.

D'où il résulte encore que dans le second cas,

(1) Environ quatre mille hectares ou 11,764 arpens.

IIe PARTIE.

à égalité de produits, les frais de culture sont moins considérables, et le pays, indépendamment de ce que réclame l'agriculture, peut nourrir et obtenir le travail de

121 hommes et de 319 chevaux de plus que le canton cultivé par de petites entreprises. Dans tous les cas, le travail et la subsistance du travailleur comprennent le travail et la subsistance de sa famille. Le produit total étant le même, les travailleurs qui ne sont pas nourris sur la terre, le sont des produits de la terre, qu'ils achètent par leur travail, et leur travail pouvant s'appliquer aux manufactures et aux arts de l'intelligence et de l'imagination, on peut supposer qu'un pays à grande culture est plus civilisé, plus avancé qu'un autre.

La grande culture multiplie les villes.

L'excédant de la valeur des produits sur les frais de culture, formait ce que les disciples de Quesnay nommaient le *produit net*, et cet excédant se trouvant proportionnellement plus considérable dans les grandes entreprises que dans les petites, ce mode de culture était fort préconisé par eux. Il l'est également par les agronomes anglais, et l'on ne peut nier les conséquences qu'ils en tirent : dans les cantons cultivés par de grands entrepreneurs de culture, il y a moins de population rurale et plus de villes industrieuses et peuplées ; or, c'est

dans les villes que se perfectionne la civilisation. CHAP. V.

On regarde aussi la grande culture comme plus favorable aux accumulations et aux améliorations qui ne peuvent avoir lieu qu'à l'aide des capitaux. Il est vrai encore qu'un grand propriétaire ou un fermier capable d'être à la tête d'une vaste exploitation, ont, pour accumuler, des facilités que n'a pas un petit propriétaire; mais, pour l'avantage du pays, il est peut-être moins essentiel de favoriser une forte production et de fortes économies dans un petit nombre de grandes entreprises, qu'un esprit d'ordre et d'industrie parmi la foule des petits entrepreneurs. Je ne sais s'il ne se trouve pas sur les petites propriétés foncières des paysans de certaines parties de la Suisse ou de l'Allemagne, dans une pareille étendue de terre, une valeur capitale aussi considérable que sur les plus grosses fermes de l'Angleterre. Et favorise les accumulations.

Si cela n'est pas toujours ainsi, si l'on voit des paysans propriétaires vivre dans l'ordure et dans la misère, ce n'est donc pas à l'exiguïté de leur héritage qu'il faut l'attribuer, c'est à l'exiguïté de leurs capitaux; et leurs capitaux sont nuls, soit en raison de la rapacité du fisc, soit en raison de l'incurie, de l'ignorance, de la paresse des cultivateurs. Le temps que les gens Incurie des paysans.

IIe PARTIE. de la campagne perdent au coin de leur feu, ou sur le pas de leurs portes, ou au cabaret, pourrait être employé à quelque occupation utile. Quand le propriétaire d'une chaumière et d'un petit terrain ne trouve pas du travail comme journalier, il est rare qu'il ne puisse pas, avec un peu d'intelligence et d'activité, exécuter dans son intérieur quelques travaux manufacturiers, pour son usage ou pour la vente, et se créer ainsi quelques économies. N'est-ce pas une amélioration qui est toujours à sa portée que de nettoyer les alentours de sa demeure pour l'assainir, d'enclore son terrain et de planter quelques arbres? Un arbre devient un capital; et, pour le former, il ne s'agit que de ficher une branche en terre. Une culture misérable n'est donc pas la compagne nécessaire de la petite culture; mais elle est inévitablement la compagne de l'ignorance et de la paresse.

Tableau d'une petite culture qui prospère.

La preuve en est dans la prospérité qu'on rencontre souvent dans des pays entièrement cultivés par de petits entrepreneurs, mais intelligens et actifs. Là le moindre coin de terre est soigneusement mis à profit. Jamais la terre ne se repose. On cultive côte à côte plusieurs produits différens; ils se succèdent plusieurs fois dans l'année; le petit cultivateur élève un porc, des poules, une vache; les moindres

engrais sont recueillis; et, s'il n'a qu'un seul champ, l'usage de la charrue ne lui est pas interdit, car les gros fermiers sont empressés de donner des labours à façon.

Le mélange des cultures est favorable.

En admettant même que les grandes entreprises soient plus favorables à la production, on ne peut nier qu'il y ait aussi des avantages dans un certain mélange de grandes et de petites entreprises. Dans les premières, on fait sans doute de meilleures récoltes de céréales, de plantes oléagineuses et fourragères; on élève des troupeaux. Dans les autres, on cultive selon les climats, des oliviers, des abeilles, des vers à soie, du chanvre, des châtaignes, des fruits, des légumes (1). Les gros cultivateurs fournissent des charrois pour le transport des denrées; les petits fournissent des bras pour le moment des grandes récoltes. Ils se prêtent de mutuels secours.

Telles sont les principales raisons qu'on a données en faveur des grandes et des petites cultures, sous le rapport de la quantité de richesses produites. La division des terres en grandes et en petites propriétés donne lieu à

(1) Un village près de Paris, Montreuil, s'est enrichi par la culture des espaliers; un autre, Fontenay-aux-Roses, par la culture des roses.

IIe PARTIE. des considérations politiques et morales, très-importantes en elles-mêmes, mais qui s'éloignent de mon sujet actuel (1).

Bornes des entreprises d'agriculture.

La nature des choses a mis des bornes nécessaires à la grandeur des entreprises d'agriculture. Le cultivateur ne saurait, sans perdre beaucoup de temps, se transporter, lui, ses chevaux et ses outils, à de trop grandes distances. Le maître surveille mal des terrains éloignés les uns des autres. Les produits de l'agriculture sont encombrans et lourds; s'il faut les amener de trop loin pour les rentrer dans les granges ou dans les pressoirs, les frais de production en sont trop augmentés. L'entrepreneur ne peut pas, comme un manufacturier, établir un ordre constant et qui soit toujours le même, pour toutes les parties de son entreprise, et pour chacun de ceux qu'elle emploie. La direction d'une entreprise agricole

(1) Les substitutions et les droits de primogéniture ont eu des effets déplorables en Italie, en Espagne et ailleurs. Ils en ont produit de fâcheux, mais d'un autre genre, dans la Grande-Bretagne. En France, l'égalité des partages a peut-être conduit à une trop grande subdivision des propriétés; mais il ne paraît pas que cette subdivision soit accompagnée d'inconvéniens aussi graves.

exige une suite de petites décisions à prendre, qu'on ne peut se dispenser de changer selon les occurrences, selon le temps qu'il fait et la saison de l'année. Une gelée survient; il faut occuper à des transports, les chevaux qui étaient au labourage. Tel engrais vient à s'offrir, il faut décider à quelle pièce de terre il est propre. Jamais deux années de suite le même terrain ne peut être cultivé de même; et quelle variété dans les produits! des grains, des bestiaux, des bois, des légumes, des fruits, du vin, des oiseaux de basse-cour, du beurre, et tant d'autres choses! Il s'agit de recueillir, de préparer, de vendre tous ces objets si divers. Rien ne peut se faire d'une manière constante, suivant un ordre établi; il faut que le chef se mêle de tout, surveille tout, décide de tout par lui-même. CHAP. V.

C'est pourquoi l'on ne voit guère de ferme où l'on exploite plus de 400 à 500 arpens. Mais ce qui est une très-grande entreprise agricole, serait une fort médiocre entreprise manufacturière ou commerciale. Il faut 30 mille francs, plus ou moins, de capital circulant, pour être fermier de la plus grosse ferme qu'un homme puisse conduire. C'est sur cette somme que roule la masse d'affaires qu'il peut remuer, ce qu'il peut fabriquer et vendre; et encore ce

IIe PARTIE. capital ne saurait, comme dans beaucoup d'entreprises de commerce, être avancé et rentrer plusieurs fois par an. Il faut tout au moins une année pour achever la plupart des produits de l'agriculture. L'action du capital ne saurait se multiplier par l'activité de la fabrication. C'est une borne mise par la nature des choses aux entreprises qui ont l'agriculture pour objet. Nous verrons que cette borne n'existe pas pour certaines entreprises qui ont des analogies avec l'industrie agricole, mais non avec la culture des terres, comme l'exploitation des mines et des pêcheries.

De la culture en Irlande. En Irlande, il y a beaucoup de gros propriétaires qui se trouvent en possession de leurs terres par suite des chances de la politique, et en vertu des confiscations qui accompagnèrent l'accession du prince d'Orange. Cette classe de propriétaires habiteraient désagréablement des provinces où ils sont regardés comme des spoliateurs. Sans s'intéresser au bonheur de ces provinces, ils ne cherchent qu'à en tirer le plus de revenus qu'ils peuvent, et à le manger en Angleterre. Il en est résulté un système de culture à la fois déplorable, et cependant favorable à la population; système qui résout le problème de faire vivre les hommes en consommant le moins qu'il est possible.

Un grand propriétaire loue son bien, non pas à un fermier, mais à un agent qui lui répond de son revenu. Cet agent partage le bien en plusieurs grandes portions qu'il loue à des agens secondaires qui partagent leurs portions entre plusieurs autres agens que l'on pourrait appeler *tertiaires*, qui sous-louent à leur tour de petits lots de terrain à de pauvres familles qui élèvent une espèce de hutte en terre et cultivent des pommes de terre. C'est la culture qui, à la latitude de l'Irlande, procure le plus de matière alimentaire à égalité de terrain. Ces familles indigentes élèvent ainsi quelques enfans, qui, à mesure qu'ils grandissent, cherchent à leur tour à s'accoupler, et pour cela sollicitent un nouveau coin de terre avec sa cabane. Les agens tertiaires qui ne sont que des espèces de paysans, sont plus à portée qu'un propriétaire de faire payer, soit en nature, soit en argent, tous ces petits loyers, et présentent aux agens secondaires un peu plus de garanties que le cultivateur immédiat qui ne possède rien en propre; et les agens secondaires en présentent encore plus au principal locataire qui est un homme d'affaires important.

On voit que ce genre d'exploitation met les pauvres agriculteurs entre eux dans un état de concurrence perpétuel pour obtenir des

IIe PARTIE. terres à loyer; car ils ne sauraient vivre sans un petit terrain, et ne peuvent l'obtenir qu'en enchérissant les uns sur les autres. Pour enchérir, pour payer en même temps l'impôt et leurs prêtres, il faut qu'ils se réduisent à ne consommer que ce qui est rigoureusement indispensable au soutien de la vie. Le cri de la nature les oblige à partager leur chétive portion avec leurs enfans; et, lorsque la saison est contraire aux pommes de terre, nul autre supplément ne vient à leur secours. Ils mendient ou ils volent, ou bien se soulèvent en masse. L'ignorance, la superstition, sont les compagnes de la misère. L'état de l'Irlande est une des plaies de l'Angleterre, dont elle pourrait devenir une des plus fertiles provinces (1).

(1) Je crois que l'état de l'Irlande est très-susceptible de remèdes; mais je me garderai bien de les proposer, parce qu'il faudrait que j'eusse une connaissance plus intime du pays, et parce qu'ils choqueraient trop de préjugés enracinés en Angleterre, et trop d'intérêts puissans, pour pouvoir être bien accueillis.

CHAPITRE VI.

De la culture du sucre et de l'esclavage des nègres.

On a vu, dans les trois derniers siècles, des Européens se disant chrétiens et civilisés, renouveler, et même d'une manière plus criante, le système des païens et des barbares qui cultivaient leurs terres par des esclaves et à coups de fouet. Les conquérans qui envahirent les îles du golfe mexicain, ne pouvant soumettre les indigènes, les exterminèrent, et allèrent aux côtes d'Afrique enlever de force, des nègres qui ne leur avaient jamais fait de mal, pour cultiver des îles qu'ils n'occupaient que par le droit du plus fort, et qu'ils avaient rendues désertes. Il en est résulté un système de culture qu'il convient d'apprécier dans un cours d'économie politique.

La possession des colonies moins importante qu'on ne l'a cru.

Avant que les principes de l'économie des sociétés fussent bien connus, on croyait qu'il convenait à une nation de cultiver, sur son territoire, les denrées de sa propre consommation, plutôt que de les produire sous une autre forme, et de les obtenir par des échanges;

IIe PARTIE. c'est-à-dire, plutôt que de les acheter de la main des étrangers, même lorsque l'on pouvait, par ce dernier procédé, les obtenir à moins de frais. Conséquemment on attachait une haute importance à posséder, dans les contrées équinoxiales, des colonies où l'on cultivât ces denrées que l'Europe ne pouvait pas produire. Depuis les derniers progrès des sciences économiques, au moyen desquels on a pu se convaincre que tout progrès industriel consiste à pouvoir acquérir à un moindre prix, les mêmes produits, quelle que soit la voie par laquelle on se les procure (1), la question s'est réduite à savoir si le sucre, par exemple, revient moins cher étant cultivé dans des colonies dépendantes de notre nation, que lorsqu'on se le procure par la voie du commerce avec l'étranger.

Il y avait un moyen simple de décider la question. C'était d'assujettir à un droit égal tous les sucres, de quelque part qu'ils vinssent. Les consommateurs alors les auraient tirés des lieux qui les fournissent au meilleur marché. Ce n'est point ainsi qu'on a fait. Pour nous obliger à préférer les sucres de nos colonies qui coûtent

(1) *Voyez*, au chap. 9 de la 1re partie, ce qui constitue les progrès de l'industrie.

plus cher, on a chargé de plus gros droits d'entrée ceux des contrées étrangères qui coûtent moins. La loi qui nous régit en France au moment où ceci est écrit, soumet les sucres qui viennent des possessions étrangères, à un droit qui excède de 50 francs par quintal métrique, le droit que paient les sucres qui viennent des colonies françaises. Et ce qui peut faire supposer que ces derniers reviennent à 50 fr. par quintal métrique plus cher que les sucres étrangers, c'est qu'il s'en trouve toujours quelque peu de ces derniers qui consentent à supporter ce droit, et qui peuvent néanmoins se vendre sur notre marché au même prix que les sucres des îles françaises. S'ils ne payaient qu'un droit égal à ces derniers, on pourrait donc nous les fournir à 50 francs meilleur marché. CHAP. VI.

Nos colonies nous font payer le sucre fort cher.

On a, par cette politique, encouragé une production désavantageuse, une production qui donne de la perte; et, pour que les auteurs de cette perte, c'est-à-dire, les colons, ne la supportassent pas, on l'a fait supporter aux consommateurs français. La consommation actuelle du sucre en France est évaluée à cinq cent mille quintaux métriques; or, si nous achetions cette quantité dans l'Inde ou ailleurs, à 50 francs meilleur marché, par quintal mé-

IIe PARTIE. trique, il est évident que, même en payant les mêmes droits d'entrée, le quintal métrique nous reviendrait à 50 francs de moins : ce qui nous procurerait une épargne annuelle de 25 millions, que nous pourrions consacrer à d'autres achats, à d'autres jouissances, sans que le commerce français gagnât moins, sans que le trésor public vît diminuer ses recettes. Il est même probable que le commerce et le trésor recevraient davantage ; car une diminution d'un quart, sur le prix de cette denrée, en augmenterait considérablement la consommation.

Devons-nous, demandera-t-on, sacrifier les intérêts des habitans de la Martinique et de la Guadeloupe, qui sont nos concitoyens, ou du moins issus de nos concitoyens ? Je demanderai à mon tour s'il faut sacrifier davantage les intérêts des habitans de la France, qui nous tiennent encore de plus près. Ne faut-il pas plutôt, loin de favoriser une culture fâcheuse avec laquelle il faut nécessairement qu'il y ait quelqu'un de sacrifié, la décourager, amener par degrés un changement de système ?

Le système colonial est caduc.

Il le faut d'autant plus, que ce système défectueux ne peut lutter avec succès contre la force des choses. Malgré le sacrifice qu'on exige de nous en nous fesant payer le sucre plus cher

que nous ne devrions le payer, malgré les frais de marine militaire et de garnisons, malgré les guerres que l'on nous force à livrer pour défendre nos îles à sucre (1), malgré les outrages dont on se rend coupable envers l'humanité pour en maintenir la culture, on n'en peut pas venir à bout; nos colons se ruinent, car ils s'endettent tous les jours davantage.

A quoi tiennent ces frais de production supérieurs à la valeur naturelle du produit? Est-ce au mode de cultiver par des mains esclaves? est-ce à l'inhabileté des planteurs, ou à des difficultés plus grandes à surmonter que celles qu'on rencontre ailleurs? J'avoue que ces différentes questions me semblent d'une solution difficile.

Culture par la main des nègres dispendieuse.

C'est une combinaison qui paraît assez ridicule que de faire en Europe des armemens de navires dispendieux, d'aller, à mille lieues de

(1) Les régimens qu'on embarque pour ce service sont décimés par le climat, et n'y vont qu'avec une extrême répugnance. C'est même une question de droit public que de déterminer si la conscription militaire de tous les citoyens d'un certain âge, et qui pourrait être justifiable par la nécessité de défendre son pays contre une invasion étrangère, l'est également lorsqu'il s'agit d'aller en Amérique pour soutenir de force un régime contre nature.

IIe PARTIE. distance, acheter des hommes, et de les transporter deux mille lieues plus loin, dans un autre hémisphère, pour n'y exécuter que le travail d'un manœuvre grossier. Les risques de la traite des nègres, de même que la honte attachée à cet infâme trafic, veulent être couverts par le gain qu'on y fait; ce qui porte assez haut le prix d'un nègre rendu aux Antilles. Celui qui l'achète fait donc les frais de l'intérêt de son prix d'achat; cet intérêt est viager, puisque le capital est perdu à la mort de l'esclave, et il faut l'évaluer à un taux élevé, car les colons ne sauraient emprunter à un taux modéré. Il y a de plus bien du déchet à essuyer sur cette triste marchandise. Beaucoup d'esclaves meurent de chagrin, ou d'excès de fatigue, ou par des suicides. On est obligé de les soigner dans leurs maladies, et (à moins d'être bourreau) de les nourrir dans leur vieillesse. Tous ces frais représentent le salaire que l'on paie à un ouvrier libre, et doivent représenter un salaire élevé.

Il paraîtra plus dispendieux encore, si l'on considère le peu d'intérêt que l'esclave a de faire beaucoup d'ouvrage et de le faire bien. Il est directement intéressé à cacher tout ce qu'il peut de sa capacité pour le travail; car, si l'on savait qu'il peut davantage, on augmenterait

la tâche qu'on lui impose. Le nègre ne travaille que sous le fouet du commandeur; mais, outre que le fouet est un stimulant très-imparfait, les coups de fouet eux-mêmes sont une main-d'œuvre qui ne laisse pas d'être coûteuse, car les surveillans sont payés plus cher que les simples ouvriers.

La coopération des maîtres imparfaite.

Enfin, comme tous les frais doivent entrer en ligne de compte, dans le vieux système de l'esclavage, aussi bien les frais causés par les maîtres que par leurs subordonnés, on trouvera dans l'exploitation des terres aux colonies, des frais énormes dans le genre de vie des planteurs. Le régime de l'esclavage veut, dit-on, que le blanc soit entouré de faste et nourri de sensualités, pour que le nègre soit tenu dans le respect et dans la crainte. Il faut au planteur, à sa femme, à ses enfans, pour les servir, beaucoup de nègres et de négresses inutiles pour la production. Dans un compte bien fait des frais de production, il faut donc ajouter à l'entretien des nègres ouvriers l'entretien bien plus coûteux des nègres domestiques.

Convenons-en : il résulte de tout cela un système de corruption vicieux, et qui s'oppose aux plus beaux développemens de l'industrie. Un esclave est un être dépravé, et son maître ne l'est pas moins; ni l'un ni l'autre ne peu-

IIe PARTIE.

vent devenir complétement industrieux, et ils dépravent l'homme libre qui n'a point d'esclaves. Le travail ne peut être en honneur dans les mêmes lieux où il est une flétrissure. L'inactivité de l'esprit est chez les maîtres la conséquence de celle du corps; le fouet à la main, on est dispensé d'intelligence (1).

Fausse autorité de l'expérience.

Les hommes qui, soit en Europe, soit aux îles, sont intéressés ou seulement habitués au genre d'exploitation qu'on y a suivi jusqu'à présent, et que l'on suit encore dans toutes celles qui ne sont pas émancipées, apportent en preuve de l'excellence de ce régime l'autorité de l'expérience, en disant : « Voyez la « prospérité où s'étaient élevés, sous le régime « de l'esclavage, Saint-Domingue, la Martini- « que, la Guadeloupe, la Jamaïque, Cuba, etc. « Est-ce un mauvais mode d'exploitation que « celui que couronne le succès ? »

Messieurs, en économie politique, les causes sont si nombreuses, et agissent d'une manière si compliquée, que les demi-savans, les obser-

(1) Je ne peux entrer ici dans des détails qui prouveraient la détestable influence morale et politique de l'esclavage domestique. Ce sujet a été admirablement bien traité par M. Charles Comte, dans son *Traité de Législation*, liv. V.

vateurs superficiels s'y méprennent souvent. CHAP. VI.
Deux faits qui marchent ensemble leur paraissent tenir l'un à l'autre ; et leur conviction est quelquefois si forte, qu'ils s'étonnent de votre incrédulité, et s'en irritent. Je ne pense point que ce qu'on se plaît à appeler la prospérité des colonies du golfe mexicain, soit le résultat de la manière dont elles étaient, et dont quelques-unes sont encore exploitées. Je croirais à leur prospérité, si, abandonnées à leurs propres moyens, sans le secours et les dépenses des gouvernemens européens, sans les capitaux qu'y apportent journellement les spéculateurs de leurs métropoles, et sans le monopole que leur assurent les droits qu'on asseoit sur les produits semblables aux leurs, j'avais vu leurs produits et leur population doubler tous les vingt ans, ainsi qu'on l'a vu dans des colonies devenues indépendantes. Mais telle quelle, cette prospérité a été beaucoup moins grande qu'elle n'aurait dû l'être dans les circonstances extraordinairement favorables où se sont trouvées les colonies des Européens.

Causes véritables du progrès des îles à sucre.

Les progrès rapides que l'Europe a faits, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, dans l'agriculture, le commerce et les arts, et par conséquent en richesse et en population, lui ont rendu toujours plus nécessaires les pro-

duits que nous appelons *denrées coloniales*, et lui ont permis de les payer chèrement. Il y a deux siècles que l'on ne trouvait du sucre que chez les apothicaires, où on le vendait à l'once; et, dès les dernières années de l'ancien régime, la France seule en consommait 50 millions de livres. Au temps de Henri IV, le café était absolument inconnu en France, et maintenant il n'est pas un seul de nos porte-faix qui ne prenne sa tasse de café. Cette demande graduellement croissante, et l'approvisionnement venant d'un petit nombre d'îles, dont le sol était encore bien loin d'être cultivé en totalité, ces denrées ont été constamment tenues à un prix de monopole, à un prix supérieur à leurs frais de production, tout gros qu'ils étaient; et par conséquent très-avantageux pour leurs producteurs; c'est-à-dire, pour les entrepreneurs de la culture et du commerce qui nous les procuraient; car, pour ce qui est des pauvres nègres, producteurs aussi, ils retiraient la moindre part de la valeur des produits. Cet avantage, dérivant des progrès de l'Europe, était encore accru par le privilége exclusif qu'avaient les îles françaises d'approvisionner la France et les pays que la France fournissait; ce qui contribuait à élever le prix de leurs produits à un taux véritablement usuraire.

C'était donc le consommateur français qui payait la prospérité de l'agriculture des Antilles; et les frais de culture auraient été encore plus considérables, qu'au moyen de la faveur des circonstances et d'un monopole accordé par la France aux dépens de la France, les colonies non-seulement pouvaient prospérer, mais auraient prospéré bien davantage, si en même temps leur système de culture et leur régime avaient été meilleurs et les colons plus industrieux. CHAP. VI.

Maintenant que l'on cultive du sucre dans toutes sortes de pays de la zone torride, ils sont soumis à une véritable concurrence, et ne peuvent la supporter : ils s'endettent tous les jours davantage; ils demandent encore des priviléges; mais des priviléges ne les sauveront pas. La nature des choses est trop forte. On sera partout obligé, même sans commotions politiques, d'abandonner le vieux système colonial, et de céder à l'influence du prix des choses. La France serait assez peu éclairée pour continuer à payer le sucre 50 pour cent au-delà de sa valeur véritable; on fermerait encore plus les yeux sur l'infraction aux lois sur la traite; l'Angleterre et les États-Unis consentiraient à la tolérer encore long-temps, malgré l'impatience que l'on sait qu'elle leur cause; le continent américain, entièrement indépendant, Les colons sont exposés à de nouvelles concurrences.

IIe PARTIE. prendrait son parti de voir une domination européenne à ses portes; enfin le régime colonial serait rétabli dans toute sa rigueur, et la culture à coups de fouets plus prospère que jamais, que les intérêts pécuniaires des colons eux-mêmes en prononceraient la fin prochaine.

Iniquité de la traite. Des personnes, tolérantes pour les maux qu'elles ne souffrent pas, en prennent aisément leur parti, et envisagent des expéditions cruelles et d'abominables spéculations, comme ces malheurs historiques sur lesquels nous ne pouvons rien; tandis que nous y pouvons beaucoup en laissant voir toute l'horreur qu'elles nous inspirent. Je voudrais que ces personnes comprissent que la question qui nous occupe n'est pas tout entière dans des intérêts pécuniaires. Il ne s'agit pas uniquement de savoir à quel prix on peut faire travailler un homme; mais à quel prix on peut le faire travailler sans blesser la justice et l'humanité. Ce sont de faibles calculateurs que ceux qui comptent la force pour tout et l'équité pour rien. Cela conduit au système de production des Arabes bédouins, qui arrêtent une caravane, pillent les marchandises qu'elle transporte, et s'en applaudissent en disant : « Bien fous sont ceux qui font venir « à grands frais des marchandises de l'Inde et « de la Chine. Les mêmes marchandises ne

« nous ont coûté que quelques jours d'embus- CHAP. VI.
« cade et quelques livres de poudre à fusil. »

Certes, les Arabes bédouins ont beau s'admirer, je ne pense pas que vous conveniez jamais que leur pays soit dans une situation plus florissante que ceux où l'on produit par de meilleurs procédés. C'est, quoiqu'à un différent degré dans l'exécution, un calcul également vicieux dans son principe, que celui qui exclut toute considération de justice et d'humanité dans les relations d'homme à homme. Il n'y a de manière durable et sûre de produire, que celle qui est légitime, et il n'y a de manière légitime que celle où les avantages de l'un ne sont point acquis aux dépens de l'autre. Cette manière de prospérer est la seule qui n'ait point de fâcheux résultats à craindre; et les événemens arrivés me donneraient trop d'avantage, si je voulais mettre en parallèle les pays où l'esclavage a entraîné des bouleversemens, et ceux où les descendans de Penn et les imitateurs de ses principes, ont fondé des nations qui croissent rapidement en prospérité, et qui couvriront bientôt le Nouveau-Monde pour l'exemple et l'instruction de l'Ancien.

Des philanthropes, dont les intentions sont extrêmement louables, ont cru possible que les colons des Antilles libérassent par degrés leurs

Obstacles à l'affranchissement des nègres.

27894

IIe PARTIE. nègres, et leur donnassent ensuite de l'ouvrage à la journée ou à la tâche. J'ai consulté et beaucoup d'écrits et beaucoup de voyageurs sur ce point, et j'avoue que telle ne me paraît pas être l'issue par laquelle on sortira du mauvais régime des îles à esclaves. L'affranchissement des esclaves, qui peut ailleurs augmenter la production, n'aurait pas sans doute ici le même effet, surtout relativement au sucre. Dans ce climat, le travail d'une journée entière au soleil est excessivement pénible. Aucun Européen n'y résiste; et le nègre ne s'y résoudra jamais volontairement. Il a peu de besoins; et, sous la zone torride, où la terre est si féconde, une heure de travail par jour suffit à un nègre pour les satisfaire et pour nourrir sa famille. Devenu libre, il travaillerait au lever du soleil pendant une heure ou deux; et nulle satisfaction ne balancerait pour lui la peine qu'il éprouverait à travailler le reste du temps (1).

(1) Dans un rapport publié par l'Institution africaine de Londres, en 1815, page 18, on lit que le plus grand obstacle qu'ait éprouvé l'établissement de Sierra-Leone (où l'on voulait établir la culture par des ouvriers noirs à gages) a été, à toutes les époques, l'indolence des naturels et leur aversion pour le travail de la terre, lorsqu'il y avait un autre moyen quelconque de gagner sa subsistance avec moins d'exertion corpo-

Le planteur qui voudrait l'occuper comme ouvrier libre, serait contraint de voir se reposer son fonds de terre et son capital pendant les neuf dixièmes de la journée. En Europe, les combinaisons sont tout autres. L'état de la société fait naître beaucoup plus de besoins chez l'ouvrier. Toute espèce de carrière peut s'ouvrir à son ambition, et le travail est une peine tolérable dans un air tempéré. Malgré cela, combien ne trouve-t-on pas en Europe d'ouvriers sans émulation, qui travaillent mollement, et seulement une partie de la semaine, lorsqu'un peu plus d'énergie améliorerait aisément leur sort? CHAP. VI.

On cite des habitations, celle de M. Steele à la Barbade, de M. Nottingham à Tortola, où les nègres libérés ont été payés à la journée. Mais d'autres voyageurs sont loin de convenir que ces essais aient réussi (1). Exemples contestés.

---

relle. Ils quittaient leurs établissemens agricoles pour faire un petit commerce de bétail, ou même pour attraper des esclaves et les vendre aux négriers d'Europe.

(1) M^r. T. Clarkson, dans ses *Thoughts on the necessity of improving the condition of Slaves*, dit que M. Steele est mort en 1791, comblé de gloire et de bénédictions, et M'Queen, dans ses *West Indian colonies*, page 426, dit que M. Steele est mort insolvable

IIe PARTIE. État de la culture dans l'île d'Haïti.

L'île d'Haïti, autrefois Saint-Domingue, émancipée depuis plus de vingt-cinq ans, prospère plutôt sous la bannière de l'indépendance que sous celle de la liberté. Les chefs qu'elle a successivement reconnus, Toussaint Louverture, Christophe, Pétion, et son président actuel, Boyer, dominés par la nécessité, ont rendu ou fait rendre des lois qui ne laissent point le nègre entièrement libre de son travail (1). Sous

---

et que son habitation a été vendue par autorité de justice. Le même auteur assure que l'habitation de Nottingham est dans la détresse. Il paraît du moins que la méthode d'affranchir les esclaves ne s'est point propagée, comme elle aurait fait si elle eût réussi.

(1) Suivant la loi de Christophe, concernant la culture (art. 16) : « La loi punit l'homme oisif et vaga-« bond, tout individu devant se rendre utile à la « société. »

Conséquemment tous les nègres qui n'avaient pas une profession, c'est-à-dire, un capital et une industrie, ou qui n'étaient pas capables de la continuer, étaient répartis dans l'une ou l'autre des habitations exploitées pour le compte de leurs propriétaires, ou pour le compte du gouvernement. Là ils avaient pour salaire le quart des produits de l'habitation, et travaillaient sous le commandement du propriétaire ou du fermier.

Les heures de travail étaient fixées par la loi; le travail durait depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit tombante. Le fermier et les nègres, ses cultivateurs, étant

prétexte qu'il fallait que les domaines dont l'état s'était emparé, fussent cultivés, tout nègre, en même temps qu'on le reconnaissait libre et citoyen, devait être attaché à une habitation, et se soumettre aux réglemens qui admettaient des punitions graduées, et même le fouet, pour un travail imparfait ou l'oisiveté volontaire. Selon les lois actuelles, qui sont moins militaires et plus douces, un cultivateur néanmoins qui quitte une habitation pour se mettre dans la domesticité, perd ses droits de citoyen. S'il la quitte pour ne rien faire, il est réputé vagabond et puni de l'emprisonnement, et même du cachot. Il ne peut pas acquérir moins de cinq carreaux de terre à la fois; ce qui l'oblige à une certaine activité pour les mettre en rapport, et exclut d'une indépendance complète, ceux qui n'ont pas une petite fortune acquise. CHAP. VI.

---

co-partageans dans les produits, étaient excités à faire travailler les paresseux par les moyens admis dans la police des ateliers. Les nègres qui se soustrayaient par la fuite, étaient pris comme vagabonds et condamnés à un certain temps de galères. L'autorité supérieure se réservait de prononcer sur les incorrigibles (art. 113), et probablement elle leur infligeait un traitement sévère.

C'est à peu près le même régime, mais avec plus d'égards pour les cultivateurs, qui est encore suivi.

IIe PARTIE.

Le travail du sucre plus cher dans Haïti que dans les autres Antilles.

On voit que, sous ce régime, l'homme qui n'a rien, ou qui n'a que trop peu de chose, est *contraint* au travail. Malgré ces précautions, la culture de la canne à sucre, qui est la plus pénible de toutes, et qui exige des bâtimens, des moulins, capitaux peu profitables quand le travail n'est pas soutenu, y paraît plus coûteuse que sous le régime même de l'esclavage, puisque le président Boyer, dans une proclamation (1), se plaint des caboteurs haïtiens, qui vont dans les autres îles (Cuba, la Jamaïque) pour y charger du sucre, du tafia, du rhum, et, *par l'appât d'un gain illicite, les introduisent sur notre territoire*, dit le président, *contre le vœu de nos lois*. On n'introduirait pas ces produits en fraude, s'ils ne revenaient pas à meilleur marché dans les autres îles.

La culture du café qui est moins pénible, attendu qu'il croît dans les montagnes, celle du coton, et surtout celle de tous les produits propres à la consommation du pays, voilà ce qui fait sa véritable richesse. L'île d'Haïti laisse donc encore indécise la question de savoir si les Antilles, même quand elles seront devenues indépendantes, peuvent, pour les denrées équinoxiales, soutenir sur les marchés

(1) Du 20 mars 1823.

d'Europe, la concurrence de beaucoup d'autres pays qui parviennent, à ce qu'il semble, à les produire avec moins de frais. Il est possible qu'elles conservent la culture du café et du coton, et perdent celle du sucre et de l'indigo. Il est possible que d'autres produits auxquels le sol se montrerait particulièrement favorable, tels que la cochenille et le cacao, s'y propagent; mais de toutes manières, elles prospéreront, si elles ne sont plus dominées par les gouverneurs qu'on leur envoie d'Europe, parce que le sol est d'une fécondité extrême, et que les intérêts nationaux y seront écoutés, et non plus ceux de leurs métropoles. Il n'est pas nécessaire qu'un pays cultive du sucre pour devenir riche et populeux. CHAP. VI.

CHAPITRE VII.

Des Pêcheries et des Mines.

Nous avons vu quels sont les résultats qu'une nation obtient des différens modes de culture des terres. C'est la principale branche de l'industrie que les économistes sont convenus d'appeler *industrie agricole;* mais ce n'est pas la seule; et vous savez qu'ils comprennent sous la même dénomination l'exploitation des pêcheries et des mines, dont les produits sont analogues à ceux de l'agriculture proprement dite, en ce qu'on les recueille immédiatement des mains de la nature, sans qu'aucun producteur antérieur ait commencé l'œuvre de leur créer de la valeur.

Frais de production du poisson.

Quoique les hommes n'aient pris aucune peine pour la formation des minéraux et des poissons, ce ne sont point là des produits dont on puisse user gratuitement. Ils coûtent la valeur des soins qu'il faut prendre pour les tirer du lieu où la nature les a mis, et pour les placer sous la main du consommateur. La concurrence des producteurs empêche ceux-ci

de porter le prix du produit au-delà de ce que vaut, de ce que coûte, la façon qu'ils donnent à ce produit. CHAP. VII.

Ainsi le prix du merlan ou du turbot, au bord de la mer, est le remboursement des avances, des frais de production qu'il a fallu faire pour amener ce poisson sur le rivage; comme le prix des choux et des pommes de terre est le remboursement des frais de production qu'il a fallu faire pour mettre ces légumes sur le marché.

Causes qui étendent le marché du poisson.

Il y a des pays, comme la Norwége, où la pêche produit en somme totale, plus de valeurs que l'agriculture proprement dite. Cette production devient plus importante encore quand les hommes trouvent le moyen d'étendre le marché du poisson; c'est-à-dire, d'aller chercher des consommateurs autres que ceux qui habitent les côtes. Les relais établis de nos côtes jusqu'à Paris, en permettant aux Parisiens de manger de la marée fraîche, ont beaucoup augmenté l'importance de cette industrie dans nos départemens maritimes. On estime que Paris seul consomme, chaque année, pour plus de quatre millions de marée fraîche.

Mais la production et la consommation du poisson ont reçu leur principale importance de l'art de le sécher et de le saler, qui a permis

IIe PARTIE. de le conserver à peu de frais et de le transporter à de grandes distances. C'est à cet art que la Hollande doit sa liberté et l'origine de ses richesses. Du moment qu'elle sut encaquer le hareng et le vendre en Allemagne et en Espagne, elle put résister à l'Autriche. Faut-il être surpris que la reconnaissance nationale ait élevé un monument à Buckel, qui découvrit, ou du moins qui perfectionna ce procédé, vers l'année 1450?

Des opérations de commerce peuvent se lier à la pêche.

Une manipulation manufacturière se lie ici, comme on voit, à l'industrie de la pêche, pour opérer la conservation du produit; d'autres fois il s'y joint des opérations commerciales lorsque le poisson se prend dans des parages éloignés. Les armateurs qui font pêcher la baleine dans les mers du Nord, ou la morue sur le banc de Terre-Neuve, exercent une industrie complexe.

Les Anglais ont même lié à leurs pêcheries des opérations commerciales qui n'en font pas réellement partie, mais qui s'y joignent avec avantage, et attestent un esprit éminemment hardi et industrieux. Ils vont pêcher des phoques jusque sur les îles qui entourent cette cinquième partie du monde, que les géographes ne nomment plus Nouvelle-Hollande, mais Australasie. La plupart de ces îles sont

inhabitées et inhabitables. Les phoques s'y rendent dans une certaine saison de l'année pour satisfaire au vœu de la nature et y mettre bas leurs petits. Cet animal est amphibie; il vient souvent sur la plage; mais il s'y traîne difficilement, et n'a presque aucun moyen de défense. On les surprend, on les dépouille de leur peau; on fait fondre leur graisse qui se transforme en huile; on en remplit des barils qu'on rapporte en Europe, où elle est employée dans plusieurs arts sous le nom d'*huile de poisson*. CHAP. VII.

Les navigateurs anglais, pour faire cette pêche avec avantage et tirer parti d'un voyage aussi long, se chargent, moyennant un marché conclu avec leur gouvernement, de transporter au Port-Jackson, près de *Botany-Bay*, les condamnés à la déportation, qui sont nombreux en Angleterre, comme vous savez. Leurs navires se rendent d'abord au détroit de Bass, et débarquent sur quelque île déserte, leurs pêcheurs, ou plutôt leurs chasseurs de phoques. On les munit de provisions, de barils, et l'on poursuit sa route. Les mêmes navigateurs, après avoir débarqué au Port-Jackson leur cargaison de criminels, et avoir reçu du gouverneur leur paiement en traites sur Londres, font quelque trafic avec des insulaires de la mer

du Sud; puis ils vont reprendre leurs pêcheurs qui, pendant 6 à 8 mois de séjour dans une île déserte, ont fait un affreux carnage de phoques et rempli d'huile tous leurs barils. Ils chargent aussi les peaux de ces animaux, qui se vendent fort bien en Chine.

En conséquence, ils font voile pour Canton, vendent leurs peaux, négocient leurs traites sur Londres, et chargent des denrées de Chine qu'ils rapportent en Europe, en fesant les relâches accoutumées.

Ces opérations de pêche et de commerce, liées ensemble, occupent de gros capitaux dont il faut que les armateurs se passent pendant deux ou trois ans, avant d'en avoir les retours; mais elles sont probablement fort lucratives, car je connais des maisons de Londres qui y ont acquis de grandes fortunes.

Trop d'importance attachée aux pêcheries de Terre-Neuve.

Les profits que les Hollandais, et ensuite les Anglais, ont faits par le moyen de la pêche de la baleine dans les mers du Nord, et de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve, ont été enviés par plusieurs nations qui se sont en conséquence réservé, par des traités, le droit de pêcher dans les mêmes endroits. On y a mis peut-être trop d'importance. Si les entrepreneurs français ont de l'industrie et des capitaux, ces moyens de production ont bien d'au-

tres emplois; et le commerce intérieur, quand il n'est pas fondé sur le privilége et le monopole, donne des profits qui ne sont pas plus que ceux du commerce lointain, levés aux dépens de nos concitoyens, à qui l'on donne, dans les deux cas, des produits pour leur argent. CHAP. VII.

L'avantage des pêcheries pour la grande société humaine, est qu'elles jettent dans le monde de nouveaux produits, de nouveaux objets d'échange qui satisfont un plus grand nombre de besoins. Du reste, que ce soient des Français ou des Anglais qui attrapent le poisson, ce point importe peu pour les intérêts nationaux. Si nous ne prenons pas le poisson au moyen de nos armemens, nous l'aurons au moyen des produits que nous ferons pour l'avoir; car on ne nous le donnera pas pour rien. Nos capitaux, nos travaux et notre intelligence, produiront ce que nous serons obligés de donner en échange du poisson; et ces produits-là ne nous coûteront point de prime.

Les produits de la pêche diminuent.

Il paraît au surplus que les merlans, les phoques, les morues, les baleines, et les autres habitans de l'Océan, se lassent d'être tyrannisés et détruits par l'homme. Le nombre des baleines a considérablement diminué, de même que celui des phoques, qu'une distance de 6000 lieues n'a pu mettre à l'abri de notre rapacité; et ces

IIe PARTIE. grandes transmigrations de harengs dans lesquelles ce poisson voyageur passait par bancs de plusieurs lieues d'étendue, près des côtes d'Europe, paraissent avoir pris, du moins en partie, une route moins dangereuse. En cela, comme dans beaucoup d'autres occasions, nous aurons peut-être tout perdu en voulant trop gagner.

Les mines plus importantes que la pêche.

L'industrie qui tire les minéraux du sein de la terre, est plus importante que celle qui tire les poissons du sein des eaux. Elle comprend non-seulement l'exploitation des métaux, mais encore les travaux qui nous procurent des pierres, des marbres, des sels gemmes, et surtout de la houille, ou charbon de terre.

Il y a quelques mines d'argent qui sont des entreprises considérables. Celle de Valenciana, au Mexique, est la plus grande entreprise de ce genre que l'on connaisse. Elle occupait, lorsque M. de Humboldt la visita, en 1803, 3100 ouvriers. Les frais annuels d'exploitation coûtaient 5 millions de notre monnaie. On y dépensait, en poudre à canon seulement, 400,000 francs par an. Le produit était de 360,000 marcs d'argent, procurant 3 millions de francs de bénéfice net à ses actionnaires. Les troubles de l'Amérique espagnole ont un

peu dérangé ces produits; mais, d'après les derniers renseignemens obtenus, cette langueur momentanée sera probablement suivie d'une activité plus grande, parce que rien ne s'oppose plus à l'introduction de méthodes d'exploitation plus nouvelles et plus puissantes. CHAP. VII.

Les mines sont en Amérique des propriétés particulières, sur lesquelles le gouvernement, quel qu'il soit, perçoit un droit. L'Amérique entière, suivant Humboldt, fournissait chaque année,

17,000 kilogrammes d'or,
800,000 *dito* d'argent,

valant environ 198 millions de notre monnaie.

Toutes les mines de métaux précieux du reste du monde fournissent à peu près le 10e de cette somme.

Les mines de fer fournissent une valeur en somme fort supérieure au produit des mines d'or et d'argent; mais il est difficile d'en faire le calcul, parce que les mines de fer sont répandues dans presque tous les pays du monde, et exploitées dans des multitudes d'entreprises dont quelques-unes assez petites. Les mines de fer plus importantes que les mines d'or et d'argent.

Le premier et le plus important des minéraux que nous tirons actuellement du sein de la terre, n'est cependant ni l'argent, ni le fer; c'est la houille; et son importance ne cessera Les mines de houille plus importantes que toutes les autres.

IIe PARTIE. d'aller en croissant. La chaleur est le plus puissant des agens dans les arts. Sans elle, nulle production, nulle civilisation n'est possible. Outre que, sans chauffer nos demeures et nos ateliers, je ne sais pas trop comment nous supporterions les hivers dans nos latitudes au-dessus du 45e degré, le combustible est encore nécessaire pour préparer presque tous nos alimens; et si l'on pensait que l'espèce humaine pût à toute rigueur subsister de végétaux et de viandes crus, je ferais remarquer que, pour faire pousser ces végétaux avec une abondance qui suffise aux besoins d'une société un peu nombreuse, il faut des outils aratoires, et que ces outils ne peuvent être fabriqués sans modifier les métaux par le moyen du feu. Comment, sans amollir le fer et le transformer en acier, ferait-on les ciseaux pour tondre les brebis? comment fabriquerait-on les rouets pour filer leurs toisons, les métiers pour tisser, les aiguilles pour coudre même de grossiers vêtemens? Il n'est aucun art industriel où l'on puisse se passer complétement de feu, et par conséquent de combustible.

Insuffisance du bois comme combustible.

Quand le monde était neuf, il était presque entièrement couvert de bois. Il suffisait (du moment qu'on a su faire du feu) de casser des branches d'arbres pour l'entretenir. Mais le

bois ne se reproduit pas aussi facilement qu'il se consume. Aussi voyons-nous les pays se dépeupler de forêts, à mesure qu'ils se peuplent d'habitans. Les plus anciennement civilisés sont les plus dépouillés. Sur les bords de l'Euphrate, il n'y a d'arbres que dans les jardins. En Égypte, on se sert de fiente de chameau desséchée pour faire du feu. La Grèce, l'Italie et l'Espagne, quoique moins anciennement civilisées que l'Orient, le sont plus anciennement que les autres états de l'Europe, et ont par cette raison beaucoup plus épuisé leurs forêts dans tous les lieux accessibles. CHAP. VII.

Nous savons par les historiens que notre Gaule était couverte de bois lorsque les Romains en firent l'invasion. Il en était de même de l'Angleterre, de l'Allemagne. Les États-Unis, qui ne formaient naguère qu'une seule forêt, abattent chaque jour des multitudes d'arbres et les remplacent par du blé. C'est une loi de la civilisation de faire disparaître les bois.

Heureusement que la nature a mis en réserve, long-temps avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustibles dans les mines de houille; comme si elle avait prévu qu'une fois l'homme en possession de son domaine, il détruirait plus de matières à brûler, qu'elle n'en pourrait reproduire. Mais enfin ces

Insuffisance prévue des houillères.

IIe PARTIE. dépôts, quoique riches, ont des limites. Nous creusons, nous minons, et tantôt une fois, tantôt une autre, nous atteignons le terme des filons. Nous en découvrirons d'autres que nous épuiserons à leur tour. Déjà nos voisins, dans les houillères de Newcastle, vont chercher jusque sous la mer, les charbons de terre, qui, voguant ensuite sur sa surface, vont féconder les usines de Londres et les distilleries de la Jamaïque. Les foyers, les forges, les manufactures en absorbent d'effrayantes quantités; et quoiqu'on ait calculé par la puissance des mines, qu'elles contiennent encore du combustible pour plusieurs générations, même en supposant, comme il est probable, une consommation progressivement croissante, que deviendront les générations suivantes quand les mines seront épuisées? car elles le seront inévitablement un jour. On en découvrira d'autres qui seront épuisées à leur tour : que deviendront alors nos descendans? Il y a des gens qui craignent que le monde ne finisse par le feu; on doit plutôt craindre qu'il ne finisse faute de feu.

La houille devient la plus importante des matières premières.

Comme nous avons, par bonheur, le temps de nous reconnaître, fesons toujours usage, d'une manière bien entendue, des provisions que la nature a mises à notre portée; ce sont

elles qui commencent et qui continueront à favoriser notre industrie encore pendant plusieurs siècles. L'industrie anglaise serait déjà tombée sans la houille, et elle ne prend un grand développement que dans le voisinage des houillères : à Birmingham, à Manchester, à Sheffield, à Glasgow. On pourrait tracer une carte industrielle de l'Angleterre, au moyen d'une carte minéralogique qui indiquerait l'abondance et la qualité des mines de houille. CHAP. VII.

En France, quoique nous ayons des houillères puissantes dans le département du Nord et dans le Forez, qui provoquent de très-grands développemens d'industrie dans leur voisinage, puisque la ville de Saint-Étienne a doublé depuis quelques années, cependant nous paraissons loin de savoir encore tirer parti des vastes dépôts que la nature nous a ménagés. On assure qu'il existe dans le département de l'Aveyron, par exemple, une mine de houille fort près de la surface du sol, de trois cent pieds d'épaisseur et de plusieurs lieues carrées d'étendue, qui pourra suffire à la consommation de la France entière pendant plusieurs siècles, du moment qu'on aura appris à en tirer parti.

Mais pour avoir la houille dans tous les lieux Un combustible

IIe PARTIE. où le besoin s'en fera sentir, c'est-à-dire, partout, à mesure que les bois diminueront, il ne faut pas seulement que le monde possède des houillères considérables; il faut que leur produit puisse être transporté partout à peu de frais. L'usage de la houille est absolument interdit aux lieux où les transports sont difficiles, et conséquemment dispendieux. Le chauffage ni l'industrie ne peuvent s'accommoder d'un combustible cher; il renchérit les produits des arts, et des produits d'un prix élevé ne trouvent point de consommateurs. Cherté et disette sont une même chose. Voyez ce qui arrive pour le blé : quand il s'élève à quatre fois son prix d'origine, on est témoin d'une famine épouvantable. Les moyens de transport faciles sont donc aussi indispensables que les houillères elles-mêmes pour tous les pays qui en sont éloignés de quelques lieues seulement. Le génie des peuples devra de plus en plus s'exercer sur les moyens de faciliter les transports, par des canaux navigables, par des chemins de fer, par tout autre moyen dont on pourra s'aviser; ils devront en même temps préserver tous les moyens de transport des frais imposés par le fisc et par la mauvaise administration. Les gênes imposées par la police, les longueurs

cher est nul pour l'usage.

dans les réparations sont des obstacles positifs qui peuvent toujours être représentés par des frais, et qui, s'élevant à un certain degré, rendent nulles les créations du génie de l'homme, aussi bien que les dons de la nature. CHAP. VII.

CHAPITRE VIII.

Vue générale des arts manufacturiers.

Les arts manufacturiers s'exercent sur des produits.

Les matières sur lesquelles s'exerce en général l'industrie agricole n'ont, avant qu'elle s'en occupe, aucune valeur; ce ne sont donc pas des produits. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière : ses matières premières sont déjà des produits; c'est-à-dire, que le manufacturier les prend des mains d'une industrie dont l'action a précédé la sienne. Quelquefois, à la vérité, il travaille des matériaux que la nature lui offre gratuitement, comme l'argile qu'elle livre au potier, le sable au fabricant de verre. Mais ces cas sont rares; et pour l'ordinaire une industrie préalable prépare au manufacturier, ou du moins lui apporte, les produits qui font ses matières premières. Tous les métaux que travaillent les arts, sont les produits de l'industrie du mineur; le fer-blanc, dont on fait tant de produits, est lui-même un produit, non-seulement de l'industrie du mineur, mais de celle du lamineur qui est un manufacturier, et de l'étameur qui est manu-

facturier aussi. Le peintre, le teinturier, pour les produits, emploient de la céruse qui est le produit d'une manufacture; de la cochenille et d'autres substances colorantes, qui sont des produits de l'industrie agricole du pays qui les a vues naître, et de l'industrie commerciale du négociant qui les a fait venir. CHAP. VIII.

Les produits des beaux-arts dépendent de l'industrie manufacturière.

Je vous ai déjà fait remarquer que toutes les manières imaginables d'accroître la valeur d'un produit, par un changement quelconque de forme qu'on lui fait subir, rentrent dans l'industrie manufacturière. C'est une vérité qu'on sent pour peu qu'on y réfléchisse, mais à laquelle on pense rarement. Il convient cependant de ne pas la perdre de vue quand on veut embrasser tous les moyens dont s'accroissent les richesses. On ne range pas communément, parmi les travaux manufacturiers, ceux du vannier, du maréchal ferrant, quoiqu'ils soient tout-à-fait analogues à ceux qui s'exécutent dans les vastes ateliers d'une filature. Et, si vous pouviez évaluer les valeurs produites par tous ces artisans, vous verriez qu'elles excèdent de beaucoup les valeurs produites par les grands établissemens, même dans les pays où ces établissemens sont les plus nombreux et les plus riches. Les produits des beaux-arts, quelque distingués que soient les talens qui les ont

IIe PARTIE. enfantés, sont aussi du même genre. Certes, il y a loin de la toile et des couleurs qui ont servi à faire un tableau de David, au tableau après qu'il a été terminé; néanmoins, et quelque grande que soit la disproportion de ces deux valeurs, ne trouvons-nous pas dans ce cas-ci, comme dans les autres arts manufacturiers, des matières premières prises dans un certain état, et mises, par un art humain, dans un autre état où elles valent beaucoup plus? N'y voyons-nous pas les fruits, de ce travail intelligent que nous avons nommé industrie, et l'emploi d'un capital qui se compose de toutes les avances que l'exécution d'un grand tableau rend nécessaires?

Je ne crois pas ravaler les fruits du génie quand je vous montre sous quel rapport ils font partie des richesses de la société. Le génie des grands poëtes, supérieur à celui des grands peintres, n'est-il pas, pour ainsi dire, la matière première de cet immense commerce de librairie que font les nations ingénieuses en même temps qu'industrieuses? Devons-nous mettre moins d'orgueil à avoir vu naître parmi nous les Montaigne, les Pascal, les La Rochefoucauld, les Racine, les Voltaire, parce que les copies de leurs écrits se reproduisent sous toutes les formes et nous servent de modèles

tous les jours? Une fausse délicatesse pourrait seule s'en formaliser, et l'homme qui se sent véritablement du génie, s'agrandit à ses propres yeux, quand on lui montre sous combien de rapports il s'est rendu utile à son siècle et à la postérité. CHAP. VIII.

Il y a des arts nouveaux et des arts qui s'éteignent.

Il serait fastidieux et superflu que je vous donnasse ici le nom de tous les arts manufacturiers; ce ne serait autre chose, que la liste des professions qui s'en occupent, et cette liste serait toujours nécessairement incomplète; car au moment même où je parle, le génie des arts, dans un endroit ou dans un autre, crée peut-être un, deux, trois, dix arts nouveaux: la lithographie, l'éclairage par le gaz, la construction des appareils à chauffer par la vapeur, la construction des presses hydrauliques et de beaucoup de machines nouvelles, occupent des centaines d'ouvriers; et il n'y a pas long-temps que personne n'avait la moindre idée de tous ces arts-là.

Quelques autres, mais en plus petit nombre, s'éteignent, non parce qu'on les oublie, ce qui ne pourrait être l'effet que d'une barbarie prolongée; mais plutôt parce que l'on cesse de mettre du prix à leurs produits. On ne fait plus ni de ces brocarts de Lyon, ni de ces vernis de Martin, si vantés dans le siècle

IIe PARTIE. dernier. L'art des fabricans de scapulaires, de chapelets, et de crucifix, est tombé dans la moitié de l'Europe, quand ces contrées se sont déclarées protestantes; et la morale n'y a rien perdu.

Je ne vous ferai donc point de nomenclature, mais je vous mettrai en état de classer au besoin tous les arts manufacturiers nés et à naître, d'apprécier leur importance comme moyens de production, et de juger les conditions nécessaires pour les pratiquer avec succès.

Les arts manufacturiers sont physico-chimiques ou mécaniques.

Les matières premières sont modifiées par les arts manufacturiers, soit dans leurs formes et dans leurs apparences extérieures, comme le coton lorsqu'on le file et qu'on le tisse; soit dans leurs molécules intimes, comme lorsqu'on sépare, par la distillation, les parties spiritueuses des liqueurs fermentées. Pour opérer la première de ces transformations, on emploie des moyens mécaniques; pour la seconde, des moyens physiques et chimiques. De là la séparation des arts manufacturiers en *arts mécaniques*, et en *arts physico-chimiques*.

Il y a beaucoup d'arts, et c'est peut-être le plus grand nombre, où l'on emploie à la fois des moyens de l'une et de l'autre sorte. Le fabricant de draps dégraisse ses laines par des moyens chimiques, il les tisse par des moyens

mécaniques, et teint ensuite ses étoffes par des moyens chimiques.

Le même art occupe souvent plus d'une profession.

Les différentes opérations nécessaires pour confectionner un même produit, sont bien souvent l'objet de plusieurs professions séparées. Transformer du coton en percale blanche, est communément l'affaire de trois ou quatre professions. Un fileur fabrique le fil de coton; un autre fabricant le met en toile; c'est un art particulier que de passer cette toile sur un cylindre de fer rougi, pour en brûler le duvet; et c'est un autre art que de la blanchir au moyen du chlorure de chaux et par d'autres procédés.

L'origine des procédés les plus simples est inconnue.

L'origine des procédés les plus simples et les plus généralement employés dans les arts, se perd dans la nuit des temps. On ne saura jamais à quelle époque a commencé l'usage du marteau, du levier, l'art d'allumer et d'entretenir le feu, et de s'en servir pour modifier les alimens, le bois, les métaux. On n'a jamais trouvé de peuplade, si sauvage et si grossière qu'elle fût, à qui ces arts-là fussent tout-à-fait inconnus; et l'on n'a point encore vu d'animaux dont ils ne surpassent l'intelligence. Si les nids de certains oiseaux, les ruches des abeilles, les digues formées par les castors, nous offrent des structures qui paraissent combinées, ce n'est

IIe PARTIE. qu'une combinaison apparente. On a fait des expériences qui prouvent que ces animaux obéissent à un besoin aveugle qui les commande, et que nous avons nommé instinct. L'homme seul prépare ses moyens dans la vue d'un résultat, et saisit l'enchaînement des causes et des effets qui le conduisent à son but. Lui seul est véritablement industrieux, dans le sens que l'on donne à ce mot en économie politique.

Les arts s'exercent en toutes sortes de lieux.

Les arts manufacturiers s'exercent :

Soit en ateliers ;

Soit en chambres ;

Soit dans des boutiques ;

Soit dans les maisons et les ménages des consommateurs eux-mêmes.

Les opérations manufacturières qui s'exercent dans des ateliers sont celles qui exigent un grand local, des machines dispendieuses, et où la matière première doit passer successivement et sans intervalles, entre les mains de plusieurs ouvriers. Telle est la fabrication des fils de coton à la mécanique ; celle des toiles peintes, des papiers pour tenture, etc.

D'autres arts, comme le tissage de certaines étoffes, peuvent indifféremment être exercés en grands ateliers et par de petits entrepreneurs. Quelquefois les grandes entreprises pro-

duisent plus économiquement ; d'autres fois ce sont les petites ; et, dans certains cas, on peut réunir les avantages des unes et des autres. Dans les campagnes qui environnent Sedan, Elbeuf, et d'autres grandes manufactures de drap, on donne de la laine à filer et à tisser à façon. Le manufacturier n'a plus que les apprêts à donner. C'est de la même manière que se fabriquent dans l'Indoustan les mousselines et les autres tissus qui se font en Asie. Le fabricant de ces contrées est trop pauvre pour faire l'avance de la matière. On la lui fournit et il la rend fabriquée. CHAP. VIII.

Arts exercés au domicile des ouvriers.

Là où la classe ouvrière a les moyens de faire l'avance de son travail et de la matière première, surtout lorsqu'il est question de fabriquer un produit de peu de valeur, l'ouvrier le travaille pour son compte, et le vend à un manufacturier, ou soi-disant tel, qui en forme des assortimens. Les paysans des environs de Lille, de Douai, de Cambray, font une pièce de toile, ou de linon, la colportent chez les manufacturiers de la ville, et la vendent à celui qui leur en offre le plus.

Cette manière de travailler est économique ; et il est à présumer qu'un entrepreneur qui voudrait établir une manufacture de toile en atelier, ne ferait pas bien ses affaires. Ici l'ou-

IIe PARTIE. vrier travaille à momens perdus; il passe de son lit à son métier; quand le temps est mauvais, il y revient; il s'en occupe pendant les longues veillées de l'hiver; sa femme, ses enfans, ses vieux parens, tissent, peignent et filent son lin; et l'appât du gain le stimule constamment.

Des artisans. Une manière de travailler analogue à celle-là, s'observe dans beaucoup de villes où des ouvriers, et même des maîtres-ouvriers, sans passer pour manufacturiers, fabriquent ou font fabriquer, dans leurs domiciles, des modes, des gants, des plumes d'ornement, des ouvrages de tabletterie et de cartonnage, des jouets d'enfant et d'autres bimbeloteries qu'ils vendent à ceux qui passent pour en avoir des fabriques, et qui figurent pour des sommes assez fortes dans l'industrie des villes.

Paris, ville de grande manufacture. Ce genre de manufacture marque peu, parce que l'exercice en est fort disséminé; mais ce qui s'exécute ainsi d'ouvrages manufacturés dans une ville populeuse et industrieuse, est fort considérable. Il y a des quartiers de Paris où sont accumulées des maisons de six à sept étages, dans chacun desquels un nombre plus ou moins grand d'ouvriers des deux sexes travaillent avec activité. Dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, je croirais faire une évaluation modérée en portant à vingt ouvriers le nombre

de ceux qui sont à l'ouvrage dans chaque maison, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au comble. Il s'en trouve où l'on en compterait plus de cent. Or, ces deux rues seulement contiennent plus de 700 maisons; et si l'on considère que derrière chaque maison, il y en a deux ou trois autres où l'on parvient par des allées, des cours, des passages, on ne pourra pas estimer à moins de deux mille, le nombre des maisons auxquelles ces deux rues donnent accès. Or, deux mille maisons, dont chacune renferme au moins vingt ouvriers, donnent un total de 40 mille ouvriers pour deux rues de Paris : ce qui équivaut à plusieurs immenses manufactures ou ateliers. CHAP. VIII.

On pourrait faire des calculs semblables sur plusieurs quartiers de Paris, et sur beaucoup d'autres professions, et le résultat serait que Paris est une des villes les plus manufacturières du monde (1). Je soupçonne qu'en tout pays,

(1) Dans les Recherches statistiques, publiées par le préfet de la Seine, en 1823, les châles et tissus de fantaisie fabriqués dans Paris, sont évalués en nombre rond à. . . . . 15 millions de fr.
L'orfévrerie et la bijouterie à. . 27 *dito.*
L'horlogerie à. . . . . 19 ½ *dito.*
Les bronzes dorés à. . . . . 5 *dito.*
Et sur ces objets, la seule main-d'œuvre payée aux

les valeurs produites hors des ateliers proprement dits, par de petits entrepreneurs, ne possédant que de petits capitaux, surpassent les produits qui sortent des grandes manufactures, même en Angleterre, où il y a un si grand nombre de vastes entreprises et de gros capitaux (1).

Arts manufacturiers exercés en boutiques.

Il ne faut pas perdre de vue que les travaux manufacturiers qui s'exécutent dans les boutiques et les magasins même où leurs produits sont mis en vente, font partie des petites entreprises. La plupart de ces travaux devant s'exécuter à portée du consommateur et à proportion des besoins du moment, il est impossible de les exécuter dans de vastes manufactures. Les mets qu'apprête un traiteur doivent être préparés le matin même, quoique la valeur ajoutée à la matière première dans ce court espace de

---

ouvriers s'élève à 22 millions, sans parler des grandes manufactures, comme les filatures, les tanneries, etc.

(1) Les écrivains anglais ne mesurent les profits de l'entrepreneur d'industrie que par l'étendue de ses capitaux. Cette règle me paraît tout-à-fait insuffisante pour juger de l'importance des petites entreprises où le manufacturier produit plus à proportion de son capital, et où par des achats à crédit, et des salaires qui ne sont pas immédiatement acquittés, il supplée souvent à la médiocrité de son capital.

temps, soit assez considérable ; puisque sur 1000 à 1200 francs de recettes, le traiteur n'a peut-être pas acheté pour plus de 5 à 600 fr. de matériaux. Le surplus de la valeur ajoutée est distribuée entre l'entrepreneur et ses ouvriers, qui sont les cuisiniers et les garçons de service, et aussi entre les propriétaires des capitaux de l'entreprise ; c'est-à-dire, les propriétaires du local et des avances qui ont servi à décorer les salles et à se procurer le mobilier. Au reste, les valeurs ainsi produites échappent à toute évaluation. Le restaurateur gagne peut-être cent pour cent sur les salades, et il ne gagne peut-être pas dix pour cent sur les viandes de boucherie. Cela vous montre combien doivent être imparfaites toutes les statistiques du monde. Voilà incontestablement des valeurs produites, car les valeurs qu'on donne en échange pour les avoir, sont des valeurs aussi réelles qu'il est possible : de l'or, de l'argent, qui sont eux-mêmes les résultats de productions non moins positives; je ne connais pourtant pas de livre où l'on ait jamais tenté d'évaluer toutes ces choses-là. CHAP. VIII.

Enfin nous avons les produits manufacturés qui sont créés dans les maisons et dans les ménages des consommateurs. Dans ce nombre, il faut comprendre ceux auxquels con- Arts exercés chez les consommateurs.

IIe PARTIE. courent les maçons qui bâtissent nos maisons, les charpentiers qui en font les planchers et la toiture, les couvreurs, les menuisiers, les peintres en bâtimens, les sculpteurs qui les décorent. Tous ces industrieux entrent dans la catégorie des manufacturiers, puisqu'ils modifient des produits antérieurement existans. Ils ne travaillent pourtant ni en ateliers, ni en chambre : ils se transportent sur le lieu où doivent être consommés les produits de leur industrie.

Dans la même catégorie se trouvent les travailleurs qui préparent les alimens dans chaque ménage, qui blanchissent le linge ou le raccommodent. On demande quelle espèce de produit exécute une blanchisseuse, qui semble ne s'exercer sur aucune matière première pour la modifier. Le linge altéré par l'usage n'est-il pas une matière première? La blanchisseuse le prend dans un état où il vaut moins; elle le rend dans un état où il vaut plus : quoique la différence ne soit que de quelques sous, elle a fait subir, au produit sur lequel son art s'est exercé, une modification qui en élève le prix à vos yeux, qui le rend plus apte à votre service. La propreté du linge est une qualité qui a une valeur, et cette valeur se consomme par l'usage, de même que toutes les autres qualités

qui font la valeur des produits. La matière première de cette industrie, à la vérité, n'appartient pas à la blanchisseuse; mais les travaux industriels en sont-ils moins productifs lorsqu'ils s'exercent sur les capitaux d'autrui? Ici le capital vous appartient; et, en payant une blanchisseuse, une ravaudeuse, vous ne payez que les services productifs de son industrie et non les services productifs de son capital, car elle n'en a pas, ou presque pas. CHAP. VIII.

Les travaux utiles, exécutés dans l'intérieur des familles, font partie des productions générales. Les personnes de la famille sont, dans ce cas, tout à la fois productrices et consommatrices.

Systèmes au sujet des arts manufacturiers.

Plusieurs sectes d'économistes ont nié que les travaux manufacturiers contribuassent véritablement à la production des richesses. Vous avez vu, quand j'ai mis sous vos yeux les prétentions des économistes du dix-huitième siècle, qu'ils n'accordaient ce privilége qu'à la production agricole, et qu'ils prétendaient que les manufacturiers comme les artisans, en même temps qu'ils travaillaient, détruisaient autant de valeurs qu'il en sortait de leurs mains. J'ai réfuté devant vous cette doctrine.

D'autres publicistes, partisans du système

IIe PARTIE. exclusif, tels que Colbert, Melon, Forbonnais, Steuart, et beaucoup d'autres dont les principes ont été suivis par tous les gouvernemens de l'Europe, et viennent d'être abandonnés par celui d'Angleterre, qui est de beaucoup le plus éclairé sur ce point, conviennent bien que l'agriculture et les manufactures sont très-utiles, et méritent toute espèce d'encouragemens, mais seulement comme *moyens* de fournir des objets à la vente étrangère, qui seule, dans leur opinion, enrichit les nations assez infortunées, suivant eux, pour n'avoir point de mines d'or et d'argent.

Cette opinion ne peut se soutenir devant le simple exposé de ce qui constitue les richesses et la manière de les produire.

CHAPITRE IX.

Du choix des emplacemens pour les manufactures.

Dans quel cas l'intérêt du producteur et celui du consommateur se confondent.

Il vous a été prouvé, messieurs, que le plus haut point de perfection pour l'industrie consiste à obtenir la même quantité et la même qualité de produits, au meilleur marché possible; c'est-à-dire, avec le moins de frais de production (1). L'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur, bien qu'opposés au moment de l'échange, au moment où le producteur vend son produit au consommateur, sont néanmoins d'accord en ceci, qu'il convient à l'un comme à l'autre, que le produit coûte à produire aussi peu qu'il est possible. Le consommateur en jouit à moins de frais; et le producteur, qui ne gagne pas moins sur chaque produit, voit se multiplier ses ventes; car le bon marché des produits en favorise la vente soit à l'intérieur, soit à l'étranger, plus qu'aucune autre cause. Le commerce à son tour procure aux nations de nouveaux produits et des jouissances plus étendues et plus variées.

(1) *Voyez* tome Ier, page 243.

IIe PARTIE.

Or, l'emplacement des manufactures influe beaucoup sur le prix auquel elles peuvent établir leurs produits. Elles ont un avantage que n'ont pas les entreprises agricoles : celui de pouvoir choisir le siége de leur industrie. Je sais que des raisons de famille ou d'intérêt obligent souvent un manufacturier à placer le chef-lieu de son entreprise dans un endroit qu'il n'aurait pas choisi; mais, quand il le peut, il doit se placer bien, et nul motif ne doit le déterminer à entreprendre ou à continuer une manufacture dont la situation seule serait un élément de ruine.

On doit chercher la facilité des arrivages et des moteurs.

Une manufacture doit être à portée de ses matières premières et de ses débouchés. Elle participe, comme tous les établissemens d'industrie sans exception, à l'avantage que procurent des moyens de communication faciles; mais elle a, mieux que d'autres établissemens, la faculté de pouvoir se mettre à portée des bonnes routes et des navigations peu dispendieuses.

Les produits manufacturés contiennent, à volume égal, plus de valeur que la plupart des autres, parce que le manufacturier agit sur des matières déjà pourvues de valeur, et qu'il l'augmente. C'est ainsi qu'on a vu des manufactures d'étoffes réussir dans des lieux assez éloignés de leurs matières premières et de leurs

débouchés. Lyon tire une partie de ses soies de l'Italie et même de la Chine, et vend une partie de ses produits en Amérique. Tarare, quoiqu'au milieu des terres, fabrique avec succès des mousselines avec des cotons récoltés et même souvent filés dans l'étranger. Et, bien que les manufactures soient appelées l'industrie des villes, par opposition à l'agriculture qui est bien, elle, l'industrie des campagnes, on peut néanmoins établir avec avantage des manufactures dans les campagnes, lorsqu'elles y trouvent des facilités particulières à certaines localités. C'est ainsi qu'on voit des filatures de coton et beaucoup d'usines se rapprocher d'une chute d'eau qui met en mouvement leurs mécaniques.

Dans la révolution française, les superbes bâtimens de beaucoup de riches abbayes supprimées, attirèrent de grandes manufactures; et l'on ne peut douter que cette circonstance n'ait puissamment secondé les développemens que notre industrie a pris à cette époque. Il ne faut pas se dissimuler cependant que ces vastes bâtimens sont devenus quelquefois des amorces trompeuses, qui ont attiré des entreprises manufacturières dans des localités où, soit à cause de la difficulté des communications, soit en raison d'une population trop dispersée et

IIe PARTIE.

trop peu industrieuse, elles ne pouvaient pas avoir de succès.

Travaux qui veulent être exécutés dans les villes.

Indépendamment des causes extérieures et générales qui doivent diriger dans le choix des localités, il y en a qui se tirent de la nature même de l'art qu'on exerce. Si des circonstances favorables peuvent faire réussir certaines manufactures dans les campagnes, il y a d'autres travaux qui ne peuvent être bien exercés que dans les villes. Ce sont principalement ceux qui réclament le concours de plusieurs professions séparées. Ce n'est que dans les villes qu'on peut faire de beaux ameublemens, des bronzes dorés, des pendules, pour lesquels on a besoin de dessinateurs habiles, de fondeurs, de doreurs, de marbriers, d'émailleurs. Ce sont encore les travaux manufacturiers qui s'exercent sur des matières premières que les villes seules fournissent avec abondance, comme les débris d'animaux, les os, la corne, les peaux. Ce sont enfin les travaux manufacturiers qui ont besoin de trouver à leur portée un grand nombre de consommateurs, et même de consommateurs aisés. C'est pour ces raisons qu'on ne voit que dans les villes, des brasseries, des cafés publics, des fesceuses de modes, etc.

D'autres industries ne peuvent être exécutées

qu'à côté des consommateurs; c'est pour cela qu'on voit indifféremment partout des maréchaux ferrans, des tailleurs, des couturières, etc. Il faut qu'ils se placent à côté de leurs pratiques. CHAP. IX.

Parmi les denrées que l'on consomme en grande abondance dans presque toutes les manufactures, est la main-d'œuvre, le travail des ouvriers. C'est donc une de celles qu'il est le plus important de bien apprécier par avance, toutes les fois que l'on se propose de former un établissement manufacturier. Les ouvriers journellement employés peuvent difficilement venir de plus loin que la distance d'un quart de lieue (1). Il faut même que ce soient des ouvriers rompus aux travaux diligens et suivis des manufactures; car un travail exécuté à contre-cœur, avec indolence et peu d'assiduité, un travail auquel on n'a pas été accoutumé d'avance, quelque peu qu'on le paie, est tou-

On doit chercher une population nombreuse et laborieuse.

(1) J'ai ouï dire à M. Oberkampf, fondateur d'une grande manufacture de toiles peintes, à Jouy, près de Versailles, que le défaut de population convenable lui avait fait éprouver dans l'origine de fort grandes difficultés pour la formation de son établissement. Il lui fallut soixante années de soins opiniâtres pour en faire une des plus grandes manufactures de l'Europe.

IIe PARTIE. jours cher (1). Je sais qu'avec le temps on parvient à vaincre l'inertie d'une population paresseuse; mais ce n'est qu'au bout d'une ou deux générations, et c'est une éducation qui coûte toujours assez cher à celui qui l'entreprend. Il faut qu'il fasse venir de loin des ouvriers instruits d'avance, et on ne les obtient pas sans des sacrifices d'argent. Il est obligé de pourvoir leurs familles de logemens; ce qui entraîne des frais (2). On se plaint souvent

---

(1) J'ai connu un manufacturier qui échoua dans l'entreprise qu'il voulut former dans une ville qui comptait cependant douze mille âmes, mais où il n'y avait auparavant, pour toute industrie, qu'une école militaire et une garnison. Il y trouva si peu d'empressement pour le travail sévère et soutenu qu'exigent les fabriques, que les différens menuisiers qu'il appela pour la construction de ses métiers, de prime abord refusèrent cet ouvrage, disant qu'*ils ne travaillaient que pour les bourgeois*, gens en effet peu connaisseurs en constructions et moins difficiles sur la qualité du travail. Ne fesant pas travailler constamment les menuisiers de la ville, ils étaient moins économes sur les prix; ce qui nourrissait leur paresse.

(2) Une manufacture que j'ai été à portée de bien connaître, était établie dans un village trop peu peuplé, et avait fait bâtir des maisons d'habitation pour les ouvriers qu'elle attirait. L'entreprise retenait sur le salaire de l'ouvrier le loyer de son habitation; et jamais

de la rareté des capitaux : l'habileté et l'amour du travail manquent plus souvent encore que les capitaux. Les capitaux s'amassent peu à peu là où se rencontre de la diligence ; et c'est presque toujours l'indolence et les institutions propres à la nourrir, qui retiennent les peuples dans la misère.

Dans un pays au contraire habité par une population industrieuse, on a le choix des ouvriers ; on donne la préférence aux plus honnêtes, aux plus actifs, aux plus intelligens ; ils sont assidus et soigneux, parce qu'ils savent qu'au besoin on peut les remplacer.

Opinion de Hume sur les migrations de l'industrie.

David Hume, compatriote et ami d'Adam Smith, croit que les manufactures changent de lieu de proche en proche, parce qu'elles enrichissent les lieux de leur séjour et y font monter le prix des subsistances. Les nouveaux

---

elle n'a pu de cette manière retirer plus d'un ou deux pour cent de l'avance qu'elle avait faite pour cet objet ; ce qui, outre une perte sur les intérêts, occupait des capitaux qui auraient été précieux pour donner de l'extension à l'entreprise. Cette entreprise, à une certaine époque, donnait 12 pour cent des fonds qu'on y employait : dès-lors la portion de ces fonds qu'on avait consacrée à loger des ouvriers, et qui ne rapportait que 2 pour cent, était privée d'un bénéfice annuel de 10 pour cent.

IIe PARTIE. établissemens sont dès-lors obligés de chercher des endroits où l'on vive à meilleur compte, et où, par conséquent, la main-d'œuvre soit moins chère, jusqu'à ce qu'ayant donné l'opulence à ces derniers, elles en soient exilées par les mêmes causes (1).

C'est une pure supposition que ne confirme ni la nature des choses, ni l'expérience. L'on a vu, à la vérité, les arts industriels passer de l'Italie en France, de la Belgique en Angleterre, et maintenant on les voit s'introduire aux États-Unis; mais cette marche a été plutôt une propagation qu'une translation des arts. Ils n'ont point été perdus pour l'Italie et la Belgique; et tandis qu'ils se sont perfectionnés en Amérique, ils se sont aussi perfectionnés en Angleterre et en France. Ils auraient même décliné en Italie, qu'on trouverait ce déclin assez expliqué par les institutions politiques des pays italiens, qui ont tous passé, de l'état républicain, sous un joug militaire ou sacerdotal, et quelques-uns sous la domination de l'étranger.

En second lieu, il n'est pas de l'essence des arts industriels de faire enchérir les denrées. Ils augmentent la population, il est vrai; mais

(1) *Discourse on Money*, page 43.

les denrées affluent là où elles trouvent un débit assuré. Elles ne sont pas plus chères dans les villes de manufactures que dans les autres, quand les circonstances sont d'ailleurs les mêmes. Ce qui fait renchérir les denrées, ce sont les frais qu'elles nécessitent pour être produites; or, si l'on disait qu'en un certain endroit les frais de production sont élevés parce que les denrées sont chères, et qu'elles sont chères parce que les frais de production sont élevés, on tournerait dans un cercle vicieux. CHAP. IX.

Il est très-vrai que, si, par suite des succès d'une ville manufacturière, elle était forcée de tirer ses alimens de fort loin, ils pourraient devenir assez chers pour que la main-d'œuvre montât à un taux qui rendrait la fabrication impossible; mais ce cas est fort éloigné pour la plupart des lieux de grandes manufactures. Ce sont les institutions, plus que la distance, qui renchérissent les vivres. S'il était permis à la ville de Manchester de tirer ses subsistances d'Odessa, de la côte de Barbarie, des États-Unis, de la Baltique, elle les paierait moins cher qu'elle ne les paie maintenant. Lorsqu'un fermier est obligé de supporter, outre les contributions générales de l'état, qui sont déjà exagérées, sa part de la taxe des pauvres, de la taxe des chemins, la dîme, l'entretien des

IIe PARTIE. églises et des prisons, etc., il faut qu'il vende son blé à un prix qui lui rembourse tout cela; autrement il se ruinerait, il serait forcé d'abandonner la culture; et celui qui lui succéderait ne s'en tirerait pas mieux.

Je me suis arrêté à combattre cette opinion de Hume, parce que, si on la croyait fondée, elle serait de nature à refroidir le zèle que doit inspirer le perfectionnement des arts. On regarderait les peuples comme condamnés à suivre la rotation de je ne sais quelle roue de fortune, dépendante, non d'eux-mêmes, non de leurs talens, de leur conduite, et de leurs institutions, mais du destin; tandis qu'au contraire l'étude qui nous occupe nous démontre la possibilité de succès soutenus toutes les fois et aussi long-temps que l'on fait ce qu'il faut pour obtenir de tels succès.

Le manufacturier, sans remonter aux causes de la cherté des denrées, peut se contenter d'observer le fait; et, après avoir pris des informations sur le prix moyen de toutes les principales denrées, ne pas poser son établissement dans le lieu où leur prix est trop élevé, surtout s'il a des concurrens dans un autre endroit où l'on vit à meilleur compte.

Le régime de l'esclavage contraire aux manufactures.

Les manufactures prospèrent encore moins que l'agriculture dans les pays où règne l'escla-

vage. M. Charles Comte a fort bien prouvé (1) que l'effet inévitable de l'esclavage est de dépraver les facultés morales et physiques des maîtres et des esclaves, c'est-à-dire, les facultés qui rendent industrieux. Le maître prend aussi peu de peine qu'il peut, parce que dans ces pays-là tout travail est flétrissant, et parce que l'habitude de se faire servir engendre l'indolence. L'esclave cherche de son côté à déguiser ses facultés. Il n'a pas peur d'être renvoyé; et il sait fort bien que plus il montrera de capacité, et plus on exigera de lui. M. Storch rapporte que deux manufacturiers des environs de Moscou, qu'il nomme, après avoir formé leur établissement, rendirent la liberté à tous leurs esclaves pour obtenir d'eux de travailler bien (2). Et l'on sait qu'aux États-Unis les manufactures ne prospèrent que dans les états où il n'y a point d'esclaves. CHAP. IX.

Pourquoi les manufactures de soieries échouent en Russie.

Certaines localités se refusent quelquefois à l'établissement de certaines industries par des causes, ou plutôt par des réunions de causes

(1) *Voyez* son *Traité de Législation*, Paris, Sautelet. Il a consacré son tome IV presque entier à décrire la dépravation morale et physique qui résulte de l'esclavage domestique.

(2) Tome IV, page 310.

IIe PARTIE. qu'il est impossible d'assigner avec exactitude. L'impératrice de Russie, Catherine II, dans la vue de réussir *infailliblement*, suivant elle, à naturaliser dans ses états une fabrication d'étoffes de soie, fit venir de Lyon tous les ouvriers nécessaires pour exécuter jusqu'aux moindres parties de cette fabrication. Ils furent choisis parmi les plus habiles; ils étaient fort intéressés à réussir; ils n'ont pourtant jamais pu parvenir à terminer une seule pièce d'étoffe. Voici comment M. Chaptal, dans son ouvrage sur l'industrie française, rend raison de ce fait :

« On voit d'abord à Lyon, dit-il (1), un « établissement public dans lequel on expose « la soie à une température constante pour « éviter la fraude à laquelle pourraient se livrer « les vendeurs; on y trouve des hommes habi- « tués à juger les qualités, exclusivement em- « ployés à faire les achats, et l'on est étonné de « voir cette matière précieuse passer par dix « mains différentes, depuis la filature du cocon « jusqu'à sa conversion en tissus. Ces hommes « n'ont rien de commun entre eux que le but « de leurs travaux; leurs fonctions exigent des

1) Tome I, page 51.

« connaissances distinctes et une longue pra- CHAP. IX.
« tique; chacun d'eux est un rouage nécessaire
« de la fabrique; aucun d'eux ne peut suppléer
« l'autre; et tous doivent être parfaits pour
« que le produit réunisse les qualités qui en
« font le prix. Ajoutez à cela les mécaniciens
« qui construisent et réparent les machines;
« les teinturiers qui ont une longue expérience
« de leurs drogues et de leurs procédés; les
« dessinateurs qui composent les dessins; la
« qualité des eaux dont on connaît l'effet; la
« nature du climat dont on a éprouvé l'in-
« fluence; l'habitude qu'on a acquise de chaque
« genre de travail; et l'on sera convaincu qu'il
« est presque impossible de transplanter un
« genre de fabrication aussi compliqué. Chaque
« industrie a sa localité comme chaque plante
« son sol. »

Quoique M. Chaptal généralise beaucoup trop cette dernière assertion, il aurait pu ajouter d'autres circonstances encore qui influent sur le succès d'une fabrication; notamment la facilité des débouchés, la nature des communications, soit pour faire arriver les matières premières, soit pour expédier les produits; les facilités ou les tracasseries qu'on éprouve de la part de l'administration, les impôts, etc. Mais

IIe PARTIE. en même temps on doit convenir que ces difficultés n'équivalent pas à des impossibilités; car comment la fabrique des soieries aurait-elle été transportée de Florence et de Gênes à Lyon?

CHAPITRE X.

De l'étalonnage en manufactures.

L'ÉTALONNAGE est ce mode de fabrication où l'on exécute une grande quantité du même produit, sur un modèle uniforme, sur un même étalon. Ce que c'est que l'étalonnage.

C'est grâce à l'étalonnage que nous obtenons à très-bon compte la plupart des objets qui nous servent dans nos ménages : des pelles et pincettes, des poêles à frire, des chandeliers, des mouchettes. A bien examiner un de ces objets, à considérer les outils dispendieux qu'il a fallu employer, la main-d'œuvre qu'ils ont dû exiger, on ne conçoit pas que l'on puisse les vendre pour le prix où nous les achetons ; d'autant plus qu'ils viennent souvent de fort loin, comme les quincailleries que nous tirons d'Allemagne. Lorsqu'on examine un moulin à moudre le café, le nombre des pièces dont il se compose, dont quelques-unes sont très-difficiles à exécuter, comme sa noix et l'alvéole où elle se meut, l'une et l'autre en acier, on serait tenté de croire qu'une semblable machine doit

coûter 50 francs, et probablement les premiers que l'on fit coûtèrent plus que cela; tandis qu'on les a maintenant pour cent sous. On fait, dans les montagnes du Jura, des mouvemens de montre qui ne coûtent que 50 sous.

Non-seulement on obtient par ce moyen les produits à meilleur marché; mais on les a plus jolis, plus légers, plus commodes; ce qui est une autre espèce de bon marché.

Pourquoi l'étalonnage est une source de bon marché.

A quoi devons-nous attribuer cet effet? La raison, ou plutôt les raisons en sont évidentes. Les ouvriers qui font ces produits ont eu le temps d'acquérir tout l'usage, toute l'adresse qu'il est possible d'y déployer. Tous les procédés expéditifs pour les exécuter ont été dès long-temps découverts; ils ont été plusieurs fois rectifiés, amendés, jusqu'à ce qu'enfin on se soit arrêté à celui qui a paru préférable à tous les autres. En exécutant de tels produits, quoiqu'ils soient quelquefois assez compliqués dans leurs différentes parties, il n'y a jamais chez l'ouvrier aucune hésitation; depuis long-temps toutes les combinaisons auxquelles ils peuvent donner lieu, ont été épuisées; et, comme il n'est plus nécessaire de réfléchir sur rien, plusieurs procédés d'exécution qui dans l'origine réclamaient beaucoup d'intelligence,

ont pu être confiés aux travailleurs les plus ineptes. Les outils même dont on est obligé de se servir étant toujours les mêmes, ont pu être faits en fabrique et en très-grand nombre; ils sont eux-mêmes, par cette raison, plus parfaits et moins chers. Enfin des produits entièrement pareils et nombreux, sont ceux à la production desquels on parvient à appliquer avec le plus de succès, le pouvoir des machines, la division du travail, et en général tous les moyens expéditifs. CHAP. X.

C'est par toutes ces raisons que le charronnage de l'artillerie est beaucoup plus parfait et coûte moins que celui de nos charretiers, qui est hideux comparé à l'autre, où chaque pièce est faite sur le même modèle; tellement que, lorsqu'un caisson d'artillerie vient à être brisé, on peut prendre celle de ses roues qui reste entière, et la mettre, sans autre préparation, à tout autre caisson.

L'étalonnage pourrait être introduit dans la construction des maisons.

Eh bien, messieurs, la plupart des produits dont nous fesons usage, pourraient être étalonnés de la même manière. M. Christian, dans ses *Vues sur les arts industriels*, observe judicieusement qu'avec une douzaine de modèles, pour chacun des objets qui entrent dans l'achèvement d'une maison, suivant la grandeur de l'édifice et l'opulence de son propriétaire,

IIe PARTIE. on pourrait satisfaire tous les besoins raisonnables; il serait alors possible d'établir *en manufacture*, la fabrication de presque toutes ces pièces (1). C'est ainsi qu'en Angleterre on peut faire usage pour les croisées, de châssis de fonte qui ont de fort grands avantages sur ceux de bois. Étant beaucoup plus minces, ils obstruent beaucoup moins le jour; ils ont une légèreté et une élégance fort agréables à l'œil. L'humidité ne les déjette pas et ne les pourrit jamais. Enfin ils sont plus économiques et durent éternellement. Si nous voulions avoir de tels châssis en France, ils coûteraient fort cher, et ils seraient mal faits; car les fondeurs seraient obligés de faire payer à l'amateur qui les commanderait, les frais de modèles, les tâtonnemens, les essais imparfaits, les soins spéciaux du maître et des principaux ouvriers, qui tous mettraient plus de temps, consommeraient plus de combustible, et prendraient plus de peines, que si l'objet était exécuté en fabrique.

On en peut dire autant des balustrades en fer qui entourent les maisons et garantissent

(1) On le fait déjà pour plusieurs pièces, telles que les espagnolettes, les serrures, etc.; mais on pourrait le faire pour beaucoup d'autres.

certaines portions des cours et des jardins. Ces objets peuvent être exécutés en fonte à beaucoup moins de frais qu'en fer forgé ou laminé. Déjà l'on emploie en France la fonte aux balcons qui ornent le devant de nos croisées (1). CHAP. X.

Or, qu'est-ce qui s'oppose à ce que ces objets et beaucoup d'autres, soient exécutés en fabrique? Le caprice. Point d'uniformité dans les goûts, point de goût national. Chaque architecte veut faire briller son invention; chaque propriétaire veut réaliser ses fantaisies. Sur cent maisons que l'on construit, il n'y en a pas deux pareilles pour la hauteur des plafonds, la dimension des portes et fenêtres; ce qui fait qu'il est impossible d'exécuter en grand nombre sur le même modèle les pièces qui entrent dans leur composition. Vu l'abondance des matériaux et le bas prix de la main-d'œuvre, la construction des maisons pourrait être en France moins dispendieuse qu'en Angleterre : elle l'est beaucoup plus. Ce sont les propriétaires et par suite les locataires qui paient tout cela.

La simplicité des formes

J'ajouterai que, pour qu'une nation puisse

(1) Un de nos plus ingénieux mécaniciens (M. Calla) est parvenu à les faire tout à la fois solides, élégans, et à bon compte, en mélangeant les parties droites en fer laminé, avec les parties ornées qui sont en fonte.

IIe PARTIE. est favorable à l'étalonnage.

jouir des avantages de l'étalonnage dans beaucoup de produits, il faut qu'elle contracte en général le goût des formes et des ornemens simples. Tout ce qui est recherché et contourné ne saurait convenir à beaucoup de goûts différens. C'est l'œuvre d'une fantaisie, laquelle est toujours repoussée par une fantaisie contraire. Au lieu que ce qui n'est préféré qu'en raison de son utilité, peut convenir à tout le monde, car les besoins réels sont à peu près les mêmes chez tous les hommes.

Les variations des modes lui sont contraires.

La grande diversité des goûts ne permet guère d'étalonner les objets où la mode exerce son influence. A peine un fabricant aurait-il fait la dépense des outils nécessaires pour faire à bon compte un produit commode et joli, qu'on n'en voudrait plus. Peut-être n'en voudrait-on plus, parce qu'il serait à trop bon marché. Aussi la mode n'est-elle un moyen d'économie ni pour les particuliers, ni pour les nations.

Des recettes chimiques.

Dans les arts chimiques, l'étalonnage réduit les diverses compositions à des recettes invariables, et les recettes, les formules, sont d'un grand service dans les arts. Si l'on se servait toujours dans des circonstances pareilles des mêmes couleurs, les teinturiers sauraient les atteindre sans tâtonnemens; ils les exécute-

raient mieux et plus vite, et on les rassortirait plus aisément. Mais à peine a-t-on trouvé un procédé, que la mode change, et que les soins qu'on a pris, les outils dont on s'est pourvu, deviennent inutiles. Il faut tout recommencer. Cette mobilité dans les goûts des consommateurs, est un plaisir, dit-on : je le crois, puisqu'on l'assure; mais il ne faut pas qu'on s'imagine qu'il contribue à la prospérité publique. Si l'on a regardé jusqu'à présent les changemens des modes comme favorables aux développemens de l'industrie des nations, et par suite à leur opulence, c'est parce que l'on ignorait les véritables principes de l'économie politique, et l'art d'en tirer de justes conséquences. Ce préjugé s'usera avec le temps, ainsi que beaucoup d'autres.

CHAPITRE XI.

De l'emploi des moteurs aveugles relativement à l'intérêt des entreprises.

Nous nous sommes déjà occupés des machines, mais d'une manière pour ainsi dire philosophique et générale (1). Ici, je me propose d'en observer quelques applications aux manufactures.

Le poids de la main-d'œuvre fait que beaucoup de manufacturiers ne rêvent qu'aux moyens de s'en affranchir, et de substituer des forces aveugles, à celles des hommes et des chevaux, dont l'emploi leur paraît trop dispendieux. Ils ont très-grande raison si leurs frais de production doivent en être effectivement diminués. Mais ce point, il faut s'en assurer.

Un moteur distingué d'une machine.

Je vous ai déjà fait observer, messieurs, que c'est improprement que nous donnons le nom de *moteur* à la machine, à l'intermédiaire, qui nous permet de faire usage d'une force natu-

(1) Tome I, page 377.

relle qui est le véritable moteur; chacun d'eux a cependant un mérite qui lui est propre. Avant l'application des moteurs aux filatures de coton, au moyen d'une mule-jenny, un fileur avec un enfant, pour rattacher les fils cassés, exécutaient autant d'ouvrage que cent personnes en pouvaient faire auparavant, et le produit était plus parfait. Après y avoir appliqué un moteur aveugle, un homme et son rattacheur purent conduire deux mule-jennys. Le moteur remplaça seulement une personne sur deux.

L'invention des machines a favorisé l'emploi des moteurs.

La machine rend possible l'application d'une force aveugle. Autrefois, lorsqu'une largeur d'étoffe trop considérable ne permettait pas au tisserand d'étendre les bras d'un côté à l'autre de son métier, on plaçait, aux côtés du métier, deux personnes qui se renvoyaient mutuellement la navette. Du moment que la navette volante fut inventée, au moyen de laquelle un seul homme, armé seulement d'un manche où sont attachées deux ficelles, fait voler la navette de droite à gauche et de gauche à droite, dès ce moment un moteur a pu être substitué au tisserand, et faire agir un très-grand nombre de métiers à la fois; on a fait la part de la force aveugle, et l'on a réservé l'intelligence de l'homme pour la conduite du travail et la réparation des accidens.

IIe PARTIE. Votre esprit ayant saisi cette analyse, nous pouvons sans inconvénient donner le nom de moteur à la force brute aidée de la machine qui transmet son action ; et il ne nous restera plus qu'à balancer les avantages avec les inconvéniens de chaque espèce de moteur.

Un moteur coûte l'intérêt du prix de la machine.

Un moteur aveugle coûte à ceux qui l'emploient, même lorsque la force est gratuite. Il coûte l'intérêt du capital nécessaire pour établir la machine. Cette dépense permanente peut être évaluée par l'intérêt qu'on est obligé de payer pour l'usage de ce capital ; ou, ce qui revient au même, par l'intérêt qu'on en pourrait tirer si l'on voulait employer autrement le même capital.

Et le loyer de la force naturelle.

Mais ce n'est pas le tout. La force naturelle elle-même est rarement gratuite, comme est le vent. Souvent elle est devenue une propriété, comme la plupart des chutes d'eau ; et cette appropriation n'est pas moins nécessaire que celle des terres ; car, si une chute d'eau n'était pas une propriété, et si, par ce moyen, son usage n'était pas exclusivement réservé à celui qui juge à propos d'y bâtir un moulin, personne ne voudrait se hasarder à faire cette construction ; on laisserait couler l'eau infructueusement ; elle ne serait d'aucun service pour l'homme ; or, un service dont on ne peut pas

jouir, équivaut à un service trop cher pour qu'on puisse y avoir recours. Ce service coûte au producteur, mais ne rend pas le produit plus cher pour le consommateur. CHAP. XI.

Les forces de ce genre sont bornées, quant à leur quantité, et même on ne les paie que parce qu'elles sont bornées de même que les terres cultivables qui ont en elles une force aussi. S'il y avait autant de chutes d'eau qu'on voudrait en employer, on n'aurait pas besoin d'en payer l'usage. On observe une grande diversité dans le loyer des moteurs appropriés; car ils sont soumis à l'action de toutes les circonstances qui influent sur les prix. Dans les pays où les chutes d'eau sont très-multipliées et les consommateurs peu nombreux, comme dans les montagnes, les cours d'eau, bien qu'ils soient des propriétés, prêtent leur action à très-bas prix. Ils sont fort chers, au contraire, dans les lieux de manufactures, surtout lorsqu'ils sont en plaine, parce que les chutes d'eau y sont rares, et leur emploi très-recherché.

Et de l'aliment qu'on est obligé de leur fournir.

D'autres forces naturelles doivent être payées par l'aliment qu'on est obligé de leur fournir. Elles ressemblent, sous ce rapport, à la force musculaire de l'homme qui nous coûte par la nécessité où nous sommes de nourrir le travailleur, ou, ce qui revient au même, de lui payer

IIe PARTIE. de quoi se nourrir. On nourrit une machine à vapeur avec du combustible ; et il est à remarquer que les forces de ce genre sont absolument sans bornes, ou du moins sans autres bornes que l'aliment qu'on est obligé de leur fournir (1). Mais les frais de leur aliment présentent une très-grande diversité suivant les lieux. En Angleterre, où les vivres sont chers, l'entretien des hommes, comme moteurs, est fort dispendieux comparativement à la force purement mécanique que l'on retire d'eux, en fesant abstraction du service qu'ils peuvent rendre par leur intelligence, leur adresse et leurs talens ; service d'un autre genre et que l'on paie séparément.

Les machines à vapeur économiques en Angleterre.

Les machines à vapeur, dans le même pays, coûtent moins qu'ailleurs à établir et à entretenir, la houille y étant abondante et son extraction fort perfectionnée, c'est-à-dire, peu dispendieuse. Faut-il être surpris que le travail des bras y soit remplacé par la machine à vapeur, partout où cette substitution est praticable ?

Et non à la Chine.

En Chine, au contraire, le combustible est

(1) On verra plus loin, lorsque je traiterai de la population, que les hommes aussi se multiplient indéfiniment, lorsqu'on leur fournit des moyens de subsister.

rare, le riz abondant, et les hommes extraordinairement sobres. Aussi, tout s'exécute à bras d'hommes, et les machines à vapeur ne s'y introduiraient pas, quand même le peuple chinois serait moins attaché qu'il n'est à ses anciennes habitudes.

Des animaux considérés comme moteurs.

L'usage qu'on fait de la force des animaux est moins dispendieux que l'usage qu'on fait de la force des hommes. Outre que leur nourriture est plus grossière, leur vêtement nul, et leur logement plus économique, nous profitons de leur dépouille. La formation du poil, de la peau, de la corne, de la chair, des os, et des autres produits animaux, est un don de la nature, une sorte de végétation qui s'opère au profit de l'homme. Ainsi, quand nous avons appliqué la charrue au labourage de la terre, outre l'avantage d'avoir fait usage d'un outil qui divise et retourne la terre d'une manière continue tout le long d'un sillon (ce qui est un mérite inhérent à la machine), nous avons joui d'un autre avantage, celui d'avoir pu employer un moteur moins coûteux que les bras de l'homme.

Un grand nombre d'animaux utiles, signe d'industrie.

Le travail auquel nous obligeons les animaux est accompagné de produits si nombreux, si variés, fournis par les animaux eux-mêmes, et si convenables aux usages de l'homme, que

IIe PARTIE.

je suis toujours tenté d'accuser l'industrie d'une province, d'un pays où les animaux utiles ne sont pas très-multipliés. Il me semble que, dans ces localités, il y a une grande quantité de forces naturelles qu'on ne sait pas développer. Le nombre des animaux et des bestiaux s'est beaucoup accru en France depuis quelques années; cependant il est encore bien loin de ce qu'il pourrait être, si l'on y cultivait généralement des plantes fourragères.

Si l'homme est fondé à multiplier et à détruire les animaux à son profit.

Je vous ferai remarquer, en passant, que l'homme peut, sans beaucoup de scrupule, multiplier des êtres vivans pour les faire travailler, et même les tuer à son profit, pourvu qu'on ne les excède pas de travail, et que leur mort soit instantanée; car rien, selon moi, ne peut absoudre du crime de faire souffrir des êtres vivans. Je ne prétends ni approuver les lois imposées à la nature animée, ni m'en plaindre. Nul de nous n'en a le droit; nous sommes obligés d'accepter les conditions de l'être; mais il est de fait que plusieurs espèces animales sont faites de telle sorte, qu'elles ne peuvent exister que par la destruction de plusieurs autres. Tels sont les animaux carnassiers, au nombre desquels nous sommes forcés de nous compter. Nous ne fesons donc qu'obéir à l'une des lois de notre nature, lorsque nous

détruisons des animaux pour en faire notre pâture (1). CHAP. XI.

Nous les fesons travailler; mais le travail est encore une des conditions de leur existence, comme de la nôtre. Si nous ne leur procurions pas des alimens, ils seraient obligés d'en chercher, quelquefois très-péniblement, et ils n'en auraient pas toujours. La chasse est pour les animaux sauvages une véritable occupation; et, quand nous fesons travailler nos chevaux et nos bœufs, nous ne fesons, pour ainsi dire, que leur faire payer une indemnité de la nourriture que nous fesons croître pour eux, que nous récoltons et que nous mettons en réserve pour la mauvaise saison.

Quant à la mort, lorsqu'elle n'est accompagnée ni d'appréhension, ni de douleur, elle n'est pas un mal. Les personnes qui ont éprouvé les accidens les plus graves, et qui en sont

(1) Franklin raconte, dans ses Mémoires, qu'il fut fidèle pendant un fort long temps au plan qu'il s'était fait de ne rien manger qui eût eu vie; mais qu'un jour, pendant une traversée de Boston à Philadelphie, il vit, tandis que l'équipage pêchait et préparait des morues, qu'on tira de leur estomac une grande quantité de petits poissons que ces morues avaient avalés: *Oh! oh!* dit-il, *si vous vous mangez les uns les autres, je ne vois pas pourquoi nous ne vous mangerions pas.*

IIe PARTIE. revenues, s'accordent à dire qu'elles n'ont absolument rien senti au moment de l'accident. La barbarie n'est que dans les apprêts; et c'est ce que l'on évite pour les animaux, quand on est juste et humain.

Les moteurs qui coûtent le moins ne sont pas toujours les plus économiques.

Vous voyez, messieurs, que nous pouvons, dans notre industrie, disposer, soit de forces entièrement gratuites, comme celle du vent, soit de forces dont nous sommes obligés de payer l'emploi à différens titres. Or, il s'agit, dans l'intérêt des entreprises, et l'on peut même ajouter, dans l'intérêt général, de se décider en faveur des plus économiques. Il semble, au premier aperçu, qu'il y a plus à gagner à choisir celle qui coûte le moins; mais les inconvéniens qui s'y rencontrent surpassent bien souvent l'économie qu'on y trouve.

J'ai vu placer des manufactures à 50 lieues de l'endroit où l'on pouvait se procurer des matières premières et des débouchés, uniquement pour profiter de l'avantage d'une belle chute d'eau. Mais quand il s'est agi de payer des frais de transport immenses pour tous les ustensiles et les approvisionnemens dont on avait besoin; quand il a fallu se procurer des machines et des constructions pour lesquelles le pays n'offrait point de ressources; quand il

a fallu faire de fortes dépenses pour y attirer des ouvriers; quand on s'est vu obligé d'ajouter aux frais de l'entreprise, la réparation et l'entretien des chemins de traverse, sans lesquels on se trouvait séparé du monde entier, alors on s'est aperçu que l'on avait payé bien cher une chute d'eau qui ne coûtait rien. CHAP. XI.

Les meuniers des moulins à vent ne dépensent rien pour la force qui fait tourner leurs meules; toutefois il ne paraît pas qu'ils gagnent davantage ou qu'ils fassent payer leur mouture moins cher, que les meuniers des moulins à eau, qui cependant ont à débourser le loyer d'un cours d'eau. Ceux-ci à leur tour paraissent ne pouvoir long-temps soutenir la concurrence des moulins que les machines à vapeur mettent en mouvement, quoique l'aliment de ces machines coûte plus qu'un loyer. Dans les machines à vapeur, on peut proportionner la puissance à la résistance que l'on doit vaincre. Elles peuvent être placées entre les cantons où se produit le blé, et les villes où se consomme la farine; tandis qu'il faut que cette denrée lourde et encombrante se détourne de sa route, soit pour atteindre les hauteurs où l'on place les moulins à vent (1), soit pour approcher les moulins à

Les moulins à eau peuvent être préférables aux moulins à vent.

Et les moulins à vapeur aux moulins à eau.

(1) Le nombre des moulins à vent qui garnissaient

IIe PARTIE. eau, situés communément dans les lieux bas. Il faut, pour les uns comme pour les autres, prendre des chemins de traverse, quelquefois praticables pour des bêtes de somme seulement, qui font perdre le bénéfice du transport sur des roues. Ajoutons que la machine à vapeur n'est pas exposée à chômer, tantôt par le défaut de vent, tantôt par la surabondance ou la disette des eaux (1).

N'avons-nous pas vu, en beaucoup de circonstances, les paquebots à vapeur substitués

---

le sommet de la montagne Montmartre, dans les faubourgs de Paris, diminue tous les jours, et ils finiront par disparaître tout-à-fait. La montagne elle-même disparaîtra avec le temps, étant composée tout entière d'un plâtre précieux qui s'envoie partout.

(1) Dans les moulins à huile, qui sont nombreux en Flandre, le vent, comme moteur, sera indubitablement remplacé par des machines à vapeur; car, quand le vent ne donne pas, les moulins chôment, l'huile renchérit; mais les fabricans, dans ces momens-là, n'en peuvent pas fournir; quand le vent se soutient, les graines oléagineuses renchérissent et les huiles baissent. De sorte que les fabricans achètent toujours quand les matières premières sont chères, et ils n'ont des produits à vendre que lorsqu'ils sont à bon marché. Les machines à vapeur, au contraire du vent, peuvent travailler quand les matières sont à bon marché, et s'arrêter quand elles sont chères.

avec avantage aux paquebots à voile, quoique le vent soit un moteur gratuit? CHAP. XI.

Les machines à vapeur ont aussi de grands avantages par-dessus les animaux : elles ne sont pas sujettes à se ralentir par la fatigue. Elles marchent d'un mouvement plus égal. Il y a telles résistances que nul autre moteur ne peut vaincre. On voulut, il y a quelques années, mettre en mouvement une fort grande filature à l'aide de 24 chevaux (1); mais ces 24 chevaux n'en égalaient pas 12 pour la force; ils ne tiraient jamais tous en même temps. En quoi les machines à vapeur sont préférables, comme moteurs, aux animaux.

De leur côté, les animaux ont leur mérite. Ils peuvent se déplacer et se rendre à l'endroit même où leur travail est nécessaire. Ils s'accommodent mieux à des cahots, à des obstacles imprévus. C'est sans doute une merveilleuse application des moteurs aveugles, que ces chariots à vapeur que l'on voit, en certains endroits de l'Angleterre, traîner à leur suite une longue file de voitures chargées. Il y a quelque chose de magique dans ces caravanes factices qui traversent le pays comme si elles étaient mues par un principe de vie. C'est avoir vaincu une fort grande difficulté que d'être parvenu à faire marcher le moteur avec la résistance. Jamais En quoi les animaux l'emportent.

(1) A l'ancien couvent des Bons-Hommes, à Passy.

IIe PARTIE. peut-être l'intelligence de l'homme ne s'est approchée de plus près de la puissance du Créateur. On est même à la veille, dit-on, de transporter, sur des chemins de fer, par des machines à vapeur, les voyageurs avec une rapidité surprenante. Cependant, je ne sais jusqu'à quel point on pourra vaincre les accidens que présentent les localités, et surtout les montées et les descentes; et, en supposant qu'on surmonte ces difficultés, nulle machine ne fera jamais, comme les plus mauvais chevaux, le service de voiturer les personnes et les marchandises au milieu de la foule et des embarras d'une grande ville.

De plus, à égalité de forces et de frais d'entretien, des chevaux sont un moteur que l'on peut vendre ou louer, lorsque, passagèrement ou définitivement, on n'en a plus besoin. Des hommes eux-mêmes, qui sont en général un moteur dispendieux, ne coûtent plus rien du moment qu'on ne les occupe plus; mais une machine, ou un appareil de machines, coûtent encore, même lorsqu'ils sont arrêtés : ils coûtent l'intérêt des avances qu'ils ont occasionées.

Valeur d'une chute d'eau.

J'ai entendu des calculateurs estimer que la chute d'eau de Saint-Maur, près Paris, pouvait valoir 160 mille francs de revenu. Ils se fondaient sur ce qu'aux environs de la capitale,

la force capable de faire tourner une meule se loue 2000 francs, et que la chute de Saint-Maur est capable de faire tourner 80 meules. Mais 80 moulins en un groupe ne se loueraient pas aussi bien que le même nombre de moulins épars çà et là dans la campagne et à portée d'autant de localités et de voisinages différens.

Situation des travaux à exécuter.

La situation forcée des travaux qu'il s'agit d'exécuter, doit exercer une grande influence sur le choix des moteurs. Dans le sein des montagnes, au milieu des forêts et des cascades naturelles, les moulins à scier réussissent fort bien, quoiqu'ils soient en général fort imparfaits. C'est parce que le bois scié en planches se transporte plus facilement hors de la montagne que lorsqu'il reste en grosses pièces. Dans les chantiers des villes, au contraire, il convient d'employer des scieurs de long, parce qu'ils se rendent sur le lieu même où l'on a besoin de diviser le bois, et qu'ils se prêtent mieux aux formes variées qu'on veut lui donner. On a échoué chaque fois que l'on a voulu scier dans les villes, à l'usage de la menuiserie ou de la charpente, au moyen d'une machine à vapeur. La dépense d'apporter et d'emporter le bois surpassait le profit que l'on pouvait trouver à se servir de la machine.

Le même motif a plus de force encore lors-

IIe PARTIE. qu'il s'agit de remplacer le travail du scieur de pierre. Peu d'occupations sont plus fastidieuses que la sienne, et réclament moins l'intelligence de l'homme. Mais quelle économie dans ce genre de travail ne serait bien vite excédée par les frais qu'il faudrait faire pour approcher les pierres de la machine, et les porter ensuite à l'endroit où il s'agit de les mettre en œuvre?

Main-d'œuvre plus expéditive qu'une machine.

Le moteur et la machine ne peuvent pas toujours lutter avec avantage contre le simple travail des mains. Les Anglais ont inventé une mécanique curieuse, au moyen de laquelle des pièces de mousseline sont, à la lettre, brodées par une machine à vapeur. Les dessins brodés sont exécutés par une espèce de châsse de tisserand, qui fait agir des crochets sur une pièce de mousseline tendue verticalement. La machine exécute simultanément une ligne entière de bouquets, puis une autre ligne; et ainsi de suite. Au premier aperçu il semble que ce soit un avantage immense que de remplacer une demi-douzaine de brodeuses par une machine qui fait six bouquets en même temps et par un moteur qui fait mouvoir à la fois une vingtaine de ces machines; cependant les entrepreneurs d'une manufacture de ce genre, m'ont avoué qu'ils avaient toutes les peines du monde à soutenir la concurrence des brodeuses à la

main; que leur machine ne l'emportait que dans les petits dessins où elle peut exécuter plus de six bouquets sur la même ligne; mais que, lorsqu'elle n'en a que six ou quatre, les brodeuses ont décidément l'avantage. CHAP. XI.

CHAPITRE XII.

De la comparaison, dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits.

Ce qui rend l'industrie manufacturière hasardeuse.

Une question m'a souvent été faite : Pourquoi, m'a-t-on dit, voit-on les entreprises manufacturières échouer si fréquemment, que le placement d'un capital dans une manufacture est, dans bien des pays, non sans quelque raison, regardé comme un placement hasardé, et les fonds qu'on y engage, comme des fonds aventurés?

La réponse à cette question est un peu dure à entendre : c'est parce que les entreprises y sont trop souvent mal conçues et mal conduites. Mais comment pourraient-elles l'être mieux? Ici une réponse spéciale devrait être faite pour chaque entreprise, et ne pourrait l'être qu'autant qu'on aurait mis, sous les yeux de celui que l'on consulte, toutes les circonstances où l'entreprise se trouve placée; car deux établissemens ne sont jamais, sous tous les rapports, dans une situation absolument pareille. Alors en effet, ce ne serait peut-être pas sans quelque

utilité que l'on irait, avant de former un établissement, consulter des conseillers expérimentés, comme on consulte des avocats avant d'entreprendre un procès. On ne se briserait pas si souvent contre des écueils faciles à éviter; on renoncerait à courir après un succès impossible; on recevrait des suggestions nouvelles et profitables. CHAP. XII.

Vous sentez, messieurs, que l'on ne peut trouver ces conseils spéciaux dans un Cours général, où l'on ne peut considérer que comme des exemples, les cas particuliers. Mais ce qu'on doit y trouver, ce sont les bases, les principes sur lesquels il faut appuyer les conseils que réclame chaque position particulière.

La valeur future d'un produit doit égaler ses frais de production.

La première de ces bases est qu'un produit ne donne du profit qu'autant que la valeur échangeable qu'il aura, lorsqu'il sera terminé, égalera ses frais de production. On serait même tenté de croire que cela ne suffit pas, et qu'il faut que la valeur du produit excède les frais de production. Mais on ne fait pas attention que je comprends dans les frais, le profit de l'entrepreneur, qui n'est autre chose qu'un salaire de ses travaux. Son travail fait partie de ses avances : si le salaire qu'il en recueille, n'équivaut pas à celui qu'avec les mêmes moyens, il pourrait obtenir en fesant

IIe PARTIE.

autre chose, il n'est pas complétement indemnisé de ses avances.

Le travail de l'entrepreneur d'industrie est une dépense indispensable.

Les frais de production se composent de toutes les dépenses indispensables pour qu'un produit soit amené à l'état d'existence; or, les conceptions, l'administration, les travaux en un mot de l'entrepreneur, ne sont pas moins indispensables que tous les autres travaux pour qu'un produit existe; la réflexion et les soins, de même que les fatigues corporelles, sont des avances aussi bien que des avances d'argent, et dont on n'est remboursé que par les profits industriels, et un produit ne rembourse la totalité de ses frais de production, que lorsque son prix est suffisant pour acquitter le salaire de ce genre de travail.

Après cette explication je reprends ma proposition, qui était que tout produit n'est avantageux à créer, qu'autant que la valeur qu'il aura, étant terminé, se trouvera égale à la valeur des frais de production qu'il aura coûtés. Si une aune de drap d'une certaine qualité doit coûter (les frais de l'entrepreneur compris) 30 francs, il ne faut en entreprendre la fabrication qu'autant que son prix courant égalera ou surpassera 30 francs.

De l'exacte appréciation des frais.

Ce précepte est si simple, qu'il ne vaudrait pas la peine d'être énoncé, s'il ne devait nous

conduire à la nécessité d'une exacte appréciation des frais de production; sujet compliqué qui réclame toutes les lumières de l'économie politique, c'est-à-dire, de l'expérience raisonnée.

De la dépense annuelle des capitaux engagés.

Par exemple, si l'on veut avoir une idée complète des frais annuels qui naîtront de l'intérêt des capitaux employés dans une entreprise, il est essentiel, en premier lieu, de se former une idée exacte de toutes les avances que réclamera l'entreprise, à commencer par les capitaux engagés. Un devis bien complet des frais d'établissement, tels que ceux des bâtimens, des travaux hydrauliques, est absolument nécessaire, et demande qu'on y comprenne pour beaucoup, les dépenses accidentelles que l'humaine prudence ne saurait prévoir. Il ne suffit pas de faire entrer, dans les frais de production, l'intérêt de ce capital engagé : il faut y comprendre aussi la détérioration de toutes les choses dont il se compose; car elles ne se revendent jamais ce qu'elles ont coûté.

Capitaux employés à des objets d'ostentation.

Lorsque l'entrepreneur, ou les entrepreneurs, indépendamment des avances que réclame impérieusement la production, emploient une partie de leurs capitaux à des objets d'ostentation, outre qu'ils grèvent l'entreprise d'intérêts qui ne donnent aucun produit, ils

IIe PARTIE. ravissent cette portion de capital à un autre emploi où son absence peut porter un grand préjudice. On accuse en général les manufacturiers français de commencer par consacrer une partie de leurs fonds à des bâtimens trop fastueux, soit par leurs ornemens, soit même par leur solidité. Que diraient-ils si on les obligeait à payer leurs ouvriers au-dessus du taux ordinaire de la main-d'œuvre? Ils s'imposent, par des constructions trop dispendieuses, des intérêts de fonds, une charge du même genre, et dont il leur est ensuite impossible de s'affranchir (1).

Ou à une solidité superflue.

L'excès de solidité est un luxe aussi nuisible que tout autre. Les établissemens manufactu-

(1) Cette proposition peut paraître exagérée, et pourtant elle ne l'est pas. On peut, dira-t-on, s'affranchir d'un intérêt en remboursant le capital; et l'on peut rembourser une portion de capital, en économisant des bénéfices. — Mais si par des accumulations successives vous parvenez à former de nouveau un capital de 20 mille francs que vous avez dépensés de trop, vous vous êtes privé d'avance de l'intérêt de ces 20 mille francs que vous auriez pu faire travailler à profit, en supposant que vous n'eussiez pas eu de remboursement à faire. Le fait est que 20 mille francs dépensés de trop, sont, de toutes manières, entièrement perdus, et par conséquent l'intérêt qui pouvait en résulter.

riers ne sont pas destinés à durer très-long-temps. Les circonstances qui ont décidé leur formation, changent au bout d'un certain période; les goûts des consommateurs varient; d'autres produits analogues remplacent ceux que l'on fabriquait d'abord avec avantage; une guerre ou bien des lois mal conçues rendent mauvaises des combinaisons qui étaient bonnes dans l'origine. Il y a sans doute des manufactures qui durent depuis long-temps, comme la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine, qui date du temps de Colbert; mais, pour une de ce genre, singulièrement aidée par des circonstances de plus en plus favorables, combien n'y en a-t-il pas eu, dans le même espace de temps, dont la forme a complétement changé, et qui ont cessé de travailler, même après avoir répondu par leur succès à l'attente de leurs auteurs! CHAP. XII.

Les Anglais, qui sont de très-habiles manufacturiers, ne construisent pas leurs bâtimens pour durer un grand nombre d'années. C'est un des points sur lesquels ils économisent leurs capitaux; et ce qu'ils épargnent ainsi, ils l'appliquent à des constructions prochainement reproductives et qui portent intérêt.

Il vaut mieux renouveler les bâtimens.

Un calcul bien simple va nous montrer ce que coûte le luxe de solidité. Nous suppose-

IIe PARTIE. rons un manufacturier qui, pour élever les bâtimens et en général toutes les constructions qui sont nécessaires à son entreprise, dépensera cent mille francs. A ce prix j'admets que ses constructions seront susceptibles de durer éternellement, quoique rien ne soit éternel dans ce monde.

Un autre manufacturier, moins fastueux, construira une habitation et des ateliers de même étendue, et capables d'abriter le même nombre de travailleurs et de machines; mais qui, plus simples et composés de matériaux moins chers (en bois et plâtre par exemple), ne seront pas de longue durée. Supposons que, par ce moyen, les bâtimens qui auront coûté cent mille francs au premier, ne lui auront occasioné, à lui, qu'une dépense de soixante mille francs. (On peut, si l'on veut, remplacer ces évaluations par d'autres.)

Quel sera le résultat de la supposition? Il restera au second manufacturier, une fois que son exploitation sera en activité, une somme de 40 mille francs à faire valoir, que le premier ne possèdera plus. Or, 40 mille francs sont un capital qui, en supposant qu'il ne rapporte que l'intérêt modéré de 5 pour cent, avec les intérêts des intérêts, est doublé en moins de 15 ans.

Arrivé à cette époque, cette portion du

capital de ce manufacturier sera donc de 80 mille francs; et, au bout de 30 ans, elle ne vaudra pas moins de 160 mille francs! Vous voyez, messieurs, que si, à cette époque, son bâtiment demande à être reconstruit, il lui causera à la vérité une nouvelle dépense de 60 mille francs, mais qu'il aura un bénéfice net de 100 mille francs que n'aura pas le manufacturier solidement logé dans son éternelle maison. CHAP. XII.

L'industrie dans ses progrès, amène des besoins différens.

Tel est le profit que l'on sacrifie pour la satisfaction d'avoir un bâtiment de pierre qui durera plus que l'établissement pour lequel il aura été construit, et dont la distribution intérieure conviendra mal à tout autre. En supposant même que l'établissement primitif aille bien et qu'il doive durer autant que le plus solide bâtiment, l'art fait des progrès; chaque jour de nouveaux besoins se font sentir dans l'exploitation d'une entreprise; et presque toujours elle gagnerait à se loger dans un nouveau local mieux adapté à sa situation présente. Vous voyez qu'en cherchant une solidité superflue, on sacrifie et de la richesse et de la commodité, qui est une autre sorte de richesse (1).

(1) Des bâtimens légers ont des murs plus minces, et par conséquent plus de place dans leur intérieur.

IIe PARTIE. Dans les pays vraiment industrieux et où l'on calcule bien, cette théorie est dans toutes les têtes; et sauf les édifices publics, où le luxe de solidité est bien placé, tous les bâtimens sont légers.

Les maisons d'habitation sont trop solides.

On peut appliquer, si l'on veut, cette observation à toute espèce de construction civile, aux maisons d'habitation ordinaires. Il nous sied bien, à nous dont la durée est si courte, et qui ne pouvons jamais répondre de faire approuver nos plans et nos goûts, même à nos successeurs immédiats, d'élever des édifices séculaires! Gardez-vous de bâtir, dit-on; les bâtisses sont ruineuses... Je le crois bien, vraiment, elles le sont; mais c'est de la manière dont on les fait chez nous.

Quant aux embellissemens dans les édifices qu'on élève à l'industrie, ils sont encore moins justifiables. Lorsque je vois un beau portail à une manufacture, je tremble sur les entrepreneurs; s'il y a des colonnes, ils sont perdus.

II la dépense annuelle du capital circulant.

Le capital circulant de son côté (c'est-à-dire, les avances journalières que remboursent les rentrées journalières) veut être aussi rigoureusement apprécié, afin que l'on puisse comprendre, dans les frais de production, tous les intérêts qu'il coûte.

Évaluation

Pour évaluer le capital circulant qui sera

nécessaire dans une manufacture, il faut savoir quel espace de temps réclament la fabrication du produit, son envoi au lieu de la vente, et le terme qu'on est forcé d'accorder pour le paiement. Si, depuis l'instant où l'on commence à faire des frais sur une matière première, jusqu'au moment où sa vente vous procure des rentrées, il s'écoule huit mois, votre capital circulant doit être assez considérable pour acquitter pendant huit mois, sans l'aide d'aucune rentrée, tous les frais journaliers de la manufacture, c'est-à-dire, l'achat des matières premières employées chaque jour, pendant huit mois, les salaires d'ouvriers et de commis, les réparations, les impôts, le combustible, le luminaire, les intérêts des capitaux eux-mêmes répartis sur chaque jour; car toutes ces dépenses sont à faire; et celles du premier janvier ne devant être remboursées que par les rentrées du premier septembre, celles du deux janvier par celles du deux septembre, et ainsi de suite, l'entrepreneur est toujours en avance de toutes les dépenses de huit mois. Tellement qu'une grande manufacture dont les dépenses journalières s'élèveraient à 750 francs, et dont les produits ne seraient payés que huit mois après les premiers déboursés qu'ils occasionnent, aurait besoin d'un capital circulant qui ne

IIe PARTIE. pourrait pas être moindre de 180 mille francs, indépendamment de son capital engagé.

L'entrepreneur paie les intérêts même des capitaux qui lui appartiennent.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que, lors même qu'un entrepreneur est propriétaire du capital engagé ou circulant employé dans son entreprise, il n'en paie pas moins les intérêts. En effet, s'il n'occupait pas ses bâtimens, il en tirerait un loyer; s'il ne fesait pas valoir ses fonds par lui-même, il en tirerait un intérêt. Il dépense le loyer, l'intérêt que son entreprise lui ravit.

Et de ceux qu'il n'emprunte pas directement.

Le simple mouvement de ses affaires lui permet l'emploi d'une portion de capital circulant qui n'est pas à lui. Il a beau ne pas l'emprunter directement à un capitaliste, il n'en paie pas moins les intérêts. Si son entreprise réclame 180 mille francs de capital circulant, et qu'il n'en possède que 100 mille, il négociera, pour accélérer ses rentrées, les billets de ses acheteurs; on lui en fera payer l'escompte. S'il demande du terme pour payer ses matières premières, on lui en fera payer l'intérêt également. Le fait est que l'établissement réclame 180 mille francs de capital circulant; que cette avance *doit* être faite avec les fonds d'*un capitaliste* quelconque; et que celui qui avance les fonds, quel qu'il soit, a soin de se faire payer

un intérêt qui toujours fait partie des frais de production. CHAP. XII.

Telle est l'exactitude qu'il faut mettre dans l'appréciation des capitaux, pour avoir une idée juste des intérêts qu'ils vous coûtent. On est en général peu disposé à les économiser, parce qu'on voit en eux des avances seulement, et que des avances doivent rentrer; tandis que les dépenses journalières sont définitives, et l'on sent tout de suite que les profits sont réduits de tout ce qu'on dépense de trop. Tout le monde sait que, sur des dépenses qui se renouvellent tous les jours, il n'y a point d'économie qui ne devienne importante. Mais, lorsqu'on prend de l'argent sur ses capitaux, on se fie sur ce que l'entreprise n'est grevée que des intérêts de la somme, sans faire attention que c'est d'un intérêt perpétuel et composé qu'on la grève. Au moment où l'on commence une entreprise, on est moins parcimonieux qu'à une autre époque; on a beaucoup d'argent devant soi; on se flatte que, dans un avenir plus ou moins éloigné, il se présentera des chances heureuses qui rembourseront toutes les avances auxquelles on s'est laissé entraîner; le moment du départ est celui des espérances; car on ne commencerait pas une entreprise, si on ne la jugeait pas bonne. C'est alors au contraire

Les capitaux en général peu ménagés.

IIe PARTIE. qu'il convient de marcher avec prudence : le succès n'est encore fondé que sur des présomptions; attendez qu'il soit fondé sur l'expérience pour disposer à votre aise de ce succès qui peut encore vous échapper. Alors du moins si vous hasardez des avances, vous savez avec quelles valeurs nouvelles vous en serez dédommagé. Les mises-dehors les plus sages, les agrandissemens les plus sûrs, sont ceux où l'on emploie les bénéfices déjà réalisés. Outre qu'on les fait avec une expérience acquise, si le succès ne répond pas à l'attente, on ne perd que des profits; on conserve le fonds de l'entreprise, et elle ne s'en trouve pas ébranlée.

Il faut faire servir les bénéfices à couvrir les pertes.

Souvent, après qu'une production a cessé d'être avantageuse, on la continue pour ne pas perdre l'intérêt des capitaux qui s'y trouvent engagés, pour ne pas perdre les ouvriers qu'on a coutume d'y employer, pour conserver les acheteurs qu'on approvisionne. Ce sont des risques inhérens aux manufactures, et qu'il faut apprécier convenablement avant de s'engager dans une industrie de ce genre. Une manufacture dont les profits ne couvrent pas ce risque par une prime d'assurance, n'est pas suffisamment lucrative, et si d'ordinaire on trouve dans les bénéfices un dédommagement

des crises passagères auxquelles on est exposé, il faut les mettre en réserve, afin de s'assurer les moyens de pouvoir travailler sans profits et même avec perte. Cette extrémité par sa nature ne peut durer long-temps, si le genre d'industrie est bien choisi et l'exécution bonne. Comme chacun redoute de travailler à perte, nulle entreprise du même genre ne s'établit; parmi celles qui sont existantes, plusieurs ne peuvent supporter la crise, et cessent de travailler; celles qui continuent ralentissent autant qu'elles peuvent leur production; la consommation, quoique diminuée, ne s'arrête pas; les besoins renaissent, et les prix se rétablissent. CHAP. XII.

Si le déclin de la demande tient à des causes durables, et que l'économie politique est en état d'assigner, on ne saurait suspendre trop promptement une entreprise qui donne de la perte.

De l'économie du temps.

L'économie du temps a beaucoup d'analogie avec celle des capitaux. Souvent, en formant une entreprise manufacturière, on fait deux calculs séparés, un pour la perfection de la chose obtenue, l'autre pour le temps que réclame la fabrication; tandis que ces deux calculs doivent marcher de front. Une fabri-

IIe PARTIE. cation parfaite ne vaut rien si elle coûte plus que le prix que l'on peut y mettre. J'ai connu un très-habile expérimentateur qui savait très-bien ce qu'on peut extraire de liqueur sucrée de la pulpe des betteraves pour en faire du sucre; mais il n'avait pas tenu compte du soin et du temps qu'il fallait mettre à cette extraction pour qu'elle fût parfaite. Il apprit à ses dépens qu'il valait mieux sacrifier une partie de la liqueur, et de la pulpe qui d'ailleurs pouvait servir à l'engrais des bestiaux, que de perdre, pour en tirer tout le parti possible, le temps, ingrédient si précieux en manufacture! Ceci nous montre combien nous devons nous méfier des essais, lorsqu'il s'agit de faire usage en grand d'un procédé qu'on n'a étudié que dans des expériences où l'on ne tient point compte assez scrupuleusement du temps employé.

Frais des matières premières.

Les avances qu'il faut faire pour se procurer les matières premières que l'on doit consommer sont plus aisées à calculer; mais il faut y faire entrer et les matières qu'il s'agit de transformer, et de plus celles qui seront perdues à la suite de cette transformation. Dans une raffinerie de sucre, on ne consomme pas seulement la valeur de la cassonnade; mais aussi celle des matières qui ne sont, pour ainsi dire,

que des instrumens, comme celle du combustible nécessaire pour évaporer l'eau, celle du charbon d'os qui sert à décolorer le sucre brut, etc. CHAP. XII.

Frais de transport.

Pour évaluer toutes ces matières premières, il convient de savoir non-seulement combien elles valent, mais d'où on les tire, et combien le transport ajoute à leur prix d'achat. Celles qui sont très-encombrantes peuvent revenir très-cher par l'éloignement des lieux d'où l'on est obligé de les faire venir. A ma connaissance, une grande papeterie dépense annuellement 80 mille francs pour le seul transport des chiffons qu'elle achète sur plusieurs points de la France. Un manufacturier qui négligerait d'ajouter au prix d'achat de la houille, le prix de son transport, aurait une idée fort imparfaite de ses frais. La houille voit les frais de transport décupler son prix, quand la navigation des fleuves et des canaux n'est pas perfectionnée. Or, comme le combustible est nécessaire dans presque tous les arts manufacturiers, il est difficile qu'ils soient cultivés avec quelque suite, ainsi que l'observation vous en a déjà été faite, loin des lieux où la nature a placé de grands dépôts de combustibles.

Frais qui naissent du régime

Si la situation d'une manufacture influe sur les frais de production de ses produits, sa dis-

IIe PARTIE. intérieur d'une manufacture.

position intérieure n'y influe pas moins. Il y a des manufactures de toiles peintes en Alsace, qui sont morcelées en trois ou quatre établissemens, situés à plusieurs lieues de distance les uns des autres. Dans l'un on file le coton; dans un autre on le tisse; dans un autre encore on le blanchit. Les dessinateurs et les graveurs sont dans un endroit, les imprimeurs dans un autre, les bureaux et magasins de vente sont ailleurs. On conçoit que tous les déplacemens de la marchandise, son entrée, sa sortie, entraînent des frais et une comptabilité. Pour éviter les infidélités que provoquent tous ces transports, pour éviter les pertes que l'incurie et le défaut de travail des ouvriers et des commis, occasioneraient, il faut placer des surveillans, des chefs, des associés dans chacun de ces établissemens. Il faut à ces associés des ménages, des maisons d'habitation. On peut nommer cela les états-majors des manufactures; et les états-majors ne sont pas la partie la moins coûteuse d'une armée. Ces frais entrent nécessairement dans les frais de production des produits.

Je sais qu'on a des motifs pour morceler de grands établissemens. Il faut placer les travaux qui exigent le plus de main-d'œuvre dans les localités où il y a le plus de bras; les blanchis-

series dans celles où il y a le plus d'eau; les machines à vapeur dans celles où le charbon de terre arrive le plus aisément. J'en conviens; mais je dis que les entreprises manufacturières les mieux combinées sont celles où toutes ces difficultés sont surmontées avec le moins de frais. CHAP. XII.

Appréciation de la quantité et de la valeur des produits.

Après qu'on a fait entrer, dans l'évaluation des frais de la production manufacturière, la totalité des élémens dont ils se composent, il convient d'apprécier judicieusement ce que les produits peuvent rapporter. La valeur produite a deux élémens : la quantité de la chose, et le prix que le consommateur voudra y mettre.

Pour ce qui est de la quantité de la chose, son appréciation se fonde sur des détails purement techniques. C'est l'art lui-même qui vous indique ce que la matière première subit de déchet, quelle quantité de produit un métier, ou un alambic, peuvent élaborer en un jour, etc.

Il faut deviner la valeur future.

Le prix que le consommateur mettra au produit donne lieu à quelques considérations générales (1).

(1) On verra, dans la Partie suivante de cet ouvrage,

IIe PARTIE. Si le produit est connu d'avance, s'il a un cours établi sur le marché, l'observation de ce cours et de ses vicissitudes, fournit des données précieuses relativement aux prix futurs.

S'il s'agit d'un produit nouveau, d'une poterie, par exemple, nouvelle pour la matière, les formes et les dessins, et supérieure, quant à la légèreté et la durée, aux poteries déjà connues, il est beaucoup plus difficile de prévoir à quel prix ce nouveau produit pourra se vendre. Si c'est un produit entièrement neuf et qui ne ressemble en rien à ceux dont on se sert déjà, la difficulté est plus grande encore. Son prix dépend de la demande qui en sera faite, et cette demande dépend elle-même des besoins qu'il pourra satisfaire. Mais les besoins des hommes tiennent à des motifs si compliqués et sont liés à des circonstances si nombreuses, qu'on ne peut les apprécier que très-difficilement. La seule difficulté de répandre l'usage d'un produit nouveau est fort grande, même en supposant le produit d'une utilité incontes-

---

quelles sont les bases sur lesquelles se fonde le prix courant des produits. Il s'agit ici de la nécessité de prévoir d'avance ce que seront ces bases; c'est la partie conjecturale de la question.

table. L'objet le plus connu n'a pas lui-même, bien souvent, plus d'un consommateur sur mille individus qui le connaissent, faute de facultés suffisantes pour l'acheter, ou par incurie. L'utilité d'un mouchoir de poche n'est pas douteuse, et des nations entières savent fort bien s'en passer; mais, en supposant que sur mille individus auxquels parvient la connaissance d'un produit nouveau, un seul se trouve avoir le goût et l'aisance nécessaires pour s'en servir, il faut que cent mille personnes soient averties de son existence, pour qu'il trouve seulement cent acheteurs. CHAP. XII.

Ce n'est pas trop d'une longue expérience des hommes, et d'une observation assez fine de la manière dont ils se sont comportés dans d'autres circonstances analogues, pour prévoir l'empressement ou l'indifférence dont ils accueilleront le produit que vous leur présentez.

Il faut se contenter de profits modérés.

Ce qui contribue à répandre l'usage d'un produit nouveau est son bas prix; même lorsque nul autre produit ne lui fait concurrence, il convient au producteur de se contenter d'un profit modéré. Il vaut mieux gagner moins sur une plus grande quantité d'objets vendus, que davantage sur une moindre quantité. La première méthode admet de plus grands dévelop-

IIe PARTIE. pemens, et procure une nombreuse clientelle; avantage si précieux dans l'industrie!

Avantages des industries connues.

Lorsqu'on veut se livrer à une production qui n'est pas nouvelle, on donne moins au hasard, mais on a moins à attendre de la fortune. On a, dans ce cas, la facilité de pouvoir comparer les profits qui se font dans les diverses branches de l'industrie manufacturière, et se décider en faveur de celle qui promet le plus. On peut consulter l'état présent de la société et la direction probable que prendront ses goûts ou ses besoins. On peut adopter des procédés plus récens et meilleurs, indiqués par les derniers progrès des sciences. Mais, quand on prend ce parti, on est obligé de lutter contre une concurrence redoutable. Les anciens établissemens ont une clientelle acquise; ils connaissent les meilleures sources pour se procurer ce qui leur est nécessaire, et les meilleurs débouchés pour écouler ce qu'ils ont fabriqué. Depuis long-temps les différentes méthodes ont été éprouvées dans ces sortes d'entreprises, et l'on y connaît le fort et le faible du métier.

Le nouvel entrepreneur a son éducation à faire sur chacun de ces points, et nulle éducation n'est gratuite.

Une clientelle toute formée, une expérience acquise, sont des avantages si précieux en

manufactures, qu'ils équivalent à un capital considérable. Un jeune homme qui passe par tous les grades dans une entreprise toute formée, acquiert successivement l'expérience et la clientelle, c'est-à-dire, un capital. C'est une marche lente, mais assurée. CHAP. XII.

C'est sans doute en vue de ces avantages que les anciens Égyptiens avaient, dit-on, fait une loi qui prescrivait à un fils de suivre la profession de son père. Mais une loi pareille est absurde sous tous les autres rapports. Outre qu'elle blesse le droit qu'a tout homme de faire ce qui n'est pas nuisible, que deviendraient les malheureux qui seraient obligés de produire ce qui ne trouverait plus de consommateurs? En tout pays l'état de la société, ses besoins, sa population, ses lumières, ses richesses, ses relations avec d'autres peuples, tout change de face avec le temps; les arts qui pourvoient à tout, doivent donc changer aussi. Le seul régime qui leur convienne, est celui qui leur procure la sûreté et le libre développement de leurs moyens. D'une loi égyptienne.

Lorsqu'on est libre de faire un choix, on demande à quel genre de production il convient de se livrer? quels sont les produits qui indemnisent plus sûrement les producteurs de leurs avances?

IIe PARTIE.

Des produits qui ont un prix courant établi.

On peut dire que ce sont en général les produits qui ont un cours établi, un prix courant toujours ouvert sur le marché. Ce sont ceux-là du moins qui offrent des bases pour comparer sûrement les frais de production avec la valeur produite.

Je sais fort bien qu'aucun prix n'est invariable; mais un prix courant, quel qu'il soit, toujours ouvert, suppose une demande constante. L'avantage qu'on trouve à faire ces produits-là, c'est que l'on ne peut pas y perdre la totalité de leurs frais de production, comme il peut arriver lorsqu'on a fabriqué des choses entièrement nouvelles, et qui peuvent ne se vendre à aucun prix. Un entrepreneur qui a préparé des cuirs, est assuré de les vendre, quoi qu'il arrive; celui qui a fabriqué des quantités considérables de rubans d'une certaine façon, peut n'avoir aucun moyen de rentrer dans ses fonds, si l'usage de ces rubans est entièrement passé de mode.

Les variations de prix affectent les manufactures aussi bien que le commerce.

Ce n'est pas seulement dans le commerce, c'est dans les manufactures, que les variations de prix donnent lieu à des considérations délicates et importantes. On achète des matières premières qui peuvent perdre, pendant les opérations manufacturières, plus de valeur que ces opérations elles-mêmes ne peuvent leur en

donner, s'il faut surtout qu'elles durent un peu long-temps. On peut perdre sans avoir fait aucune faute contre les procédés de l'art; on peut gagner sans avoir fait usage des meilleurs procédés. La fortune entre sans doute pour beaucoup dans ces divers événemens; mais l'imprudence et le jugement y influent beaucoup aussi. CHAP. XII.

Les observations suivantes peuvent aider à résoudre les questions qu'on pourrait faire sur le prix qu'aura le produit dont on s'occupe, après qu'il sera terminé.

Des produits d'un usage général.

Ce produit est-il un objet de nécessité indispensable, du moins chez un peuple civilisé? Est-il à l'usage de tout le monde, du pauvre comme du riche? Est-il du moins à l'usage d'une forte partie de la population? Est-il indépendant de la mode, de la forme du gouvernement, de la paix ou de la guerre? Si ces différentes circonstances peuvent en faire baisser considérablement le cours, ou même l'anéantir tout-à-fait, il convient d'apprécier la durée probable du besoin qu'on en aura, et de ne s'en occuper qu'autant que les profits présumés de cet espace de temps sont suffisans, non-seulement pour acquitter les frais de production, mais pour rembourser le capital en-

IIe PARTIE. gagé qui se trouvera perdu quand la consommation de ce produit devra cesser.

Des autres casualités.

Les autres questions à éclaircir, avant de s'occuper de la fabrication d'un produit, sont celles-ci : Quelles sont les personnes qui l'achètent? Sont-elles en général dans l'aisance, exactes à payer? Comment s'opère la vente de ce produit? Est-elle entre les mains des monopoleurs, et faut-il nécessairement avoir à faire à eux? Est-elle exposée aux entreprises du fisc? Les entrepreneurs de distilleries, par exemple, sont souvent victimes des précautions que prend l'autorité pour s'assurer de la rentrée des droits. On les soumet à des déclarations, à des visites, à ce qu'on appelle des *exercices*, qui, indépendamment des droits, causent des frais qu'il faut payer, ne fût-ce que par les pertes de temps qui en résultent (1).

L'indu trio manufacturière est nécessairement progressive.

Il ne suffit point dans une manufacture de l'avoir établie sur le meilleur pied dans le moment où on l'a formée; il faut, pour que son succès se soutienne, qu'elle suive les progrès que font toutes les autres manufactures du

(1) En 1821, tous ceux qui distillaient des pommes de terre dans Paris, furent forcés par l'administration de transporter leur établissement hors de l'enceinte de la ville.

même genre, et même qu'elle suive avec souplesse les mouvemens du commerce et les caprices des consommateurs. Sans cela, le plus bel établissement serait bientôt en arrière de tous les autres. La vie de ceux qui se livrent à l'industrie n'est point une vie de chanoine, mais une vie toute d'action. CHAP. XII.

De ces considérations il résulte, ce me semble, que l'élément principal du succès dans les entreprises industrielles, et particulièrement dans les manufactures, est dans l'habileté et la conduite de l'entrepreneur. L'habileté de l'entrepreneur est le premier élément de succès.

Un auteur italien, M. Gioja, qui a donné en 1815, un ouvrage intitulé : *Nuovo prospetto delle scienze economiche*, donne un aperçu des qualités que doit réunir un entrepreneur d'industrie pour obtenir des succès. Ces qualités sont nombreuses et ne sont pas communes. On peut réussir sans les posséder toutes ; mais plus on peut en réunir, et plus on a de chances de succès.

Je voudrais que celui qui se voue à la carrière industrielle, et surtout qui veut former une entreprise manufacturière, eût, avant toute autre qualité, un jugement sain. C'est à former le jugement que doivent tendre toutes les éducations industrielles ; et le jugement naît principalement de la connaissance qu'on Qualités nécessaires à ceux qui se vouent aux manufactures.

IIe PARTIE. a de la nature de l'homme et des choses. Il marche devant l'art lui-même; car on peut acheter les lumières et le talent de l'artiste; mais rien ne peut suppléer, chez le conducteur d'une entreprise, la prudence et l'esprit de conduite, qui ne sont que du jugement réduit en pratique. S'il apprécie *beaucoup* ce qui servira *peu* à l'accomplissement de ses desseins, ou s'il apprécie peu ce qui doit être pour lui d'une grande importance, il ne fera que des fautes.

Il faut savoir perdre à propos pour s'assurer des avantages qui dédommageront de cette perte. Il faut se défier des propositions trop avantageuses, parce qu'elles cachent pour l'ordinaire quelque dommage. Il faut souvent supposer la fraude et ne jamais le laisser apercevoir; faire coïncider l'intérêt de ses agens avec le sien propre; rendre impossibles leurs infidélités; les exposer à une inspection inattendue; ne point confondre le travail de l'un avec le travail de l'autre, afin que l'approbation arrive a qui elle appartient; les intéresser à une surveillance mutuelle sans encourager l'espionnage, qui fait mépriser ceux qui l'emploient.

C'est un des faits le mieux constatés par l'expérience, que tous les peuples dont les institutions dépravent le jugement, ont une indus-

trie languissante. En Irlande la partie nord-est, qui est la partie de l'île la moins favorisée par la nature, mais dont les habitans sont en majeure partie protestans, est industrieuse et riche. La partie sud-ouest, dont les habitans se laissent conduire par des prêtres et se livrent à des pratiques très-superstitieuses, a peu d'industrie, et végète dans la plus affreuse misère. On a fait depuis long-temps la même observation sur l'Espagne. CHAP. XII.

Nécessité des connaissances spéciales.

Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut avoir les connaissances spéciales de l'art qu'on veut exercer. Mais, pour bien connaître un art, il ne suffit pas d'en avoir étudié la technologie dans les livres; il faut en avoir appris la pratique en mettant soi-même la main à l'œuvre, et avoir rempli toutes les fonctions du simple ouvrier. Celui qui ne connaît pas toutes les difficultés de l'exécution, commande mal et mal à propos. Franklin, qui savait si bien traduire en langage populaire les vérités utiles, disait : *Un chat en mitaines n'attrape point de souris.*

Utilité des connaissances générales.

Au reste, les connaissances spéciales n'empêchent pas qu'on acquière une instruction générale. Quel que soit l'appartement qu'on occupe dans ce vaste édifice qu'on appelle la société, il est toujours bon de pouvoir en sortir

IIe PARTIE. par la pensée, et de savoir quels en sont les distributions et les alentours.

Les autres qualités favorables à un entrepreneur d'industrie sont des qualités morales utiles, non-seulement dans l'industrie, mais dans toutes les situations de la vie. Telle est l'activité par laquelle un homme se multiplie dans le temps et dans l'espace, et qu'il communique à tout ce qui l'entoure; la constance qui fait surmonter les contrariétés dont la vie est semée; la fermeté au moyen de laquelle un homme consulte les besoins de son entreprise, plutôt que ses affections et ses ressentimens, dédaigne la perversité des autres plutôt qu'il ne s'en irrite, et repousse les conseils de la crainte aussi bien que ceux de la témérité.

De l'audace judicieuse.

Après qu'on a réuni tous les documens qu'on pouvait se procurer; après que l'on a fait tous les calculs indiqués par l'économie industrielle; après qu'on a jugé que les avantages d'une production en surpassent les inconvéniens, il faut savoir braver cette espèce d'incertitude qui enveloppe l'issue de toutes les entreprises humaines. Je ne prétends pas exciter à l'imprudence; elle compromet les plus heureuses conceptions. Mais je veux qu'on ait une audace judicieuse qui sache envisager tous les risques, et un sang-froid imperturbable qui laisse choi-

sir tous les moyens d'y échapper. Je veux qu'on ait une qualité plus rare encore peut-être que le courage : je veux dire la persévérance qui ne se dégoûte pas d'un ouvrage entrepris, par cela seul qu'un autre vient à s'offrir ; qui ne se rebute ni à cause de la lenteur du succès, ni à cause de mille petites contrariétés auxquelles il ne faut pas donner trop d'attention ; elles n'empêchent que les gens faibles ou légers de marcher constamment vers leur but.

C'est cette audace judicieuse, cette persévérance opiniâtre, qui procurent à des nations voisines, des établissemens qui manquent à la France. Nous les aurons ; car, suivant la remarque de Voltaire, *le Français arrive à tout ce qui est bien ; mais il y arrive tard.* On commence chez nous par blâmer ce qui est hardi, et l'on finit par l'imiter.

CHAPITRE XIII.

Vue générale de la production commerciale.

Lorsqu'au commencement de ce Cours je vous ai exposé la manière dont le commerce est productif, je me suis borné à vous dire que l'industrie commerciale augmente la valeur des produits par le transport qu'elle leur fait subir, et en les mettant pour ainsi dire sous la main du consommateur. Pressé d'arriver au tableau général que présente le grand phénomène de la production, j'ai dû négliger des développemens qui sont pourtant nécessaires pour l'achever.

Le changement de lieu modifie un produit.

La situation d'une chose est une de ses modifications, une de ses manières d'être. Une bouteille de vin de Bordeaux était d'abord du jus de raisin, qui a subi une modification lorsqu'il a été séparé de la pulpe et réuni en une masse de liquide; il a subi une autre modification par la fermentation; enfin, il en a subi une autre encore lorsqu'il a été apporté dans un lieu où j'ai pu l'acheter. S'il n'avait pas été mis à ma portée, moi, habitant de Paris, ou

de Londres, ou de Hambourg, je n'aurais pu me le procurer qu'en allant le chercher à Bordeaux, et en lui fesant subir moi-même cette modification, qui consiste à le mettre à l'endroit de la consommation. Mais remarquez que j'aurais pu tout aussi bien acheter aux environs de Bordeaux la récolte d'une vigne, et faire subir à la vendange la modification du pressoir; et même que j'aurais pu acheter la vigne, et faire subir aux matières dont se compose le raisin, la modification qu'elles doivent au cultivateur. De ce que toutes ces modifications ont été opérées par d'autres que par moi, elles n'en sont pas moins des modifications; et celle qu'on doit au marchand qui fait le commerce des vins, est de la même nature que les autres. Aucune d'elles ne produit la matière dont se compose le vin; toutes concourent à la rendre propre à être consommée, suivant des procédés particuliers qui seuls distinguent les différentes sortes d'industrie. CHAP. XIII.

On a été fort long-temps à s'apercevoir de la manière dont l'industrie commerciale contribue à augmenter la richesse sociale. L'œil n'apercevait aucune différence entre une pièce de satin sortant des ateliers de Lyon, et la même pièce sur le comptoir d'un marchand à Vienne en Autriche. Les sectateurs de la ba- De ceux qui croient que le commerce consiste dans l'échange.

IIe PARTIE. lance du commerce, s'imaginant que l'or et l'argent étaient les seules richesses effectives, ne voyaient dans le commerce que le complément des arts par lesquels on se procure de l'or et de l'argent. Ils ne croyaient la richesse véritablement produite, que lorsque la marchandise avait été échangée contre des espèces; de là l'idée qu'il y avait, dans l'*échange*, quelque chose de véritablement productif.

Les disciples de Quesnay, qui refusaient aux manufactures la propriété de verser aucunes nouvelles valeurs dans la société, n'avaient garde de l'attribuer au commerce.

Tous ont cru que le commerce consistait essentiellement dans l'échange, tandis qu'il consiste essentiellement à placer un produit à la portée de ses consommateurs. L'échange en est la conséquence; c'est une opération accessoire; de même que l'industrie manufacturière consiste essentiellement à changer la forme des produits, et accessoirement à les vendre.

Tous les économistes, si ce n'est Verri, ont négligé l'essentiel pour l'accessoire. Ils n'ont point remarqué que la seule différence de situation de la pièce de satin, était un changement d'état; et que l'étoffe, dans son nouvel état, avait une valeur nouvelle qui lui avait été communiquée par des services analogues à ceux

que rendent l'agriculture et les arts : c'est-à-dire, dans le cas actuel, par des avances d'argent qui exigent l'emploi d'un capital ; par les travaux de divers agens, tels que les commissionnaires, armateurs, rouliers, crocheteurs, marchands en gros et en détail ; par les services qu'ont rendus diverses machines et outils : navires, voitures, chevaux, caisses, cordages, mouffles, cries, etc. Ils ne s'apercevaient pas qu'une valeur ajoutée par ces divers services et qui suffit pour les payer, est une valeur véritablement créée, et qui procure de véritables profits aux personnes dont les services ont été employés.

Une valeur a été produite, quoique ayant été consommée.

Et quant à ceux qui s'imaginent que le négociant et ses agens n'ont rien produit, parce qu'ils ont consommé une valeur égale à celle qu'ils ont ajoutée à la marchandise, on peut leur faire une réponse pareille à celle que nous avons adressée aux anciens économistes ; une valeur n'en a pas moins été produite, parce qu'elle a été consommée. Toute valeur produite n'est-elle pas nécessairement consommée ? Lorsqu'un cultivateur vit sur son bien, et que sa famille et lui en consomment tout le produit, est-on fondé à dire que ce bien ne produit rien ? Cela ne serait pas raisonnable : une famille ne vit pas avec rien. Chacun vit de ce

IIe PARTIE. qu'il produit. Du moment que vous pouvez vivre et consommer sans rien devoir à personne, il est incontestable que vous vivez de la valeur que vous avez produite. Or, cela est vrai de la valeur produite par le commerce comme de toute autre.

Erreurs de Condillac au sujet de la production commerciale.

Cependant Condillac, écrivain méthodique autant qu'ingénieux, sentant vaguement, comme tout le monde, que le commerce ajoute par lui-même quelque chose à la richesse des nations, chercha l'explication d'un phénomène qu'il ne pouvait révoquer en doute. Dans un ouvrage qu'il a laissé imparfait, intitulé *du Commerce et du Gouvernement*, il donne des raisons très-spécieuses pour prouver que, dans tout échange, chacun des objets vaut *plus* pour celui qui le reçoit que pour celui qui le donne; d'où il a conclu l'augmentation de valeur de l'objet, et la production de richesses par le fait de l'échange. Écoutons ses raisons.

« Que devons-nous donc aux commerçans? « Si, comme tout le monde le suppose, on « échange toujours une production d'une va- « leur égale contre une autre production d'une « valeur égale, on aura beau multiplier les « échanges, il est évident qu'après, comme « auparavant, il y aura toujours la même « masse de valeurs ou de richesses. Mais il est

« faux que dans les échanges on donne valeur égale pour valeur égale (ici lui-même est « dans l'erreur). Au contraire, poursuit-il, « chacun des contractans en donne *toujours* « une moindre pour une plus grande. CHAP. XIII.

« Une femme de ma connaissance (c'est « Condillac qui parle), ayant acheté une terre, « comptait l'argent pour la payer, et disait : « *On est bien heureux d'avoir une terre pour* « *cela.* Il y a dans cette naïveté un raisonne- « ment bien juste. On voit qu'elle attachait « peu de valeur à l'argent qu'elle conservait « dans son coffre, et que par conséquent elle « donnait une valeur moindre pour une plus « grande. D'un autre côté, celui qui vendait « la terre était dans le même cas ; et il disait : « *Je l'ai bien vendue.* Il comptait donc avoir « aussi donné *moins* pour *plus*. Voilà où en « sont tous ceux qui font des échanges.

« En effet, si l'on échangeait toujours valeur « égale pour valeur égale, il n'y aurait de gain « pour aucun des contractans. Or, tous deux en « font ou doivent en faire. Pourquoi ? c'est que « les choses n'ayant qu'une valeur relative à « nos besoins, ce qui est *plus* pour l'un, est « *moins* pour l'autre ; et réciproquement (1). »

(1) *Le Commerce et le Gouvernement*, part. I, ch. 6.

IIe PARTIE.

Cette doctrine, ainsi que vous pourrez vous en convaincre plus tard, n'explique point les phénomènes variés que présente la production commerciale. En combattant cet auteur, qui a du moins le mérite d'expliquer nettement sa pensée, je combats les mêmes erreurs souvent reproduites dans la société, et même dans des livres.

Il n'y a pas deux valeurs différentes dans chaque échange.

La valeur qui est une richesse, la valeur que Condillac lui-même a en vue toutes les fois qu'il parle de production et de commerce, n'est point la valeur arbitraire que chacun attache à une chose qu'il possède et qui est purement relative à ses besoins particuliers ; c'est *la valeur donnée par l'industrie et appréciée par le public*. Comment est-elle appréciée ? par la quantité de chaque chose que le public offre pour avoir celle qu'il s'agit d'apprécier. Si on l'apprécie en argent, la somme offerte est ce que l'on appelle son *prix courant*.

Or, ce prix courant qui est déterminé par des circonstances que nous examinerons avec soin, n'est pas double, n'est pas différent pour celui qui vend une chose et pour celui qui l'achète. En un même lieu, en un même instant (l'instant où l'on conclut le marché), il n'y a pas deux prix courants, de même qu'il n'y a pas deux poids et deux mesures pour la

même marchandise. Une livre de pain peut paraître légère à un estomac affamé, bien qu'elle pèse une livre. Un bien-fonds peut sembler bon marché à celui qui est charmé de l'acquérir, bien qu'il soit vendu selon sa valeur courante, selon le prix des terres de même qualité dans le même canton. CHAP. XIII.

Une valeur arbitraire n'est pas une richesse.

Un homme possède un portrait médiocrement peint, mais frappant de ressemblance. Il ne le donnerait pas pour cent louis, quoiqu'il fût impossible de trouver un acheteur qui voulût en donner cent sous. S'il le portait dans l'inventaire de sa fortune pour cent louis, ne serait-il pas un insensé? Il ne peut raisonnablement y porter les objets qu'il possède, que pour leur *valeur reconnue et courante*. Voilà, messieurs, ce qui a tiré notre étude actuelle du vague des idées systématiques, car le prix courant est une valeur positive et connue. Entrons à la halle au blé, informons-nous du prix auquel peut se vendre chacun des sacs de blé ou de farine qui s'y trouvent, comptons ce qu'elle renferme de sacs de chaque qualité, et nous aurons une idée claire et nette de la somme de richesse qui se trouve aujourd'hui dans la halle au blé. Mais si, au lieu de cela, nous tenons note seulement de l'estime que chacun fait de la chose qu'il possède et de ses

IIe PARTIE. prétentions, nous ne savons plus rien. L'opinion personnelle des vendeurs et des acheteurs pris séparément, ne change pas plus la valeur des objets, qu'elle n'en change le poids ou l'étendue.

Si l'un des deux abuse de l'ignorance ou du besoin de l'autre, et donne une moindre valeur en échange d'une plus grande, il marche de loin sur les traces de ceux qui vendent à faux poids, ou se servent d'une balance infidèle. Comme une pareille lésion ne serait qu'un accident, que l'on ne peut pas fonder les bénéfices du commerce sur une fraude constante, et qu'il faut découvrir une production commerciale, même dans la supposition des échanges équitables, supposons donc l'échange équitable, et la valeur des deux objets qui s'achètent mutuellement, parfaitement égale et comme exprimant le prix courant de chacune des marchandises échangées. Dès-lors que devient l'explication de Condillac? Que signifie ce prétendu principe que l'échange augmente des deux parts la valeur des choses échangées?

L'échange ne produit rien.

Non, messieurs, l'échange n'est point une nouvelle façon donnée à un produit; il n'y a point de valeurs produites en raison des échanges. Il n'y en a point, même dans le cas de la fraude. Si *Paul* vend pour douze francs à *Thomas*, ce

qui ne vaut que dix francs, il n'y a pas pour une obole de valeurs de plus qu'il n'y en avait auparavant dans le monde; car la valeur courante de chacun des objets, est restée la même en passant d'une main dans une autre. *Thomas* avait en sa possession une valeur de 12 francs : il n'en a plus qu'une de dix; il a perdu 2 francs. *Paul* n'avait qu'une valeur de 10 francs; il en possède maintenant une de 12. Il a gagné les 2 francs que Thomas a perdus. Deux francs ont passé d'une poche dans une autre : voilà tout l'effet obtenu. CHAP. XIII.

Le commerce produit.

Mais dans le commerce il y a production véritable, parce qu'il y a une modification d'où résulte une commodité, laquelle a une valeur. Le négociant, après avoir acheté une marchandise à son prix courant, la revend à son prix courant; mais ce dernier prix courant est plus élevé que l'autre, parce que le négociant a mis la marchandise dans une situation qui en a réellement augmenté le prix; et la société est devenue plus riche de toute cette augmentation.

Utilité des bourses de commerce et des halles publiques.

Je vous disais à l'instant que l'on n'augmente pas la somme des richesses sociales, lorsqu'on vend une marchandise au-delà de sa valeur, parce que l'acheteur qui la paie plus qu'elle ne vaut, perd tout ce que le vendeur

IIe PARTIE. gagne. Je dois ajouter que ce cas, toutes les fois qu'il arrive, s'il n'est pas nuisible aux richesses, est fâcheux pour la morale, qui reçoit un double outrage par une perte qui n'est pas méritée, et par un gain qui ne l'est pas davantage. Les bourses de commerce, les halles et les marchés publics, où les négocians se réunissent en grand nombre à certaines heures, ont ce bon effet de fixer et de rendre public le prix courant des marchandises; de telle sorte que dans le lieu de la réunion, comme dans le reste de la ville, il devient difficile de tromper sur les véritables valeurs des objets de commerce.

Que le commerce ne distribue pas les richesses produites.

Beaucoup de publicistes conviennent que l'agriculture et les manufactures produisent; mais ils refusent cette prérogative au commerce, dans lequel ils ne voient que des trocs de valeurs déjà produites, et tout au plus la voie par laquelle les richesses créées par les autres industries, sont seulement distribuées. Raynal, en lui opposant l'agriculture et les arts, dit : *Le commerce ne produit rien par lui-même.*

C'est se méprendre totalement sur l'objet de cette industrie, et même sur la distribution des richesses. Tous les producteurs réunis d'un mouchoir de poche, les négocians compris qui

ont procuré les matières premières, et ceux qui le vendent au détail, ont fait un produit qui, rendu dans une boutique, vaut 3 francs, plus ou moins. Quand un acheteur en fait l'acquisition, il ne leur distribue pas, et les producteurs ne lui distribuent pas à lui-même, une valeur de 3 francs; ils font avec lui un échange dans lequel il donne une chose qui vaut 3 francs, pour une chose qui vaut 3 francs : il n'y a point là de richesse produite, ni par conséquent de richesse distribuée. Si tous les producteurs réunis ont communiqué au mouchoir de poche, par leur industrie, une modification égale en valeur au salaire de leur industrie et au profit de leurs capitaux, cette modification était terminée, et leurs profits étaient acquis, puisque, dans le cas supposé, le mouchoir valait 3 francs, dès avant que le consommateur l'eût payé; et même ces profits étaient déjà distribués aux producteurs par les différens entrepreneurs des industries dont ce mouchoir était le résultat.

En quoi l'activité des échanges est heureuse.

Cette démonstration que les échanges, quels que soient les prix qu'on obtient, ne produisent point de richesse, doit faire tomber le préjugé que l'on conserve en faveur de l'activité des échanges généralement regardée comme très-heureuse. Certes, je n'ignore pas que lorsqu'une pièce d'étoffe est terminée, il est avan-

IIe PARTIE. tageux qu'elle se vende promptement, afin que le fabricant puisse, sans perdre de temps, acheter de nouveau de la soie, du coton, ou de la laine, pour faire une autre pièce ; que lorsqu'un négociant a fait venir une barrique de sucre ou une balle de café, il est bon qu'il la vende sans délai pour donner de nouveaux ordres. Mais vous devez vous apercevoir que cet avantage n'est pas le fait de l'échange, et qu'il résulte seulement d'une production bien entendue. C'est parce que le fabricant a su discerner l'étoffe dont on avait le plus de besoin, et l'établir à un prix modéré, qu'il l'a vendue promptement. C'est parce que le commerçant a agi avec la même habileté, qu'il est rentré sans beaucoup de retard dans ses capitaux. Les échanges sont le résultat, et non la cause, d'une production active et bien entendue; et une telle production est le résultat de l'économie et de l'habileté de l'artiste. Il est bon de savoir toujours rattacher les effets à leurs véritables causes.

Les seuls produits matériels peuvent être des objets de commerce.

Le commerce ne peut s'exercer que sur des objets matériels, car ces objets sont les seuls qui puissent passer d'un lieu dans un autre, d'une main dans une autre. Les services rendus par des personnes à des personnes, comme

ceux que rendent un médecin ou un avocat, peuvent bien être l'objet d'un échange, mais ne sont pas proprement des objets de commerce; car on ne les achète pas pour les revendre. Le professeur d'un art quelconque, en tirant parti de l'instruction qu'il a achetée, ne revend pas l'objet acheté. Ses connaissances sont un fonds qu'il a payé d'une partie de son capital, et le profit qu'il en tire est en partie un revenu de son capital, et en partie un salaire de ses peines. On peut en dire autant, à plus forte raison, de tous les services purement personnels; on les échange contre un salaire; mais ils ne sont pas un objet de commerce puisque celui qui les vend, ne les a pas achetés.

CHAPITRE XIV.

Des différentes manières de faire le commerce, et de ce qui en résulte.

La théorie de la production commerciale une fois bien entendue, nous pouvons nous livrer à l'étude de sa pratique.

Nous trouverons que l'on peut faire le commerce de plusieurs manières qui sont communément l'objet d'autant de professions différentes.

Des différentes professions commerciales.

Celui qui achète des marchandises dans un pays pour les revendre dans le même pays, fait le *commerce intérieur*.

Celui qui les achète par grosses portions à ceux qui les fabriquent ou qui les font venir d'ailleurs, et dont l'occupation consiste à les revendre par petites portions aux consommateurs, celui-là fait le *commerce de détail*.

Celui qui achète des marchandises dans l'étranger pour les revendre dans son pays, ou bien les achète dans son pays pour les revendre au dehors, fait le *commerce extérieur*.

Celui qui les achète dans l'étranger pour les revendre dans une autre contrée étrangère, fait le *commerce de transport*.

Celui qui achète dans un temps pour revendre au même lieu, dans un autre temps, fait le *commerce de spéculation.* CHAP. XIV.

Ce n'est guère que dans l'enfance de l'industrie, qu'un commerçant se transporte avec sa marchandise du lieu où il en a fait l'acquisition, au lieu où il se flatte de la placer. Cette marche, qui est celle des porte-balles (des marchands qui colportent leurs marchandises ou sur leurs épaules, ou sur des bêtes de somme, ou sur des charrettes), était autrefois presque l'unique moyen de faire le commerce; mais elle ne peut suffire qu'à de fort petites affaires. Dans tous les pays de grande consommation, le négociant reste dans son comptoir et agit par des *commissionnaires* qui sont quelquefois eux-mêmes des négocians considérables. Ainsi un commerçant de Paris charge un commissionnaire de Lyon d'acheter des soieries et de les expédier à un *armateur* de Bordeaux. L'armateur est un propriétaire de navire qui, moyennant un fret, c'est-à-dire un prix payé pour le transport, se charge de conduire la marchandise au-delà des mers. Le commerçant de Paris l'adresse par cette voie à un commissionnaire de la Havane, par exemple, avec ordre de la vendre et d'en *faire les retours* au Havre en cochenille ou en cacao; c'est-à-dire, avec le

IIe PARTIE. prix qu'il aura retiré de la vente des soieries, d'acheter de la cochenille ou du cacao, et d'expédier ces nouvelles marchandises à un commissionnaire du Havre, lequel se charge de les vendre ou de les réexpédier autre part, suivant les ordres qu'on lui donnera.

On voit que le commerçant de Paris a pu conduire toute cette opération sans sortir de son cabinet. Son industrie a consisté à se procurer les prix courans des marchandises en divers lieux du monde; à les combiner; à choisir les maisons de commission capables de bien exécuter ses ventes et ses achats, en raison de l'habileté, de la probité, de la solvabilité, et des relations d'affaires qu'il leur connaît.

Les opérations de commerce supposent encore l'emploi de beaucoup d'autres agens de différens ordres. Les maisons qui achètent ou qui vendent, emploient des *courtiers* qui; dans chaque ville, fréquentent les divers négocians, savent ceux qui ont des marchandises à vendre, et ceux qui en ont à acheter; elles emploient des *commissionnaires de roulage*, chez qui les voituriers arrivent et d'où ils partent pour les voyages de terre. Si l'on veut faire passer, non des marchandises, mais des fonds, des valeurs, dans la ville où l'on se propose de faire un achat, on s'adresse à un *banquier*, ou bien à

un *agent de change*, qui vous procurent des effets de commerce payables dans le pays où l'on veut *faire des remises*, c'est-à-dire, où l'on veut envoyer des fonds. CHAP. XIV.

Les commerçans ne vivent pas aux dépens des consommateurs.

Tous ces agens divers des opérations commerciales, par la raison qu'ils y concourent, directement ou indirectement, font le commerce; les uns à leurs périls et fortune; les autres moyennant un salaire qui prend le nom de commission, de provision, de courtage, selon la nature du service rendu. Les uns comme les autres, concourant à une augmentation de valeur donnée à un produit, sont des producteurs qui tous ont travaillé, chacun à sa manière, à mettre sous la main du consommateur des produits auxquels on n'a fait subir aucun autre changement. Ce sont l'intelligence, les soins, les travaux qu'exigent ces diverses fonctions, qui sont payés par l'excédant de prix que les consommateurs mettent au produit que l'on place ainsi sous leur main. Cela ne suppose pas que les commerçans vivent aux dépens des consommateurs. C'est comme si l'on disait que c'est aux dépens des villes que vivent les cultivateurs. Le laboureur ne crée pas plus que le commerçant, la matière sur laquelle s'exerce son industrie; mais il la rend plus apte à être consommée. Le commerçant

IIe PARTIE.

modifie d'autres matières dont il n'est pas davantage le créateur; mais il s'est rendu utile; il a créé une utilité qui a un prix : telle est la richesse qu'on doit à sa coopération.

En quoi le commerce de détail est productif.

Bien des gens refusent au marchand en détail la qualité de producteur, parce qu'il n'opère aucun transport, toute son industrie se bornant quelquefois à acheter dans la rue des Lombards, des épiceries qu'il revend dans la rue Saint-Honoré. J'observerai d'abord que le détailleur fait souvent venir des ports de mer ou des fabriques, les marchandises qu'il vend en détail; mais ne fît-il que réunir dans une boutique, des assortimens variés, pour les vendre en aussi petites portions que le réclament les besoins des consommateurs, je dis qu'il rend un service, et que ce service exige une intelligence, des soins, des peines et des capitaux, de même que tous les autres services rendus par l'industrie. Que ferait-on, s'il n'y avait point de marchands détailleurs? on écrirait dans les fabriques, ou bien l'on s'adresserait aux négocians en gros pour faire ses provisions. Mais elles reviendraient fort cher, soit à cause du local que chaque famille devrait avoir pour les conserver, soit à cause de l'avance qu'il faudrait faire de leur valeur. La plupart des consommateurs ne sont pas même en état d'acheter

leurs provisions d'une semaine. Riche ou pau- CHAP. XIV.
vre, comment ferait-on pour manger de la viande de boucherie? achèterait-on un bœuf entre plusieurs familles pour le faire tuer à frais communs? Qui est-ce qui voudrait faire l'avance du prix d'achat, se charger de la répartition des frais, se détourner de sa profession pour diriger le partage? Tout cela est absurde.

Le marchand en détail est un entremetteur non-seulement utile, mais indispensable; son profit, dans chacun des cas, et considérant le lieu, la marchandise, les frais et les risques, est réduit communément par la concurrence, au *minimum* de sa valeur, comme tous les autres profits industriels. Il vous vend, dites-vous, un produit auquel il n'ajoute rien... Et l'exploitateur d'une mine de houille qui, sauf la division par portions, vous vend du charbon de terre tel qu'il le prend dans la mine; le pêcheur qui vous vend le poisson tel qu'il le prend dans la mer, qu'ajoutent-ils aux produits par leur industrie, hormis la commodité de vous en servir? Non-seulement l'industrie du détailleur fait partie du commerce intérieur, mais il en fait une partie importante, si l'on songe que presque tout ce qui se consomme, passe par ses mains.

Souvent les préjugés populaires et des écri-

IIe PARTIE. vains qui ne savent qu'en être les organes, ont regardé d'un œil d'envie les marchands qui s'interposent entre le premier producteur et le consommateur, et ont proposé d'en restreindre le nombre. Mais Smith observe avec raison que leur concurrence est pour nous une garantie qu'ils ne nous feront rien payer au-delà de leurs frais de production, et que s'ils peuvent se multiplier trop pour leurs propres intérêts, ils ne sauraient être trop nombreux pour les nôtres (1).

Abus des étalagistes. Je ne prétends pas cependant prendre la défense des marchands qui étalent dans les lieux publics ou qui crient leur marchandise dans les rues. D'abord en obstruant les rues, les passages les plus fréquentés (et ce sont ces endroits qu'ils choisissent de préférence), ils outre-passent les droits d'un individu privé. La voie publique est faite pour les communications d'un endroit à l'autre d'une ville, et non pour y conclure des transactions commerciales. Elle appartient à tout le monde, et non à ceux qui

(1) Une preuve qu'ils ne nous font pas payer trop cher le service qu'ils nous rendent, c'est qu'il est permis à tout consommateur, s'il croit qu'on lui fait payer une marchandise trop cher, d'aller la puiser à sa source.

ont des marchandises à vendre ou à acheter : non-seulement chacun a le droit d'y passer; mais il faut qu'il puisse y passer librement, sans obstacle, sans danger. Le marchand qui gêne les passans, entreprend sur la propriété et les droits du public dans la vue de son intérêt particulier, et s'attribue une espèce de privilége au préjudice du marchand en boutique qui paie un loyer pour y faire son négoce. Ici le loyer de la rue devrait, dans l'exacte justice, être payé au public, qui sacrifie une partie de sa commodité; mais il ne convient pas au public de donner à loyer des endroits dont il a besoin pour son passage et même pour sa sûreté personnelle. Si des agens de police fesaient payer aux étalagistes une licence ou permission qui ne serait qu'un loyer déguisé, ce serait un abus, parce qu'alors le public souffrirait de l'encombrement et ne ferait pas son profit du dédommagement qu'on en tire. CHAP. XIV.

Abus dans l'étalage des boutiques.

La même observation peut être faite à l'égard des étalages que les boutiquiers eux-mêmes, font en dehors de leurs magasins, pour attirer les regards du public. C'est un empiétement sur la propriété générale, dans la vue d'un intérêt particulier. En tout pays où le marchand et l'artisan se servent de la rue comme si elle leur appartenait, la police n'est pas bien

IIe PARTIE.

faite et la propriété publique n'est pas protégée. Ce n'est donc que par un abus que l'on ferre les chevaux dans la rue, qu'on y cloue des caisses, qu'on y brûle du café (1), etc., etc.

Les marchands ambulans ne présentent aucune garantie à l'acheteur.

Si la propriété publique bien entendue ne s'accommode pas des étalagistes et des marchandises qui se crient dans les rues, l'intérêt des consommateurs les repousse également. J'aurai occasion de vous développer plus tard les raisons d'après lesquelles notre intérêt bien entendu nous conseille d'user plutôt des produits meilleurs, quoique plus chers, que des produits de mauvaise qualité, mais à meilleur marché. Le bon marché est toujours relatif à la qualité. Il consiste à avoir plus d'utilité pour un prix donné, tout comme à donner un moindre prix pour une quantité déterminée d'utilité. Ce qui n'est pas bon est toujours cher. Or, quelle garantie a-t-on de la qualité, lorsqu'on achète

(1) Cet encombrement est poussé jusqu'au scandale dans Paris. Les étalages des marchands en avant de leurs boutiques, ceux des marchands ambulans, les chanteurs et les saltimbanques qui attroupent les oisifs autour de leurs jeux, les crocheteurs, et mille autres obstacles qui obstruent des rues déjà beaucoup trop étroites, feraient supposer que ce n'est que par grâce que l'usage de la voie publique est laissé aux passans.

d'un marchand qui se déplace à toute heure, et dont la cupidité n'est pas balancée par le désir et le besoin de se faire une bonne réputation et de conserver sa chalandise? CHAP. XIV.

Lorsqu'un acheteur entre dans une boutique, il y est conduit par le besoin d'acheter. Lorsqu'il fait emplette chez un marchand qu'il ne savait pas devoir rencontrer sur son chemin, il ne se détermine que par occasion et d'après ce qu'il suppose un bon marché. Il faut donc que l'étalagiste séduise l'acheteur par des qualités plutôt apparentes que solides; et s'il est malhonnête, il a plus de facilité pour frauder, que n'en a le marchand établi. Aussi en général les consommateurs avisés n'achètent que rarement des marchands ambulans; et ceux-ci deviennent moins nombreux, proportion gardée, à mesure que les nations se perfectionnent.

Le commerce avec l'étranger caractérisé.

On a souvent répété que le commerce avec l'étranger, est l'échange qu'une nation fait de son superflu, contre le superflu d'une autre nation. Cette expression caractérise mal le commerce avec l'étranger. Elle ferait supposer que, quelles que soient les demandes des autres peuples, nous fesons nécessairement toujours la même quantité d'eaux-de-vie, d'étoffes de

IIe PARTIE. soie, etc., et que nous ne vendons que ce qui excède nos besoins. Ce n'est pas cela : nous en fesons parce qu'on nous en demande; et si l'on ne nous en demandait pas, nous n'en ferions que pour nous. Il n'y a du superflu que parce que nous trouvons à le vendre; et si nous ne trouvions pas à le vendre, nous consacrerions nos terres, nos capitaux et notre industrie à d'autres produits, plutôt qu'à ceux dont la surabondance, quelque petite qu'elle fût, entraînerait l'avilissement (1).

Il nous procure à meilleur marché les produits que nous pourrions créer chez nous.

Le commerce avec l'étranger (fesant abstraction des profits des négocians, et à ne considérer que le principal des opérations) se réduit à substituer, dans nos consommations, des produits étrangers à nos produits nationaux. Chaque nation au fond ne consomme que ce que produisent son industrie, ses capitaux et ses terres. Si elle échange ces produits contre des marchandises étrangères, ce sont toujours les produits de son industrie, de ses capitaux

(1) C'est l'inexactitude de cette expression qui a probablement jeté Condillac dans sa fausse explication du principe du commerce; car de ce que chaque peuple ne donnait jamais que son *superflu* pour obtenir son *nécessaire*, il a tiré cette conclusion que ce qu'il donnait ne valait jamais autant que ce qu'il recevait. J'ai montré ce que cette doctrine a d'erroné.

et de ses terres, qu'elle consomme sous une autre forme. L'avantage qu'elle y trouve consiste essentiellement à donner moins de frais de production, à payer moins cher pour se procurer les produits de l'étranger en les acquérant au moyen des frais de production qu'elle a faits pour les siens, que si elle avait voulu obtenir ces mêmes produits étrangers en les fabricant elle-même. C'est un emploi plus habile de nos facultés; un emploi qui procure des résultats plus avantageux. On a fait des châles de cachemire en France; on y a employé la même matière, les mêmes procédés, et leur production a coûté des frais égaux en valeur à 1800 journées de travail. Si au lieu d'avoir cherché à ravir, comme on dit, cette industrie à l'étranger, nous avions envoyé aux Indes des meubles pour une valeur égale à 600 journées de travail, nous aurions obtenu en retour un véritable cachemire, égal en valeur à ceux qu'on a faits en France. On aurait donc gagné à ce marché la valeur de 1200 journées de travail qui, ayant pu être appliquées à une autre production, auraient augmenté d'autant les valeurs produites dans notre pays (1). CHAP. XIV.

(1) C'est précisément le même avantage qu'on trouve

IIe PARTIE.

Et nous en procure d'autres que nous ne pourrions avoir à aucuns prix.

Ajoutez que l'étranger, et surtout les climats éloignés, peuvent, au moyen du commerce, nous pourvoir de produits que notre habileté agricole ou manufacturière, quelque grande qu'on veuille la supposer, ne saurait nous procurer à aucuns prix, comme les produits équinoxiaux. Sans le commerce nous serions forcés de nous en passer; ce qui équivaudrait, pour ces objets-là, à une cherté excessive.

Vous verrez, messieurs, combien cette théorie du commerce éclaircira nos idées, lorsque nous nous occuperons de la législation faite dans le but de favoriser l'industrie.

Notre commerce nous est avantageux même quand il est fait par des étrangers.

Et je vous prie de remarquer que les avantages que l'on doit à cette industrie, sont acquis dans le cas même où les opérations commerciales ne sont pas conduites par les nationaux eux-mêmes. Il n'y aurait pas en France un seul Français qui fît le commerce étranger, ce seraient des Anglais qui nous apporteraient tout ce que nous voudrions consommer de den-

---

à ne pas fabriquer soi-même sa chaussure et ses vêtemens, lorsqu'on sait faire un meilleur usage de ses facultés; et une nation qui fait des frais pour ravir à l'étranger une source de profits, ne raisonne pas mieux que le particulier qui, jaloux des gains du cordonnier, chercherait à fabriquer ses souliers dans sa maison.

rées étrangères, et qui nous achèteraient en retour tous ceux de nos produits qui pourraient convenir aux autres peuples, que la France recueillerait toujours le principal avantage du commerce étranger : celui d'étendre sa production et sa consommation, celui de consommer des produits de son crû sous une forme plus avantageuse pour sa bourse, et propre à satisfaire des besoins entièrement nouveaux (1). CHAP. XIV.

Il est vrai que les auteurs des opérations commerciales font un profit indépendamment de celui-là. C'est le juste salaire de leurs travaux; ce sont des profits équitables pour les capitaux qu'ils mettent en œuvre. Et même lorsque notre commerce extérieur est conduit par des étrangers, il y a toujours une partie des profits commerciaux qui sont gagnés par nos compatriotes; car il n'est pas possible aux étrangers de ne pas employer des agens nos compatriotes pour les achats et pour les ventes qu'ils ont à faire chez nous; de ne pas se servir des courtiers, des voituriers, des hommes de peine de notre pays.

Vous distinguerez donc dans tout commerce

(1) On verra plus loin, quand il sera question de la balance du commerce, qu'une nation, *même lorsqu'elle paie en argent*, paie toujours avec ses produits.

IIe PARTIE. deux sortes d'avantages : ceux qui naissent pour les producteurs et les consommateurs, d'une production plus abondante et plus profitable, et ceux que procurent les bénéfices de l'industrie commerciale.

Le commerce n'est jamais appelé à comparer le prix d'une marchandise en deux contrées différentes.

On demande comment les négocians peuvent s'assurer de la différence du prix d'une marchandise située en des lieux différens; car il n'y a point de comparaison possible entre des valeurs séparées par les temps et par les lieux (1). Cette difficulté me donnera l'occasion de vous faire remarquer que les opérations de commerce les plus distantes, se conduisent sans que l'on soit jamais dans le cas de comparer des valeurs autrement qu'en présence les unes des autres.

Un négociant se propose-t-il d'expédier des broderies au Pérou, pour en tirer du quinquina? Il sait combien il aura en France de broderies pour une somme de dix mille francs. Cette comparaison de la valeur des broderies avec la valeur des écus, est facile; car en France ces deux valeurs sont en présence.

Les broderies partent; elles arrivent en Amérique : là, elles sont échangées contre des

(1) *Voyez* les principes fondamentaux sur la Valeur, tome I, page 148.

piastres. L'expérience, ou les prix courans, apprennent au négociant combien elle vaut de piastres, et combien il obtiendra de quinquina pour cette quantité de piastres. Toutes ces valeurs peuvent être rigoureusement constatées, car elles sont en présence les unes des autres. Il suppose enfin cette quantité de quinquina arrivée en Europe, et par le prix courant de cette denrée en Europe, il sait qu'elle lui rendra par supposition 15 mille francs; cinq de plus que ce qu'il a consacré à l'achat des broderies. CHAP. XIV.

Rien n'est plus facile en même temps pour ce négociant, que d'évaluer le montant des frais du transport des broderies, les commissions de vente et d'achat, le prix du transport et des autres frais que les marchandises d'Amérique auront à supporter pour arriver en Europe; il réduit aisément tous ces frais en monnaie française, suivant le cours du change, et sait par là si les 5 mille francs que son opération lui a rendus, suffisent pour payer tous les frais de la production commerciale, en y comprenant son profit, qui est le salaire de son industrie.

Il peut y avoir des profits faits sur l'envoi et d'autres profits sur les retours, ou bien sur l'une des deux opérations. Alors on considère l'autre simplement comme une manière de faire

IIe PARTIE.

passer des fonds à l'endroit où l'on veut les rendre.

Des circuits du commerce étranger.

Quelquefois le commerce étranger se complique; ses envois ou ses retours ne se font pas directement. Un navire part de New-York, fait le tour du continent américain, et porte des liqueurs fortes, des clous, des armes ou des verroteries, aux sauvages de la côte nord-ouest. Il charge en échange des fourrures qu'il va vendre en Chine, où il achète du thé. Il vient se défaire de son thé ou de son nankin en Europe, et il en emploie le prix en objets manufacturés qu'il rapporte dans son pays, à New-York, où il arrive après avoir fait le tour du monde et transformé trois ou quatre fois les valeurs qui composaient sa cargaison. On accomplit journellement, dans des vues purement commerciales, des voyages qui naguère suffisaient pour faire la réputation d'un grand navigateur : de l'amiral Anson, de Cook, de Bougainville.

Objections élevées contre le commerce de transport.

On a élevé de grandes objections contre le *commerce de transport*, contre ce commerce qui va acheter des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre endroit de l'étranger. On a dit qu'il employait nos capitaux à faire valoir l'industrie étrangère, au lieu de la nôtre. Mais nos négocians qui font ce

commerce, leurs commis, les constructeurs de bâtimens, les matelots, ne sont-ils pas des industrieux nationaux que ce capital met en activité? CHAP. XIV.

Quant à la portion du capital qui est employée tantôt sous la forme d'une marchandise étrangère, tantôt sous la forme d'une autre, elle n'est occupée ainsi, qu'à défaut d'autres emplois non hasardeux dans l'industrie intérieure. Lorsque de tels emplois réclament ces capitaux, ils reviennent bien vite; car ce ne sont pas des capitaux engagés; on les réalise aisément; il suffit de se défaire des marchandises qu'on a achetées et de ne pas remplacer ces achats par d'autres.

Au reste, la France se livre très-peu au commerce de transport. Elle ne soutient pas en ce genre la concurrence des nations qui naviguent à meilleur marché qu'elle. Quand une nation se livre au commerce de transport, c'est une preuve qu'elle a beaucoup de capitaux et qu'elle a su diminuer les frais de sa navigation marchande; c'est donc un signe favorable.

Du commerce d'armement.

Lorsqu'on ne trafique pas pour son propre compte, et qu'on ne charge des marchandises que pour compte d'autrui et moyennant un fret, on opère des transports, mais on ne fait pas véritablement le commerce de transport,

IIe PARTIE. qui consiste, ainsi que je l'ai dit, à *acheter* dans l'étranger pour *revendre* ailleurs dans l'étranger. Celui qui fait le commerce, est l'homme qui combine les entreprises et qui en subit les chances. L'armateur n'est que son agent. L'industrie des armateurs, en offrant la facilité d'opérer de petits chargemens pour les commerces de long cours, permet aux plus petits négocians de faire des spéculations lointaines. Est-ce un bien? est-ce un mal? C'est une question que l'on peut décider d'une ou d'autre façon, suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Sans doute il est bon que des spéculations commerciales, souvent très-lucratives, ne soient pas exclusivement l'apanage des grandes fortunes. D'un autre côté, convient-il à ceux qui n'ont pas grand'chose à perdre, que l'appât de la facilité les entraine dans des opérations longues et hasardeuses?

Utilité du commerce de spéculation.

Je ne vous ai point dit encore, messieurs, à quoi peut être utile le *commerce de spéculation*. Rappelons-nous d'abord ce qu'il faut entendre par là. Sans avoir l'intention de déplacer sa marchandise, sans vouloir la mettre plus à la portée du consommateur, un spéculateur achète des cafés, par exemple, lorsqu'ils lui paraissent à très-bas prix, à un prix tel qu'il ne présume pas que cette marchandise

baisse davantage; et il n'a d'autre dessein que de la revendre lorsqu'elle aura renchéri. Fait-il une spéculation utile à la société; et son gain, en supposant qu'il l'ait réalisé, est-il le prix d'un service véritable? CHAP. XIV.

Je commencerai par vous avouer que je ne veux pas me porter défenseur de tous les gains de cette espèce; mais je vous ferai observer que certaines circonstances imprévues ou ingouvernables, font souvent tomber les marchandises au-dessous de leurs frais de production; ce qui a deux inconvéniens. Le premier pour le producteur, qui n'est pas indemnisé de ses frais. Le second, pour le consommateur, qui ne peut pas compter de jouir long-temps d'une production qui donne de la perte à qui s'en mêle.

Si nous suivons l'exemple des cafés, l'avilissement de leur prix détournera les producteurs d'une culture et d'un commerce ingrats; le produit deviendra plus rare; et le consommateur, au bout de quelque temps, paiera les cafés plus cher, que s'ils avaient continué à donner des bénéfices réguliers.

Or, remarquez que le commerce de spéculation est propre à écarter, ou du moins à diminuer ces deux inconvéniens. Ses achats, quand les cafés baissent, tendent à en prévenir

IIe PARTIE. l'avilissement. Ils diminuent la perte que font les producteurs; ils empêchent leur découragement total, et la cessation d'un genre de production qui doit reprendre, puisque ces achats ont lieu dans le cas où l'on prévoit plus tard un renchérissement. Et quand vient le renchérissement, les spéculateurs qui ont à vendre tout ce qu'ils ont acheté, mettant concurremment sur le marché leurs cafés tenus en réserve, garantissent les consommateurs d'une hausse excessive.

Leur industrie consiste, comme vous voyez, à employer leurs capitaux et leurs soins pour mettre en réserve des provisions d'une marchandise lorsqu'elle est trop abondante et que les consommateurs la rebutent, pour la rendre à la consommation, lorsqu'elle est devenue rare et que le besoin s'en fait sentir.

Des accaparemens. Vous sentez en même temps, que l'on ne peut justifier, sous aucun rapport, des manœuvres qui auraient pour objet d'opérer une dépréciation factice, ou une rareté qui ne serait qu'apparente. Ces manœuvres répréhensibles sont au reste d'autant moins à craindre que le pays est plus commerçant et plus populeux, parce qu'il faut alors, en chaque genre de marchandise, pour influer sur les prix, opérer sur des masses tellement considérables, que

leur valeur excède ordinairement les facultés d'une seule maison de commerce, et même de plusieurs qui parviendraient à s'entendre. CHAP. XIV.

Fausses idées qu'on s'est faites du commerce jusqu'à ce jour.

J'ai fait passer sous vos yeux, messieurs, les différentes manières de faire le commerce; je vous ai montré la marche suivie par chacune d'elles, de même que leurs résultats. Je suppose maintenant que quelqu'un, d'après Montesquieu et tous nos anciens auteurs, vienne vous demander ce que c'est que le *commerce de luxe*, le *commerce de consommation*, le *commerce d'économie*, dont ces auteurs parlent avec assurance. Je me flatte que vous seriez embarrassés de la réponse. Nous n'avons trouvé, que je sache, aucune manière possible de faire le commerce qui admette ces modificatifs. Si l'on entend par commerce de consommation celui qui procure ce qu'on doit consommer, tous les commerces sont de consommation. C'est le même commerce qui tire du Brésil des peaux de bœuf, des diamans, du sucre, ou du coton, selon les prix courans, les traités et les circonstances. On ne fait pas exclusivement le commerce des objets de luxe, et quand on le ferait, cela ne devrait pas s'appeler commerce de luxe, pas plus que le commerce des objets de nécessité, ne pourrait s'appeler commerce

IIe PARTIE. de nécessité. Si l'on appelle commerce d'économie, l'industrie qui achète des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre pays étranger, elle est mal nommée. Tous les commerces doivent se faire avec économie, parce qu'il convient au producteur comme au consommateur, que les frais de production soient aussi modérés qu'il est possible.

Telles sont pourtant les dénominations qu'on trouve dans nos anciens livres sur le commerce et l'économie politique. Nul d'entre eux ne représente les choses telles qu'elles se passent. Ils embrouillent les idées au lieu de les éclaircir. Ce n'est pas perdre son temps que de les lire : c'est bien pis : c'est travailler à fausser son esprit (1).

Peut-être ceux de nos écrivains qui traitent du commerce, ont-ils écrit sur des matières trop étrangères à leurs études? Les uns étaient des conseillers au parlement, comme Dutot, Montesquieu, Turgot; les autres étaient des

(1) Je n'en parle ici que sous le rapport de l'économie politique, et je n'ai nulle intention de porter atteinte aux aperçus vastes et philosophiques de Montesquieu sur beaucoup d'autres sujets, ni aux analyses lumineuses de Condillac, relativement à la formation des idées.

employés de l'administration, comme Forbonnais, Dupont de Nemours; ou des seigneurs de village comme Mirabeau le père, ou de simples gens de lettres comme Melon. L'un des auteurs du Dictionnaire de Commerce, Savary, était chanoine de Saint-Maur; Condillac et Raynal avaient été élevés pour la prêtrise; et quoique assez éclairés pour être au-dessus des préjugés de leur état, peut-être n'avaient-ils pas vu d'assez près les opérations du commerce, pour s'en former des idées précises. CHAP. XIV.

Montesquieu dit qu'il convient à une nation qui peut se suffire à elle-même, de faire le commerce; mais que cela ne convient pas à des peuples qui n'ont rien chez eux (1). Il suivrait de ce principe qu'il ne convient pas aux peuples qui n'ont aucun autre moyen de gagner, de chercher des profits dans le commerce! Certes, on ne peut pas supposer qu'un homme d'un esprit aussi étendu que Montesquieu, ait dit une chose dépourvue de sens. Sa phrase avait

(1) Esprit des Lois, liv. xx, chap. 23. C'est dire qu'il ne convenait pas à Venise, à Gênes, à Hambourg, de s'enrichir par le commerce, vu que leur territoire ne produisait rien de propre à l'exportation.

IIe PARTIE. un sens dans l'idée qu'il se formait de l'objet et des moyens du commerce; mais cette idée fondamentale n'était pas exacte. La nature et les fonctions des capitaux lui étaient, à plus forte raison, parfaitement inconnues.

CHAPITRE XV.

Comparaison entre le commerce intérieur d'un pays et son commerce extérieur.

Motifs de l'importance attachée au commerce extérieur.

Chez les modernes, où une navigation beaucoup plus habile que dans les siècles précédens, des connaissances géographiques beaucoup plus étendues, et des routes tracées presque sur tout le globe, ont amené des communications de toutes les contrées entre elles, on a attaché au commerce extérieur une importance en général plus grande qu'au commerce de l'intérieur à l'intérieur. Cette opinion a été fortifiée de celle qui suppose que la richesse consiste uniquement en métaux précieux. Comme la plupart des pays de l'Europe n'ont point de mines d'or et d'argent, et que ceux qui en ont, comme l'Espagne et la Saxe, en produisent fort peu, il était naturel que, pour s'en procurer, l'on tournât ses regards vers l'étranger, qui était la seule route par où l'on pouvait se flatter d'en recevoir. On pensait qu'il s'agissait principalement pour un peuple qui voulait prospérer, de pomper les métaux précieux, soit

IIe PARTIE. par un commerce direct avec les pays qui ont des mines, soit indirectement en vendant des marchandises aux pays qui avaient eu l'art de tirer des premiers, l'or et l'argent dont ils étaient en possession.

Peu de concurrence pour les négocians et les villes de commerce au quinzième siècle.

Des exemples éblouissans semblaient confirmer cette théorie. Quels étaient les peuples qui, à la renaissance des arts, avaient les premiers frappé les yeux de l'Europe de l'éclat de leurs richesses? C'étaient des peuples qui tous avaient trafiqué avec l'étranger : c'étaient les Vénitiens, les Génois, les Toscans, les villes des côtes de la Belgique et de l'Allemagne, que l'on nommait anséatiques. Quels étaient dans ces villes les négocians qui acquéraient les plus grandes fortunes? C'étaient les Médicis à Florence, les Orlandi à Pise, les Spinola, les Grimaldi à Gênes; tous gens qui fesaient le commerce avec l'étranger.

Une expérience plus vaste, une étude plus réfléchie de la nature des choses, ont dû rectifier les idées des hommes à cet égard ; non que le commerce de ces villes et de ces négocians fût médiocre; mais leur opulence avait tenu à des circonstances particulières, à une espèce de monopole, plutôt qu'à la nature même de leurs opérations ; et quoique leurs bénéfices parussent énormes se trouvant accumulés dans

un petit nombre de lieux et dans un petit nombre de mains, ils étaient néanmoins, en somme, bien moins importans que les profits des autres industries, disséminés sur la vaste étendue des états qu'ils approvisionnaient de denrées exotiques. CHAP. XV.

J'ai parlé de monopole; ce n'est pas qu'il fût établi par des lois positives : il naissait des circonstances. Monopole qui en résultait en leur faveur.

Pendant les croisades, les nobles et les riches avaient contracté de nouveaux besoins, et l'industrie avait appris à les satisfaire. Ces folles entreprises avaient ouvert, chez les Orientaux, des communications dans lesquelles l'Europe avait beaucoup à gagner. Nos pères s'étaient imaginé qu'ils allaient combattre des peuples barbares, parce qu'ils étaient ennemis du nom chrétien. Loin de là, c'étaient les chrétiens d'alors qui étaient les barbares. Il ne faut pas se représenter les musulmans qui possédaient Jérusalem et l'Égypte comme les Turcs d'à présent. Les Turcs, espèce de Tartares plus féroces et plus fanatiques que les autres Orientaux, ne s'étaient point encore mesurés avec les Européens. Nous allions combattre les Sarrasins, sujets des califes et des soudans de Syrie et d'Égypte, qui se trouvaient alors plus civilisés qu'on ne l'était généralement en France, en

IIe PARTIE. Allemagne, en Angleterre (1). Nous nous rapprochions en même temps de ces anciennes nations industrieuses de l'Asie : la Perse, l'Indoustan, la Chine, de qui nous recevions avant ce moment-là, sans savoir par qui ni comment, non-seulement des épiceries et des drogues de médecine, mais de plus, des produits manufacturés, des étoffes, des bijouteries, des armes.

Dans cet état de choses, les villes où se trouvèrent les agens intermédiaires de ces nouvelles communications, si lucratives et encore si peu connues, exerçaient naturellement une sorte de monopole. Les villes de Venise et de Gênes, d'Anvers, de Hambourg, de Lubeck, étaient à peu près les seuls canaux par où des marchandises nouvelles et précieuses pouvaient se répandre sur le continent européen. C'est ce

(1) On sait qu'à la renaissance des lettres, les Arabes, ou Sarrasins, furent nos premiers maîtres en plusieurs sciences, que nous nommâmes d'après eux, témoin la chimie, l'algèbre ; leurs ouvrages de médecine étaient célèbres; ce sont eux qui nous ont donné les chiffres dont nous nous servons; et les mœurs anciennes de l'Espagne, les restes encore admirés des monumens dont ils embellirent ce pays pendant qu'ils en étaient les maîtres, attestent qu'ils jouissaient d'une très-haute civilisation.

qui avait fait jadis la fortune d'Alexandrie et de Palmyre; c'est ce qui fit depuis celle de la Hollande, lorsqu'elle eut secoué le joug monacal et honteux de la maison d'Autriche. CHAP. XV.

Si à l'époque dont nous parlons, l'Italie acquit de grandes richesses, il ne faut pas non plus s'imaginer qu'elle les dût uniquement à son commerce extérieur. Sous l'influence de la liberté, et malgré ses orages, l'agriculture, le commerce intérieur et les arts florissaient déjà. Les Médicis ne gagnaient pas seulement sur des marchandises étrangères; ils recueillaient aussi les fruits de leurs terres. On lit dans les historiens qu'ils fesaient vendre le vin de leurs vignes aux portes de leurs palais. Tout indique qu'en même temps, le commerce intérieur et les manufactures étaient en grande activité dans toute l'Italie septentrionale. On peut l'inférer du moins de la magnificence de tous ces petits états et de leurs communications habituelles que l'histoire du temps nous représente comme très-actives. Lorsque l'on correspond journellement pour les sciences, pour les beaux-arts, pour des fêtes, on peut présumer que l'on correspond pour le commerce, car les relations lucratives ne sont pas celles que les hommes négligent le plus. L'Italie avait un grand commerce intérieur.

On ne peut donc pas conclure de ces exem- Importance

IIe PARTIE. réelle du commerce intérieur.

ples, ni même de quelques autres plus récens et qu'on peut expliquer également, que le commerce extérieur soit, pour la richesse des états, plus important que le commerce intérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux en tous pays, sur cette multitude de produits d'une production indigène, comparée avec la petite quantité de ceux qui viennent de l'étranger. Dans un pays tel que la France, les gens de la campagne font les trois quarts de la nation. Que si, dans leurs vêtemens, on trouve quelques matières d'origine étrangère, telles que du coton, de l'indigo, ces matières ont subi de telles modifications en France, que la majeure partie de leur valeur est de création française. Entrez chez un fermier, chez cent fermiers successivement : qu'est-ce qui frappe vos yeux? Des tables, des lits, des buffets faits dans le pays; des poteries, des casseroles, des chaudrons de fer et de cuivre, des cuillères, des outils faits dans le pays; ce qui vient du dehors, c'est au plus pour quelques sous d'épiceries dont ils assaisonnent leurs ragoûts, quelques médicamens dans des occasions rares; du reste, les objets de leur consommation journalière, le pain, les légumes, les fruits, les viandes, le gibier, le poisson, le beurre, les œufs, le sel, etc., sont presque en totalité des

produits du pays, consommés dans le pays, au bout de quelques momens d'existence. CHAP. XV.

La création de valeur qui s'opère par les transports dans l'intérieur, j'entends la création véritable, celle qui ne peut être opérée à meilleur compte, est, en général, plus grande qu'on ne croit. Que gagne-t-on en fesant venir du sucre d'Amérique en France, si nous déduisons des frais, les droits qui ne sont pas un gain? Quatre ou cinq pour cent au plus. Mais à combien croit-on que s'élève la façon commerciale que reçoit la houille de Saint-Étienne pour venir se faire brûler dans nos forges et dans nos foyers de Paris? Une voie de houille (1) coûte à Saint-Étienne, sur le carreau des mines, 8 francs, et se vend à Paris 70 francs. Quand on déduirait du prix de la houille à Paris, 16 francs de droits qui ne font pas partie du profit des industrieux, il resterait encore un profit de six cents pour cent sur ce commerce, à partager entre tous ceux qui coopèrent à l'arrivée de ce produit. Il n'est aucun commerce avec l'étranger où l'on se partage un profit pareil. De la création de valeur par les transports de l'intérieur.

Ces profits sont des frais, dira-t-on. — Je le

(1) Composée de 15 hectolitres, pesant environ 1425 kilog.

IIe PARTIE. sais ; mais ce sont des frais productifs, dont il naît une valeur suffisante pour les payer. Toute industrie se réduit à prendre de la peine, ou, ce qui est la même chose, à faire des frais, pour pouvoir jouir du produit. Ici nous ne comparons pas les frais avec les produits : ils nous paraîtraient sans doute plus considérables qu'ils ne devraient être (1) ; nous comparons seulement la quotité des transactions qui se passent dans l'intérieur, avec la quotité de celles qui se passent avec l'étranger ; et cette comparaison nous donne lieu de croire que la somme des produits que nous achetons à l'étranger au moyen de nos produits intérieurs, est peu importante comparée avec la somme des produits indigènes que nous achetons avec nos produits intérieurs ; car, dans les deux cas,

(1) Si, par une économie sur les frais de transport, les consommateurs de houille venaient à en jouir à meilleur compte, ce seraient alors les consommateurs qui feraient le gain qui peut résulter de l'emploi de la houille. Voyez plus loin dans ce Cours, le développement de la doctrine qui représente comme gagnée par les consommateurs, c'est-à-dire, par les nations, tous les frais qu'ils parviennent à épargner sur la production ; économie qui laisse libre et permet d'employer à d'autres achats, les sommes qu'il fallait débourser pour se procurer des produits plus chers.

nous ne pouvons acheter les objets de notre consommation qu'avec les résultats de notre production. Les marchandises qui vont et viennent à l'étranger traversent beaucoup de pays, passent les frontières des états, et les repassent, s'embarquent et se débarquent; tout cela frappe les regards et peut se constater, quoique imparfaitement, beaucoup mieux que les productions qui n'exigent pas de si grands mouvemens. Toutes ces circonstances contribuent à nous faire illusion sur l'importance du commerce extérieur. CHAP. XV.

Le commerce avec l'étranger, dira-t-on, a l'heureux effet de provoquer une production intérieure qui n'aurait pas lieu sans lui.—Cela est encore vrai; mais n'estimons pas cet avantage au-delà de sa véritable valeur.

Les productions pour l'étranger inconsidérables comparées aux productions pour l'intérieur.

Les états officiels n'ont jamais porté la somme de nos exportations au-dela de 400 millions, et les bureaux de l'administration, comme on sait, sont intéressés, ou se croient intéressés, à les exagérer. Néanmoins que cette somme est petite comparée avec la somme totale de nos productions! Celle-ci est fort difficile à évaluer; cependant, pour en avoir une idée approximative, voyons quelles peuvent être nos consommations annuelles; car il faut bien que les valeurs consommées aient été produites. Or, on ne saurait croire que la consommation de cha-

que individu, le fort portant le faible, puisse être en France, moindre que 250 francs par an. Il s'en trouve sans doute parmi les classes très-indigentes et dans l'enfance, qui ne consomment pas des produits pour 250 francs; mais aussi combien ne s'en trouve-t-il pas, même dans la classe qui vit de son travail, qui consomment davantage! Les prisonniers et les indigens entretenus dans nos hospices coûtent 300 francs. Pour ce qui est des classes aisées et riches, il ne s'y trouve pas un seul individu qui ne consomme beaucoup au-delà.

En admettant que, tout compensé, chaque individu en France consomme une valeur de 250 francs, trente millions d'individus consommeront une valeur de 7 milliards 500 millions de francs; il y aura par conséquent une somme pareille produite, tout au moins. C'est presque vingt fois la somme de nos exportations; et je ne serais pas surpris que des calculs mieux faits que les miens, ne portassent la somme des produits créés pour l'intérieur, à quarante fois la somme de ceux que nous créons pour la consommation étrangère.

En Angleterre, où les exportations sont bien plus considérables qu'en France, le ministre des finances Pitt n'évaluait cependant, dans le parlement, le commerce extérieur de la Grande-

Bretagne qu'à la 32e partie de son industrie totale. CHAP. XV.

La France a prospéré pendant l'interruption du commerce extérieur.

On peut donc conclure qu'en tout pays c'est la consommation intérieure qui fait la prospérité de la production. Pendant plusieurs années, en France, toutes nos communications avec l'étranger ont été interceptées, notre marine a été détruite, nos colonies ont été perdues; et, malgré tout cela, lorsque notre administration intérieure n'a pas été trop mauvaise, lorsqu'il n'y a pas eu des confiscations, des réquisitions, des levées d'hommes et d'argent exagérées, la France n'a pas cessé de prospérer; et, ce qui en est une preuve, sa population n'a pas cessé de croître. Nous verrions bien autre chose encore si les communications intérieures étaient plus faciles, les chemins praticables en tous sens, jusqu'aux moindres hameaux, et les transports rendus très-peu coûteux; ce qui arrivera une fois quand un régime véritablement municipal sera introduit, quand la nation sera plus généralement éclairée sur ses vrais intérêts, et que ses capitaux seront exclusivement employés à ce qui est utile.

L'industrie intérieure favorise le commerce extérieur plutôt qu'elle n'en est favorisée.

Je sais que le commerce extérieur est favorable à certaines productions, et qu'il y en a même plusieurs qui n'ont de débouchés que par l'exportation; mais je désire que l'on ne

IIe PARTIE. croie pas l'importance de ce commerce plus grande qu'elle ne l'est réellement. C'est l'industrie intérieure qui favorise le commerce extérieur plutôt qu'elle n'en est favorisée. C'est lorsque les manufactures savent créer des produits fort utiles à très-bon marché, que le commerce trouve à les vendre aisément. Il sert tout au plus à les faire connaître là où ils ne sont pas répandus; mais pour qu'ils se répandent promptement, pour que leur usage devienne une habitude, c'est uniquement sur le mérite du produit qu'il faut compter. Ce sont les filatures et les fabriques de Manchester qui ont favorisé le commerce de l'Angleterre, bien plus que le commerce de l'Angleterre n'a favorisé les établissemens de Manchester.

CHAPITRE XVI.

Des moyens de transport.

En quoi consiste le perfectionnement des moyens de transport.

Des moyens de transport plus puissans et plus expéditifs, ont dans le commerce les mêmes avantages que nous avons reconnus dans les moyens expéditifs employés par les autres industries. Lorsqu'au lieu de grandes routes il y avait à peine en France des sentiers tracés, les transports se fesaient à dos de mulets. Les routes ont offert une grande augmentation dans le pouvoir de transporter; car un animal attelé à une charrette, traîne un fardeau de quinze à dix-huit quintaux, tandis qu'il n'en peut transporter que deux ou trois sur son dos; sans parler de l'agrément et des facilités que les routes procurent au voyageur (1).

(1) Il existe en Russie un mode de transport dont l'avantage est particulier au climat; c'est le *traînage*. Lorsque la chute des neiges et leur consistance ont rendu l'usage des traîneaux praticable, chaque cheval peut charier un poids double de ce qu'il peut traîner en été sur les meilleures routes: le transport est plus

IIe PARTIE.

La navigation des rivières et des canaux présente à son tour, pour les marchandises, un moyen de transport qui a peut-être plus de supériorité sur le roulage que le roulage n'en a sur les bêtes de somme.

De la navigation par les rivières.

Pour opérer le transport des marchandises, il s'agit d'abord d'en supporter le poids, puis ensuite de lui procurer un mouvement de translation en avant. Au moyen des bateaux, le support du fardeau est obtenu en déplaçant un poids d'eau égal au fardeau qu'on veut transporter. Pour porter un fardeau de cent mille kilogrammes, il suffit que le bateau enfonce dans l'eau assez pour occuper la place de cent mètres cubes d'eau. Il ne faut pas pour cela un fort grand bateau; il y en a

---

rapide et les chemins sont plus courts, puisque le conducteur les trace lui-même, dans la direction qui lui convient, à travers les marais, les fleuves et les lacs. Le traînage réduit les frais de transport au tiers de ce qu'ils sont dans la belle saison. Ajoutez-y l'avantage de n'avoir jamais les marchandises endommagées par les cahots d'une voiture, et celui de pouvoir transporter des denrées que le froid préserve de la putréfaction, comme la viande de boucherie, le gibier, le caviar, qui est un mets composé avec des œufs d'esturgeon; et vous comprendrez pourquoi c'est en hiver que se font en Russie tous les transports importans.

communément sur les rivières de France qui déplacent une masse d'eau trois fois aussi considérable, et dont par conséquent le chargement ne pourrait être porté, sur terre, à moins d'y employer 60 chariots à quatre roues qui coûteraient fort au-delà du prix d'un bateau. Mais la principale économie du transport par eau, vient de la facilité du mouvement de translation en avant, le frottement des parois du bateau contre l'eau, n'étant pas comparable aux frottemens des 240 roues des 60 chariots; aussi cinq chevaux suffisent pour faire avancer, sur une eau tranquille, un fardeau de 300 mille kilogrammes, tandis qu'il en faudrait trois cent, si le même fardeau était porté sur des roues. Cependant il ne faut pas que l'on soit obligé d'avancer trop rapidement, car des expériences récentes ont prouvé que la résistance opposée par l'eau à la proue du bateau, croît dans une proportion beaucoup plus rapide que sa vitesse. . . CHAP. XV.

La nature nous offre, dans les fleuves et les rivières, des canaux naturels dont tous les peuples industrieux se sont empressés de profiter; mais la navigation des rivières est souvent accompagnée d'inconvéniens si grands, que, s'ils ne sont pas suffisans pour en interdire l'usage, ils y mettent assez d'obstacles

IIe PARTIE. pour qu'on ait vu (comme par exemple, entre Rouen et Paris) des transports de marchandises s'établir par terre à côté de rivières navigables. Ces inconvéniens sont dus principalement aux circuits et détours que font les rivières, et qui prolongent beaucoup la route à parcourir; à la rapidité trop grande de leurs cours, soit dans toute leur longueur, soit dans certains passages en particulier; enfin, à l'inégalité de leurs eaux qui sont tantôt trop hautes, tantôt trop basses pour naviguer. Ces obstacles, dans bien des cas, peuvent être vaincus par des travaux d'art; et c'est probablement à l'insuffisance de ces travaux, qu'il faut attribuer la rareté des embarcations qui parcourent nos rivières, même à l'approche de nos villes. On ferait probablement un grand usage de ce moyen de communication, si l'on savait en écarter les inconvéniens. Les voyageurs rapportent qu'à la Chine, sur les rivières qui traversent les villes et dans leurs environs, la multitude des embarcations ne peut se comparer qu'à la foule des voitures et des chars de toute espèce qui remplissent nos rues. Serait-ce que les rivières de ce pays-là présentent moins d'obstacles à vaincre? ou plutôt que le gouvernement chinois rend, à ses frais, les rivières navigables, ainsi que les canaux, et les entretient dans un

état constant de réparation pour que les administrés tirent parti de ce moyen puissant de prospérité? CHAP. XV.

Des canaux de navigation.

Lorsque la navigation des rivières présente des difficultés insurmontables, on y supplée par des canaux latéraux qui empruntent leurs eaux de la rivière, et qui suivent ses bords. Les bateaux n'y sont pas exposés aux mêmes dangers que sur la rivière, et ils sont traînés en remontant et en descendant avec la même facilité.

Enfin, les canaux à point de partage et à écluses, permettent de conduire la navigation sur des terrains élevés, et de faire passer les bateaux du bassin d'une rivière, dans le bassin d'une autre rivière. Tous ces moyens de transport, employés selon les localités et les besoins, sont des améliorations dans les procédés du commerce, par la raison, que je vous ai dite, qu'ils opèrent la production à moins de frais, et procurent un échange plus avantageux de nos services productifs contre des produits.

Obstacles provenant d'une mauvaise administration.

Si l'emploi de ces moyens est une conquête pour la production, tout ce qui restreint ou contrecarre leur emploi, est une perte pour la production, pour la richesse du pays. Je connais un pays où chaque autorité locale

IIe PARTIE. peut inquiéter le navigateur de l'intérieur. Il est soumis aux maires des communes qu'il est obligé de traverser, aux préposés de la police des fleuves et des canaux, aux préposés des contributions indirectes, aux ingénieurs civils et militaires. Les mesures pour la réparation des canaux et des rivières, ont à subir des formalités si nombreuses, elles sont si mal prises, et conduites avec une négligence telle, que la navigation est interrompue souvent plusieurs mois de suite; les négocians, rebutés par tant d'incertitude et de lenteur, préfèrent quelquefois diriger leurs marchandises par la voie de terre, et l'on perd ainsi tout l'avantage qu'on pouvait tirer d'un moyen de communication fort supérieur (1).

On m'a cité des cas où le génie militaire est parvenu à détourner le tracé des canaux, de la route la plus avantageuse au commerce, afin de les faire servir à la défense et à l'ap-

(1) On lit dans un rapport de la chambre du commerce de Paris (page 11), qu'un bateau de charbon de terre, pour venir seulement de Saint-Quentin à Paris, met autant de temps qu'un navire en met pour aller aux Antilles et en revenir. Les frais qu'occasionne un tel délai suffisent pour rendre nul l'avantage du canal relativement à ce produit, ainsi qu'à beaucoup d'autres égards.

provisionnement des places de guerre en cas de siége. Qu'est-il arrivé? On a mis peut-être une place forte en état de résister trois jours de plus à une attaque régulière qui ne se présente pas une fois dans deux cents ans, et l'on a privé le commerce de l'usage d'une route liquide qui, si elle eût été libre, eût fait, ou rétabli dix fois la prospérité de la contrée dans le même espace de temps, en supposant (ce qui n'arrive pas toujours) que l'ennemi l'eût pillée. Un des bienfaits de l'économie politique est de nous mettre à même d'apprécier chaque avantage à sa juste valeur (1). CHAP. XV.

(1) Au Havre, le génie militaire demande depuis quarante ans, pour établir des fortifications, une partie de l'espace où est le port. La guerre, ainsi devenue une source de dévastation, même en temps de paix, veut détruire des sources de prospérité, de peur que l'ennemi ne les détruise.

La police n'est pas moins destructive de moyens de prospérité. Voici ce que je trouve dans un écrit publié sur la libre navigation du Rhin :

« N'existe-t-il pas déjà assez de causes qui éloignent « les étrangers de nos frontières? Toutes les branches « de notre administration sont encombrées de formalités. Il faudrait une étude assidue pour les toutes « connaître. Sur l'extrême frontière, et particulièrement sur le Rhin, celles de la police ont de graves in-

IIe PARTIE. Un droit qui enlève le bénéfice d'une amélioration, la rend nulle.

L'administration est quelquefois assez peu éclairée sur ce qui fait la prospérité de l'état, pour augmenter les droits sur la navigation intérieure, jusqu'au point où ils peuvent aller sans pourtant atteindre les frais du roulage; et elle est soutenue dans ses vues étroites et

---

« convéniens, et n'ont pour la plupart aucun avantage.
« Les diligences d'eau sont, comme on sait, expo-
« sées par la nature du fleuve, la saison, l'heure, le
« vent, etc., à s'arrêter dans leur voyage, tantôt plus
« haut, tantôt plus bas. Lorsqu'elles furent rétablies
« à la paix, elles s'arrêtèrent d'abord, comme ancien-
« nement, dans les villes et villages de la rive gauche,
« ordinairement plus grands ou mieux situés. Mais les
« gendarmes exigeant de tous les passagers, non-seule-
« ment des passe-ports ordinaires, mais encore des
« passe-ports suffisans pour entrer dans l'intérieur de
« la France, il en est résulté que les passagers étran-
« gers, sujets de puissances chez lesquelles on ne s'ar-
« rête pas à tant de formalités, et où l'on croit encore
« que l'action de la police doit s'exercer sans qu'on
« s'en aperçoive, ou bien enfin qui ne connaissent pas
« nos lois, étaient journellement exposés à des recher-
« ches désagréables. Pour les y soustraire, les conduc-
« teurs des voitures d'eau préfèrent maintenant, pour
« les repas, pour la nuit, ou dans les cas forcés,
« s'arrêter dans les villes ou villages de la rive droite.
« On sent combien cela nuit aux aubergistes de la rive
« française du Rhin. »

fiscales, par des administrations départementales et des législateurs qui n'en savent pas davantage. Ils s'imaginent que la navigation est tout ce qu'elle peut être, pourvu que le roulage soit encore plus dispendieux que la navigation. CHAP. XV.

Ce raisonnement suppose autant d'ignorance en économie politique, que celui dont on se serait étayé pour frapper d'un droit l'usage du métier à tricoter, lorsqu'il fut inventé. « Le « métier à tricoter, eût-on dit, permet de faire, « en un jour, une paire de bas qui demande « huit jours de façon. Mettons, « sur les métiers, un droit qui soit équivalent « à six journées de travail; comme le métier « en épargne sept, on préférera toujours se « servir du métier, et nous gagnerons le droit. » Ce système ferait perdre précisément l'avantage dont la nation a joui lors de l'invention du métier à bas; avantage qui consiste en ce que le bon marché des bas a vingtuplé la production et la consommation de cet utile vêtement. Les consommateurs y ont gagné une abondance de jouissances auxquelles ils ne pouvaient pas atteindre auparavant; les producteurs y ont gagné un genre nouveau de manufacture; il y a eu tout à la fois augmentation de production et de consommation; et

IIe PARTIE. ces avantages auraient été réduits à rien, si l'on eût réussi à rendre les frais de production des bas au métier, aussi considérables, ou presque aussi considérables, que les frais de production des bas tricotés.

De même je connais une rivière, où, sous prétexte d'entretenir praticable le lit de la rivière, on perçoit par an 96 mille francs de droits, tandis que les frais d'entretien ne se montent pas à 6 mille francs. Si l'on avait borné l'ardeur du fisc à ces 6 mille francs, ou plutôt, si l'on eût mis le fisc entièrement hors de la question, et si l'on eût donné *en entreprise* les travaux nécessaires pour tenir la rivière constamment navigable, il serait résulté de cette économie dans les transports, que l'on aurait fait un bien plus grand usage de la navigation que de la voie de terre, d'où il serait résulté moins de frais dans la production commerciale de beaucoup de marchandises; par conséquent un accroissement de richesse pour un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs; et enfin des débouchés nouveaux pour des produits qui ne peuvent pas supporter de gros frais de transport, comme les produits des terres.

Obstacles au temps de la féodalité.

Lorsque les voies qui servent à communiquer sont peu sûres, soit en raison de leur

délabrement, soit à cause d'une mauvaise police et d'une mauvaise législation, les marchandises sont plus chères; car il faut bien que le prix de celles qui parviennent, couvrent les pertes occasionées par celles qui ne parviennent pas; il faut que leur prix indemnise les producteurs, des droits et des avanies qu'on a pu leur opposer au passage; ou même des frais du retard, si le dommage se borne là. Autrement il leur serait impossible de continuer la production. Cela donne la mesure du tort qu'au temps de la féodalité, les nations recevaient des abus d'autorité des barons et autres seigneurs, qui s'arrogeaient le droit de rançonner les marchands lorsqu'ils passaient sur leurs terres. Ces péages s'établissaient particulièrement aux défilés des montagnes, aux passages des rivières, afin que les marchands ne pussent pas s'y soustraire. CHAP. XV.

Plus tard, les douanes intérieures et les droits qu'on payait pour aller d'une province dans l'autre, avaient des inconvéniens du même genre. Tout cela ajoutait aux frais de production, et les produits étant plus chers qu'ils ne devaient l'être, la demande et la consommation étaient beaucoup moindres (1). Et sous des régimes plus récens.

(1) Les droits d'octroi retablis sous le régime impé-

IIe PARTIE. La production est l'essentiel ; la police n'est que l'accessoire.

Il vous a été démontré que la diminution des frais de production, et l'amélioration des produits, sont un seul et même avantage sous deux noms différens ; or, les améliorations sont ce qui nous tire de la barbarie ; les obstacles aux améliorations sont ce qui nous y retient. On ne devrait jamais perdre de vue que, dans l'économie des nations, la production est l'essentiel ; et que la police des rivières et les revenus du fisc, ne sont que l'accessoire. Je dis que la production est l'essentiel, car c'est elle qui fournit les seuls moyens d'existence qu'aient les citoyens, la police et tout l'état. Or, la facilité de se transporter où l'on veut, quand on le veut, sans retard, sans formalités, sans gêne, et à bon marché, est un des élémens de la production commerciale. Il faut sans doute faire tout ce qu'exige la sûreté publique ; mais on ne doit jamais perdre de vue que les pré-

---

rial, et par suite les visites qu'on fait aux portes de nos villes, par les retards, les frais, et les avaries qui en résultent pour le commerce, lui coûtent beaucoup plus qu'ils ne rapportent au fisc de la ville et au fisc de l'état. C'est une vue déplorable que celle de ces gros chariots qui arrivent dans l'intérieur de Paris, avec leur chargement en désordre, leurs caisses décloüées, leurs ballots percés de coups de lance, comme s'ils avaient fait la rencontre de l'ennemi.

cautions qu'elle exige, les gênes qu'elle impose, sont des charges funestes à la prospérité du pays; et qu'il convient par conséquent de rendre aussi légères que possible (1). CHAP. XV.

En 1824, lorsque le parlement d'Angleterre fit une enquête pour connaître l'état de l'industrie en France, un ingénieur de manufacture, nommé Fairbairn, fut interrogé : on lui demanda, si même en supposant que les Français fussent pourvus d'aussi bonnes machines que les Anglais, il croyait qu'ils pussent rivaliser avec ces derniers pour leurs produits. Il répondit qu'il en doutait, parce que les Français avaient contre eux de grands désavantages, et notamment la cherté des moyens de transport (2).

Le cabotage, ou le transport par mer d'un port à un autre du même pays, peut être considéré comme un des moyens de communication du commerce intérieur. En conséquence Du cabotage.

(1) Les anciens Perses, par un principe religieux, renonçaient à toute navigation, même sur les fleuves. Alexandre, lorsqu'il fût maître de la Perse, fit enlever tous les barrages qu'ils avaient établis, et le commerce en ressentit un grand bien.

(2) *Voyez* Enquête, etc., trad. franç., page 230.

IIe PARTIE. toutes les gênes que la marine militaire et les douanes imposent aux caboteurs, toutes les formalités superflues exigées des capitaines et des patrons qui commandent les bâtimens employés dans ce commerce, sont autant d'obstacles à la prospérité du commerce intérieur. Les examens qu'on fait subir aux capitaines ont pour but de moins exposer la propriété des négocians, et la vie des équipages et des passagers; mais l'intérêt de l'armateur et des négocians, n'est-il pas une garantie plus forte que l'on ne se confiera qu'à des hommes capables? Les caboteurs d'Angleterre et des États-Unis, ne subissent point d'examens, et, toute proportion gardée, éprouvent moins d'accidens. Il faut bien se garder de vouloir obtenir de l'administration, ce qui se fait naturellement et mieux, par suite de l'intérêt personnel.

C'est pour une raison analogue qu'il convient de réduire les précautions que l'on prend contre l'invasion d'une maladie pestilentielle, à ce que les hommes éclairés jugent rigoureusement indispensable. Le luxe des précautions n'appauvrit pas moins que le luxe d'ostentation. Les quarantaines nous font plus de tort que la peste.

. . . . .

Avantage de la navigation maritime.

De tous les moyens de communication, le plus puissant sans doute est la navigation mari-

time; c'est peut-être aussi celui où le génie de l'homme et son audace, se montrent de la manière la plus frappante. Sans la mer qui couvre les deux tiers du globe, et qui lie les continens qu'elle séparait jadis, les frais de production des marchandises originairement produites par des lieux si distans, excèderaient bientôt l'utilité dont ils peuvent être pour nous; ils ne pourraient plus devenir des produits aptes à notre consommation (1); tout commerce entre les différens pays de la terre deviendrait impossible; les commerçans perdraient les profits que leur industrie et leurs capitaux y trouvent maintenant; les peuples y perdraient des moyens d'échange et de consommation qui font une partie de leur prospérité. CHAP. XV.

La navigation maritime a fait bien des progrès depuis un demi-siècle, de même que les sciences. La construction des navires marchands Des progrès récens de la navigation.

(1) Le blé lui-même, tout indispensable qu'il est à nos populations, ne peut leur servir quand les frais de transport excèdent un certain degré. Les blés de nos provinces de l'ouest en France, nourrissent les Antilles, et ne peuvent apaiser une famine qui se fait sentir dans les départemens de l'est. Le transport quadruple le prix du blé; ce qui en interdit l'usage. Avec de bonnes routes et des navigations rapides, la France n'éprouverait que bien rarement des disettes.

IIe PARTIE. a beaucoup gagné, et on les manœuvre plus habilement. Pendant des guerres longues et acharnées, les commerçans, victimes de tous les partis, et ne pouvant jamais être efficacement protégés par leurs gouvernemens, n'ont souvent trouvé de salut que dans la célérité de leur marche; et, sous ce rapport-là seulement, leurs malheurs leur ont servi à quelque chose. Autrefois on carguait les voiles pendant la nuit; maintenant on fait chemin la nuit comme le jour; et un voyage aux grandes Indes, qui exigeait deux années pour l'allée et le retour, se termine maintenant en moins d'un an. Un nouveau véhicule, la vapeur, est à la veille d'introduire de nouveaux perfectionnemens dans la navigation de long cours, comme elle en a déjà établi dans les communications de proche en proche.

Autres économies dans les frais de transport.

Vous voyez que les moyens les plus expéditifs s'appliquent aux entreprises commerciales, de même que nous en avons vus s'appliquer aux entreprises manufacturières.

Dans cette industrie comme dans les autres, l'économie introduite dans les frais de production procure à ceux qui savent y avoir recours, des préférences qui sont pour une nation, des sources de richesses. C'est le secret de la pré-

pondérance que les Hollandais, comme navigateurs, ont eue pendant deux siècles. Ils navigaient à meilleur compte qu'aucune autre nation. Comment y réussissaient-ils? Parce qu'ils avaient besoin d'un équipage moins nombreux. Et par quelles raisons pouvaient-ils manœuvrer leurs bâtimens avec un petit nombre d'hommes? Parce que leurs manœuvres étaient légères, et particulièrement leurs câbles. Or, leurs câbles étaient légers, parce que les Hollandais n'achetaient jamais que du chanvre de bonne qualité et le travaillaient avec soin. Ils pouvaient donc se contenter d'un moindre bénéfice lorsqu'ils transportaient des marchandises pour leur compte, et d'un moindre fret lorsqu'ils transportaient pour compte d'autrui. Ces moindres frais de production leur ont valu long-temps la préférence dans les divers marchés du globe; et c'est ainsi que des cordes bien faites, sont en partie la cause de l'opulence où cette nation était montée. CHAP. XV.

D'autres perfectionnemens leur suscitent à présent des concurrens redoutables. On substitue presque partout des chaînes aux câbles principaux, ceux des ancres. Ces chaînes se manœuvrent aisément, tiennent peu de place, et durent éternellement. On remplace les barriques d'eau par des caisses de tôle qui tiennent

IIe PARTIE. beaucoup moins de place et durent plus longtemps. Les transports maritimes deviendront moins dispendieux par ces perfectionnemens; mais je crains que la marine marchande de la France ne soit la dernière à en profiter. Le travail du fer n'est pas si économique chez nous que chez d'autres nations, et les droits énormes établis sur les fers étrangers, empêchent nos armateurs d'acheter ceux qu'on serait fort empressé de leur vendre. Pour être favorable à une classe d'industrieux, aux maîtres de forges, on rend des lois nuisibles au commerce tout entier du pays; c'est l'effet ordinaire de tous les monopoles.

TROISIÈME PARTIE.

DES ÉCHANGES ET DES MONNAIES.

PREMIÈRE DIVISION.

DES ÉCHANGES.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature et de l'effet des échanges.

Jusqu'a présent nous avons regardé la valeur courante de chaque objet, comme une quantité fixe, sans nous occuper des lois qui président à sa fixation. Nous n'avions pas besoin de les connaître, pour comprendre le mécanisme de la production. Il nous suffisait de savoir que la valeur courante, ou (quand elle est exprimée en argent) le prix courant d'une chose, était ce qu'il s'agissait de produire.

Nous savions, à la vérité, que l'utilité donnée à une chose, est le fondement de son prix; mais nous ne savions pas pourquoi son prix s'arrête à un taux plutôt qu'à un autre. C'est maintenant ce qu'il s'agit de déterminer. Pour y parvenir, nous devons commencer par

IIIe PARTIE.

nous faire une juste idée de la nature des échanges; et, pour cet effet, nous retracer quelques principes esquissés au commencement de ce Cours.

Impossibilité où chaque producteur se trouve de produire tout ce qui lui est nécessaire.

Chaque personne ne peut pas créer la totalité des produits que ses besoins lui font désirer de consommer. Elle le pourrait à la rigueur, si elle possédait tous les élémens de la production : les talens, des terres, des capitaux; mais elle le ferait avec tant de désavantage, la quantité des choses produites serait si médiocre proportionnellement aux moyens employés, que chaque personne ne recueillerait probablement pas de ses soins, de quoi subvenir aux besoins les plus pressans de sa famille : du moins à ce qu'on regarde comme tel chez les peuples civilisés. En effet, si je donne mes soins à la production des alimens qui me sont nécessaires, je négligerai la production des étoffes qui doivent me vêtir. Et dans ces étoffes même, combien ne serai-je pas mal pourvu, si tandis que je tisse et foule mes draps, je néglige la fabrication du linge de corps et de ménage, des bas et des bonnets, etc.? si je néglige le commerce qui seul peut me procurer la teinture de mes étoffes, les épiceries qui doivent assaisonner mes alimens, etc.?

Non-seulement il faudrait avoir passé plus

d'une vie, pour apprendre les différentes professions de la société; mais il faudrait, pendant que j'exercerais un art, que je laissasse oisifs les talens que je possèderais pour un autre; il faudrait que je laissasse oisifs les capitaux que j'aurais appliqués à d'autres productions; mon moulin à fouler les draps, mon métier à tricoter des bas et des bonnets, demeureraient vacans lorsque je serais suffisamment pourvu de ces vêtemens. On conçoit aisément combien la quantité des choses produites, serait disproportionnée avec les moyens de production; ou plutôt on conçoit l'impossibilité où l'on serait de posséder des moyens de production assez vastes pour se procurer la multitude de choses qui satisfont les besoins des familles les plus modestes, dans la vie sociale et civilisée.

C'est de là qu'est venue la séparation des métiers, dont nous avons déjà apprécié l'influence sur la production. Chaque personne ne s'occupe que d'un seul produit, ou même ne s'occupe que de la fabrication d'une seule partie d'un seul produit, comme le teinturier qui ne fait autre chose que modifier la couleur d'une étoffe, le fondeur de caractères qui ne fabrique autre chose que les caractères mobiles dont se sert l'imprimeur, et une foule d'autres producteurs qui ne font pas un produit complet, et

IIIe PARTIE.

qui ne sauraient faire usage même de la plus petite partie du produit dont ils s'occupent, parce qu'il sert à une autre profession que la leur.

Les échanges font qu'un producteur peut jouir de tous les produits.

Il faut donc qu'ils se débarrassent par l'échange de la totalité des choses qu'ils font, pour obtenir les choses dont ils ont besoin. Et même celui qui produit une chose qu'il peut consommer, comme le fermier qui récolte du blé, ne peut le consommer qu'*en partie*, et pour se procurer des meubles, ou des vêtemens, il faut qu'il obtienne par des échanges ces divers objets de consommation.

Cela nous explique le grand rôle que jouent les échanges dans l'économie de la société. Par la facilité des échanges, chacun peut pousser aussi loin que le permettent ses moyens de production, la fabrication d'une seule espèce de produit; et il acquiert, avec ce produit, tout ce qui est nécessaire au soutien de sa famille. La monnaie (dont nous examinerons bientôt plus particulièrement la nature et les fonctions) ne sert, dans les échanges, que comme un instrument. Elle n'est pas le but de l'échange; elle n'en est que le moyen. Lorsqu'on vend son blé ou son vin, ce n'est pas pour consommer l'argent qu'on en tire; c'est pour l'employer à l'achat des objets dont on aura besoin. Dans la réalité, on échange ce

qu'on vend contre ce que l'on achète; la démonstration vous en a déjà été faite, mais je suis obligé de la remettre sous vos yeux, au moment où je vais vous exposer les conséquences de la théorie des échanges. Ils se résolvent en des trocs que l'on fait des produits entre eux; d'où il résulte que c'est leur valeur réciproque, et non la valeur de la monnaie qui détermine la quantité de produits que nous pouvons acheter. CHAP. I.

La valeur réciproque des produits détermine ce que nous pouvons acheter.

En effet, si j'ai des chapeaux à vendre, ne pouvant directement faire usage de l'argent que j'en tirerai, je devrai employer cet argent à l'achat d'un autre produit, d'un habit, je suppose. C'est donc la valeur relative des chapeaux et des habits qui m'importe; c'est elle qui rendra mon échange favorable ou désavantageux, et non la valeur de l'argent relativement aux habits et aux chapeaux. Car, si l'argent a beaucoup de valeur, j'en obtiendrai peu pour mes chapeaux; mais aussi j'en donnerai moins pour avoir un habit. Un produit n'est pas cher, ou à bon marché, selon l'argent qu'il coûte, mais selon la quantité du produit qu'il peut vous procurer en échange. Celui qui est le plus cher est celui dont on obtient la moins grande quantité en échange; celui qui est le moins cher, est celui qu'on obtient en

IIIe PARTIE. plus grande quantité. Pour ce qui est de la quantité de monnaie que l'on reçoit et que l'on donne, elle n'importe à personne, puisqu'une fois l'échange complété, une fois que l'on a acheté les choses dont on a besoin, au moyen de celles que l'on a produites, la monnaie n'est restée aux mains de personne. Il a fallu en employer plus ou moins, selon que sa valeur propre, était plus petite ou plus grande; mais cette valeur n'a exercé aucune influence sur la quantité de produits que vous avez pu acquérir.

Comment se compare la valeur des produits entre eux.

C'est cette quantité de produits qu'il est possible d'acquérir avec un produit, qui constate sa valeur. Tout produit vaut ce qu'il est capable d'acquérir. Et lorsque l'on veut comparer la valeur de deux produits, on compare les quantités d'un tiers produit que l'un et l'autre est capable d'acquérir. On dit que l'étoffe au moyen de laquelle on pourra obtenir deux boisseaux de blé, vaut deux fois autant que celle au moyen de laquelle on ne pourra obtenir qu'un seul boisseau.

La monnaie, bon moyen d'évaluation.

La monnaie étant un produit, et sa valeur (c'est-à-dire, la quantité de choses qu'une certaine quantité de monnaie peut acquérir) étant bien connue, elle est éminemment propre à ces sortes d'évaluations. Mais quand nous évaluons en monnaie une quantité un peu con-

sidérable de biens, une fortune de cinq cent mille francs, par exemple, ce n'est pas à dire que cette masse de biens pût actuellement trouver cinq cent mille francs d'écus prêts à être comptés par un acquéreur; nous ne prétendons dire autre chose, sinon que chacun des biens en particulier dont cette fortune se compose, serait susceptible de s'échanger contre une certaine quantité d'écus, et que ces différentes quantités d'écus réunies, s'élèveraient à une somme de cinq cent mille francs.

De même lorsqu'on dit qu'un pays, la France par exemple, a sept milliards de revenu, on ne prétend pas que la France recueille tous les ans sept milliards de francs : elle n'a jamais eu en sa possession une aussi forte somme en numéraire. On veut dire seulement que chacun des produits que la France a créés pendant l'année, était susceptible de s'échanger contre un certain nombre de francs; et que tous ces francs, réunis par une addition, s'élèveraient à sept milliards.

CHAPITRE II.

Des causes qui ouvrent de plus ou moins grands débouchés à nos produits.

Dans l'impossibilité où la division des travaux met les producteurs de consommer au-delà d'une petite partie de leurs produits, ils sont forcés de chercher des consommateurs à qui ces produits puissent convenir. Il faut qu'ils trouvent, ce qu'en termes de commerce, on appelle des *débouchés*, des moyens d'effectuer l'échange des produits qu'ils ont créés, contre ceux dont ils ont besoin. Il leur est important de connaître comment ces débouchés leur sont ouverts.

Quel est l'unique obstacle à l'écoulement des produits.

Tout produit renferme en lui-même une utilité, une faculté de servir à la satisfaction d'un besoin. Il n'est un produit qu'en raison de la valeur qu'on lui a donnée; et l'on n'a pu lui donner de la valeur, qu'en lui donnant de l'utilité (1). Si un produit ne coûtait rien, la

(1) *Voyez* au tome Ier, page 164, de cet ouvrage, l'extension qu'on est obligé de donner, en économie

demande qu'on en ferait serait, par conséquent, infinie; car personne ne négligerait une occasion de se procurer ce qui peut ou pourra servir à satisfaire ses désirs, lorsqu'il suffirait de le souhaiter pour le posséder. Si tous les produits quelconques étaient dans le même cas, et que l'on pût les avoir tous pour rien, il naîtrait des hommes pour les consommer, car les hommes naissent partout où ils peuvent obtenir les choses capables de les faire subsister. Les débouchés qui s'offriraient pour eux seraient immenses. Ils ne sont réduits que par la nécessité où se trouvent les consommateurs de payer ce qu'ils veulent acquérir. Ce n'est jamais la volonté d'acquérir qui leur manque : c'est le moyen. CHAP. II.

Or, ce moyen, en quoi consiste-t-il? C'est de l'argent, s'empressera-t-on de répondre. J'en conviens; mais je demande, à mon tour, par quels moyens cet argent arrive dans les mains de ceux qui veulent acheter; ne faut-il pas qu'il soit acquis lui-même par la vente d'un autre produit? L'homme qui veut acheter, doit commencer par vendre, et il ne peut vendre que ce qu'il a produit, ou ce qu'on a

---

politique, au mot *utilité*, faute de mots pour exprimer tous les genres d'utilité avec leurs nuances.

IIIe PARTIE.

Ceux qui ne semblent que consommateurs achètent eux-mêmes avec des produits.

produit pour lui. Si le propriétaire foncier ne vend pas, par ses propres mains, la portion de récolte qui lui revient à titre de propriétaire, son fermier la vend pour lui. Si le capitaliste, qui a fait des avances à une manufacture pour en toucher les intérêts, ne vend pas lui-même une partie des produits de la fabrique, le manufacturier les vend pour lui. De toutes manières, c'est avec des produits que nous achetons, ce que d'autres ont produit. Un bénéficier, un pensionnaire de l'état eux-mêmes, qui ne produisent rien, n'achètent une chose que parce que des choses ont été produites, dont ils ont profité.

La production ouvre des débouchés aux produits.

Que devons-nous conclure de là? Si c'est avec des produits que l'on achète des produits, chaque produit trouvera d'autant plus d'acheteurs, que tous les autres produits se multiplieront davantage. Comment voit-on maintenant acheter en France huit ou dix fois plus de choses qu'il ne s'en achetait sous le règne misérable de Charles VI? Qu'on ne s'imagine pas que c'est parce qu'il y a plus d'argent; car si les mines du Nouveau-Monde n'avaient pas multiplié le numéraire, il aurait conservé son ancienne valeur; elle se serait même augmentée; l'argent vaudrait peut-être ce que l'or vaut à présent; et une plus faible

quantité d'argent nous rendrait le même service que nous rend maintenant une quantité plus considérable, de même qu'une pièce d'or de 20 francs nous rend autant de services que quatre pièces de 5 francs. Qu'est-ce donc qui met les Français en état d'acheter dix fois plus de choses, puisque ce n'est pas la plus grande quantité d'argent qu'ils possèdent? C'est qu'ils produisent dix fois plus. Toutes ces choses s'achètent les unes par les autres. On vend en France plus de blé, parce qu'on y fabrique du drap et beaucoup d'autres choses en quantité beaucoup plus grande. Des produits même inconnus à nos ancêtres, y sont achetés par d'autres produits, dont ils n'avaient aucune idée. Celui qui produit des montres (qu'on ne connaissait pas sous Charles VI), achète avec ses montres, des pommes de terre (qu'on ne connaissait pas davantage). CHAP. II.

La disette d'un produit ferme un débouché à tous les autres.

C'est si bien avec des produits que l'on achète des produits, qu'une mauvaise récolte nuit à toutes les ventes. Certes, un mauvais temps qui a détruit les blés ou les vins de l'année, n'a pas, à l'instant même, détruit le numéraire. Cependant la vente des étoffes en souffre à l'instant même. Les produits du maçon, du charpentier, du couvreur, du menuisier, etc., sont moins demandés. Il en est de

IIIe PARTIE. même des récoltes faites par les arts et le commerce. Quand une branche d'industrie souffre, d'autres souffrent également. Une industrie qui fructifie, au contraire, en fait prospérer d'autres.

Conséquences de cette vérité.

La première conséquence que l'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète ; je veux dire la *valeur*. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange. Après que chacun a vendu ce qu'il a produit, et acheté ce qu'il veut consommer, il se trouve qu'on a toujours payé des produits avec des produits.

Chaque producteur est intéressé à la prospérité de tous les autres.

Vous voyez, messieurs, que chacun est intéressé à la prospérité de tous, et que la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres (1). En effet,

(1) J'ai emprunté ici deux pages à mon Traité d'Économie politique. Quoique la nature du sujet me ramène souvent sur les mêmes idées, on s'apercevra aisément qu'elles sont présentées dans ce Cours sous un jour et avec des développemens tout nouveaux. Dans ce cas-ci j'ai employé les expressions mêmes du Traité, faute de pouvoir mieux faire.

quels que soient l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profit d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme à talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays productif, où l'on pourrait employer et payer sa capacité. Un marchand, placé dans une ville industrieuse, vend pour des sommes bien plus considérables que celui qui habite un canton où dominent l'insouciance et la paresse. Que feraient un actif manufacturier, un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de l'Espagne ou de la Pologne? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait peu, parce qu'on y produit peu; tandis qu'à Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de cent marchands comme lui, il pourra faire d'immenses affaires. La raison en est simple : il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit; c'est-à-dire, avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit, ou avec ce que leurs terres ou leurs capitaux ont produit pour eux. CHAP. II.

IIIe PARTIE.

Les villes sont intéressées à la prospérité des campagnes, et *vice versâ*.

Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes, et que ceux-ci font sur les premiers. Les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter, qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de campagnes productives, y trouve de nombreux et riches acheteurs; et dans le voisinage d'une ville manufacturière, les produits de la campagne se vendent bien mieux. C'est par une distinction futile, qu'on classe les nations en nations agricoles, manufacturières et commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que son commerce et ses manufactures prospèrent. Si ses manufactures et son commerce deviennent florissans, son agriculture s'en trouvera mieux.

Les peuples à la prospérité des autres peuples.

Une nation voisine, est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes: elle est intéressée à les voir prospérer; elle est assurée de profiter de leur opulence; car on ne gagne rien avec un peuple qui n'a pas de quoi payer. Aussi les pays bien avisés favorisent-ils de tout leur pouvoir les progrès de leurs voisins. Les républiques de l'Amérique septentrionale ont pour voisins des peuples sauvages qui vivent en général de leur chasse, et vendent des fourrures aux négocians des États-

Unis; mais ce commerce est peu important, car il faut à ces sauvages une vaste étendue de pays pour y trouver un nombre assez borné d'animaux sauvages; et ces animaux diminuent tous les jours. Aussi, les États-Unis préfèrent-ils de beaucoup que ces Indiens se civilisent, deviennent cultivateurs, manufacturiers, plus habiles producteurs enfin; ce qui arrive malheureusement très-difficilement, parce que des hommes élevés dans les habitudes du vagabondage et de l'oisiveté, ont beaucoup de peine à se mettre au travail. Cependant on a des exemples d'Indiens devenus laborieux. Je lis, dans la Description des États-Unis que M. Warden a publiée il y a quelques années, que des peuplades habitantes des bords du Mississipi, et qui n'offraient aucuns débouchés aux citoyens des États-Unis, sont parvenues à leur acheter, en 1810, pour plus de 80 mille francs de marchandises; et probablement elles en achètent maintenant pour des sommes bien plus fortes. D'où est venu ce changement? De ce que ces Indiens se sont mis à cultiver des fèves et du maïs, et à exploiter des mines de plomb qui se sont trouvées dans leur territoire. CHAP. II.

Le développement de l'Amérique est utile à l'Europe.

Les Anglais se flattent, avec raison, que les nouvelles républiques d'Amérique, après que leur émancipation aura favorisé leur dévelop-

IIIe PARTIE. pement, leur offriront des consommateurs plus nombreux et plus riches, et déjà elle recueille le fruit d'une politique plus conforme aux lumières du siècle. Mais ce n'est encore rien auprès des avantages qu'elle en recueillera plus tard. Les esprits bornés supposent des motifs cachés à cette politique éclairée. Eh! quel plus grand objet pourrait-elle se proposer, que de rendre son pays riche et puissant (1)?

La prospérité de la Grèce serait utile à l'Europe.

Un peuple qui prospère doit donc être regardé plutôt comme un ami utile, que comme un concurrent dangereux. Il faut sans doute pouvoir se garantir de la folle ambition ou de la colère d'un voisin qui peut entendre assez mal ses intérêts pour se brouiller avec vous; mais après qu'on s'est mis en mesure de ne pas redouter une injuste agression, il ne convient d'affaiblir personne. On a vu des négocians de Londres ou de Marseille, redouter l'affranchissement des Grecs, et la concurrence de leur commerce. C'est avoir des idées bien étroites et bien fausses! Quel commerce peuvent faire les Grecs indépendans, qui ne soit favorable à notre industrie? Peuvent-ils apporter des produits qu'ils n'en emportent pour

(1) Une politique aussi éclairée n'a pas toujours présidé aux actes publics du gouvernement anglais.

une valeur équivalente? Peuvent-ils faire une affaire avec nos négocians, contre le gré de ceux-ci? Et nos négocians consentiraient-ils à des affaires qui ne seraient pas lucratives pour eux-mêmes et, par conséquent, pour leur pays? CHAP. II.

Si les Grecs s'affermissent dans leur indépendance et s'enrichissent par leur agriculture, leurs arts et leur commerce, ils deviendront pour les autres peuples d'Europe, des consommateurs précieux; ils auront de nouveaux besoins et de quoi les payer. Il n'est pas nécessaire d'être philanthrope pour les aider; il ne faut qu'être en état de comprendre ses vrais intérêts.

Ces vérités si importantes, qui commencent à percer dans les classes éclairées de la société, y étaient absolument méconnues dans les temps qui nous ont précédés. Voltaire fait consister le patriotisme à souhaiter du mal à ses voisins (1). Son humanité, sa générosité naturelles en gémissent. Que nous sommes plus heureux, nous, qui par les simples progrès des lumières, avons acquis la certitude qu'il n'y a d'ennemis que l'ignorance et la perversité; que toutes les nations sont par nature et Nouveauté de cette doctrine.

(1) Dictionnaire philosophique, article *Patrie*.

IIIe PARTIE. par leurs intérêts, amies les unes des autres; et que souhaiter de la prospérité aux autres peuples, c'est à la fois chérir et servir notre pays !

Objections combattues.

Il nous reste à nous expliquer à nous-mêmes des faits qui paraissent contrarier cette doctrine; je dis *qui paraissent*, parce que s'ils lui étaient effectivement contraires, la doctrine serait mauvaise. Si les produits s'achètent les uns les autres, comment arrive-t-il, qu'à certaines époques, tous les produits surabondent à la fois, et qu'on ne trouve à vendre quoi que ce soit? ou du moins que l'on ne peut vendre qu'à des prix qui donnent de la perte?

Il semble, d'après mon exposé, qu'un produit devrait se porter acheteur de l'autre, et que tous devraient se placer avec le même avantage que s'ils étaient plus rares.

Tous les produits ne surabondent pas en même temps.

Mais, en premier lieu, est-il bien certain que tous les produits surabondent en même temps? La surabondance de quelques produits peut frapper les yeux du monde commerçant, et causer de grosses pertes à leurs producteurs, tandis que beaucoup d'autres produits peuvent être recherchés sans être aperçus. En 1812 et 1813, les tissus de presque tous les genres tombèrent dans l'avilissement; beau-

coup d'autres produits furent dans le même cas; et les marchands disaient comme à bien d'autres époques : *Rien ne se vend.* Cependant le blé, la viande, les denrées coloniales, étaient alors fort rares et fort chers. Ce qui indique suffisamment que les producteurs de ces marchandises, les vendaient bien quand ils en avaient. Ne peut-on pas en conclure, que s'ils en avaient eu davantage, ils auraient pu se présenter comme demandeurs et acheteurs des tissus, et autres marchandises qui ne se vendaient pas? CHAP. II.

Pourquoi, dès-lors, me dira-t-on, le haut prix des denrées coloniales n'a-t-il pas jeté dans cette branche de commerce, un plus grand nombre de producteurs qui, par le moyen de leurs sucres, auraient acheté des calicots?

Obstacles apportés à la production de certains produits.

C'était, messieurs, parce que le commerce d'outre-mer était accompagné de dangers et d'entraves. Il fallait employer des navires qu'on appelait aventuriers, qui, à la faveur de la nuit, des gros temps, de la rapidité de leur marche, traversaient les croisières ennemies; ou bien il fallait solliciter des licences pour un commerce interlope, licences qu'on obtenait par faveur et qu'en outre il fallait payer; on devait, par injonction de l'autorité, exporter

IIIe PARTIE. des marchandises françaises prohibées ou invendables dans l'étranger, et qu'on jetait à la mer en sortant du port; dans tous les cas, on était obligé d'acquitter d'énormes droits sur les marchandises étrangères que l'on importait en retour. C'est ainsi, par exemple, que le prix du sucre se trouva porté à 5 francs la livre; ce qui le mettait au-dessus de la portée de la plupart de ses anciens consommateurs. On ne pouvait plus, suivant notre langage, *produire sur le continent*, c'est-à-dire, mettre à portée du consommateur, à un prix qu'il pût atteindre, qu'une moins grande quantité de sucre; et par conséquent les producteurs de cette denrée, ne pouvaient plus acheter qu'une moindre quantité de toutes les autres. L'excès du prix du sucre ne suppléait point, pour ses producteurs, à ce qui manquait à sa quantité, parce que cet excédant de prix ne se composait pas de profits, mais de charges.

Encouragemens qui ne naissent pas des besoins.

Tandis que l'on diminuait ainsi la production des produits dont la société avait besoin, on encourageait d'un autre côté les productions qui convenaient à la politique du gouvernement, et que le consommateur ne demandait pas. Il aurait fallu, dans l'intérêt du public, que, pour chaque produit, la production se mît en équilibre avec les besoins; et l'on pesait

perpétuellement sur l'un ou l'autre des bassins de la balance (1).

Il ne peut y avoir trop de produits que relativement à l'état actuel d'un pays.

Sans doute qu'on peut faire d'un certain produit une quantité telle qu'elle excède tous les besoins actuels; mais admettez un progrès dans la société, c'est-à-dire, plus de population ou plus d'aisance, et cette production qui était en excès, deviendra insuffisante. Il y a dans l'état de Pensylvanie, à Pittsbourg, des manufactures considérables; notamment une manufacture de papier qui a un grand débit. Supposez pour un moment que cette manufacture se fût établie dans le même lieu avant que le vertueux Penn eût fondé cet état, et lorsque le pays était encore couvert de forêts, et peuplé seulement de quelques chasseurs indiens. Certes, le fabricant de papier n'en eût pas alors vendu une feuille. Pourquoi maintenant, dans le même local, ne peut-il suffire aux demandes? Parce que le canton s'est peuplé d'habiles producteurs, et que non-seulement les agriculteurs

(1) Rien n'est plus ridicule qu'un gouvernement qui veut que l'on consomme de telle chose, et non de telle autre; car c'est se mêler de ce qu'on doit consommer, que de se mêler de ce qu'on doit produire. L'unique règle raisonnable des producteurs se trouve dans les besoins des consommateurs.

IIIe PARTIE. des districts environnans, mais les maîtres de forges, les fileurs de laine et de coton, des entrepreneurs de verrerie qui sont à Pittsbourg, et les nombreux voyageurs qui le traversent, ont tous besoin de se pourvoir de papier et produisent de leur côté de quoi payer ce produit.

Ce n'est donc que relativement à l'époque où l'on se trouve, qu'un certain produit en particulier peut être trop abondant pour les besoins d'un pays. A mesure que l'industrie s'étend, que les capitaux s'accumulent, la population devient plus nombreuse, et mieux pourvue, jusqu'à un degré que nous allons tâcher d'assigner.

CHAPITRE III.

Des bornes de la production.

Une conséquence nécessaire du chapitre qui précède, paraît être qu'il n'existe aucune borne assignable aux productions qui peuvent naître de l'industrie et des capitaux d'un pays; en effet, si tous les produits peuvent s'acheter les uns par les autres, s'ils ne peuvent même s'acheter que de cette manière, il semble qu'on en peut conclure la possibilité qu'ils trouvent tous des acheteurs, quelle qu'en soit la quantité. Aussi a-t-on vu s'élever sur ce point de graves controverses.

Condition essentielle pour qu'une chose soit un produit.

Peut-être, de part et d'autre, n'a-t-on pas assez réfléchi à la valeur du mot *produit*. Un produit n'est pas seulement une chose pouvant servir aux besoins de l'homme, absolument parlant. C'est une *chose dont l'utilité vaut ce qu'elle coûte* (1).

(1) Il n'était pas possible de faire concevoir dès le commencement, ce caractère essentiel d'un produit ;

IIIe PARTIE.

En effet, si pour produire un objet qui, relativement au service qu'il peut rendre, ne vaut pas au-delà de cinq francs, vous êtes obligé de consommer, c'est-à-dire, de détruire des valeurs égales à une somme de six francs, loin de produire cinq francs, vous détruisez en réalité un franc.

Ce serait une singulière production que celle dont le résultat serait l'anéantissement successif de toutes les richesses. Au fait, on ne produit véritablement que lorsque, tous les services productifs étant payés, le produit vaut ses frais de production. Il faut pour cela que le besoin que la société en a, la détermine à en élever le prix à ce point (1); et il faut de

---

car il fallait que le lecteur eût auparavant l'idée de ce qui compose les frais de production, qui sont le prix originaire dont on acquiert les produits. C'est un exemple qui confirme ce que j'ai dit dans les *Considérations générales* qui ouvrent mon premier volume (page 123), sur l'inutilité des définitions qu'on donne de prime abord.

(1) On sent que, pour être clair, je dégage ici la question de toute espèce de complication. On verra plus loin que la consommation ne cesse pas instantanément, mais diminue graduellement à mesure que les produits sont les résultats de frais de production plus considérables.

plus que la société n'ait aucun autre moyen plus économique de se le procurer; ce qui nous ramène aux premières vérités exposées dans cet ouvrage. (*Voyez* le tome I, page 166.)

Possibilité de comparer les frais à la satisfaction produite.

Mais en même temps cela nous conduit à la nécessité de comparer deux choses qui paraissent n'être pas de même nature : je veux dire les frais de production avec la satisfaction qui résulte de l'usage qu'on peut faire d'un produit. Comparer des frais avec une satisfaction! Une pareille comparaison semble n'être pas praticable; cependant s'il me fallait employer trois jours de travail, trois jours de marche, par exemple, pour me procurer un produit alimentaire qui ne pourrait me faire subsister qu'un jour, il me serait impossible d'être dédommagé, d'être remboursé par le produit, du montant de mon avance. Or, ces quantités peuvent être exprimées en argent aussi bien qu'en nature. Les frais de production peuvent consister également dans le travail d'une journée ou dans le prix qu'on est obligé de payer pour ce travail; et la satisfaction qu'on retire d'un produit peut être, de son côté, appréciée en argent, qui n'est qu'un moyen de la comparer avec toutes les satisfactions que l'on peut se procurer pour la même somme. C'est cette appréciation faite par la société elle-même qui

IIIe PARTIE. détermine le prix courant de chaque objet. On paie chaque objet le moins qu'on peut; mais on ne le paie plus du tout, du moment que son prix originaire, les frais de sa production, excèdent la satisfaction qui peut résulter de sa consommation.

Nous voyons par là, messieurs, que les produits en général peuvent se multiplier et s'acheter les uns par les autres, jusqu'à un terme qu'on ne saurait assigner positivement, et qui dépend des circonstances locales de chaque pays; que, passé ce terme, certains produits deviennent trop chers pour que l'utilité qui est en eux, soit suffisante pour indemniser leurs consommateurs du sacrifice qu'il faudrait faire pour se les procurer. Ils cessent dès-lors de pouvoir être produits, de pouvoir être vendus, et de pouvoir conséquemment offrir, par leur vente, des débouchés pour de nouveaux produits.

Quelles circonstances rendent les produits trop chers.

Maintenant si nous voulons chercher quelles sont, dans chaque pays, les circonstances qui font que les produits, ou certains produits, y reviennent trop cher pour que la satisfaction qu'on en peut recueillir, égale leurs frais de production, nous trouverons que cet effet tient à quatre causes, et que les débouchés sont

d'autant plus faciles que l'on réussit mieux à se soustraire à leur influence. CHAP. III.

1° Ou la civilisation est trop retardée pour que les hommes éprouvent les besoins que les produits sont capables de satisfaire;

2° Ou l'art de produire est trop peu avancé pour que l'on produise à peu de frais;

3° Ou les vices de l'administration publique multiplient trop les frais de production;

4° Ou enfin l'excès de la population ayant épuisé toutes les denrées qu'on peut se procurer à un prix modéré, la société ne peut s'en procurer davantage que par des frais qui en rendent les prix inaccessibles.

Peu d'explications suffiront pour faire sentir l'effet résultant de ces quatre circonstances.

Éprouver des besoins est le commencement de la civilisation

Et d'abord la chose dont on n'éprouve pas le besoin, ne vaut jamais le prix qu'elle coûte. Aussi quand les Européens abordent quelque plage nouvelle, avant qu'il puisse s'établir des relations utiles entre eux et les naturels, il faut que l'on fasse présent à ceux-ci des ustensiles dont on veut leur faire comprendre l'usage. Mais du moment qu'ils ont appris le service que l'on peut tirer de nos clous, de nos haches, de notre poudre à tirer, ils ont soin de préparer des provisions pour nos vaisseaux, du maïs, des cochons, de la volaille; et ils remboursent

ainsi les frais de production des objets qu'on leur porte. Dès ce moment ces peuples offrent quelques débouchés pour nos produits, et nous leur en offrons pour les leurs.

Provinces sauvages des pays civilisés.

On rencontre au sein de certaines nations civilisées, des classes qui ressemblent à quelques égards aux peuplades de la mer du Sud. Il y a beaucoup de nos provinces dans lesquelles, sans remonter plus haut qu'un siècle, on ne sentait pas le besoin de se servir de fourchettes pour manger. Du moment que ce besoin leur est venu, il a fallu qu'elles fissent quelques efforts pour produire des choses dont la valeur pût acheter des fourchettes, et successivement d'autres objets; et ces mêmes classes offrent maintenant un débouché, non-seulement pour des fourchettes, mais pour beaucoup d'autres objets de quincaillerie commune. Cela nous montre ce qu'il faudrait pour satisfaire beaucoup de nos producteurs qui se plaignent de la mévente de leurs produits. Il faudrait que certaines parties de nos provinces, dont les habitans, un peu sauvages, se contentent de produits peu nombreux et imparfaits, devinssent tout simplement *plus civilisées*. On fait avec appareil de grands traités pour assurer à nos producteurs de nouveaux débouchés: eh! qu'on civilise une province, et les débouchés

s'ouvriront d'eux-mêmes. On prohibe les produits étrangers pour favoriser les nôtres : les navigateurs d'Europe, quand ils abordent chez les sauvages, commencent-ils par y établir des douaniers de peur qu'on ne leur fournisse les choses dont ils ont besoin? Ils savent que la première mesure à laquelle on doive songer, est de faire naître ces besoins. Leur bon sens en sait plus que tous les diplomates.

Les progrès de l'industrie sont favorables aux débouchés.

Quand les procédés de production sont trop peu perfectionnés, la production devient dispendieuse, et, pour un grand nombre de consommateurs, le prix du produit excède alors la satisfaction qu'ils en peuvent retirer. Ce sont les procédés économiques introduits dans la fabrication des montres, et de beaucoup de tissus, qui en ont propagé le goût et l'usage dans presque toutes les classes de la société. L'Angleterre vendrait-elle, soit au dedans, soit au dehors, une si grande masse de ses produits, sans l'habileté qu'elle met dans leur exécution, sans les procédés expéditifs qui lui permettent de les établir à si bon compte?

Nous avons déjà remarqué la prodigieuse extension que prit la vente des cotonnades à la suite de l'invention des machines à filer; et l'on prétend que postérieurement encore, la fabri-

IIIe PARTIE. cation s'en est accrue de 50 pour cent, depuis que l'introduction des cotons du Bengale en a fait baisser le prix (1). La demande qu'on fait d'une marchandise, s'étend avec le bon marché; et comme il faut la payer avec une autre marchandise, la production de celle-ci s'accroît par la raison même que la première s'est accrue.

Des moyens de transport moins coûteux ont favorisé les voyages.

Quand la cessation d'un privilége exclusif et quelques perfectionnemens dans la construction des voitures publiques (2) ont permis de transporter les voyageurs à moins de frais, le nombre de ces voitures a décuplé en France. Le petit marchand et le cultivateur maintenant se font transporter; et il n'est pas douteux que l'activité de ces industrieux n'en ait été augmentée. Il a fallu qu'ils gagnassent par des soins supérieurs une commodité supérieure. Des routes plus roulantes et mieux entretenues, seraient un autre perfectionnement qui épargnerait un certain nombre de chevaux, qui les

(1) Voyez *Letters to William Wilberforce by James Cropper.*

(2) On a substitué, par exemple, des ressorts aux soupentes en cuir pour suspendre les coffres des voitures, ce qui a permis de transporter un plus grand nombre de voyageurs dans chaque voiture.

ferait durer plus long-temps et qui exposerait beaucoup moins la vie des voyageurs (1). CHAP. III.

Le bon marché accroît la consommation.

On peut citer une foule d'exemples qui montrent ce que le bas prix ajoute à une consommation. On payait autrefois dix shillings (12 fr. 50 c.) par place pour aller en diligence de Glasgow à Greenock, et, en supposant que les places fussent toujours remplies, 40 voyageurs passaient chaque jour de l'une de ces villes dans l'autre. Depuis l'établissement des bateaux à vapeur qui transportent les voyageurs pour un shilling et demi, le nombre des voyageurs est devenu vingt-cinq fois plus considérable.

Les lois peuvent rendre les produits trop chers en proportion de la satisfaction qu'ils peuvent apporter.

Relativement à la cherté qui résulte des fautes du gouvernement, je n'anticiperai pas sur les développemens qui doivent vous montrer la fâcheuse influence qu'exercent sur les

(1) La centralisation de l'autorité administrative en France est ce qu'il y a de plus contraire au bon état des routes. Plus le réparateur est placé près de la réparation à faire, et plus elle est prompte; or, en fait de routes, une petite réparation promptement faite vaut infiniment mieux qu'une grande réparation qui se fait attendre et qu'on n'obtient pas toujours, parce qu'elle coûte beaucoup plus. La direction générale et le corps royal du génie des ponts et chaussées sont, en France, ce qu'il y a de plus contraire aux ponts et chaussées.

IIIe PARTIE. prix, le système réglementaire et le système prohibitif. Ce que j'ai dit tout à l'heure des tristes effets du blocus continental de Bonaparte, a pu vous en donner une idée. Je n'entamerai pas non plus, à l'occasion des débouchés, la grande question des effets de l'impôt sur l'économie de la société; question qui nous occupera plus tard. Je me bornerai à faire remarquer ici que l'impôt est une augmentation dans les frais de production; et que, surtout quand il est exagéré, il peut porter le prix de certains produits, à un taux auquel la satisfaction qui résulte de leur consommation, ne dédommage pas le consommateur du sacrifice qu'il faut qu'il s'impose, s'il veut l'acheter.

Les Anglais réussissent à fabriquer de très-belles glaces pour miroirs, et pourraient les établir à un prix très-modéré, si les droits énormes que supporte la fabrication du verre, dans la Grande-Bretagne, n'élevaient ce produit à un prix que beaucoup de consommateurs ne peuvent atteindre. C'est en conséquence une production qui ne prend pas, à beaucoup près, le développement dont elle serait susceptible; la valeur qui *n'est pas mise* dans les glaces qu'on ne fait pas, ne peut servir à acheter d'autres produits qui pourraient se faire; et le

débouché qu'on pourrait trouver pour ces produits, est conséquemment resserré par le vice des lois (1). CHAP. III.

M. Malthus, de même que beaucoup d'autres publicistes, croit à l'utilité d'une classe d'hommes uniquement occupés du doux emploi de consommer en paix une partie de ce que les autres ont la peine de produire (2). Mais si c'est avec l'argent de la société qu'ils achètent les produits de la société, n'est-ce pas tout comme si la société leur fesait don gratuitement des produits qu'elle n'obtient qu'à titre onéreux? Je ne comprends point dans cette classe les capitalistes ni les propriétaires fonciers qui

Les hommes qui vivent de faveurs pécuniaires nuisent aux débouchés.

(1) En France la fabrication des glaces a été restreinte par un autre vice : le monopole accordé à une compagnie privilégiée. Ce privilége néanmoins n'ayant pas élevé le prix des glaces aussi haut que les droits l'ont fait en Angleterre, l'usage des glaces-miroirs y est devenu bien plus général. La compagnie a dû baisser encore son tarif après la révolution française, dans la crainte de la concurrence; et ce beau produit s'est multiplié et répandu encore davantage.

(2) *Voyez* les Principes d'économie politique de M. Malthus, chap. VII, sect. 9. *Voyez* aussi, en réponse à cet ouvrage, les Lettres à Malthus sur différens sujets d'économie politique. Brochure de 185 pages. Paris, 1820.

IIIe PARTIE. ne vivent nullement sur les revenus d'autrui, mais sur le produit d'instrumens productifs qui, loin de nuire aux hommes laborieux, leur sont au contraire très-favorables. Je n'y comprends point même les rentiers dans les fonds publics : si le revenu de ceux-ci est prélevé sur le revenu des contribuables, ils leur ont donné, pour acquérir cette rente, un principal qui a servi, ou qui est censé avoir servi à leur bien-être. Mais j'y comprends ces gens, quelque respectables qu'ils puissent être personnellement, qui sont rétribués pour des fonctions inutiles, ces bénéficiers ecclésiastiques, ces pensionnaires engraissés des faveurs du gouvernement, et en général tous ceux qui ne subsistent que d'une organisation politique vicieuse. Or, il est évident que ces classes de consommateurs n'augmentent point la somme des consommations, et n'offrent point de débouchés nouveaux; car si on laissait aux contribuables la portion des impôts qu'on emploie à l'entretien de ces classes, que je suppose oisives, pour ne pas les supposer malfesantes, les mêmes valeurs seraient consommées par les contribuables eux-mêmes (1).

(1) Les sommes que des contributions modérées laissent à la disposition du contribuable, sont toujours

CHAP. III.

Supposez qu'un canton supporte une contribution de quarante mille francs par an pour l'entretien d'un couvent de moines, et que, par suite de cette contribution, le paysan de ce canton soit assez mal vêtu, pour ne pouvoir se couvrir que de toile d'étoupes, ainsi que j'en ai vu des exemples. S'il survient une révolution dans les mœurs, et qu'à la suite de cette révolution, les contributions fournies au couvent, soient supprimées, et les moines obligés pour vivre de fabriquer du drap dans leur couvent, le paysan sur lequel on ne lèvera plus 40 mille francs pour nourrir des moines, pourra employer cette somme à l'achat de ces étoffes que les moines, devenus laborieux, auront fabriquées; le couvent changera son revenu abusif contre un revenu industriel, et un canton vêtu d'étoupes, se montrera dorénavant vêtu de drap.

L'homme laborieux ne fait pas concurrence à l'homme laborieux

M. Malthus et M. de Sismondi craignent, que les sinécuristes devenus laborieux n'élèvent une concurrence fâcheuse aux autres industrieux. Mais c'est une crainte chimérique. Un homme qui produit achète les produits des

---

dépensées tôt ou tard, même quand elles sont accumulées et placées; car des capitaux sont des sommes consacrées à la consommation reproductive.

IIIe PARTIE.

autres producteurs. Il n'est pas de pays industrieux qui n'en offre la preuve vivante; car ce n'est que dans les pays industrieux que l'on vend beaucoup, et les peuples qui croupissent dans la paresse, sont de pauvres consommateurs. Non-seulement il est impossible de se croire utile comme consommateur, quand on est oisif; mais on doit être bien convaincu que l'on fait tort à la société sous un double rapport : et par les produits dont on ne l'enrichit pas, et par les produits dont on aurait provoqué la production, en se rendant capable de les acheter.

Causes naturelles qui mettent les prix à un taux qu'on ne peut atteindre.

Il nous reste à examiner de quel genre sont les causes naturelles qui peuvent élever la valeur d'un produit à un taux qui exclut la possibilité de s'en servir, et par conséquent d'en faire la demande. Une telle investigation embrasserait l'examen de tous les frais de production indispensables, car les frais de production sont une difficulté naturelle qu'on n'entreprend pas de surmonter quand les fruits de la victoire ne dédommagent pas de ce qu'elle coûte. Mais sans examiner ces difficultés en détail, arrivons d'un saut à la plus grande de toutes. Admettons que la population d'un pays, ses capitaux, son industrie, n'opposent aucune borne à sa production; il arrivera un point où

son territoire en opposera une à sa consommation. Ce sera le point où les denrées alimentaires vaudront plus que le service qu'elles peuvent rendre; où la subsistance d'un jour coûtera plus que les produits d'un jour en quelque genre que ce soit. Quand l'agriculture aura été perfectionnée au point que le sol aura été amené à produire tout ce qu'il est capable de produire, il faudra tirer des alimens d'un pays étranger. On pourra encore en obtenir en donnant en échange quelque autre produit; mais comme dans un progrès que l'on suppose constant, après avoir tiré des denrées alimentaires du voisinage, il faudra les tirer d'un peu plus loin, leur production, par la voie du commerce, deviendra de plus en plus dispendieuse, jusqu'à ce que, même par cette voie, la quantité de denrées alimentaires que l'on pourra se procurer par le travail industriel d'un jour, ne sera plus suffisante pour subsister un jour. Il est évident qu'alors on ne produira plus la moindre augmentation de denrées alimentaires. Ces denrées étant celles que l'on peut le moins se dispenser de consommer, celles dont le besoin se renouvelle le plus promptement, ce sont elles qui mettent inévitablement un terme à la population, et par conséquent à toute espèce de consommation. On n'y arrive jamais

IIIe PARTIE. tout à coup. Les difficultés de la production se multiplient graduellement, et la population se développe de plus en plus difficilement; mais on conçoit un terme qu'elle atteint, tantôt plus tôt, tantôt plus tard, selon la fécondité du pays, ses moyens de communication, soit au dedans, soit au dehors, selon la manière de vivre de la nation et son administration.

C'est en effet le terme que ne peuvent dépasser la production et la consommation de quelque pays que ce soit; mais j'avoue que je n'en connais aucun qui ne fût encore bien loin de ce terme, s'il connaissait toutes ses ressources et s'il savait en faire usage.

CHAPITRE IV.

Du prix courant et de la manière dont il s'établit.

Ce que c'est que le prix courant

Le prix courant est la quantité de monnaie pour laquelle on trouve couramment à acheter ou à vendre un produit.

Après que je vous ai dit que dans la réalité les produits ne s'achètent pas avec de l'argent, mais qu'ils s'achètent les uns par les autres, vous serez fondés à me dire : *Pourquoi changez-vous de langage; et vous réduisez-vous à dire, comme tout le monde, qu'ils s'achètent avec de l'argent?* C'est, messieurs, parce que, dans mon esprit, un produit les représente tous. Il serait sans doute plus exact de dire, la valeur courante d'un objet se compose de la quantité de chaque produit qu'on peut obtenir quand on l'offre à l'échange; mais je préfère simplifier cette idée complexe, en choisissant un produit en particulier, celui qui, comme vous le verrez bientôt, sert d'instrument pour les échanges, et vous dire : un produit dont le prix courant est cinq francs, est celui dont la valeur égale celle de cinq

IIIe PARTIE. les choses qu'on peut acheter avec cinq francs. Lorsqu'une fois le langage commun ne nous entraîne pas dans une fausse conception, je le préfère.

Il y a toujours quelque latitude dans les prix courans.

Dans la pratique il y a toujours quelque petite latitude dans l'expression du prix courant. On dit qu'une qualité donnée de café, vaut de 170 à 172 francs le quintal, parce qu'il y a toujours une légère différence de prix qui provient de la situation respective des contractans. Celui des deux qui a plus de raisons de désirer que le marché se conclue, est toujours obligé de payer un peu plus ou de recevoir un peu moins que l'autre. Lorsque j'entre chez un marchand de café pour en acheter, c'est parce que j'en ai besoin à l'instant même; je veux m'en procurer quel que soit le cours. Le marchand n'est pas aussi pressé de vendre; s'il ne réussit pas à vendre sa marchandise aujourd'hui, il réussira à la vendre demain à une autre personne. De cette situation respective il résultera que je la paierai au plus haut du cours.

Si au contraire je vais pour lui offrir du café, il en est marchand; il en a de quoi satisfaire aux demandes prochaines qui peuvent lui être adressées; j'ai plus besoin de vendre qu'il n'a besoin d'acheter : il ne voudra payer

ma marchandise qu'au plus bas du cours (1). CHAP. IV.

Dans nos considérations sur le prix courant nous supposerons, pour simplifier les questions, que le prix courant est un prix moyen entre le taux le plus élevé du cours, et le taux le plus bas; nous supposerons que le prix courant est le prix où il est indifférent au vendeur de vendre ou de ne vendre pas; à l'acheteur d'acheter ou de n'acheter pas; c'est le terme moyen de deux prix qui pour l'ordinaire sont fort rapprochés l'un de l'autre.

Le prix courant d'une marchandise suppose une quantité fixe de cette marchandise. La quantité et la qualité de la marchandise

(1) Le même raisonnement peut être appliqué à toutes les transactions dans lesquelles il entre un vendeur et un acheteur. Le célèbre economiste David Ricardo avait commencé son immense fortune pendant qu'il était agent de change ou plutôt marchand d'effets publics (*stock-broker*). Je lui demandai un jour comment il avait fait pour gagner tant d'argent. Il me répondit : « J'achetais, j'étais toujours disposé à acheter « toutes les sommes d'effets publics qu'on m'offrait à « vendre, et à vendre toutes celles qu'on me deman- « dait à acheter, moyennant $\frac{1}{8}$ pour cent de différence « dans le prix. Cette légère différence souvent répétée, « et qui arrangeait tout le monde, me suffisait. » Il pouvait ajouter : en y joignant beaucoup d'ordre, d'activité et d'intelligence.

IIIe PARTIE. sont toujours exprimées ou sous-entendues.

Quand on dit que le coton de Géorgie est à 6 francs, cette somme est une quantité déterminée de monnaie ou d'argent; et elle suppose une quantité, déterminée aussi, de la marchandise. Dans ce cas-ci, la quantité de la marchandise que l'on a en vue, est un kilogramme de coton. Lorsqu'on n'exprime pas cette quantité, c'est qu'elle est suffisamment entendue; aussi bien que sa qualité.

Le prix courant de deux marchandises indique les quantités de chacune d'elles qui s'échangent mutuellement.

Du moment que le prix courant de deux marchandises indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une certaine quantité d'argent, il indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une même somme. Si, par exemple, le blé est à 12 francs le quintal ou les cent livres, et si le safran est à 60 francs la livre, j'en conclus que l'on peut avoir pour une même somme, pour 60 francs, indifféremment une livre de safran, ou cinq cents livres de blé. Or, ce rapport entre les quantités de marchandises qu'on peut acheter pour une même somme, indique leur cherté relative. Dans notre exemple, le safran est 500 fois plus cher que le blé, ou le blé 500 fois moins cher que le safran. Dans cette hypothèse (qui est une réalité chaque fois que ces deux marchandises sont à ce prix), on offre 500 livres de blé pour avoir une livre

de safran; et c'est ainsi que les transactions courantes de la vie se rattachent à la théorie des échanges qui les réduit tous à n'être que des trocs de marchandises, où l'argent, la monnaie courante, ne remplit qu'un office passager. CHAP. IV.

Le prix courant indique le rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée.

On en a tiré la conclusion qu'une chose est d'autant plus chère qu'on en offre moins, et d'autant moins chère qu'on en offre davantage. On n'a pas fait attention que la quantité offerte ou demandée, est un effet du prix qu'ont les choses, et n'en est pas la cause. Dans un échange que l'on traite, on offre beaucoup d'une chose parce qu'elle est à bon marché; et elle n'est pas à bon marché par la raison qu'on en offre beaucoup.

Ainsi, même après qu'on est convenu de cette proposition que le prix des choses est en raison directe de la quantité demandée et en raison inverse de la quantité offerte, il reste à connaître les causes du prix courant dont cette offre et cette demande ne sont que l'effet.

Quantités respectives de deux marchandises que l'on peut offrir pour le même prix

La quantité de deux marchandises que l'on peut offrir pour le même prix, c'est-à-dire, ce qui constitue la différence de leurs prix respectifs, c'est, messieurs, la quantité de l'une et de l'autre que l'on peut produire pour les mêmes frais de production. On donne une

IIIe PARTIE. livre seulement de safran contre cinq cents livres de blé, parce que la livre de safran coûte autant pour être cultivée, recueillie et portée sur le marché, que cinq cents livres de blé. Je dis qu'elle coûte autant, car si elle coûtait moins, on pourrait avoir du blé à meilleur marché en cultivant du safran, qu'en cultivant le blé lui-même; si les frais d'une livre de safran ne s'élevaient qu'à 54 francs, par exemple, si les frais de production de 500 livres de blé s'élevaient à 60 francs, et si néanmoins ces quantités de marchandises s'échangeaient mutuellement, on pourrait obtenir 500 livres de blé moyennant 54 francs seulement de frais; pour faire une aussi bonne spéculation, on cultiverait plus de safran et moins de blé, jusqu'à ce que les quantités respectivement offertes exigeassent des frais égaux. Alors seulement on ne serait pas intéressé à créer un de ces produits préférablement à l'autre.

Quand les choses valent accidentellement plus ou moins que leurs frais de production, elles sont donc à un prix forcé qui tend sans cesse à reprendre son niveau.

Échanger des produits, c'est, dans la réalité, échanger leurs frais de production.

Ces observations montrent en outre que, lorsque nous fesons échange de deux produits, ce sont, dans la réalité, leurs frais de production que nous échangeons; et que si nous

réclamons une quantité de produits qui égale en frais la quantité de produits que nous donnons, c'est parce que chacun de nous est intéressé à ne pas donner plus pour obtenir moins.

Ce qui détermine la quantité demandée.

Une fois que les frais de production ont déterminé le taux le plus bas auquel la création d'un produit peut être entreprise et continuée, ce même taux combiné avec l'utilité propre de chaque produit, et avec la richesse des consommateurs (1), détermine à son tour la quantité de chaque produit que demandera le public; et par conséquent la quantité qu'on en pourra produire avec profit.

C'est ce qu'un peu de développement va vous rendre sensible.

Les besoins que nous éprouvons nous font désirer d'obtenir, de posséder les choses qui sont capables de les satisfaire. Quand ces choses sont des *richesses naturelles* (de ces biens que la nature nous distribue gratuitement et sans mesure, comme l'air et l'eau), nous en prenons tout autant qu'il nous en faut; mais quand

(1) La richesse des consommateurs, c'est la quantité de produits qu'ils sont capables de produire de leur côté par leur industrie, leurs capitaux et leurs terres, d'où le principe établi dans le chapitre II, que c'est la production qui favorise la production.

IIIe PARTIE. ce sont des choses qu'il faut produire, quand ce sont *des produits*, nous sommes obligés soit de les créer nous-mêmes par les moyens ordinaires de production, soit de les acquérir en créant, par les mêmes moyens, d'autres produits que nous donnons en échange. Dans les deux cas, nous les obtenons, soit directement, soit indirectement, par nos moyens de production. Ces moyens, vous le savez, sont notre industrie, nos capitaux et nos fonds de terre. Comme ils ont des bornes, nos moyens d'acquérir en ont aussi; et c'est là ce qui met des limites à la demande que nous formons des produits.

Les hommes font un classement de leurs besoins.

Les hommes, en conséquence, en leur qualité de consommateurs, font une sorte de classement de leurs besoins, selon le degré d'importance qu'ils attachent à la satisfaction de chacun de ces besoins. J'ai déjà eu occasion de vous faire voir qu'ils en ont, non-seulement en raison de leur nature physique, tels que le besoin de nourriture, de vêtement; mais aussi en raison de leur éducation, de leurs habitudes, des usages du pays où ils vivent, de leur vanité, de leurs préjugés, de leurs vices même. Le combustible est de première nécessité dans les climats du nord. En Angleterre, un habit de drap est regardé comme un produit dont un homme ne saurait se passer

dans aucune profession; tandis qu'ailleurs on s'en passe dans certaines classes de la société, qui ne s'en estiment pas moins pour cela. CHAP. IV.

C'est une considération morale de la plus haute importance qu'un classement judicieux de nos besoins; mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper ici. Nous ne considérons encore ce classement que comme une chose de fait et d'observation. Il est de fait que l'on satisfait généralement certains besoins préférablement à d'autres; et l'on accorde en général cette préférence non d'après un plan arrêté d'avance, mais pour obéir aux habitudes prises, ou à l'impulsion du moment (1). Toujours est-il constant que chaque homme, sur le revenu dont il dispose, et quelle qu'en soit la source,

(1) Les Orientaux regardent comme un mets fort délicat, le nid d'une espèce d'hirondelle particulière aux îles de la Sonde, et que l'on nomme *salangane*. On ne rencontre ces nids que dans certaines cavernes situées au bord de la mer, et ils sont assez difficiles à recueillir. Si quelqu'un faisait les frais d'en acheter aux îles de la Sonde, et de les apporter en Europe, il n'en trouverait probablement pas un prix suffisant pour l'indemniser de ses frais. C'est un produit dont la valeur paie les frais de production en Asie, et qui ne les paierait pas en Europe. Le goût des consommateurs interdit chez nous ce genre de production.

IIIe PARTIE.

fait telle dépense, préférablement à telle autre; et lorsqu'il est arrivé ainsi aux bornes de ses moyens, quels qu'ils soient, il s'arrête et ne dépense rien au-delà, par une bonne raison: c'est qu'il ne peut pas dépenser davantage. S'il dépense plus qu'il n'a, c'est le bien d'un autre qu'il dépense; et cet autre dépense d'autant moins. La conséquence est forcée.

Que l'utilité d'un produit influe sur la quantité qu'on en demande.

C'est cette préférence accordée à certains produits, à commencer en général par les plus indispensables au soutien de la vie, dont se forme la demande générale de tel ou tel produit. Mais cette demande est modifiée par les frais de production qu'exige la création du produit. Quand le produit est cher, c'est-à-dire, lorsqu'il ne peut avoir lieu sans beaucoup de frais de production, la demande qu'on en fait, est moindre. Cela doit être nécessairement ainsi; autrement le produit dont il est question, absorberait une portion du revenu du consommateur, plus considérable que celle qu'il peut y consacrer.

Que l'on suppose, par exemple, un ménage d'ouvriers qui, en raison de ses gains, et après avoir satisfait aux besoins qu'il regarde comme plus indispensables, peut consacrer 30 sous par semaine, à acheter de la viande; si la viande est à 10 sous la livre, ce ménage sera dimin-

deur de trois livres de viande par semaine; si la viande coûte 15 sous, il n'en demandera plus que deux livres. CHAP. IV.

C'est pour cette raison que, lorsque les moyens de production venant à se perfectionner, les produits baissent de prix, leur consommation devient tout de suite plus considérable.

Les diverses fortunes des particuliers représentées par une pyramide.

Les fortunes des particuliers, en tout pays, s'élèvent par des degrés insensibles, depuis les plus petites jusqu'à la plus grande. Elles sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont moindres, et deviennent d'autant plus rares qu'elles sont plus grandes. De sorte que l'on pourrait les comparer à cette multitude de lignes verticales qui remplissent une pyramide (1). Si l'on représente, par une ligne horizontale tracée plus ou moins haut, la hauteur des frais de production d'un produit quelconque, le nombre des lignes verticales qui atteindra cette section, représentera le nombre des fortunes capables d'atteindre à ce prix, et par conséquent le nombre des consommateurs du produit. Plus la section sera haute, et plus rares se trouveront les fortunes capables d'atteindre à cette somme de frais. Plus au contraire la section sera basse et les frais de production ré-

(1) *Voyez* la figure qui est à la fin de ce chapitre.

IIIe PARTIE.

duits, et plus seront nombreuses les fortunes qui pourront faire l'acquisition du produit.

Le prix des richesses naturelles, des choses que l'on peut se procurer sans aucuns frais, comme l'air et l'eau, serait représenté par une ligne horizontale inférieure, même à la base de la pyramide; et une ligne qui surpasserait le sommet de la pyramide, représenterait un produit dont les frais de production seraient tellement élevés qu'ils excèderaient les facultés des gens les plus riches.

Pourquoi le nombre des consommateurs augmente avec le bon marché.

Ce tableau rend sensible à l'œil comment à mesure qu'un produit baisse de prix, il rencontre plus de consommateurs; et comment il en rencontre d'autant moins qu'il est plus cher. Quand une marchandise renchérit, soit à cause d'un impôt, soit par tout autre motif, non-seulement un certain nombre de consommateurs cessent d'en demander, mais un certain nombre d'autres réduisent leur consommation. Il est tel consommateur de café qui, lorsque cette denrée hausse de prix, peut n'être pas forcé d'y renoncer entièrement. Il réduira seulement sa provision accoutumée : alors il faut le considérer comme formant deux individus; l'un disposé à payer le prix demandé, l'autre se désistant de sa demande.

Le commerce

Dans les spéculations commerciales, l'ache-

teur, ne s'approvisionnant pas pour sa propre consommation, proportionne ses achats à ce qu'il espère de pouvoir vendre; or, la quantité de marchandises qu'il pourra vendre étant proportionnée au prix où il pourra les établir, il en achètera d'autant moins que le prix en sera plus élevé, et d'autant plus que le prix sera moindre.

proportionne ses achats aux ventes possibles.

Dans un pays pauvre, les choses d'une utilité bien commune et d'un prix peu élevé excèdent souvent les facultés d'une grande partie du peuple. Il y a des pays où les souliers sont au-dessus de la portée de la plupart des habitans. Le prix de cette denrée ne baisse pas au niveau des facultés du peuple : ce niveau est au-dessous des frais de production des souliers. Mais des souliers n'étant pas à la rigueur indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer, portent des sabots, ou bien vont les pieds nus.

En réunissant toutes les quantités d'un produit que les particuliers d'une nation peuvent et veulent consommer (lorsqu'il est à un certain prix), on a la quantité totale de ce produit que la nation demande (à ce prix-là); et la quantité qu'on produit pour cette nation, se proportionne naturellement à la quantité qu'elle demande.

Comment les frais de production bornent les quantités produites.

IIIe PARTIE. Au prix de soixante francs la livre, il est possible que l'on demande à consommer en France une quantité de dix milliers de livres de safran. Or, cette quantité sera précisément celle que l'on cultivera et que l'on produira; et la raison en sera comprise aisément. Si la France n'achète que dix milliers de safran à 60 francs, c'est parce qu'elle ne veut consacrer à cette consommation qu'une somme totale de 600 mille francs. Si l'on fesait plus de dix milliers, si l'on en fesait douze, la France n'aurait pas plus d'argent, ou de toute autre valeur, à y consacrer; il faudrait donc donner les douze milliers pour la même somme de 600 mille fr.; c'est-à-dire, qu'il faudrait donner la livre pour 50 francs, lorsqu'elle reviendrait à 60 francs. On perdrait.

Si, par une supposition contraire, au lieu de 10,000 livres de safran, on n'en cultivait que 7,500 livres, la France pouvant consacrer à ce produit 600 mille francs, cette somme, répartie sur 7,500 livres, porterait le prix du safran à 80 francs la livre; c'est-à-dire, à un prix qui excéderait de 20 francs les frais de sa production, et qui serait un stimulant pour augmenter cette production jusqu'à ce qu'elle fût portée à dix milliers, quantité où cette

denrée ne vaudrait plus que ce qu'elle aurait coûté à produire (1).

C'est ainsi que les frais de production bornent la quantité de chaque produit qui est demandée, et qu'il suffit des suggestions de l'intérêt personnel de chaque producteur, pour que l'on ne fasse de chaque produit que la quantité qu'on en peut consommer au prix où le portent ses frais de production.

Des monopoles naturels qui influent sur les prix.

Ces diverses hypothèses sont fondées sur la supposition que les moyens de production du produit dont il s'agit, du safran, par exemple, ne sont pas bornés; que beaucoup plus de terrains qu'il n'en est besoin, sont propres à cette

(1) Pour simplifier cette démonstration, j'ai omis de faire mention d'un effet qui en changerait les termes, mais qui ne l'empêcherait pas d'être concluante. Si la rareté du safran en élevait le prix, il ne se présenterait plus la même somme totale pour en acheter, parce que cette somme totale est offerte en partie par gens qui ne pourraient pas payer ce produit au-delà de 60 francs, et n'en demanderaient plus s'il était plus cher. Mais il y aurait toujours un certain nombre de demandeurs, quel que fût le prix; et si ce prix allait à 80 francs, lorsque les frais de production ne s'élèveraient qu'à 60 francs, on serait toujours intéressé à multiplier le safran jusqu'à ce qu'il fût tombé au niveau de ses frais de production.

IIIe PARTIE. culture; et qu'au prix de 60 francs la livre, on peut multiplier le safran de manière à satisfaire toutes les demandes qui pourraient en être faites. Cela n'est pas le cas pour tous les produits. Il n'y a qu'une quantité bornée des terrains qui sont propres à produire les vins fins. Si les services productifs que rendent les vignobles de la Côte-d'Or, ne se payaient pas plus cher que les services rendus par les vignobles de Surène, la demande de l'excellent produit qui en sort excéderait beaucoup la quantité qui peut en être fournie. Qu'arrive-t-il? Le prix du vin de Bourgogne monte jusqu'à ce point où la hausse du prix en fait cesser la demande; et le prix que les consommateurs consentent à payer la quantité de vin que peuvent fournir les premiers crus, permet aux propriétaires de ces premiers crus de louer chaque arpent de leurs vignobles plus cher qu'on ne paie le loyer de chaque arpent du coteau de Surène; c'est-à-dire, de vendre le service de leur instrument, de leur vigne, plus cher que le service d'un autre bien-fonds.

Les grands talens exercent un monopole.

Au fond, l'échange des produits entre eux n'est, ainsi que j'ai déjà eu lieu d'en faire la remarque, que l'échange des services productifs dont ces produits sont les résultats; mais il y a certains services productifs qui sont plus

chers que d'autres, en raison du goût des consommateurs pour le produit auquel seuls ils peuvent concourir. Dans un pays riche et où règne le goût des beaux-arts, un peintre habile vendra deux mille écus un ouvrage qui lui aura coûté quatre mois seulement, ou 120 journées de son temps; et, avec ces deux mille écus, il achètera des étoffes qui auront coûté deux ou trois mille journées de travail. Son tableau ne se vendra néanmoins que pour la valeur des frais de production; et la preuve, c'est que les marchands de tableaux ne gagnent pas plus que les marchands d'étoffes; mais dans ces frais de production se trouve le salaire d'un travail et d'un talent rare et fortement apprécié; ce qui les a fait monter à un taux dont la valeur du produit s'est ressentie.

David Ricardo soutient que le prix courant des produits est toujours déterminé par les frais de production; et il a raison. Mais il en tire la conséquence que l'étendue de la demande n'influe pas sur ce résultat; et je crois qu'il a tort; car l'étendue de la demande fait monter le prix courant des services nécessaires pour l'espèce du produit, et le produit devient plus cher, quoiqu'il n'excède pas les frais de production. David Ricardo combattu relativement aux quantités demandées et offertes.

Pour que la conclusion de Ricardo fût soutenable, il faudrait que tous les services pro-

IIIe PARTIE. ductifs fussent également propres à tous les produits; mais comme ce n'est jamais le cas, comme il y a des services plus rares et plus chers que d'autres, comme on offre une plus grande quantité de ceux-ci pour obtenir une moins grande quantité de ceux-là, le prix de leurs produits respectifs, quoique égal dans les deux cas aux frais de production, s'élève en proportion de la demande qu'on en fait, et en raison inverse de la quantité qu'on en peut fournir; et, par la même raison, le prix des produits baisse d'autant plus qu'ils sont plus offerts et moins demandés; c'est-à-dire, d'autant plus que les services dont ils sont le résultat, se trouvent plus offerts et moins demandés.

C'est à cela, ce me semble, que se réduit la théorie de l'offre et de la demande des produits. Elle suffit pour expliquer la marche naturelle des choses, la manière dont elles se comportent, lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes; mais, au milieu des lois et des erreurs qui dominent la société, il arrive fort souvent que leur prix reçoit d'autres influences que celles qui naissent des frais de production et des besoins des consommateurs. Alors la cause accidentelle agit aussi long-temps qu'elle dure, et la loi générale reprend peu à peu son empire lorsqu'elle n'est plus contrariée

CHAP. IV.
Des causes accidentelles qui influent sur les prix.

Quelquefois on fixe, on taxe le prix des denrées, et l'autorité empêche, autant qu'elle peut, que les denrées ne soient vendues au-dessus ou au-dessous de ce prix. Ce réglement ne fait pas que le prix de la taxe soit la valeur réelle de la marchandise ainsi taxée. Il en arrive seulement qu'on paie cette marchandise un prix qui n'est pas le sien, et duquel il résulte une perte abusive, ou un gain abusif pour les producteurs. C'est comme si l'autorité rendait une ordonnance ainsi conçue : « Chaque « fois que vous achèterez telle chose, vous « donnerez au marchand, ou le marchand vous « donnera, telle somme en sus du prix natu- « rel. » C'est un déplacement de richesse voulu par une autorité abusive, et non un échange de valeurs égales.

De la taxe du pain.

On en a d'assez fréquens exemples dans la vente du pain, surtout dans les grandes villes. Les boulangers de Paris, à des époques où le blé était cher, ont été contraints de donner pour 14 sous un pain qui leur en coûtait 16; et pour 16 sous un pain qui leur en coûtait 18. Ils se soumettaient à cette onéreuse condition, soit parce qu'ils étaient indemnisés par le gouvernement, ou bien pour conserver leur charge qui, étant exercée par privilége, vaut plus que la perte qu'ils avaient à supporter. D'autres

IIIe PARTIE.

fois ils ont été autorisés, par manière de dédommagement, à vendre 12 sous un pain qui ne leur revenait qu'à 10 sous. C'était comme si le gouvernement avait autorisé les boulangers à percevoir, pour chaque pain vendu, un droit de deux sous sur le consommateur; droit qui ne devrait être perçu qu'en vertu d'une loi; et la loi serait mauvaise, parce qu'elle interviendrait entre des intérêts qui doivent s'accommoder entre eux. Avec de pareils réglemens, les profits injustes que font les boulangers, en multiplieraient bien vite le nombre, et la concurrence ferait justice du réglement, si par un autre abus, le nombre des boulangers n'était pas fixé, et s'il ne fallait pas une licence particulière de la police pour exercer une profession qui devrait être accessible à tout le monde.

Des taxes qui prohibent les ventes au-dessus d'un certain prix.

Les taxes qu'on appelle *maximum*, et qui fixent le prix des choses au-dessous de leurs frais de production, outre qu'elles sont un attentat contre la propriété, ont pour effet de nuire à la production et à la consommation de l'objet qui est taxé. Elles nuisent à sa production, parce que personne n'est disposé à travailler à perte; elles nuisent à sa consommation, car les personnes qui auraient été en état de payer cet objet selon son entière valeur, ne peuvent pas s'en procurer du moment qu'il n'est

plus permis de l'acheter selon cette valeur. Un *maximum* détruit donc une partie de la prospérité sociale, laquelle consiste à produire et à consommer. CHAP. IV.

Les produits même déjà existans ne se consomment pas d'une manière si convenable. D'abord le propriétaire les soustrait le plus qu'il peut à une vente onéreuse. Ensuite la marchandise passe, non pas là où il y a plus de besoins, mais là où il y a plus d'avidité, d'adresse et d'improbité; souvent même est-ce en blessant cruellement les droits les plus communs de l'équité naturelle et de l'humanité. Qu'il survienne une disette de grains, le prix du blé s'élève; mais on conçoit néanmoins que l'ouvrier, soit en redoublant de peines, soit en élevant son salaire, peut gagner de quoi l'acheter au cours. Sur ces entrefaites, le magistrat fixe le prix du blé au-dessous de son prix naturel; qu'arrive-t-il? un autre consommateur, dont la provision était déjà toute faite, et qui en conséquence n'aurait pas racheté du blé s'il fût resté à son prix naturel, a gagné de vitesse notre ouvrier, et s'est procuré, seulement par précaution et pour profiter du bon marché, la portion de l'ouvrier qu'il emporte avec la sienne. Il a double provision; l'autre n'en a pas même une. La vente ne s'est plus réglée

IIIe PARTIE. suivant les facultés et les besoins, mais sur l'agilité.

Il ne faut donc pas être surpris que les taxes de denrées augmentent les disettes.

Une loi qui fixe le prix des choses au taux où il se fixerait naturellement, n'est bonne à rien, si ce n'est à jeter de l'inquiétude dans l'esprit des producteurs et des consommateurs, et par conséquent à déranger les proportions naturelles entre la production et les besoins; proportions qui, laissées à elles-mêmes, s'établissent toujours de la manière la plus favorable à l'une et aux autres.

Effet produit sur les prix, par les événemens qu'on prévoit.

Des causes fortuites, la crainte d'une mauvaise récolte, l'espérance d'une bonne, la mode, influent souvent pour un temps sur les quantités que l'on demande ou que l'on offre, de tels ou tels produits; et par conséquent sur le rapport réciproque de ces deux quantités qui sont l'expression du prix des choses; mais les frais de production d'un côté et les besoins les plus constans de l'autre, tendent toujours à ramener ce rapport à un taux que l'on peut appeler naturel, et auquel il convient aux producteurs de produire et aux consommateurs de consommer les deux choses qu'ils ont jugé à propos d'échanger l'une contre l'autre.

Au surplus, toutes les causes accidentelles,

les causes morales elles-mêmes, qui influent sur la quantité de chaque chose qui est offerte ou demandée, s'apprécient d'autant mieux que l'on a des idées plus justes sur les causes permanentes qui établissent l'offre et la demande en général. CHAP. IV.

Ce que c'est qu'un objet qui est dans la circulation.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans m'assurer que vous entendiez bien cette expression quelquefois employée. Qu'est-ce qu'une marchandise, un effet de commerce ou de finance qui est jeté dans la circulation? Ce n'est point ce qui en a été produit et vendu; c'est ce qui est encore à vendre. Quant à ce qui est déjà vendu au consommateur, c'est une marchandise qui est placée, qui est retirée de la circulation, et qui ne fait plus partie de la quantité offerte. Mais tout ce qui est mis pour la première fois, ou remis en vente, entre ou rentre dans la circulation. Sous ce rapport, une marchandise est dans la circulation, quoiqu'elle ne change pas de place; il suffit que son possesseur offre de la vendre. Toutes les denrées et toutes les marchandises qui garnissent les marchés, les magasins de vente et les boutiques, sont dans la circulation.

Ainsi, quand on parle de terres, de maisons, qui sont dans la circulation, cette expres-

IIIe PARTIE. sion n'a rien qui doive surprendre. Les travaux industriels qui cherchent de l'emploi, sont dans la circulation : ceux qui en ont trouvé n'y sont plus.

Les rentes publiques que leurs possesseurs ont achetées pour les revendre, sont dans la circulation. Celles qui ont été achetées par des rentiers pour s'en faire un revenu permanent, ont été retirées de la circulation.

Il n'y a que les choses qui sont actuellement dans la circulation, qui fassent partie de la quantité offerte, et qui exercent accidentellement quelque influence sur les prix.

Explication de la figure.

L'échelle indique l'élévation du prix courant des différens produits, quelles que soient les causes de cette élévation.

A côté de cette échelle, on peut supposer une pyramide renfermant une multitude de lignes verticales, dont les longueurs diverses représentent les fortunes des particuliers d'un pays quelconque. En supposant la pyramide coupée horizontalement à différentes hauteurs, suivant le prix du produit qu'on veut mettre en expérience, la section horizontale correspondante à ce prix représentera le nombre des fortunes qui pourront y atteindre. Le nombre sera d'autant moins grand que le prix sera plus élevé.

Dans les exemples offerts ici, un nombre de fortunes

Pyramide représentant les fortunes des individus.

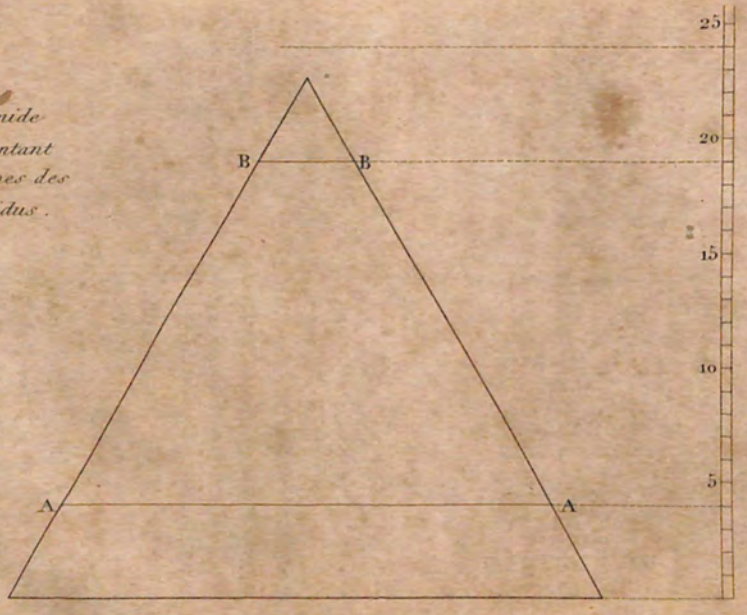

Echelle représentant l'élévation du prix des produits.

Cours complet d'Econ. Pol. prat. T. 2. page 334.

représenté par les verticales qui n'excèdent pas la ligne AA, pourraient atteindre au prix représenté par le 4e degré de l'échelle ; un nombre de fortunes représenté par les verticales qui n'excèdent pas la ligne BB, pourraient atteindre au prix représenté par le 19e degré de l'échelle ; et le 24e degré représenterait un prix auquel ne pourrait atteindre aucune fortune. CHAP. IV.

La section de la pyramide représente plus exactement le nombre des portions de fortune que chaque particulier peut et veut consacrer à l'acquisition d'un produit qui s'élève à un prix déterminé.

Un pays où les fortunes seraient en général très-bornées pourrait être représenté par une pyramide fort surbaissée. Celui où il y aurait beaucoup de petites fortunes et un petit nombre de grandes, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient rentrans ou concaves. Celui où les fortunes moyennes seraient les plus nombreuses et les extrêmes rares, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient bombés ou convexes. Ces derniers pays sont les plus heureux.

CHAPITRE V.

Du prix originaire des produits et de ce qui résulte de ses variations.

En développant le mécanisme de la production des richesses, je vous ai dit qu'un entrepreneur de production achète les services productifs que rendent l'industrie, les capitaux, les fonds de terre, et qu'il les consomme; ce qui m'a conduit à vous représenter la production en général, comme une espèce d'échange, dans lequel on *donne* les services productifs (ou ce qu'ils ont coûté) pour *recevoir* en retour les produits (ou ce qu'on peut les vendre) (1). Cela demande quelques développemens.

Ce que c'est que le prix originaire des choses.

Donner des services productifs est une expression qui ne saurait vous paraître obscure. Pour obtenir un produit, *je donne* mon temps, mes peines, ou bien le travail, acheté par moi, d'un ouvrier, de même que je donne une pièce de 5 francs pour acquérir une cravate, un dîner. Dans l'un et l'autre cas, c'est un échange

(1) *Voyez* le chap. 9 de la Ire partie, tome I, p. 239.

que je fais. Or, dans cet échange que nous avons appelé *production*, ce que coûte un produit, c'est-à-dire, ses frais de production, forme son *prix originaire* (1), ce qu'il coûte la première fois qu'il paraît dans le monde. Et comme, en général, les productions de toute espèce, ont lieu continuellement, que l'on crée aujourd'hui des produits pareils à ceux d'hier, et qu'on en créera demain qui seront semblables à ceux d'aujourd'hui, ce prix originaire n'est pas fixé une fois pour toutes, mais il varie à mesure que les frais de production varient.

Le prix originaire ne varie pas également pour tous les produits.

La même chose arrive dans tous les genres de production, mais dans des proportions fort diverses; il en résulte de grandes variations dans la valeur réciproque des produits. Les uns haussent ou baissent beaucoup plus que les autres; mais je vous prie de remarquer que les variations de leur prix originaire (qui entraînent, de la manière que nous avons vu, des variations dans leur prix courant) sont, pour chaque pro-

(1) Ce qu'Adam Smith appelle son *prix naturel;* ce que j'ai moi-même appelé son *prix réel*. Je n'ai pas conservé l'expression *prix naturel*, parce qu'il me semble que le *prix courant*, lorsqu'il s'établit de lui-même, n'est pas moins naturel; on peut dire également qu'il n'est pas moins réel.

IIIe PARTIE. duit, indépendantes des variations qui surviennent dans les autres produits. Les étoffes de coton peuvent baisser de prix sans que les sucres baissent; et les sucres peuvent baisser autant, ou plus, ou moins que les étoffes de coton. Ces effets sont dus aux circonstances particulières à chaque production, et non aux variations qui se manifestent dans les autres, en sorte que rien n'est plus faux que cet adage : *quand tout est cher, rien n'est cher;* tout peut renchérir à la fois, et tout peut, de même, baisser en même temps, puisque les frais de production pourraient, à la rigueur, hausser ou baisser pour tous les produits.

Des variations accidentelles.

Indépendamment des variations qui se manifestent dans les prix courants, en vertu de l'influence des frais de production, les prix éprouvent des variations postérieurement à leur production. Le possesseur dont le produit a baissé, fait alors une perte, et le consommateur du même produit fait un gain équivalent. Mais quand le produit baisse par l'effet d'une diminution dans ses frais de production, le consommateur du même produit fait un gain pareil, et ce gain n'est une perte pour personne.

En effet, dans l'échange appelé *production*, le marché se conclut avec un contractant imaginaire qui n'est autre que la *nature des*

choses; et lorsque nous obtenons de ce contractant imaginaire, ce que nous pouvons nommer un *rabais*, il s'ensuit que la personne qui a obtenu ce rabais (c'est-à-dire, le producteur, ou celui qui tient la chose du producteur) peut donner la chose à meilleur marché, sans y perdre. CHAP. V.

La baisse du prix originaire n'est une perte pour les producteurs.

Que si l'on persistait à croire que le gain du consommateur entraîne nécessairement une perte pour l'un des producteurs, je serais obligé de renvoyer l'objectionneur aux procédés de la production, où il verrait que si nous épargnons une partie des services productifs qu'on nous vend, nous ne les réduisons pas pour cela à l'inaction. Si j'occupe moins de terrain, l'espace que je n'occupe pas, peut être loué à une autre personne. Si je fais deux opérations commerciales avec le même capital dans une année, au lieu d'en faire une seule, je n'en paie pas moins d'intérêts au prêteur qui me fournit des fonds. Si je parviens à faire exécuter, dans une seule journée d'ouvrier, ce qui auparavant en exigeait deux, mon ouvrier, en vertu de cette économie, ne vend pas moins ses journées; ce n'est pas à dire non plus qu'il travaille un jour et se croise les bras le jour suivant. Qu'en arrive-t-il donc? que je lui paie tout autant de jour-

IIIe PARTIE. nées, que je les paie aussi cher, et que j'ai un produit une fois plus abondant.

Et elle est un avantage pour la société.

Quand un producteur est parvenu à créer un produit avec moins de frais, aussi long-temps qu'il tient son procédé secret, c'est lui qui jouit de l'avantage qui en résulte et qui ne coûte rien à personne. Mais du moment que ses procédés sont divulgués, et que la concurrence contraint les producteurs à vendre le produit au prix que coûtent ses frais de production, le même avantage est acquis, mais c'est le consommateur, c'est le public, qui en profite. Dès-lors toutes les fortunes deviennent plus considérables par rapport à ce produit en particulier; elles peuvent en acquérir davantage, ou si le possesseur d'une fortune quelconque ne juge pas à propos d'acquérir davantage d'un certain produit, par la raison qu'il a baissé, comme il est obligé à une moindre dépense pour l'acquérir, il lui reste d'autant plus d'argent pour en acquérir d'autres; c'est ce qui me fait dire qu'il est plus riche.

Elle peut porter sur tous les produits à la fois.

Et, ce qui est digne de remarque, c'est que le prix originaire, ou les frais de production, et le prix courant qui suit ordinairement ses variations, peuvent baisser pour tous les produits à la fois.

Alors les fortunes des consommateurs, qui

étaient d'abord plus considérables, par rapport seulement à certains produits qui avaient baissé, deviennent plus considérables par rapport à tous les produits ; c'est-à-dire qu'elles deviennent plus considérables dans un sens absolu. CHAP. V

C'est une remarque que j'ai consignée ailleurs. Quand, par l'effet de l'invention du métier à tricoter, les bas tombèrent à la moitié, pour le moins, de leur ancien prix, chaque personne put, sans faire pour sa chaussure une plus forte dépense, être pourvue d'une double quantité de paires de bas, ou bien elle put porter des bas une fois plus beaux; mais cette augmentation dans ses moyens de consommation, ne l'obligea point à diminuer ses autres dépenses. De toutes les choses qu'elle achetait auparavant, et dont le prix était resté le même, elle put se procurer toujours la même quantité.

Après avoir baissé pour les bas, les frais de production baissèrent pour le sucre. Nouvel avantage qui n'altéra en rien celui dont on jouissait déjà sur les bas, et qui ne rendit pas pire la condition des consommateurs par rapport à tous les autres produits.

On pourrait de même les passer tous en revue, et en supposant que les frais de production de chacun d'eux, eussent baissé de moitié, on trouverait ainsi que la nation serait devenue

IIIe PARTIE. le doublé plus riche par ce fait seul, puisqu'elle serait en état d'acquérir une fois plus de choses qu'auparavant.

Elle équivaut à une augmentation de richesse.

Nos richesses réelles sont en proportion de la quantité de choses que nous pouvons acquérir, et cette quantité est en proportion de leur abondance, ou ce qui est la même chose, de leur bas prix; car *abondance* et *bas prix* ne sont pas deux faits qui se suivent; c'est un seul et même fait exprimé par deux mots différens; plus un produit est commun, moins il coûte; et il ne coûte peu, qu'autant qu'il est commun.

Toute baisse dans les prix est un pas qui rapproche les produits de ces biens naturels dont nous jouissons avec la plus abondante profusion, sans que nous soyons jamais obligés de les payer. S'il nous fallait acquérir, au prix de quelques services productifs, l'air que consomment nos poumons, nous serions un peu moins riches; une partie de nos moyens devraient être employés à acquérir de l'air, et nous serions forcés de retrancher quelque chose sur nos autres dépenses. Au contraire, si, sans autres frais de production qu'un coup de baguette, nous pouvions, comme les fées, bâtir une maison, la remplir de tous les meubles qui flattent notre goût, y trouver des provisions pour nous nourrir, des domestiques pour nous servir, des carrosses

pour nous transporter, nous serions infiniment riches. Entre la *nullité* et l'*énorme quantité* de services productifs que coûtent les objets de consommation, il y a une multitude de degrés dans l'état présent des sociétés. Mais dans cet état présent de la société, les individus qui la composent deviennent plus riches, chaque fois qu'ils peuvent acquérir à moins de frais, tantôt l'une, tantôt l'autre, des choses qu'ils veulent consommer. CHAP. V.

Solution d'une grande difficulté.

Cette doctrine est importante : nous y trouvons la solution d'une des questions les plus épineuses de l'économie politique ; et cette question, la voici : *La richesse étant composée de la valeur des choses possédées, comment se peut-il qu'une nation soit d'autant plus riche, que les choses y sont à plus bas prix?*

Avant de la résoudre, il faut considérer qu'une nation ne s'entretient, ne se conserve, qu'à l'aide des produits qui sont incessamment créés et consommés. Ceux de ces produits qui se trouvent dans un moment donné entre les mains des particuliers, peuvent, par aventure, changer de valeur ; il n'y a rien là qui augmente les moyens de consommation de la société. Si un particulier se trouve plus riche d'une hausse de prix, les consommateurs du produit qui a renchéri se trouvent plus pauvres de toute la

IIIe PARTIE. valeur de ce renchérissement; il n'y a point là d'augmentation de richesse, de nouveaux moyens d'existence pour la nation. Elle ne subsiste que des produits dont elle fait l'acquisition à leur prix d'origine.

Or, avec quoi fait-elle cette acquisition? avec ses services productifs qui émanent, vous le savez, de ses fonds productifs; c'est-à-dire de son industrie (1), de ses capitaux et de ses terres. C'est en cela que consistent proprement nos fortunes (2). Or nos fortunes sont d'autant plus considérables qu'elles peuvent acquérir plus de choses, et nos fonds productifs qui composent nos fortunes, peuvent acquérir d'autant

---

(1) Il n'est personne qui puisse être étonné que je mette les talens, l'expérience, la simple force corporelle, au rang de nos fonds productifs, et que je les regarde comme fesant partie de nos fortunes. Un homme qui possède des talens, toutes choses égales d'ailleurs, est plus riche qu'un homme qui en est dépourvu; un homme qui jouit de toutes ses facultés physiques et morales est plus riche qu'un impotent.

« Travaillez, prenez de la peine;
« *C'est le fonds* qui manque le moins. »
LA FONTAINE.

(2) *Voyez* le tableau annexé au tome Ier de ce Cours, page 238.

plus de choses que les produits sont à meilleur marché. CHAP. V.

Soit que nous acquérions les produits directement en les créant nous-mêmes, soit que nous les acquérions indirectement par un échange, l'effet est pareil. Si nous produisons nous-mêmes, nous obtenons pour la même quantité de services, plus de produits. Si c'est par l'échange, nous obtenons plus de produits également, par la même quantité de services; car en échangeant deux produits, on ne fait, en réalité, qu'échanger les services productifs dont ces produits sont le fruit; et l'on n'est jamais tenu de donner en échange d'une chose, plus de services productifs qu'elle n'en a coûté (1).

Une preuve que cet effet est réel et ne consiste pas, comme les démonstrations de la scholastique, dans un simple appareil de mots, c'est qu'il peut être également bien représenté en termes différens, mais moins rigoureux, parce qu'ils sont moins scientifiques. On peut dire que les frais représentent toujours un sacrifice, et l'utilité une jouissance; or, c'est un avantage pour l'homme que de multiplier ses jouissances

(1) Pour en avoir la démonstration, reportez-vous au chapitre précédent, page 316.

III° PARTIE. et de diminuer les sacrifices au prix desquels il les obtient.

Les nations en général sont devenues plus riches.

Après avoir reconnu en quoi consiste proprement ce qui constitue la richesse publique, il est consolant de penser que, chez la plupart des peuples, malgré les temps de station et de rétrogradation, elle a au total constamment fait des progrès. Relativement aux produits matériels, si les ravages de la guerre ont détruit beaucoup de capitaux, ont laissé beaucoup de terrains incultes, les connaissances industrielles ayant peu décliné, du moment que les temps sont devenus un peu plus favorables, des capitaux ont été amassés de nouveau, et l'on s'est peu à peu perfectionné dans l'art de les faire valoir, de même que les terres.

Il ne paraît pas que les arts des anciens, sauf dans quelques exemples fort rares, aient été perdus dans les époques de barbarie qui leur ont succédé. Dans tous les temps on put se procurer en France, à peu près toutes les marchandises que les Romains y avaient introduites, au temps de leur domination. Nous trouvons dans nos cabinets, des ouvrages d'orfévrerie du huitième et du dixième siècle; nous trouvons dans les tombeaux des fragmens d'étoffes de presque toutes les époques, et qui

n'annoncent pas des produits fort inférieurs, si ce n'est pour le bon goût, aux produits de l'antiquité. Ils étaient chers, parce que l'industrie n'était pas perfectionnée, mais ils ne l'étaient pas moins à aucune époque antérieure. Aussi, à l'une et à l'autre époque, n'étaient-ils qu'à l'usage des gens riches. CHAP. V.

Il y a donc eu peu d'arts perdus; en même temps, à toutes les époques on en a découvert de nouveaux, et des procédés anciens ont été perfectionnés; mais c'est surtout depuis la mémorable époque du quinzième siècle, et notamment depuis une cinquantaine d'années, que les progrès ont été remarquables, grâce à de meilleures méthodes introduites dans les sciences. Tout atteste que les richesses publiques, qui n'ont d'autres fondemens que les richesses particulières, ont pris un grand essor. L'accroissement de presque toutes les villes, et de la population des campagnes, malgré la grossièreté qui s'y manifeste encore dans certaines parties; les grands établissemens publics et particuliers, les routes, les ports, les armées comparées avec les troupes que l'on pouvait entretenir auparavant, serviraient à le prouver; mais ce n'a pas été heureusement le seul emploi qu'on ait fait des richesses. Elles ont concouru à l'amélioration du sort des familles. Surtout depuis une cinquantaine d'années.

IIIe PARTIE. On est mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu qu'on ne l'a été dans aucun temps; on a plus de meubles, et ils sont d'un service plus agréable; on voyage plus souvent, plus vite et plus commodément; on jouit d'une infinité de produits amenés des extrémités de la terre.

Nos artisans plus riches que les princes d'autrefois.

Représentez-vous un ancien habitant de Lutèce, ou de ses environs, un de ceux qui, antérieurement à la conquête de César, foulaient le terrain où nous sommes, et qui se trouverait tout à coup transporté dans l'appartement d'un de nos artisans, chez un bottier, un serrurier, un tailleur, de nos jours : en voyant des vitres à ses croisées; en apercevant sur sa cheminée une pendule, et derrière la pendule une glace répétant la chambre entière; en observant que les murs de son appartement sont couverts de peintures élégantes qui ne sont autres que des papiers, et parmi ces ornemens des gravures en taille-douce encadrées dans des bordures d'or, et beaucoup d'autres superfluités, ne pensez-vous pas qu'il dirait en son cœur : *On m'a introduit sans doute chez un des princes du pays!* Et lorsqu'il verrait sur la femme et sur les enfans de cet artisan, des vêtemens d'une fine étoffe de coton et des rubans de soie; lorsqu'il apercevrait des meubles construits en bois d'acajou, apporté d'un monde dont il ne soup-

connait pas même l'existence; lorsqu'il verrait consommer du sucre, du café, du poivre et d'autres produits venus de plusieurs milliers de lieues; lorsqu'il serait ébloui par une lampe qui répand autant de clarté à elle seule que plusieurs flambeaux; il jugerait pour le coup que notre artisan, notre marchand en boutique, est incomparablement plus riche que n'a jamais été le chef de ses druïdes. CHAP. V.

Il ne se tromperait pas, puisque cet artisan, avec ses profits tels quels, peut jouir de tout ce qui aurait excédé la portée des premiers magistrats des Gaules. Voilà ce que j'appelle des richesses réelles. Elles se sont constamment accrues des temps anciens jusqu'aux nôtres; chaque fois que le genre humain s'est remis en marche, la condition de notre espèce est devenue meilleure qu'aux meilleures époques précédentes; et au moyen des progrès nouveaux dont nous pouvons nous flatter, sa condition deviendra meilleure encore; la civilisation atteindra des classes encore trop retardées; mais il faudra pour cela que l'art de vivre en société se soit encore perfectionné, et que les sciences morales et politiques soient plus généralement connues et appréciées.

Mais même, sous ce rapport, quels n'ont pas La production

IIIe PARTIE. immatérielle pareillement perfectionnée.

été nos progrès, du moins chez quelques nations d'où ils se répandront, de proche en proche, chez toutes les autres? Les produits matériels ne sont pas l'unique objet de nos travaux. Les produits immatériels font aussi partie des revenus de la société. Plusieurs maladies ont disparu, et l'on traite beaucoup mieux celles qui nous restent encore, de même que celles dont nous avons eu le malheur de faire l'acquisition. Quelle différence entre le traitement qu'on fesait subir aux lépreux et le soin qu'on prend dans nos hôpitaux des infirmités du même genre! La superstition exerce encore quelques ravages; mais on ne voit plus d'auto-da-fé. Les lois, tout imparfaites qu'elles sont encore, sont néanmoins meilleures qu'elles n'étaient. Beaucoup de nations n'entendent pas encore l'art de se faire gouverner à bon marché; mais combien la police et la sûreté individuelle n'ont-elles pas gagné! Ce grand moyen de perfectionnement de la vie sociale, le gouvernement représentatif, le seul où le bon ordre marche de concert avec la liberté, n'a commencé à être entendu que de nos jours. La condition des anciens peuples, même à leurs époques les plus brillantes, était bien pire que la nôtre; et la fiction de l'âge d'or n'est justifiée par aucun

fait avéré. Les hommes se sont consolés de leurs malheurs réels, par le tableau d'un bien-être imaginaire. Il est permis de croire que nos descendans jouiront de tout celui que l'homme peut atteindre. CHAP. V.

IIIe PARTIE. — IIe DIVISION.

DES MONNAIES.

CHAPITRE VI.

De la nature et de l'usage des monnaies.

Je vous ai dit, messieurs, qu'une vente est la moitié d'un échange, lequel n'est complété que lorsqu'on a employé dans un achat, la monnaie que l'on a reçue dans une vente.

On ne demande jamais la monnaie pour la consommer.

Cette transaction vous indique assez l'usage de cet intermédiaire et le service qu'il nous rend. Au contraire de tous les autres produits, on ne demande jamais à recevoir de la monnaie pour la consommer, pour en détruire la valeur en s'en servant, comme nous fesons de nos alimens, de nos vêtemens; mais bien pour l'échanger de nouveau. Il est bien vrai qu'un droguiste non plus n'achète pas des drogues pour en faire usage par lui-même; mais finalement ses drogues seront achetées par un consommateur qui s'en servira et ne les revendra à personne; tandis que nul homme n'achète

de la monnaie (c'est-à-dire, n'acquiert de la monnaie par le moyen d'un échange) dans le but de la consommer; c'est toujours pour la revendre (c'est-à-dire, pour la donner en échange de quelque autre chose qu'il se propose de consommer). CHAP. VI.

Sous ce rapport, la qualité qu'on désire essentiellement dans la monnaie, est qu'elle conserve sa valeur depuis l'instant où on la reçoit, jusqu'à celui où on la donne; autrement on ne recevrait plus, en échangeant ce que l'on vend contre ce qu'on achète, une marchandise égale en valeur à celle qu'on aurait donnée; on subirait une perte quelconque. Nous verrons bientôt quel est le fondement de la valeur des monnaies et le degré de solidité dont cette valeur est susceptible. Mais dès ce moment je vous ferai remarquer qu'elle se mesure, comme celle de tout autre objet, sur la quantité de la chose qu'une autre personne consent à donner en échange. Si contre une once de monnaie d'or, toute autre personne consent à me donner quinze fois plus de blé, ou de toute autre marchandise, que l'on ne m'en donne contre une once de monnaie d'argent, j'en conclurai que la monnaie d'or, à poids égal, vaut quinze fois plus que la monnaie d'argent.

IIIe PARTIE. Sa valeur n'est pas arbitraire.

Je vous ferai remarquer en outre que cette valeur de la monnaie ne s'établit point, et ne peut pas s'établir arbitrairement et d'avance, puisqu'elle est le résultat du libre accord qui a lieu entre le vendeur et l'acheteur, au moment qu'ils conviennent d'un prix, et que nul pouvoir ne peut les contraindre à conclure un marché qui ne leur conviendrait pas. Quelles que soient les dispositions des lois, vos pièces de monnaie valent davantage si elles acquièrent une plus grande quantité de marchandises; elles valent moins, si elles en acquièrent une moins grande quantité. Même en Turquie, si un pacha vous force à donner pour deux sequins une marchandise qui en vaut trois, il vous vole un sequin, mais il ne peut pas faire que deux sequins vaillent autant que trois.

Lorsqu'on est exposé à recevoir forcément une monnaie pour plus qu'elle ne vaut, on se précautionne contre une semblable violation de propriété; on cache sa marchandise; on traite secrètement, on stipule des conditions qui déguisent une partie du prix. Jamais des échanges inégaux ne deviennent d'un usage réglé et constant, et toujours il en faut revenir à cette vérité, que l'argent vaut ce qu'il achète et ne vaut ni plus ni moins; et cette valeur, qui est fixée dans un marché conclu, n'est pas une règle, et

ne peut pas être une règle pour le marché suivant. La valeur réciproque de chaque marchandise, c'est-à-dire, de la monnaie et de la denrée, se fixe de nouveau à chaque nouveau contrat. CHAP. VI.

Après la valeur, la qualité que l'on cherche dans la monnaie, est qu'elle puisse se diviser en fractions, jusqu'à pouvoir se proportionner exactement à la valeur de la chose, ou des choses que l'on se propose de vendre ou d'acheter, et sans que cette division ou la réunion que l'on voudrait faire de ses fragmens, nuise à la valeur d'une telle quantité de monnaie. Cette divisibilité dans l'intermédiaire des échanges paraîtra indispensable, si l'on considère que le produit que l'on veut donner en échange, n'a presque jamais la même valeur que le produit que l'on veut recevoir. Si je suis marchand de chapeaux, et que je veuille acheter, au marché, un poulet qui ne vaut que la dixième partie d'un de mes chapeaux, je ne saurais, sans détruire toute la valeur d'un chapeau, en couper un morceau pour le donner en échange d'un poulet. Il me convient donc de chercher une marchandise égale en valeur à la valeur d'un chapeau, et d'en détacher, si cela me convient, la valeur d'un poulet. S'il existe une telle marchandise, c'est elle que je chercherai à me procurer. On veut pouvoir la diviser sans l'altérer.

Voilà donc quelles sont les qualités propres à Pourquoi

IIIe PARTIE. La monnaie est une marchandise qui convient à tout le monde.

un intermédiaire des échanges : une valeur aussi peu variable qu'il est possible, et une facile divisibilité, sans qu'il en résulte une altération dans sa valeur. Lorsqu'à ces qualités essentielles des monnaies, une marchandise en joint d'autres, comme d'être facilement transportable; lorsqu'on peut aisément constater la quantité qu'on en donne ou qu'on en reçoit, alors on est assuré que la marchandise-monnaie conviendra à toutes les personnes qui auront des produits à vendre, et que je pourrai, par conséquent, en offrant de la monnaie, acquérir toutes les choses dont je voudrai me pourvoir, pourvu que j'en offre une quantité qui égale en valeur les choses que je désire acheter. La monnaie convient à tout le monde, parce qu'il n'est personne qui ne soit dans le cas d'acheter. Si je fabrique des étoffes de soie ou des meubles recherchés, mes produits ne conviendront pas à tout le monde; tout le monde n'a pas même besoin constamment de choses fort nécessaires, comme de blé; mais personne ne peut rester long-temps sans avoir quelque achat à faire pour ses besoins ou ses plaisirs; personne, en conséquence, ne peut se dispenser de changer les valeurs qu'il possède, contre une marchandise également propre à tous les achats, parce qu'elle convient à tous les vendeurs, parce

qu'il n'est aucun vendeur qui, de son côté, n'ait quelque emplette à faire. CHAP. VI.

De cette nécessité, qui est universelle chez toute nation industrieuse, naît la convention tacite de se servir d'un intermédiaire propre à cet usage; et quand la monnaie fabriquée par le gouvernement n'est pas trop mauvaise, qu'elle a les qualités convenables, notamment lorsqu'elle a une valeur réelle, la faculté de se diviser et de se proportionner exactement à la valeur de tous les produits, le public s'en sert tout naturellement, parce que nul autre produit ne lui convient mieux pour cet usage; mais il ne s'en sert pas en vertu de la volonté, de l'injonction du législateur, puisqu'il peut refuser de donner sa marchandise contre de la monnaie (1). Pourquoi on se sert de celle du gouvernement.

Il résulte de ce qui précède, que la monnaie, chez tous les peuples, est une marchandise que l'on vend et que l'on achète comme toutes les autres. Dans l'usage commun, on la désigne par diverses dénominations. C'est quelquefois de l'*argent*, du *numéraire*, des *espèces*. Toutes ces expressions ne sont pas également propres. La monnaie est une marchandise

(1) Cette vérité a été bien anciennement sentie. Aristote, dans sa Morale (liv. V, ch. 5), dit que l'on a donné à la monnaie le nom de *numisma* de *nomos*, usage, convention, parce qu'elle sert en vertu d'un usage, d'une convention.

IIIe PARTIE. En se servant de ce mot : *l'argent*, on risque de confondre le métal dont la monnaie est faite, avec la monnaie elle-même. D'ailleurs, cette expression convient mal à des monnaies d'or ou de cuivre, et encore plus mal à des monnaies de papier, comme vous verrez bientôt qu'il peut y en avoir. Le mot *numéraire* est assez bon, car la monnaie se compte, se *nombre ;* mais, sous ce rapport, il pourrait également bien convenir à du papier-monnaie. Pourquoi ne l'applique-t-on qu'aux espèces sonnantes?

Il y a peu d'inconvénient dans ces diverses dénominations, lorsqu'il n'en résulte aucune méprise sur le sens qu'on y attache, et qu'on sait bien de quoi il est question ; mais il faut éviter les désignations qui sont de nature à entraîner une conception fausse.

Elle a un prix courant. En sa qualité de marchandise, la monnaie a une valeur courante qu'on peut, si l'on veut, nommer un prix courant; et qui s'élève ou s'abaisse, en proportion de la quantité plus ou moins grande, de chacune des choses que l'on consent à donner en échange, pour obtenir une quantité déterminée de monnaie. Nous sommes tous marchands de monnaie. Nous l'achetons au meilleur marché que nous pouvons ; car c'est l'acheter à bon marché que d'en obtenir davantage en échange de ce que nous

vendons; et nous la revendons aussi cher que nous pouvons; car c'est la revendre cher, que d'en donner peu quand nous achetons. CHAP. VI.

La monnaie, quelle que soit la matière dont elle est composée, est un produit de l'industrie humaine comme toutes les autres marchandises. Une pièce d'argent est le résultat du travail d'un mineur, lequel a employé un fonds de terre qui est la mine, et des capitaux qui sont la valeur de ses instrumens, de ses avances. Le métal d'argent a ensuite subi une transformation manufacturière entre les mains du monnayeur, qui, pour mettre la pièce au titre, pour lui donner un poids exact, une empreinte, etc., a employé des connaissances métallurgiques, et des procédés analogues à ceux de tout autre manufacturier. Si ces opérations industrielles ont été faites pour compte d'un gouvernement; si les lois ont établi un privilége exclusif qui ne permet pas à tout le monde indistinctement d'exercer cette industrie; si le gouvernement, devenu fabricant de monnaie, a jugé à propos, en vertu de son monopole, de s'en faire payer la façon plus ou moins que les frais de production; toutes ces circonstances purement accidentelles, n'empêchent pas que la monnaie ne soit un produit, que l'on obtient au moyen de ses frais de production. Est un produit de l'industrie

IIIe PARTIE.

En quoi le sort du vendeur est préférable à celui de l'acheteur.

L'opinion générale est que celui qui échange sa marchandise contre de l'argent, est plus heureux que celui qui change son argent contre de la marchandise; on pense que le sort du vendeur est préférable à celui de l'acheteur; on le pense même lorsqu'il n'y a lésion de part ni d'autre, et que la marchandise vaut son prix. Une preuve qu'elle le vaut, c'est que pour un sou de moins, le marchand la refuse. Si l'avantage de vendre valait un seul sou, dans bien des cas, ce serait un avantage que le marchand pourrait obtenir au prix d'un sou : il suffirait qu'il fît ce sacrifice sur le prix. Il ne le fait pas; néanmoins on regarde comme un avantage de vendre; et dans le fait, sauf quand il s'agit des objets que l'on se propose de consommer, il vaut mieux avoir en sa possession de l'argent que de la marchandise, parce qu'une marchandise quelconque n'est à l'usage que d'un certain nombre de personnes qui en ont actuellement besoin; tandis que l'argent est à l'usage de la société tout entière et qu'il ne peut manquer à se placer. Celui qui reçoit de l'argent, n'a plus qu'un seul échange à conclure pour se procurer les choses quelconques dont il a besoin; tandis que, tant qu'il est possesseur d'une autre marchandise que la monnaie, il a deux échanges à terminer : il faut qu'il change son produit

en monnaie, et ensuite sa monnaie en objets de sa consommation; et ce double échange est un désavantage, même en supposant toutes les valeurs parfaitement égales. C'est ainsi que l'économie politique vous fait apercevoir nettement le véritable état des questions, et vous donne les moyens de n'attribuer à chaque sujet, que le degré d'importance qu'il mérite. CHAP. VI.

De ce qu'on ne recherche pas la monnaie pour la consommer, mais pour l'échanger de nouveau, il suit que, au contraire de tous les autres produits qui ne servent qu'*en se consommant*, en perdant de leur valeur, la monnaie sert *sans se consommer*. Ce qui use la monnaie, c'est le mouvement matériel, et le frottement qui s'opère entre elle et des corps étrangers; mais ce n'est pas dans ce frottement que consiste le service qu'elle rend. Elle servirait tout autant, et même mieux, aux échanges, quand on se la transmettrait avec assez de précaution pour ne l'altérer en aucune manière. Et c'est ce qui fait qu'on a vu des corps très-peu résistants remplir l'office de monnaie. La monnaie sert sans se consommer.

Beaucoup de personnes confondent la monnaie d'un pays avec ses capitaux. Vous vous rappelez assez ce que je vous ai dit de la nature et de l'usage des capitaux, pour sentir qu'ils dif- Elle diffère essentiellement des capitaux.

IIIe PARTIE.

fèrent absolument de la nature et de l'usage des monnaies que je viens d'exposer à vos yeux. Entre les capitaux et les monnaies, il n'y a de commun qu'une qualité; c'est la valeur. Du reste il y a beaucoup de valeurs qui ne sont pas capitales, et beaucoup de capitaux qui consistent en tout autres choses qu'en monnaies. Les capitaux sont des objets évaluables que l'on sacrifie sous une forme quelconque, pour qu'ils reparaissent sous une autre forme, pour qu'ils reparaissent en produits : c'est ce que nous avons appelé *faire des avances, et rentrer dans ses avances.* Les monnaies sont un produit composé d'une multitude de coupures qui servent à faciliter les échanges des autres produits entre eux. On a quelquefois son capital sous la forme de numéraire, je ne le nie pas, parce que le capital est une collection de diverses choses ayant de la valeur. A ce titre des écus font souvent partie d'un capital; mais ils font plus souvent encore partie des revenus de la société qui sont des valeurs aussi, et se présentent de même sous diverses formes.

Écus qui ne font partie d'aucun capital.

Un fermier porte à son propriétaire une portion de fermage : la valeur des écus qu'il porte, n'est point une valeur capitale. Le propriétaire les dépense dans son ménage; ils vont au marché : ils ne font encore partie d'aucun capital.

Le marchand qui les reçoit, s'en sert pour acquitter ses contributions : ils ne font pas davantage partie d'un capital. Le gouvernement en paie un fonctionnaire public : ils font partie du revenu de celui-ci, mais non point de ses capitaux. Tant que les mêmes écus transmettront des valeurs-revenus, ils ne feront point partie des capitaux de la société; et pendant ce temps des valeurs bien plus fugitives peuvent faire partie de ces capitaux. Les couleurs, le combustible d'un teinturier, sont une valeur capitale, puisque ces valeurs font partie d'une avance, d'une valeur qui se reproduit. La soupe même qu'un fermier distribue à ses moissonneurs, est une valeur capitale puisqu'elle fait partie d'une avance qui rentrera, qui passera pour ainsi dire dans des gerbes, et le soir se trouvera dans une grange. CHAP. VI.

Des écus sont un capital lorsqu'on les met en réserve pour les employer à la reproduction, ou les prêter à quelqu'un qui les emploiera ainsi; mais jusqu'au moment de leur emploi, ils sont un capital oisif et improductif. S'ils sont mis en réserve pour acquitter le revenu d'un propriétaire, ils n'ont rien d'un capital, ni productif, ni improductif; et ils n'ont rien encore d'un capital quand ce propriétaire les tient en réserve pour subvenir aux besoins de sa famille.

IIIe PARTIE. Quoique toutes ces vérités doivent être pour vous, messieurs, bien assez évidentes, j'ai cru devoir m'y arrêter un instant, puisqu'il est si fréquent, non-seulement d'entendre dans les conversations traiter tout numéraire de capital, mais de rencontrer cette erreur dans des ouvrages estimables d'ailleurs; ce qui ne les rend que plus dangereuses. Je vois par exemple dans le *Voyage en Espagne*, de M. de Laborde, que la guerre de la succession n'a rien coûté à l'Espagne, parce que les capitaux dépensés sont restés dans le pays (1). Il est évident que l'auteur veut dire ici le *numéraire* au lieu des capitaux; et que la conservation du numéraire dans le pays, lui fait illusion au point de lui faire supposer que cette multitude de valeurs qu'une guerre détruit improductivement, étaient, quoique détruites, demeurées existantes.

Il n'est plus possible d'écrire des voyages ou l'histoire, de manière à satisfaire les esprits éclairés, à moins d'être versé dans les principes de l'économie politique.

Les monnaies ne sont point un signe.

C'est une locution bien commune que d'appeler la monnaie le *signe représentatif des valeurs*. Cette expression n'en est pas plus juste

(1) Introduction, page LXXXV.

pour cela. Qu'est-ce qu'un signe ? C'est ce qui représente une chose ; mais ce n'est pas la chose même. Un objet de nulle valeur pourrait représenter une valeur, être un signe, une marque que le porteur du signe est possesseur de la valeur réelle absente ; mais la monnaie n'est point une valeur absente ; sa valeur est en elle ; sa valeur est indépendante de celle de tous les autres objets ; et si l'on peut se servir de cette valeur pour obtenir en échange une autre valeur égale, cet avantage lui est commun avec tout autre produit ; la possibilité de troquer un produit quelconque ne suffit pas pour qu'on l'appelle un signe. Tous les jours on troque un cheval contre un cabriolet ; il ne s'ensuit pas que l'un soit le signe de l'autre. L'homme qui porte 25 louis dans sa poche, n'est pas plus fondé à nommer cette somme le signe d'un cabriolet qu'il pourrait acquérir pour 25 louis, que l'homme qui passe à cheval n'est fondé à nommer son cheval le signe du même cabriolet, quoiqu'on fût très-disposé à céder la voiture pour posséder l'animal. CHAP. VI.

La valeur qui est dans une chose, en procurant à celui qui la possède, la faculté d'acquérir indifféremment tout autre objet de valeur pareille, ne suffit pas pour en faire un signe, pour signifier qu'il en est véritablement pro-

IIIe PARTIE. priétaire; car sa propriété sur ces autres objets dépend d'un contrat, d'un marché qui est libre et ne dépend pas uniquement de lui.

Nous verrons plus tard qu'il existe des signes représentatifs de la monnaie, tels que des billets de banque, des lettres de change, parce que ces effets n'ont de valeur que celle des monnaies qu'ils donnent le droit de recevoir; mais, quant à la monnaie, elle n'est pas le signe : elle est la chose signifiée. Elle ne représente pas une valeur : elle est une valeur. Celui qui vend, ne la reçoit que dans la conviction que la valeur qui est en elle, égale la valeur de la marchandise qu'il fournit. Celui qui achète, de son côté, a la conviction qu'il donne une valeur réelle pour avoir une valeur réelle.

Erreur de Montesquieu.

Nous trouvons ici un exemple qui nous montre dans quelles erreurs peut entraîner une fausse dénomination. De ce que la monnaie est le signe des valeurs, Montesquieu (1) a tiré la conséquence que la monnaie d'un pays représente toutes les valeurs du pays; et une partie aliquote de la monnaie, la même partie aliquote des denrées ou marchandises du pays. Pour toute personne qui a quelques notions sur la somme du numéraire et sur celle des marchan-

1) Esprit des Lois, liv. XXII, chap. 7.

dises, ce résultat est véritablement absurde. CHAP. VI.

D'abord on ne sait pourquoi Montesquieu ne fait pas de la monnaie le signe représentatif des biens-fonds, des maisons, et des choses qui composent nos capitaux engagés; car on achète ces choses avec de l'argent, aussi bien que les denrées et les marchandises. Or, en joignant aux valeurs mobilières, les valeurs foncières d'un pays, on a une somme de valeurs immensément plus grande que celle des monnaies qui, suivant Montesquieu, la représente. Pour s'en convaincre il suffit de remarquer que la contribution foncière en France, avec les accessoires, s'élève à 240 millions environ. On peut décupler cette somme pour avoir les revenus fonciers du royaume, qui seraient alors de 2 milliards 400 millions : or, ce revenu suppose une valeur en biens-fonds de 60 milliards.

Disparité entre la valeur totale des monnaies et celle des autres biens.

La somme totale des biens-meubles et de toutes les marchandises qui se trouvent en France, quoique beaucoup plus difficile à évaluer, pourrait fort bien être portée à la même somme. Ce qui ferait en tout une valeur de 120 milliards. Or, le numéraire de la France, suivant M. Necker, n'est que de 2 milliards 200 millions environ. Voyez quelle immense disparité entre ces deux valeurs, dont, au dire de Montesquieu, l'une représente l'autre, et

IIIe PARTIE. dont chaque partie aliquote de l'une, représente une aliquote de l'autre!

Cependant, quand la quantité de l'argent vient à doubler, dit Montesquieu, on n'obtient, pour une même quantité d'argent, que la moitié des marchandises qu'on obtenait auparavant. — C'est vrai. Mais la chute de valeur de l'argent est dans ce cas la conséquence du rapport de sa quantité nouvelle avec sa quantité ancienne, et n'a aucun rapport avec la valeur des autres objets. Le vin aussi tombe (quand la récolte est abondante) à la moitié de sa précédente valeur : est-ce une preuve que la totalité des valeurs-vins soit égale à la totalité des autres valeurs réunies?

Convenons que Montesquieu n'entendait absolument rien à la théorie des monnaies; et j'ajouterai que personne n'y entendait plus que lui, jusqu'à Hume et Smith. Nous avons vu tout à l'heure qu'on ne pouvait plus écrire l'histoire ni les voyages, sans savoir au moins les élémens de l'économie politique : nous pouvons ajouter qu'il n'est plus possible sans cela d'écrire raisonnablement sur la législation (1).

(1) Une ordonnance royale de 1819, établissait une chaire d'économie politique à l'école de droit. Cette disposition n'a jamais été exécutée.

CHAP. VI.
Fausses mesures nées de cette erreur.

De cette fausse représentation que les monnaies sont le signe des autres valeurs, on a tiré à diverses reprises, des conséquences déplorables dans la pratique. On a pensé qu'un écu, quelle que fût la quantité d'argent décorée de ce nom, était un signe qui représentait également bien, une valeur quelconque. Et en effet, si l'écu n'avait pas été une marchandise, une demi-once d'argent pouvait représenter aussi bien 60 livres de froment, qu'une once. Mais les effets ne procèdent pas des mots; ils procèdent de la nature des choses; et quand les écus, sous Louis XIV, furent réduits à une demi-once, il arriva qu'ils n'achetèrent plus que trente livres de froment au lieu de soixante (1).

(1) Ces démonstrations sur la nature des monnaies ne sont point superflues, puisque les mêmes erreurs sont journellement reproduites par des hommes qu'on devrait supposer profondément instruits en ces matières. M. Dufresne de Saint-Léon, homme habile dans les finances publiques où il a toujours rempli des fonctions importantes, dit, dans ses *Études du crédit public*, publiées en 1824 : « Le numéraire n'est pas une « richesse nationale ajoutée à la masse des autres « richesses, et toute son utilité consiste, quant à la « nation, dans son caractère d'évaluateur commun et « de *signe représentatif.* » (Page 202).

Comment peut-on dire qu'une chose pourvue d'une

IIIe PARTIE. La monnaie sert d'appréciateur.

La valeur des monnaies sert fréquemment à apprécier, à donner une idée de la valeur de tout autre bien. On estime qu'une étoffe vaut 20 francs l'aune, qu'un bien fonds vaut cent mille écus; et véritablement si ces choses sont bien appréciées, la somme nous donne une idée assez exacte de leur valeur, même sans que ce prix soit constaté par une vente ou un achat. La multitude d'achats et de ventes que chacun est appelé à conclure, soit dans ses affaires, soit simplement pour satisfaire à ses consommations, donne à tout le monde une idée plus nette de la valeur de l'argent, que de la valeur

---

valeur échangeable aussi réelle que le numéraire, n'est pas une richesse, et qu'elle n'est qu'un signe? Le rôle d'évaluateur n'est pas une des utilités du numéraire. Quand je dis que ma maison vaut cent mille francs, je ne fais pas usage d'une somme de cent mille francs en écus. Il n'en coûte pas un sou de plus pour évaluer une terre d'un million qu'une paire de gants.

On dit quelquefois : à quel propos établir des principes aussi simples que personne ne songe à contester? Je réponds que les principes les plus simples sont ceux sur lesquels reposent les plus importantes vérités, et qu'*ils sont presque généralement ignorés*. Tous les jours on entend dire, tous les jours on lit, tantôt que les monnaies ne sont pas une richesse, tantôt qu'il n'y a pas d'autres richesses réelles; et on fait des lois en conséquence.

de toute autre marchandise. Tout le monde est marchand de monnaie, puisque tout le monde a des emplettes à faire; et la valeur de la monnaie, quoique variable, ne l'est pas autant que celle de la plupart des autres marchandises dont la production, les qualités et la demande, sont sujettes à de plus grandes vicissitudes. Si l'on me disait qu'une aune d'une certaine étoffe vaut autant qu'un hectolitre de blé, ou que deux livres de thé, je n'en connaîtrais pas la valeur aussi bien que lorsqu'on me dit qu'elle vaut vingt francs. Et si j'en cherche la raison, je ne tarde pas à m'apercevoir que j'ai été si souvent dans le cas d'acheter des objets d'un franc, de deux francs, de cinq francs, que j'ai appris à concevoir promptement l'idée de toutes les choses que l'on peut obtenir pour vingt francs. Or, la valeur de vingt francs est déterminée par la quantité des choses qu'on peut acquérir pour cette somme de monnaie. CHAP. VI.

Cela suffit-il pour qu'on lui donne le nom de mesure? Je ne le pense pas. Sans doute lorsque deux objets qui ont un cours établi, sont en présence, leur prix relatif est une indication de leur valeur relative. Tout autre produit servirait au même but : un meuble qui vaut autant que deux hectolitres de blé, a une valeur Mais n'est pas une mesure!

IIIe PARTIE. double de celui qui ne vaut qu'un hectolitre de blé. S'ensuit-il que le blé soit une mesure? Le caractère d'une mesure est d'être invariable elle-même, de manière qu'appliquée, à différentes époques, au même objet, on sache les variations qu'il a subies; ou à des objets distans, quel est le rapport de leurs grandeurs. La monnaie, ni à vrai dire aucun autre objet, ne peut servir, en raison de sa valeur, à mesurer exactement la valeur d'un autre objet, parce que la valeur de tout objet quelconque est variable de sa nature, et qu'en conservant soigneusement l'objet qui aurait servi de mesure, on ne lui trouve plus dans un autre temps, ni dans un autre lieu, la valeur dont il était pourvu.

La monnaie varie en valeur quand les lieux et les époques changent.

Depuis trente ans nulle mine importante d'argent n'a été découverte; le système de nos monnaies n'a subi aucune modification: cependant une somme de dix mille francs en argent, ne donne qu'une idée tout-à-fait inexacte de la valeur de dix mille francs il y a trente ans. Lorsqu'un voyageur nous rapporte que la base de la principale pyramide de Memphis a deux cents mètres de largeur, nous pouvons nous en former une idée précise, parce que la longueur d'un mètre n'a pas sensiblement varié lorsqu'il a été transporté d'Égypte en France; mais lorsque le même voyageur nous rapporte qu'au

Caire, un chameau vaut cinquante sequins, nous n'avons qu'une idée très-vague de sa valeur, même quand nous savons ce que le sequin contient d'or ou d'argent, parce que le métal lui-même n'a pas la même valeur au Caire et en Europe. Un Anglais qui apporte une pièce d'or de Londres à Paris, éprouve qu'elle vaut plus après avoir fait le voyage, parce qu'elle achète plus de choses à Paris qu'à Londres. CHAP. VI.

La monnaie est donc un bon appréciateur des objets qui se trouvent très-rapprochés de nous, parce que le grand usage que nous en fesons, nous apprend la valeur qu'elle possède au temps et au lieu où nous sommes; mais comme elle n'a pas une valeur invariable et absolue, elle ne saurait transmettre une idée invariable et absolue.

Maintenant je vais vous donner un exemple des fautes qui résultent de cette erreur.

On a cru qu'il y avait dans la monnaie un caractère de fixité, qui la sortait du rang de simple marchandise. Les gouvernemens se sont imaginé que l'unité monétaire, en sa qualité de mesure des valeurs, avait elle-même une valeur invariable; et que lorsqu'on payait une marchandise tantôt plus, tantôt moins, c'était nécessairement la marchandise qui changeait de valeur, et non la monnaie. Par une suite de

On lui a supposé une fixité qu'elle n'avait pas.

IIIe PARTIE. cette opinion, on s'est imaginé qu'une livre tournois, par exemple, avait la même valeur, soit qu'elle fût représentée par certaines pièces, ou bien par d'autres, ou par des monnaies de papier. De là toutes les altérations des monnaies. On disait au gouvernement : *vous nous payez en une monnaie qui ne vaut plus ce qu'elle valait.* Le gouvernement répondait : *l'unité monétaire est une valeur fixe. Ce sont les objets de consommation qui renchérissent* (1).

Sully croit pouvoir fixer le rapport de l'or à l'argent.

Sully, tout le temps de son ministère qui fut aussi long que le règne d'Henri IV, persuadé que le gouvernement pouvait déterminer la valeur de la livre tournois comme la longueur de la toise, voulut que dans les monnaies douze onces d'argent valussent autant qu'une once d'or, quoique, dans le commerce, la proportion fût de 1 à 14. En convertissant de l'or en monnaie, il réduisait perpétuellement à 12, une valeur de 14; et les spéculateurs en ramassant les pièces d'or par le moyen des pièces d'argent, et les fondant ensuite, se procuraient, moyennant 12 onces d'argent, des onces d'or qu'ils revendaient ensuite pour 14 onces d'argent. Il en

(1) C'est la réponse que fesait le parlement d'Angleterre en 1810, lorsqu'on l'accusait d'acquitter ses engagemens en un papier-monnaie qui était déprécié.

coûta beaucoup à l'État, parce qu'un ministre, éclairé d'ailleurs, voulut, dans ce cas particulier, lutter contre la nature des choses. CHAP. VI.

Un type invariable des valeurs n'existe pas.

Dans certaines occasions il serait si curieux et quelquefois même si utile, d'avoir un type invariable des valeurs, qu'on a souvent cherché à s'en faire un. Si l'on y pouvait réussir, nous saurions avec précision ce que les valeurs, dont il est fait mention dans d'autres temps et dans d'autres lieux, peuvent valoir ici, aujourd'hui. Malheureusement il faut renoncer à toute notion certaine à cet égard. Nous savons de combien la grandeur d'un théâtre de l'ancienne Rome excédait celle d'un théâtre de Paris, parce qu'on a pu appliquer une mesure commune à l'un et à l'autre; mais il nous est impossible de savoir de combien les profits d'un acteur romain, à talent égal, excédaient les profits d'un acteur moderne, parce qu'il faudrait savoir, non-seulement de combien d'onces d'or étaient composés les gains de l'un et de l'autre; mais de plus combien de choses ces onces d'or pouvaient acheter, objet sur lequel on n'a que des conjectures. En parlant de la valeur des monnaies, de ses causes et de ses variations, je vous dirai quelles tentatives on a faites pour parvenir à des appréciations de ce genre qui fussent

IIIe PARTIE. tolérables. C'est ainsi qu'en géométrie, ne pouvant arriver à connaître exactement le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre, on s'en forme du moins une idée approximative.

CHAPITRE VII.

De la matière des monnaies.

L'HISTOIRE des monnaies des différens peuples nous les montre faites de bien des matières diverses. Les Lacédémoniens ont eu des monnaies de fer; les premiers Romains en avaient en cuivre. Plusieurs peuples ont employé comme monnaies, des grains de cacao, des coquilles. Il y a eu en Russie jusqu'à Pierre Ier quelques monnaies de cuir (1). Beaucoup de nations modernes en font avec du papier; mais les matières qui incontestablement réunissent le plus d'avantages, sont l'or et l'argent, que l'on désigne souvent par la dénomination de métaux précieux.

Avantages des monnaies d'or et d'argent.

Ces avantages sont :

1° D'être inaltérables et homogènes; de l'or est toujours de l'or, aussi long-temps qu'il conserve ses propriétés métalliques; on ne peut (du moins dans l'état actuel de nos connaissances) ni le décomposer, ni le recomposer. Une

(1) Storch : volumes de notes; note XIII.

IIIe PARTIE. once d'or pur, en Europe, est parfaitement semblable à une once d'or pur au Japon. Il n'y a pas deux qualités d'or pur.

2° Les métaux précieux se divisent en aussi petites coupures qu'on veut. Cette division n'altère pas leur valeur, comme elle altèrerait la valeur des pierres précieuses, puisque l'on peut ensuite réunir en un seul tout, par la fusion (sans nuire à leurs propriétés), des parties de métal qu'on avait divisées.

3° En troisième lieu, la valeur des métaux, bien qu'elle soit sujette à de grandes variations, n'est pas exposée à des variations subites. Vous avouerez qu'il serait fort désagréable, lorsqu'on a une somme dans sa caisse, de la voir tomber en peu d'instans à la moitié, au quart de sa valeur; ce qui n'arriverait pas même lorsqu'on découvrirait inopinément des mines inépuisables d'or ou d'argent natif. Par des causes naturelles qui nous sont inconnues, ces métaux ne se sont jamais montrés à nous avec une extrême abondance, et leur extraction, leur traitement, sont toujours accompagnés d'une certaine difficulté, c'est-à-dire de certains frais qui en soutiennent la valeur. Suivant un calcul de M. de Humboldt, toute considérable qu'est la quantité d'argent tirée des mines d'Amérique depuis trois siècles, elle égale à peine en

poids *la moitié* de la quantité de fer que l'on tire chaque année des mines de France seulement; quantité qu'on évalue à 225 millions de kilogrammes, et qui est destinée à s'augmenter beaucoup. CHAP. VII.

Cette difficulté, ces frais (qui sont un mal en ce qu'ils privent beaucoup d'entre nous, dans bien des cas, de l'usage des métaux précieux comme ustensiles et comme meubles) n'ont aucun inconvénient dans l'usage que nous en fesons comme monnaie. Un écu de 5 fr. ne nous servirait pas mieux, si, l'argent devenu plus commun, il fallait qu'il eût le double de poids pour avoir la même valeur. Au contraire, la rareté des métaux précieux, en donnant une grande valeur à un petit objet, permet de transporter facilement, et conséquemment avec moins de frais, des valeurs assez fortes d'un endroit à l'autre. Si l'argent ne valait pas plus que le fer, il faudrait pour faire une emplette de 25 à 30 fr. porter avec soi un quintal de monnaie; ce qui serait fort incommode. Leur haut prix sans inconvénient.

4° Enfin, un quatrième avantage des métaux précieux (qui n'est peut-être au surplus qu'une conséquence des trois autres) est que leur usage comme monnaies, étant répandu sur tout notre globe, ils possèdent au suprême degré, ce mérite propre à la monnaie, qu'on est assuré, en Leur usage comme monnaie répandu partout.

IIIe PARTIE. les possédant, d'avoir une marchandise à l'usage de tout le monde, et qui conviendra *indubitablement* à tous les producteurs dont on voudra acquérir les produits en quelque pays qu'ils habitent; tellement que si vous voulez des châles de Cachemire, ou du thé de Chine, vous avez la certitude d'en pouvoir acheter en allant dans le Cachemire ou en Chine l'argent à la main. Avantage qu'on n'aurait pas en y transportant tout autre produit qui pourrait n'y être d'aucune utilité, ou seulement n'y être pas suffisamment apprécié, et dont par conséquent il serait possible qu'on ne pût se défaire qu'en subissant des conditions onéreuses. Les métaux précieux au contraire servant aux échanges chez les peuples qui ont la moindre communication avec le reste du monde, on est certain qu'ils leur conviendront. Partout on fait des échanges; partout on a besoin de l'instrument qui a été reconnu le plus commode pour les conclure.

La matière de la monnaie influe sur sa valeur, mais d'autres circonstances y influent aussi.

En étudiant les fonctions de la monnaie dans l'économie sociale, nous avons vu que des qualités purement physiques ne suffisent pas pour qu'une marchandise soit rendue propre à remplir ces fonctions; il faut de plus qu'elle possède une qualité morale qui est la valeur, une valeur propre, qui soit en elle; car de la monnaie

n'est point un signe, comme un titre de pro- CHAP. VII.
priété; elle est la propriété même, la chose possédée, et ne donne un droit nécessaire sur aucun autre objet. Il faut donc qu'elle ait en elle-même sa valeur, la qualité qui en fait une portion de richesse.

Or, la matière dont la monnaie est faite influe sur sa valeur propre; elle y influe en raison de la valeur intrinsèque de cette matière, et en raison de la quantité qui s'en trouve dans chaque pièce de monnaie, ou dans chaque unité monétaire; mais il ne faut pas croire qu'elle y influe exclusivement, et qu'une pièce de monnaie n'ait de valeur qu'en raison de la quantité d'argent ou d'or qu'elle contient. Un flambeau d'argent ne vaut pas moins, mais peut valoir plus que le métal qui s'y trouve contenu; et vous savez en outre, messieurs, que la valeur d'une chose ne s'élève pas seulement en raison des frais de sa production, mais aussi en raison du besoin qu'on en a, en raison de sa rareté, soit que cette rareté soit l'effet d'un monopole forcé, ou bien d'un monopole naturel.

Ces différentes causes agissent toutes, et à différens degrés d'intensité, sur la valeur de la monnaie, et sur la valeur de la matière dont la monnaie est composée. Nous devons donc les

IIIe PARTIE. séparer constamment dans notre esprit; quiconque ne regarde pas comme deux choses différentes la monnaie et la matière de la monnaie, ne saurait distinguer l'action des circonstances qui agissent diversement sur ces deux choses, sur ces deux marchandises différentes. Tout est obscur pour qui les confond; tout devient clair pour qui les sépare (1).

Une valeur propre étant une qualité essentielle des monnaies, cette valeur devant même être assez durable pour que celui qui reçoit de la monnaie dans une vente, suppose qu'elle se conservera jusqu'au moment où il emploiera la monnaie dans un achat, nous devons désirer de connaître les bases sur lesquelles cette valeur repose, et leur solidité. Tel sera le sujet du chapitre suivant.

---

(1) Lorsqu'il ne peut s'élever aucun doute sur le sens de mes expressions, j'emploie comme le vulgaire, les mots *argent*, *numéraire*, *espèces*, pour désigner les monnaies; mais lorsqu'il s'agit de les désigner rigoureusement comme instrument propre à faciliter les échanges, je leur réserve exclusivement le nom de *monnaies*.

CHAPITRE VIII.

Du fondement de la valeur des monnaies.

L'UTILITÉ (1) dont une chose est pour nous est le seul motif qui puisse nous faire désirer de l'acquérir, de la posséder. C'est donc l'utilité des monnaies qui nous porte à les rechercher lorsque nous avons une marchandise à vendre. Or, l'utilité de la monnaie consiste dans ses usages que nous avons remarqués. Nous avons remarqué même que lorsqu'en échange de notre marchandise, quelle qu'elle soit, nous n'obtenons en argent qu'une valeur égale à celle que possède notre marchandise, il peut nous convenir de conclure l'échange; car bien que, par supposition, la marchandise vaille son prix, nous pouvons, à égalité de valeur, avoir besoin d'une certaine marchandise plutôt que d'une autre; de monnaie, par exem-

L'utilité des monnaies premier fondement de leur valeur.

(1) On est prié de ne point oublier le sens dans lequel ce mot est employé dans tout le cours de cet ouvrage. L'utilité d'une chose est la *capacité de servir* qui est en elle.

IIIe PARTIE. ple, pour payer nos ouvriers, plutôt que d'une certaine étoffe que nous avons tous les moyens de remplacer à mesure que nous parvenons à la vendre.

Quantité de monnaie dont on a besoin.

Avançons d'un pas. De quelle quantité de monnaie aurai-je besoin? D'une quantité d'autant plus grande que j'aurai plus de ventes et d'achats à conclure. Le manufacturier qui a besoin de vendre et d'acheter pour une somme de cinq cent mille francs tous les ans, aura besoin d'employer, dans le cours d'une année, beaucoup plus de monnaie que le porte-faix qui dans le même espace de temps ne reçoit en salaires et ne dépense en consommations que mille francs.

Cette quantité de monnaie que les individus qui composent une nation, ont besoin d'employer, est aussi d'autant plus considérable qu'ils gardent plus long-temps dans leur bourse ou dans leur caisse, les sommes dont ils croient avoir l'emploi. Si je me procure aujourd'hui les sommes dont je n'aurai l'emploi que dans un mois, j'aurai une fois plus d'argent dans ma caisse, que si je ne me les procure que quinze jours à l'avance; car, dans le premier cas, ma caisse contiendra tout à la fois la somme que je dois dépenser dans quinze jours, et celle que je dois dépenser dans un mois.

De quelque façon que ce soit, comme on ne peut pas employer instantanément l'argent que l'on reçoit; comme il y a des genres d'affaires et de consommations où l'on a besoin de garder toujours par-devers soi, une certaine somme pour faire face aux appels imprévus de fonds, on peut dire qu'une nation, suivant l'état de sa population, de son industrie, et suivant son activité et son intelligence, a besoin d'employer habituellement une somme quelconque de monnaie. Cette somme peut être fort difficile à évaluer; mais enfin c'est une quantité de monnaie très-réelle, et que l'on connaîtrait si l'on pouvait, à un certain jour fixé, obtenir de tous les habitans d'un pays, une déclaration franche de toute la valeur monétaire qu'ils se trouvent avoir en leur possession; car, comme on perd un intérêt en gardant de l'argent, je présume ici que personne n'en garde au-delà de ce qu'il croit avoir besoin d'en garder (1). Si CHAP. VIII.

(1) Cette proposition n'est pas contradictoire avec celle qui établit que l'argent n'est pas la même chose que les capitaux. Tout argent n'est pas capital, tant s'en faut; mais l'argent qu'on emploie dans les affaires pour subvenir aux appels de fonds que nécessite le mouvement des affaires, fait partie du capital de l'entreprise; et la portion de monnaie qui reste oisive pendant l'attente, est un capital qui perd son temps. Il

IIIe PARTIE.

quelques personnes thésaurisent, considérons ici le soin qu'elles prennent de garder leur trésor, comme l'effet d'un besoin; et disons que ces personnes-là ont habituellement besoin de garder par-devers elles, une certaine quantité d'écus dont les personnes mieux avisées savent faire un meilleur emploi.

De la *quantité demandée* de la marchandise-monnaie.

De toutes manières un pays selon l'état de sa richesse, de son industrie, ou même de ses préjugés, emploie une valeur monétaire quelconque, qui varie suivant que le pays prospère ou décline, suivant que l'on sait y mettre ou non la monnaie à profit, mais qui, dans un état donné, serait susceptible d'une appréciation rigoureuse. Voilà ce qui détermine l'étendue de la demande de monnaie que l'on fait dans un tel pays. Et pour fixer nos idées sur des nombres, en supposant que la France, dans son état actuel, a besoin d'avoir habituellement, dans ses bourses et dans ses caisses, au service des échanges qu'elle est appelée à faire, une valeur

---

en est de même au surplus d'un objet destiné à la consommation, comme un pain de sucre qui attend dans le magasin le moment d'être vendu ; avant d'être vendu, il fait partie d'un capital ; aussitôt qu'il a passé dans les mains d'un consommateur, il ne fait plus partie d'aucun capital.

monétaire de deux milliards; c'est-à-dire, assez de monnaie pour acheter tout ce que l'on pourrait obtenir, au cours du jour, pour deux milliards de francs, nous pouvons regarder cette valeur monétaire que réclament les besoins de la France, comme une quantité fixe et invariable tant que ses besoins demeurent les mêmes.

La quantité de la monnaie que l'on verserait en France ne changerait rien au besoin de monnaie qu'éprouve la nation. Elle n'aurait toujours à offrir contre de la monnaie que la même quantité de marchandises, et demanderait à en acheter la même quantité; conséquemment si l'on jetait dans la circulation de la France quatre milliards de francs, au lieu de deux milliards que, dans notre hypothèse, elle possède maintenant, ces quatre milliards ne pourraient toujours acheter que la même quantité de biens; ils ne pourraient servir qu'à conclure le même nombre de marchés. La seule différence qu'il y aurait, serait que l'on donnerait deux francs où l'on en donne un; une pièce de vingt sous ne vaudrait plus que ce que vaut actuellement une pièce de dix sous; et il faudrait donner deux écus de cinq francs pour acheter ce qu'on obtient maintenant avec un seul.

La quantité de monnaie qu'on a réellement, ne change rien à la valeur monétaire dont on a besoin.

IIIe PARTIE.

Ces principes sont confirmés par l'expérience.

Ces conséquences sont une suite nécessaire de la nature des monnaies et de l'usage qu'on en fait. Elles nous fournissent l'explication d'un fait constant et des mieux avérés; c'est que toutes les fois qu'on a augmenté le nombre des unités monétaires, leur valeur a baissé en proportion, et qu'elle a augmenté à mesure qu'on a diminué ce nombre.

La supposition d'un doublement rapide dans la quantité d'une monnaie métallique, est extrême et inadmissible; toutefois vous concevez que sa quantité pourrait augmenter jusqu'à un certain point. On pourrait multiplier les écus, et leur valeur diminuerait par suite, jusqu'à tomber un peu au-dessous de la valeur d'un petit lingot du même poids et de la même finesse. Qu'arriverait-il alors? Le propriétaire de la pièce de monnaie ne s'en servirait plus comme monnaie; il s'en servirait comme lingot, parce que le lingot valant davantage, le maître de la pièce acquerrait plus de choses avec le lingot qu'avec la pièce. En d'autres mots, on fondrait les monnaies; rien ne pourrait l'empêcher; la loi la plus sévère ne réussirait pas à prévenir cette pratique; et cette loi serait injuste; elle serait une violation de propriété, car un écu est la propriété de celui qui l'a acquis légitimement: il peut en user et

Cas où l'on fond les espèces.

même en abuser, sans que personne, pas même le législateur, puisse s'y opposer sans iniquité. CHAP. VIII.

C'est, messieurs, la raison pour laquelle l'argent monnayé ne tombe point au-dessous de la valeur du même poids d'argent en lingots; et la valeur de celui-ci est maintenue par l'étendue de l'emploi qu'on en peut faire dans les arts, ou comme objet d'exportation, c'est-à-dire par l'étendue de l'emploi qu'on en fait comme meuble ou comme monnaie dans le monde entier.

L'argent monnayé ne tombe jamais au-dessous de la valeur de l'argent en lingot.

Si, par une supposition contraire, le gouvernement ne fabriquait pas autant de pièces qu'il s'en détruit, ou qu'il s'en exporte, et si, conséquemment, les pièces, à mesure qu'elles diminueraient en nombre, augmentaient en valeur, jusqu'à valoir toujours autant que les deux milliards de valeur monétaire actuellement supposée indispensable pour faire le service des échanges, qu'arriverait-il? Chaque pièce de monnaie parvenant à une valeur supérieure à celle d'un petit lingot de même poids et de même finesse, le gouvernement gagnerait sur chaque pièce fabriquée; mais il faudrait qu'il en fabriquât peu pour soutenir leur valeur; et en gagnant davantage sur la fabrication de chaque pièce, il gagnerait sur un

Mais peut monter au-dessus de la valeur du lingot.

IIIe PARTIE. moins grand nombre de pièces. En même temps, s'il mettait en circulation beaucoup trop peu de monnaie en proportion des besoins, il établirait une forte prime en faveur de la contrefaçon ; car il y aurait un gros bénéfice, pour les contrefacteurs, à convertir les lingots en monnaie, même au poids et au titre voulus par les lois.

Les gouvernemens préfèrent en général fournir aux besoins de la circulation assez complétement, pour qu'il y ait peu de bénéfice à frapper monnaie; quelques-uns d'entre eux, fort mal à propos selon moi, consentent même à fabriquer à perte; et quand ils multiplient les pièces, au point d'en faire baisser la valeur au-dessous de celle d'un lingot de même poids et de même finesse, on fond leur monnaie.

Telles sont, messieurs, les raisons pour lesquelles la valeur de l'argent-monnaie n'est jamais le moins du monde *au-dessous*, et n'est jamais que *de peu de chose au-dessus* de l'argent-lingot. Chez nous, à présent, l'argent monnayé ne vaut pas plus d'un pour cent au-delà de ce qu'il vaut en lingots; c'est-à-dire, que si, à finesse égale, un kilogramme d'argent-lingot achète cent livres de café de la Martinique, un kilogramme d'argent monnayé, ou 40 écus de 5 francs, en achèteront cent une livres; et cette prime en faveur de l'argent

monnayé, ne suffit point pour payer la totalité de ses frais de fabrication. CHAP. VIII.

Telle est la valeur de l'argent monnayé en France. Or, avec cette valeur, qui est en grande partie déterminée par la nature des choses, il faut à la France, pour subvenir à ses échanges, une quantité de numéraire déterminée aussi, mais très-imparfaitement connue. La quantité des pièces qui ont été fabriquées sous un certain type, ne nous fournit qu'un renseignement insuffisant. On sait à la vérité quelle quantité de pièces ont été fabriquées sous l'ancien régime, du temps de la république, et sous Napoléon; mais on ne sait point quelle quantité de ces pièces ont été fondues et exportées. On ne sait point quelle quantité de pièces circulent encore provenant des anciennes fabrications. Les pièces de cuivre, qui font une partie de nos ventes et de nos achats, et remplacent les pièces d'argent, forment une portion inconnue de nos monnaies. Il y en a de toutes les époques, et j'ai trouvé dans nos provinces, de ces pièces de cuivre qui circulent depuis le temps où nous étions sous la domination des empereurs romains. Elles passent pour un liard, deux liards, un sou, deux sous, avec l'effigie de ces maîtres du monde. La somme des monnaies d'un pays, peu connue.

Les pièces d'or et d'argent du même temps

IIIe PARTIE. ont passé soit dans le creuset du fondeur lorsqu'on ne connaissait pas la valeur que leur donne leur antiquité, soit dans les cabinets de médailles, lorsqu'on a su apprécier ce mérite.

Enfin ce qui rend plus difficile encore de connaître la somme des monnaies en circulation, ce sont les nombreux supplémens à la monnaie dont on fait usage, tels que les billets de banque, les papiers-monnaie ayant un cours forcé, les lettres de change, les viremens de parties, ou compensation de dettes par les créances; toutes choses dont je vous entretiendrai en leur lieu.

La connaissance de la somme des monnaies a peu d'utilité.

Heureusement que l'évaluation de la *somme des monnaies* de tel ou tel pays, tout en flattant la curiosité, n'a presque point d'utilité pratique. Ce qu'il y a d'utile, c'est de savoir ce qui constitue une bonne ou une mauvaise monnaie, c'est de connaître de combien sa valeur est au-dessus ou au-dessous du lingot; car c'est seulement de la différence de valeur courante qui se trouve entre le métal en lingots et le métal frappé en pièces, que peut naître la perte ou le gain habituels que l'on fait sur la fabrication des monnaies; or, la connaissance de la quantité effective des espèces et de la quantité que réclament les besoins de la circulation, n'est pas nécessaire pour savoir quelle est cette dis-

parité de prix; il suffit de savoir quel est le prix du lingot payable en argent monnayé. CHAP. VIII.

M. Necker, en 1784, croyait que le numéraire de France s'élevait à 2 milliards 200 millions de livres tournois. Il se fondait sur la quantité de pièces fabriquées depuis la refonte générale de 1726, sur quoi il fesait une déduction de 3 à 400 millions. Je crois qu'il ne portait pas cette déduction assez loin; car la fonte et l'exportation ont été assez grandes dans plusieurs circonstances; mais je ne veux pas m'enfoncer dans une controverse à cet égard; et quoique la valeur de l'argent ait sensiblement décliné depuis 1784, quoique le nombre des transactions, la richesse générale, et par conséquent les besoins se soient accrus depuis la même époque, je ne serais pas éloigné de penser que 2 milliards de francs, valeur actuelle, ne fussent suffisans pour les besoins que la France a maintenant de cet instrument des échanges (1). Estimation de la somme des monnaies françaises.

(1) Le besoin de monnaie n'augmente pas dans la même proportion que la richesse nationale. Sans doute là où il y a plus de biens à échanger et d'activité, les échanges sont plus multipliés, et il faut une plus grande quantité de l'instrument des échanges; mais aussi l'activité et l'industrie font qu'on emploie l'instrument plus à profit. La même somme de numéraire sert à

IIIe PARTIE. De toutes manières cette donnée statistique ne peut rien ajouter ni ôter à la solidité des principes. Mais admettons qu'il faille à la France, dans l'état actuel de ses richesses et de son commerce, un instrument de circulation valant 2 milliards de francs; cela fait 10 millions de kilogrammes d'argent au titre actuel. Or, d'après les raisons que je viens d'exposer, il n'est pas possible de consacrer beaucoup plus, ou beaucoup moins, de cette quantité de métal, aux monnaies françaises. Si l'on en fabrique tous les jours, ces nouvelles pièces en

---

Paris à dix échanges successifs, tandis qu'au fond d'une province, une somme pareille est à peine employée une fois; le marchand qui vient de vendre, reste long-temps sans pouvoir racheter les objets sur lesquels roule son industrie; pendant ce temps le produit de la vente demeure oisif entre ses mains. Les placemens sont difficiles; on garde long-temps l'argent qu'on veut faire fructifier. Enfin dans les pays industrieux et riches, on supplée au numéraire par le crédit, et surtout par l'emploi des effets de commerce, des billets de confiance, et des autres signes représentatifs de la monnaie.

Les besoins d'argent-monnaie ne s'augmentent donc jamais dans la même proportion que les besoins qu'on a des autres produits, et l'on peut dire avec vérité que, proportion gardée, plus un pays est riche comparé à un autre, et moins il a d'argent.

remplacent de vieilles que l'on retire de la circulation; ou bien des neuves qui s'exportent; ou bien encore il est possible que la masse de la population et des richesses allant en croissant, le besoin qu'on éprouve de l'agent général des échanges, augmente dans la même proportion; ou bien enfin il se peut que la valeur de l'argent-lingot et de l'argent-monnaie allant en déclinant de concert, il faille un plus grand nombre de pièces pour ne faire que la même valeur. Il est même probable que toutes ces causes réunies agissent de concert.

Quantité de métal d'argent que réclament les besoins de la France.

Quoi qu'il en soit, admettons que dix millions de kilogrammes d'argent soient la quantité de ce métal que, suivant sa valeur actuelle, réclame la monnaie nécessaire à la France ;

Admettons en même temps que dix autres millions de kilogrammes soient la quantité d'argenterie que la France (dans l'état actuel de ses richesses, et avec la valeur actuelle du métal) puisse employer;

Alors, ramenant les métaux précieux et les monnaies à tous les principes que je vous ai exposés sur la valeur des choses, ainsi que sur les frais de production et les besoins, nous dirons que dans l'état présent des choses, 20 millions de kilogrammes d'argent sont la quantité de ce métal que la France *demande*

IIIe PARTIE. au prix qu'il a actuellement; et nous conclurons des mêmes principes, que si la valeur du métal-argent venait à décliner, la consommation que la France en fait, augmenterait infailliblement. Elle augmenterait, 1° parce que l'argenterie baissant de prix serait à la portée d'un plus grand nombre de fortunes; 2° parce que les monnaies baissant de valeur, il faudrait un plus grand nombre de pièces pour opérer le même nombre de transactions.

— Quantité qui peut lui être fournie.

Telles sont les bases de la demande qui existe (pour ce qui est de la France toute seule) du métal servant à faire des monnaies; et quant à la *quantité offerte* de ce même métal, elle consiste dans la quantité qu'en peuvent fournir (au prix qu'il a) les exploitateurs des mines et les commerçans qui en font venir. Je vais m'expliquer par un exemple.

M. de Humboldt dit, dans son Voyage, que la mine de Valenciana, au Mexique, coûte, de frais annuels pour son exploitation, 5 millions de francs de notre monnaie; à quoi il faut ajouter 3 millions qu'elle paie à ses actionnaires. Admettons pour un moment que l'état de cette exploitation soit le même qu'à l'époque où M. de Humboldt l'a visitée; du moment qu'elle rembourse 5 millions d'avances annuelles, et 3 millions pour les profits du sol et les profits des

capitaux qu'on y emploie, elle produit huit millions de notre monnaie, qui font 40 mille kilogrammes à $\frac{9}{10}$ de fin, ou 36 mille kilogrammes d'argent pur. (Vous savez que ces mots, $\frac{9}{10}$ de fin, signifient que le métal est composé de 9 parties d'argent pur, auxquelles on ajoute une partie d'alliage.) CHAP. VIII.

Si le métal baissait de prix, les mines en fourniraient moins.

Je dis dès-lors que la mine de Valenciana peut mettre sur le marché 36 mille kilogrammes d'argent pur; mais avec cette restriction, que c'est au prix qu'il a maintenant, c'est-à-dire avec la quantité de produits qu'un kilogramme d'argent pur peut acheter actuellement; et qu'elle ne pourrait vraisemblablement pas en fournir la même quantité, s'il venait à baisser de valeur; car il se pourrait qu'alors quelques-uns de ses filons ne rendissent pas leurs frais, ne payassent pas ce que coûtent les journées d'ouvriers, la nourriture des chevaux, le mercure et le combustible employés à l'affinage, etc. Dans ce cas la mine de Valenciana jetterait dans la circulation moins de 36 mille kilogrammes d'argent pur, parce que ce métal aurait baissé de valeur.

Ce qui borne la quantité de métal qui peut être offerte.

Ce que je dis de cette mine peut s'appliquer aux autres. On en connaît plusieurs qui ont été successivement abandonnées, parce que la valeur de l'argent était tombée trop bas, pour

IIIe PARTIE. que leur produit pût rembourser leurs frais. Voilà ce qui borne la *quantité offerte*.

Par un motif analogue, si les négocians, qui font venir des espèces, étaient exposés à des saisies, si la guerre les forçait à payer de plus fortes primes d'assurance, ils cesseraient de faire venir des espèces, jusqu'à ce que la valeur du métal fût remontée assez, pour les indemniser de leurs frais, qui sont aussi des frais de production; car l'argent n'est entièrement produit pour nous, que lorsqu'il est mis à notre portée.

C'est ainsi que la valeur où est monté l'argent par les besoins qu'on en a, permet d'en répandre une certaine quantité dans la circulation, et que cette quantité est bornée par le prix que les consommateurs peuvent mettre à cette denrée.

Effet de l'alliage sur la valeur.

Un peu d'alliage a été reconnu nécessaire dans les monnaies d'or et d'argent : outre qu'un affinage complet augmenterait beaucoup les frais de fabrication, il paraît que le cuivre qu'on mêle aux métaux précieux ajoute quelque chose à leur dureté, et fait durer les pièces plus long-temps; mais on ne regarde comme monnaie et l'on n'attache du prix qu'aux neuf parties d'argent fin, qui se trouve dans les pièces d'argent; le cuivre, qui sert d'alliage, n'a au-

cune valeur. Si l'on voulait l'en retirer pour le vendre séparément, il ne paierait pas les frais de l'opération. Les $2\frac{1}{2}$ grammes de cuivre, qui se trouvent dans une pièce de cinq francs, valent à peu près un centime. L'addition du cuivre à l'argent fait donc partie des frais de fabrication. L'argent, qui arrive en Europe, y arrive presque tout sous la forme de piastres, qui portent déjà du cuivre; ce qu'il faut en ajouter pour baisser le titre des piastres jusqu'à celui de nos monnaies, est peu de chose et coûte fort peu. Lorsqu'on transforme en monnaie des ustensiles d'argent, il faut plutôt, pour les amener au titre de nos monnaies, y ajouter de l'argent pur que de l'alliage. CHAP. VIII.

La même observation peut se faire sur la monnaie d'or.

CHAPITRE IX.

Pourquoi la valeur de l'argent n'est pas tombée davantage postérieurement à la découverte de l'Amérique.

Les principes que je viens de développer par rapport à l'argent (et qui sont les mêmes que je vous ai exposés par rapport aux autres produits), nous mettent en état d'expliquer un fait assez extraordinaire.

Quantité d'argent versé dans le monde par l'Amérique.

On a des raisons de croire que l'immense fécondité des mines d'Amérique a versé dans le monde douze fois autant de métaux précieux qu'il y en avait auparavant. Il semblerait que, dans chaque échange où l'argent entre comme un des termes de l'échange, on devrait en donner douze fois autant qu'on en donnait jadis. Or il ne paraît pas que, pour acquérir, en même quantité, les choses qui semblent avoir dû le moins varier de valeur, on donne au-delà d'une quantité d'argent six fois plus grande.

Pourquoi la valeur de l'argent n'a pas décliné en proportion.

Voici l'explication de ce fait qui a long-temps embarrassé les publicistes :

Vers le temps où les mines du Nouveau-Monde furent découvertes, plusieurs circons-

tances contribuèrent à augmenter le besoin que l'on avait d'argent. CHAP. IX.

1° Les progrès de l'industrie, en multipliant les produits, les producteurs et les consommateurs, augmentèrent le nombre et l'importance des échanges. Il fallut plus de valeur monétaire qu'auparavant; et, pour arriver à cette valeur, il fallut une quantité d'argent d'autant plus grande, que la valeur de cette marchandise baissait par son abondance même. L'industrie a été plus grande.

2° Les mêmes progrès de l'industrie, en multipliant les profits des producteurs, en ajoutant à leur aisance, comme à leur nombre, permirent de placer plus d'épargnes en ustensiles d'argent. Les nations ont été plus riches.

Les mêmes causes ont agi sur l'or. Combien n'emploie-t-on pas plus de bijoux qu'autrefois! Considérez seulement le nombre des montres à boîtes d'or et d'argent, qui se font à présent. Du temps d'Henri IV et de Louis XIII, très-peu de personnes portaient des montres; c'étaient des curiosités réservées pour les grands et pour les riches. Maintenant les montres sont répandues dans toutes les classes de la société. A Genève seulement on en fabrique 80 mille par année, et, quand le commerce va bien, ce nombre est porté jusqu'à 160 mille. Il n'y a pas d'étudiant dans les universités de l'Eu-

IIIe PARTIE.

rope, il n'y a pas de charretier sur nos grandes routes, qui n'aient des montres dans leurs goussets.

Exportation des métaux précieux en Asie.

3° Enfin, le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, ouvrit une communication directe avec des pays où le métal d'argent était plus rare encore et plus précieux qu'il n'était en Europe. Dans les envois du commerce, aucune marchandise n'était portée en Asie avec plus d'avantage que l'argent, et il en est encore de même.

Telles sont les causes bien claires, bien évidentes, qui ont voulu que, postérieurement à l'année 1500, on ait eu graduellement besoin, dans le monde, d'une valeur en argent plus forte qu'auparavant. Ces causes nous montrent qu'on avait à la fois l'envie d'employer plus d'argent, et des moyens plus puissans pour l'acquérir. Or ce sont ces moyens supérieurs d'acquérir, par des marchandises, l'argent versé dans la circulation par les producteurs de ce métal, qui l'ont empêché de baisser dans la même proportion, que son abondance était accrue.

On a offert une double quantité de marchandises contre de l'argent.

Représentons, pour un moment, toutes les marchandises par *le blé*, dont le prix, par rapport à l'argent, nous est connu aux diverses époques dont nous parlons. Là où il se présen-

tait sur le marché 268 grains d'argent, poids de marc, il s'en est présenté 3,200. S'il ne s'était pas offert sur les mêmes marchés plus de blé qu'auparavant, on n'aurait toujours offert qu'un seul hectolitre de blé pour avoir 3,200 grains d'argent. Au lieu de cela, on a offert deux hectolitres pour obtenir cette quantité d'argent; l'offre du blé et de la plupart des autres denrées (que nous représentons ici par le blé), a donc doublé pendant que l'offre de l'argent a duodécuplé, ou est devenue douze fois plus considérable; et comme dans notre langage, *offrir* du blé c'est la même chose que *demander* de l'argent, et *offrir* de l'argent c'est la même chose que *demander* du blé, nous pourrons poser ce théorème, qui, ainsi que vous le verrez, est prouvé par les faits : En même temps que l'offre de l'argent, comparativement à ce qu'elle était avant la découverte de l'Amérique, a augmenté dans la proportion de 1 à 12, la demande du même métal a augmenté dans la proportion de 1 à 2; et sa valeur (qui n'est que l'expression du rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée), a conséquemment baissé dans la proportion de 6 à 1. CHAP. IX.

Ce qui, en nombres ronds, se rapproche beaucoup de la vérité.

Un auteur anglais dont l'opinion a beaucoup Ricardo explique

IIIe PARTIE. de poids en cette matière, et que par conséquent je ne peux pas passer sous silence, David Ricardo, dit à l'occasion de cette doctrine, que l'étendue de la demande n'exerce aucune influence sur la valeur de l'argent ni d'aucune autre denrée; que leur valeur, à toutes, est irrévocablement déterminée par leurs frais de production; qu'on les obtient toutes pour le prix qu'elles coûtent à produire; parce que si l'une d'elles valait sur le marché plus qu'elle ne coûte à produire, la concurrence des producteurs qui se porteraient de préférence vers ce genre de production, en ramènerait le prix au niveau des frais. Ricardo a raison, et je crois n'avoir pas tort.

On ne paie pas un produit, fût-ce le métal d'argent, au-delà de ses frais de production; mais la demande qu'on peut en faire quand les nations parviennent à une situation plus prospère, permettant d'élever le prix qu'on peut y consacrer, les producteurs de cette marchandise peuvent exploiter des mines plus dispendieuses, soit en raison des difficultés de l'exploitation, soit à cause des prétentions plus élevées des propriétaires du fonds. On vend bien toujours un produit selon ce que coûtent les services productifs auxquels il doit l'existence; mais il y a des services qui, ne pouvant

pas être fournis au-delà d'une quantité bornée, se font payer à un prix de monopole. Le propriétaire d'un bon vignoble, en louant chacun de ses arpens plus cher que ne fait le propriétaire d'un mauvais terrain, se prévaut de la rareté des bons crus, pour faire payer le service productif de sa terre plus cher que celui d'un autre terrain. Il en est ainsi du service foncier de plusieurs mines. Les plus fécondes se louent plus cher; ou si le propriétaire lui-même les fait exploiter, il en tire un profit foncier supérieur à celui que tire tel autre propriétaire (1). CHAP. IX.

Si nous devons craindre la disette des métaux précieux.

Quelques personnes ont paru craindre que les désordres qui pourront survenir dans les états nouvellement devenus indépendans en Amérique, n'anéantissent l'approvisionnement de métaux précieux que nous fournissent les Cordilières. Je ne pense pas qu'un pareil événement nuisît essentiellement aux développemens

(1) Il est impossible que les partisans de l'opinion de Ricardo nient cet effet qui se manifeste dans beaucoup d'autres produits. Entre personnes qui entendent bien l'économie politique, il ne peut y avoir que des dissentimens apparens; et en s'expliquant sur le sens que chacun a donné aux expressions, il est impossible que l'on ne soit pas tôt ou tard du même avis.

IIIe PARTIE. que semble devoir prendre l'industrie du reste du monde. Sans doute si la production des mines devenait inconsidérable ou nulle, le monde perdrait un objet d'échange, de même que des produits qui lui conviennent et des débouchés favorables à ses producteurs de toutes les nations. Cependant les métaux précieux sont au nombre des produits dont on se passe avec le moins d'inconvéniens. Comme marchandises de luxe on consommerait moins de dorures et de meubles d'argent. Comme monnaies, les déperditions n'étant pas remplacées, les mêmes pièces, devenant par degrés plus précieuses, acquerraient par degrés une plus grande quantité de tout autre produit; avec le même nombre de pièces, avec le même poids d'argent ou d'or, on serait plus riche; mais cet effet serait probablement très-lent, soit parce que chacun est très-intéressé à la conservation des métaux précieux, soit parce qu'on trouverait des substituts à la monnaie dans les signes représentatifs par lesquels on peut la suppléer en grande partie.

Au reste, une disette de métaux précieux n'est nullement à craindre. Dans tous les temps les états qui posséderont les Cordilières, seront vivement intéressés à cultiver leurs produits. Les propriétaires des mines en tirent leurs

revenus, et les gouvernemens des contributions. Ils sont intéressés de même à l'exportation des métaux; car si l'on en produisait sans les exporter, leur valeur déclinerait; on abandonnerait successivement, d'abord une mine, puis une autre, quand elles ne paieraient plus leurs frais, et l'on perdrait ainsi cette source de revenus.

La quantité d'argent augmentera probablement.

On serait plutôt fondé à concevoir une crainte opposée; car on peut supposer que les mines deviendront plus productives à mesure que les lumières et l'industrie se répandront; et l'indépendance des états nouveaux est de nature à favoriser leurs développemens. Si leurs produits ont déchu momentanément à cause des crises politiques, ces produits ne tarderont guère à revenir à leur ancien taux et à le surpasser. Suivant M. Brongniard, dans son Traité de Minéralogie, les Cordilières seules, avant l'insurrection, fournissaient chaque année 875,000 kilogrammes d'argent. On évaluait à 72,500 kilogrammes la quantité extraite tous les ans des autres mines du monde. Ce qui fait en tout 947,500 kilogrammes d'argent pur, valant au cours du jour environ 190 millions de notre monnaie. Pour peu que cette prodigieuse quantité d'argent continue à être produite, que deviendra-t-elle? Cette marchandise ne s'avilira-t-elle pas davantage,

IIIe PARTIE. à mesure que les années nous apporteront un si riche tribut?

Quels effets en résulteront. Messieurs, quoique l'argent soit une marchandise durable et assez précieuse pour que chacun de ceux entre les mains de qui elle passe, soit intéressé à la conserver soigneusement et à rendre à la circulation tout ce qu'il en a tiré momentanément pour son usage, il s'en perd néanmoins une assez forte partie.

Causes destructives de l'argent. 1° L'usure que subissent les ustensiles d'argent est, au total, très-considérable en raison de ce que ces ustensiles sont fort multipliés, qu'ils sont en général très-maniables, qu'ils présentent une surface étendue relativement à leur masse, et sont perpétuellement employés. Considérez, je vous prie, combien de cuillères, de fourchettes, de gobelets, sont constamment exposés au frottement de ceux qui s'en servent, et de ceux qui les nettoient. Les pièces de monnaie présentent aussi beaucoup de surface, surtout celles qui sont petites; quoique le frottement en emporte très-peu chaque jour, ce peu, multiplié par le nombre des pièces et par celui des jours de l'année, ne laisse pas d'avoir quelque importance. Des anciennes pièces françaises de 24, 12, et 6 sous, il a été frappé depuis 1726 jusqu'en 1794, pour une somme de plus de 50 millions, et, d'après une expé-

rience que j'ai faite, j'ai lieu de croire que, l'une portant l'autre, elles avaient perdu par le frottement un quart de leur poids, c'est-à-dire qu'il y avait eu de perdu, sur cette petite monnaie seulement, plus de 12 millions! Réfléchissez aux pertes du même genre qui se répètent dans tous les pays du monde, même dans ceux où l'on a de la monnaie de papier, et où l'on fait néanmoins usage de monnaie d'argent pour les coupures. CHAP. IX.

2° L'argent employé aux broderies, aux argentures, et même aux plaqués, ne dure que le temps que ces meubles durent; ce qu'on en retire de métal précieux quand le meuble est hors de service, se réduit à peu de chose. Smith dit que de son temps la seule manufacture de Birmingham consommait en placages pour 120,000 francs de notre monnaie par année; et depuis Smith, cette manufacture a plus que doublé. Le peu d'argent employé aux préparations chimiques et pharmaceutiques, est entièrement perdu.

3° Une autre perte annuelle est celle des sommes enfouies et cachées dont la connaissance meurt avec leur maître, et surtout celles qu'engloutissent les flots de la mer (1). Or, il

(1) D'après un relevé qui a été fait en Angleterre, et

IIIe PARTIE. ne périt pas un navire où il ne se trouve pour une somme plus ou moins forte d'espèces et de meubles d'argent, même lorsque l'équipage a le bonheur d'être sauvé. Les bâtimens qui appertent de l'argent d'Amérique, presque tous ceux qui vont trafiquer aux Indes orientales et en Chine, ont même une partie de leur cargaison en argent; et tous n'arrivent pas à bon port.

Ce que devient le surplus de l'argent.

Ces différentes causes de destruction réunies seraient loin cependant d'absorber pour 190 millions d'argent qu'on suppose annuellement fournis par les mines. Que devient le surplus? Il augmente la masse des monnaies, et la masse des ustensiles d'argent du monde entier; et ce marché est si vaste, que nous devons être peu surpris que cette quantité de métal, qui, après tout, ne fait pas la dixième partie du numéraire qu'on attribue à la France, n'y produise pas une grande sensation. Songez, messieurs, combien de pays sont dans une

---

que j'ai pris dans les papiers publics, il y a eu dans le cours de l'année 1827 seulement

481 navires marchands perdus totalement,
et 197 échoués dont on espère relever seulement quelques-uns.

En tout, 678 navires.

prospérité croissante. Depuis cent ans la population de presque tous les états de l'Europe s'est accrue; ce qui suppose une augmentation de richesses et de nouveaux besoins en numéraire et en ustensiles. De semblables progrès ont été bien plus frappans encore dans les colonies devenues indépendantes. Les États-Unis nous montrent une nouvelle nation tout entière à chaque génération. L'Amérique espagnole, Saint-Domingue, ont prospéré malgré leurs crises, peut-être à cause de leurs crises. Entre les mains des Anglais, l'Inde devient un empire sinon puissant, du moins plus commerçant et plus populeux qu'il n'était. Il n'y a pas jusqu'à cette terre si ingrate qui forme sous le nom d'Australasie, ou d'Océanique, la cinquième partie du monde, qui ne nous offre déjà au port Jackson, à la terre de Van Diemen, des sociétés civilisées nouvelles, auxquelles il faut des monnaies et des ustensiles d'argent; et cela sur des plages, où jusqu'à notre siècle, il n'existait que quelques sauvages épars, à qui l'usage des métaux précieux, et même de tous les métaux, était absolument inconnu. CHAP. IX.

L'argent ne semble pas prêt à nous manquer.

Devons-nous être surpris que l'argent tiré journellement des mines, trouve à se placer à mesure qu'il est produit au jour? Si les mines cessaient d'être fécondes, comme je ne pense

IIIe PARTIE. pas que ce fût un obstacle à la marche progressive des habitans de la terre, et comme le besoin de ce métal irait en augmentant sans qu'il pût être multiplié, il est probable qu'il deviendrait de jour en jour plus précieux, et finalement très-rare. Mais c'est, ainsi que je l'ai dit, une disette dont nous ne paraissons pas menacés.

M. de Humboldt, dans son Voyage à la Nouvelle-Espagne, nous apprend que depuis cent ans, le produit des mines du Mexique s'est accru dans le rapport de 25 à 110; et il ajoute que l'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Cordilières, qu'en réfléchissant sur le nombre des gîtes de minerais qui sont restés intacts, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de leurs riches produits.

Les Anglais commencent à exploiter les Cordilières.

Il est impossible que les progrès qui s'observent dans tous les travaux de l'homme, n'embrassent pas l'extraction des métaux précieux. Déjà, à l'aide des capitaux et des lumières de l'Angleterre, on applique aux mines des Cordilières de meilleurs modes d'exploitation, et notamment les machines à vapeur qui diminueront les frais, et permettront d'attaquer des filons que l'on ne pouvait, sans cela, travailler

avec profits. Je sais que les premières tentatives de ce genre ont éprouvé des contrariétés de la part des préjugés de ces contrées et des crises commerciales qui ont affligé la Grande-Bretagne; mais ces obstacles passeront, et les bonnes méthodes resteront. CHAP. IX.

Samuel Turner, dans son Voyage au Thibet, assure que la poudre d'or qui s'échappe des montagnes, forme un des principaux articles d'exportation de cet empire, et indique, dans ces montagnes, les plus hautes du globe, des mines plus riches peut-être que celles des Cordilières, qui perdraient ainsi la primauté de leurs richesses, comme elles ont déjà perdu celle de leur élévation. Au reste ce ne seront pas les habitans actuels du Thibet, qui exploiteront jamais ces mines; leur industrie est peu de chose, et leurs préjugés religieux les empêchent de frapper des monnaies. Les montagnes du Thibet probablement riches en mines.

Si toutefois avec le temps et cet invincible ascendant des arts et de la civilisation européenne, on parvenait à ouvrir dans les montagnes du Thibet, ou ailleurs, des mines abondantes, je doute que l'effet en fût aussi marqué que celui qui accompagna la découverte de l'Amérique. Le torrent des mines des Cordilières se répandit sur une quantité d'or et d'argent encore peu considérable et qui ne croissait plus Ne peuvent pas opérer une dépréciation rapide.

IIIe PARTIE. depuis plusieurs siècles. Ce qui sera versé dorénavant ira se joindre à une masse énorme, journellement croissante, et devra se répandre sur toute la terre.

D'ailleurs quand il s'agit d'un produit qui, comme celui-là, est à l'usage de toutes les nations, toute provision nouvelle et abondante, à mesure qu'elle en fait baisser le prix, en augmente la demande, si ce n'est dans la même proportion, assez du moins pour empêcher que la baisse ne soit rapide et excessive. De plus, la baisse elle-même rend moins lucratives beaucoup d'entreprises qui ne peuvent se soutenir qu'à l'aide du haut prix qu'on met aux métaux précieux. Ces entreprises s'arrêtent si l'approvisionnement augmente plus vite que les besoins. La nature des choses remplit ici l'office de cet ingénieux régulateur adapté aux machines à vapeur. Si la machine va trop vite, deux poids qui tournent autour d'un axe vertical, s'écartent, et leur écart agit sur un registre qui modère le feu.

Une dépréciation lente continue.

Si une dépréciation rapide paraît difficile, une dépréciation lente n'est pas invraisemblable, parce qu'à mesure que la population et les arts gagnent du terrain, de nouvelles montagnes doivent être explorées et de nouveaux progrès doivent avoir lieu dans l'exploitation.

Les métaux précieux paraissent en effet baisser, comparativement à la plupart des autres valeurs; ce qui semble indiquer qu'il s'en reproduit plus qu'il ne s'en consomme, et même plus que n'en peut absorber l'augmentation évidente des autres produits (1). CHAP. IX.

Hume, qui écrivait vers 1750, estimait que toute chose payée en argent, avait renchéri entre trois et quatre fois depuis la découverte de l'Amérique. Aujourd'hui nous avons lieu de croire que l'on paie en général les choses en argent six fois autant qu'on les payait avant la même époque; et il se peut qu'avant la fin de ce siècle, la quantité d'argent que l'on donnera pour se procurer des choses qui n'auront réellement pas renchéri, soit d'un cinquième ou d'un quart plus grande qu'à présent. Le prix moyen de tous les objets de consommation augmente presque partout. Le prix des baux augmente d'une manière remarquable (2).

(1) Il faut considérer que les autres produits ne peuvent servir qu'en se consommant plus ou moins rapidement; tandis que l'or et l'argent servent en se consommant fort peu, et que leur prix ne permet pas qu'on les gaspille.

(2) Le prix des baux, il est vrai, n'augmente pas seulement à cause de la dégradation de l'argent dont on paie les fermages; mais à cause des améliorations

IIIe PARTIE. Les rentes à longs termes offrent peu de sécurité.

Vous voyez, messieurs, que lorsqu'on stipule une somme à payer à une époque un peu éloignée, on ne sait réellement pas exactement quelle valeur on s'engage à payer ou à recevoir. Si vous vendez une terre contre une rente perpétuelle en argent, vous vous imaginez que la rente étant stipulée, non en monnaie nominale, mais en onces d'argent, vous ou vos héritiers recevrez toujours réellement la même valeur, et peut-être ne recevrez-vous qu'une valeur égale à celle qu'a maintenant un pareil nombre d'onces d'étain. Dans toute espèce de stipulation on ne doit jamais oublier que la valeur des choses, même des monnaies d'or et d'argent, est essentiellement variable; que l'on peut conserver fixes les dénominations; que l'on peut même conserver fixes, les quantités de métal ou d'autres matières que désignent les mots : *un franc* ou *un sequin*; mais que l'on ne peut décidément pas conserver fixe la valeur d'un sequin ou d'un franc. Si cette augmentation relative de la masse des métaux

répandues sur la terre en vertu des progrès de l'agriculture, et parce que l'on sait mieux tirer parti du sol. Mais on ne peut nier que le prix des baux n'augmente même dans les lieux où il n'y a point de valeurs capitales répandues sur le sol, et où l'on suit les méthodes les plus anciennes et les plus imparfaites.

précieux continue, nous pourrons acquérir à meilleur marché bien des ustensiles d'or et d'argent, et par conséquent les multiplier; ce qui ajoutera quelque chose aux agrémens de plusieurs classes nombreuses de la société. Mais il n'en résultera pas le moindre avantage relativement aux monnaies. Il est très-bon au contraire que la marchandise qu'on emploie pour les faire, subisse le moins de variations qu'il est possible; et personne n'est intéressé à ce que l'on donne dans cinquante ans 50 grammes d'argent pour acquérir ce que l'on obtient aujourd'hui pour 25 grammes; car le vendeur ne sera pas plus riche avec 50 grammes, qu'il ne l'est maintenant avec 25. Si l'Amérique n'eût pas été découverte, nous n'aurions pas éprouvé un grand inconvénient par rapport à nos monnaies. Les pièces d'or et d'argent auraient été moins nombreuses; mais elles auraient eu plus de valeur. CHAP. IX.

Les solides, les immenses avantages que nous avons recueillis de la découverte de l'Amérique, nous viennent des produits immédiatement consommables qu'elle nous a procurés, soit par la voie de l'échange, soit parce que nous avons pu les naturaliser parmi nous. Calculez, si vous pouvez, ce que la seule pomme de terre a valu à l'Europe.

CHAPITRE X.

De la valeur relative des différens métaux servant de monnaies.

Complication de ce sujet.

DANS tout ce qui précède, messieurs, je vous ai parlé de la valeur des monnaies, en supposant les monnaies faites d'une seule matière qui est l'argent. J'avais besoin de simplifier le sujet pour vous le faire comprendre; car tout simplifié qu'il est, il ne laisse pas d'être compliqué, puisque la valeur et la quantité du métal-lingot, se combinent dans l'instrument des échanges, avec la valeur et la quantité du métal-monnaie, et ces deux valeurs avec celle de toutes les autres marchandises.

Combien cette complication n'est-elle pas augmentée encore lorsque les monnaies, comme c'est le cas presque partout, se composent de différens métaux et d'autres objets monnayés; objets qui, tous, peuvent avoir une valeur différente comme matière et comme monnaie, et une valeur différente et variable entre eux!

Pour se former une idée juste de toutes les

monnaies, il faut appliquer à chacune en particulier, les méthodes que nous avons suivies pour avoir une juste idée des monnaies d'argent qui sont les plus importantes de toutes.

L'or-lingot et l'or monnayé diffèrent peu en valeur.

Ainsi nous dirons relativement à l'or, que sa valeur comme monnaie ne diffère pas beaucoup de sa valeur comme métal, par des raisons qui sont les mêmes que pour l'argent. Si les fabricans de monraie d'or (les gouvernemens) en fesaient plus que n'en exigent les besoins de la circulation, l'or-monnaie vaudrait moins que l'or-lingot; la société se trouverait avoir plus de besoins de l'or destiné à faire des bijoux ou des dorures, que de l'or destiné à servir d'instrument à la circulation. Le résultat infaillible de cette circonstance, serait la fusion des pièces d'or, jusqu'à ce que devenues plus rares, leur valeur remontât plus haut qu'un lingot du même poids; et si l'administration, par une ignorance impossible à croire, persistait à faire venir des lingots pour les frapper en monnaie, elle procurerait aux fondeurs d'espèces, à ses dépens (c'est-à-dire aux dépens des peuples), des bénéfices répétés.

Si au contraire les fabricans de monnaie laissaient le marché trop peu approvisionné de pièces d'or, leur valeur monterait plus haut que le lingot; on achèterait plus d'or en lingot

IIIe PARTIE. avec moins d'or en pièces fabriquées; et le gouvernement, qui est fabricant de monnaie, ne laisserait pas échapper cette occasion de multiplier ses profits jusqu'à ce que les pièces d'or fussent assez abondantes pour qu'il y eût peu de différence entre la valeur de l'or-lingot et la valeur de l'or-monnaie.

La valeur de l'or a sa source dans ses usages.

La valeur propre de l'or, de même que celle de l'argent, a sa source dans les usages auxquels ils sont propres, tant pour les bijoux et les dorures, que pour les monnaies. Au prix où les frais de production portent ces deux métaux, il paraît que la société générale, celle qui habite le monde entier, peut annuellement absorber 45 fois plus d'argent que d'or, puisque, selon M. de Humboldt, on tire des entrailles de la terre 45 fois moins d'or que d'argent (1). Comme l'or ne vaut qu'environ 15 fois et demie plus que l'argent, vous voyez que leur valeur respective ne vient pas des quantités respectives que l'on obtient des exploitations, mais de leurs frais de production combinés avec les besoins des consommateurs.

On consomme

La cherté de l'or fait que malgré les services

(1) Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, t. IV, page 222.

que l'on peut tirer de ce beau métal, on n'en peut demander (avec les frais de production qu'il coûte) que la 45e partie de ce qu'on demande du métal d'argent (au prix où le portent ses frais de production). Si les usages de l'or avaient aux yeux des consommateurs un mérite vingt fois supérieur au mérite de l'argent, on donnerait volontiers 20 onces d'argent ou la même valeur en tout autre produit, pour acquérir une once d'or; la quantité d'or exploitée s'augmenterait; c'est-à-dire, qu'on exploiterait des filons qui, avec les prix tels qu'ils sont actuellement, ne donnent aucun profit, et les bénéfices que font les propriétaires des mines plus riches, deviendraient plus considérables.

CHAP. X.

45 fois plus d'argent que d'or.

L'or semble être à trop bon marché comparé avec l'argent. Quoi! on n'en tire des entrailles de la terre qu'une once, tandis qu'on en tire 45 onces d'argent! Pourquoi ne le paie-t-on pas 45 fois davantage? Pourquoi consent-on à donner une once d'or à celui qui vous donne seulement quinze onces et demie d'argent? Cela nous indique, messieurs, que l'argent est presque trois fois plus recherché que l'or, en supposant indispensables les frais que l'un et l'autre réclament. La modicité du prix de l'argent, quoique moins grande qu'on ne pourrait la supposer, en considérant ce que

L'argent a plus de consommateurs que l'or.

IIIe PARTIE. chaque année en voit mettre au jour, suffit néanmoins pour mettre ce métal à la portée d'un nombre de consommateurs quarante-cinq fois plus considérable, soit en nombre, soit en quantité, qu'il n'y a de consommateurs pour l'or.

Il en est de cela comme des vins. Il se produit peut-être cent bouteilles de vin médiocre ou mauvais, pour une bouteille des premiers crus; cependant cette bouteille excellente ne se vend pas cent fois plus cher que l'autre, parce que le vin mauvais, ou du moins le médiocre, est à la portée d'un nombre de fortunes assez grand pour pouvoir être payé un prix qui n'est inférieur que de vingt fois au prix des premiers crus.

L'argent a des qualités que l'or n'a pas.

Ce qui contribue encore à faire consommer, au prix où les portent leurs frais de production, plus d'argent que d'or, c'est qu'il est propre à certains usages auxquels l'or n'est pas propre au même degré. Il est moins lourd et plus consistant. Les gens les plus riches, ceux à qui leur fortune permettrait d'avoir indifféremment des meubles en or ou en argent, les préfèrent souvent en argent. Ou si la couleur de l'or leur plaît davantage, ils préfèrent l'argent ou le cuivre doré. Ce n'est point par économie que beaucoup de belles dames portent des peignes de vermeil

enrichis de pierreries, plutôt que des peignes d'or : c'est parce que l'argent doré est plus léger, et que les dents du peigne se courbent moins aisément. CHAP. X.

La grande ductilité de l'or, qui permet de l'étendre par couches excessivement minces sur les autres métaux et même sur le bois, et qui nous fait jouir, sans en consommer beaucoup, de sa riche et éclatante couleur, contribue encore à la moindre demande qui en est faite.

La ductilité de l'or fait qu'on en consomme moins.

Au reste, le rapport de la valeur de l'or avec la valeur de l'argent, en jetant quelque trouble dans la valeur d'une marchandise, comme la monnaie, qui est faite indifféremment de l'une ou de l'autre de ces matières, ne jette aucune confusion dans le rapport échangeable de ces métaux avec les autres marchandises. Au prix où l'argent se trouve monté par quelque cause que ce soit, le fait est que l'on consent à donner une certaine quantité de toute autre marchandise, pour avoir une once d'argent. C'est cette quantité de marchandise, de blé, par exemple, qui fait le véritable prix de l'argent ; et ce prix permet d'exploiter des mines moins fécondes et plus dispendieuses que d'autres, jusqu'au point de tirer de toutes ensemble 45 fois plus d'argent que d'or. Tout ce que je prétends prouver, c'est que les circonstances qui agissent sur la

La différence de leur valeur ne jette point d'embarras dans leur échange avec les autres marchandises.

IIIe PARTIE. valeur du métal argent, ne sont pas les mêmes que celles qui agissent sur l'or, et que la valeur relative de ces deux métaux peut varier et varie en effet perpétuellement.

On ne peut établir leur rapport dans les monnaies.

C'est par conséquent une entreprise superflue que de vouloir établir par les lois, un invariable rapport de valeur, entre des monnaies faites de deux métaux différents. Lorsqu'on fait dire à nos lois que 4 pièces d'argent de 5 francs, valent autant qu'une pièce d'or de 20 francs, on leur fait dire un mensonge. La valeur de la monnaie d'or et de la monnaie d'argent, est en France, au moment où ceci est écrit, aussi rapprochée qu'elle l'ait été à aucune époque, et je crois aussi rapprochée qu'elle peut l'être; cependant la monnaie d'or gagne $\frac{1}{2}$ pour cent sur l'autre. On vous demande 100 fr. 50 c. en argent, pour vous donner 100 fr. en or.

Un seul métal est en réalité une monnaie.

Le rapport de l'or à l'argent est dans nos monnaies, comme 15 $\frac{1}{2}$ est à un. On appelle cela le rapport légal; mais l'expression est mauvaise, car il n'y a point de rapport illégal. Tout ce qu'on veut exprimer par là, c'est que l'on peut indifféremment s'acquitter d'une dette contractée en francs, en payant à son créancier 15 grammes $\frac{1}{2}$ d'argent, ou bien un gramme d'or, l'un et l'autre frappés en monnaie. Or, comme un gramme d'or vaut en réalité

Pourquoi l'on

quelque petite chose de plus, que 15 grammes $\frac{1}{2}$ d'argent, on paie plus volontiers en monnaie d'argent; ce qui rend l'argent plus généralement employé en France, comme monnaie; et ce qui étend pour cet usage la demande qu'on fait de ce métal. CHAP. X. choisit, à cet effet, l'un plutôt que l'autre.

Une raison contraire, produit un effet contraire en Angleterre. Là, on préfère payer en or, parce que pour faire un certain nombre de livres sterling, il faudrait donner en argent une valeur un peu plus forte que lorsque l'on acquitte en or les engagements qu'on a pris.

Après l'or et l'argent, les autres métaux considérés comme monnaies, donnent lieu à des considérations peu importantes. Le cuivre en France (et je crois, dans tous les autres états de l'Europe (1),) n'est monnaie qu'autant qu'il sert à payer les fractions et les appoints, qui ne peuvent s'acquitter en monnaie d'argent. Dès-lors, il ne peut pas y avoir de grands inconvéniens dans la fixation de sa valeur comparée à celle de l'argent et de l'or. Si ce qu'on appelle un franc en cuivre vaut beaucoup moins qu'un Monnaie de cuivre et de billon.

(1) Je ne connais guère que les Chinois chez qui la monnaie soit de cuivre, et où l'argent dont on fait usage, représente du cuivre.

IIIe PARTIE. franc en argent, cette différence ne permet pas à un débiteur d'en tirer parti au préjudice de son créancier, puisque celui-ci n'est pas tenu de recevoir au-delà d'un franc, ou tout au plus de 5 francs, en monnaie de cuivre. Celle-ci n'est donc qu'un signe qui représente des fractions du franc, trop exiguës pour qu'on en fasse des pièces. Or, un signe n'a pas besoin de valoir intrinsèquement ce qu'il représente. Car, ainsi que vous le verrez bientôt, il tire toute sa valeur de l'objet qu'il donne le droit de se faire délivrer.

Elles ne sont que des espèces de billets de confiance.

Les pièces de cuivre et celles de billon (c'est-à-dire celles où un peu d'argent est allié au cuivre), ne sont donc pas proprement des monnaies, mais des espèces de billets de confiance. Comme tels, le gouvernement qui les met en circulation, devrait toujours les échanger, à bureau ouvert, contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au-delà de ce qu'en réclament les échanges.

S'il en restait davantage, les pièces de cuivre ne pouvant avoir les mêmes avantages pour leur possesseur, que l'or ou l'argent qu'elles

représentent, mais qu'elles ne valent pas, il chercherait à s'en défaire, soit en les vendant à perte, soit en payant de préférence avec cette monnaie les menues denrées qui renchériraient en proportion. CHAP. X.

CHAPITRE XI.

De la fabrication des monnaies métalliques (1).

Ce ne sont point les procédés de la fabrication des monnaies, que l'on doit décrire dans un Cours d'Économie politique : ils sont enseignés dans l'art du monnayeur. Ce qui doit nous occuper, c'est de savoir ce qui résulte de la fabrication des monnaies, relativement à l'économie des sociétés.

Inconvéniens de l'emploi du métal non monnayé.

Le métal non monnayé pourrait à la rigueur servir de monnaie. Le marchand vendrait son produit contre huit, dix grammes d'argent, comme à la Chine, et avec ce métal il rachèterait le produit dont il a besoin; mais ce serait un instrument des échanges fort incommode, parce qu'il n'est pas facile de vérifier le poids, ni surtout le titre de l'argent, et que ces opérations (dans lesquelles on se trompe aisément quand on n'en fait pas son métier), feraient perdre

(1) Nous verrons plus tard les effets qui résultent des monnaies de papier, et des signes qui représentent une monnaie métallique.

beaucoup de temps dans les nombreuses transactions auxquelles l'état de société donne lieu. CHAP. XI.

L'empreinte a cet avantage, qu'elle circonscrit chaque pièce de manière que l'on ne peut en ôter aucune partie, qu'on ne peut en changer le titre, sans que cette empreinte soit altérée. Elle garantit donc à celui qui la reçoit, la finesse et la quantité du métal qu'on lui donne. Avantages de l'empreinte.

Il serait à désirer que chaque pièce portât expressément son poids et son titre. Mais dans toutes les monnaies que je connais, cette désignation essentielle est omise. Ce n'est qu'indirectement que l'on sait ce qu'il y a d'argent dans une pièce d'un franc. Son empreinte porte ce nom, et la loi statue qu'un franc se compose de 5 grammes d'argent au titre de $\frac{9}{10}$ de fin, c'est-à-dire d'un métal qui contient neuf parties d'argent pur et une partie d'alliage. Elle statue de même qu'une pièce d'or qui porte la dénomination de 20 francs, se compose de 6 grammes et $\frac{45}{100}$ d'or. La forme des monnaies n'est donc qu'une composition entre les préjugés et les principes. Les préjugés veulent que la monnaie consiste dans des noms, dans des mots. Les principes demandent que la monnaie consiste dans une marchandise réelle. Il ne devrait point y avoir de monnaie nominale.

Lorsque je vends un hectolitre de froment pour

IIIe PARTIE. 20 francs, je donne ma marchandise pour recevoir une certaine quantité d'argent, et non des paroles ; et une preuve que c'est la chose et non la dénomination que je considère, c'est que lorsque la chose a changé, comme lorsqu'on a fait un papier-monnaie qui portait cette même dénomination de 20 francs, personne n'a plus voulu donner un hectolitre de blé pour 20 francs.

Puisque c'est la chose et non le mot qui est le véritable objet de l'échange, pourquoi donner un autre nom à la chose qui déjà en porte un ; qui porte un nom qui est précis, indépendant de toutes les lois, le nom de 5 *grammes d'argent à* $\frac{9}{10}$ *de fin ?*

Pourquoi donner un même nom à deux choses différentes : à cent grammes d'argent et à 6 $\frac{45}{100}$ grammes d'or? Pourquoi faire dire à nos lois que ces deux objets ont une même valeur, 20 francs, tandis que dans le fait ils n'ont jamais la même valeur, et que la valeur de chacun des deux métaux se règle d'après des circonstances qui ne sont pas les mêmes pour l'un et pour l'autre, et qu'il est hors du pouvoir de l'homme de maîtriser ?

Imperfection facile à corriger.

Cette imperfection dans les monnaies françaises, est facile à faire disparaître, puisqu'il ne s'agit que de supprimer une dénomination arbitraire, et de lui substituer la dénomina-

tion véritable. Seulement comme l'or et l'argent revêtus d'une empreinte, valent en général un peu plus que les mêmes métaux en lingots, on devrait, dans les engagemens que l'on contracterait, ajouter à tel poids, ces mots : *frappés en monnaie*. Ce n'est qu'un changement de mots, mais c'est avec des mots que l'on égare les hommes. Il faut laisser aux mauvais gouvernemens la méprisable ruse de conserver un nom pour faire croire que la chose est conservée, ou bien qu'on a aboli une mauvaise loi, quand on n'en a supprimé que le titre. CHAP. XI.

Une monnaie de compte est un mot sans réalité.

On a cru qu'en donnant toujours le même nom aux monnaies, elles auraient toujours la même valeur; et que l'on aurait ainsi cette valeur fixe et invariable qui non-seulement n'a jamais été trouvée, mais qui ne peut pas être. Dans le chapitre suivant vous verrez dans combien d'erreurs on a été entraîné par cette vaine prétention. Une monnaie nominale, une monnaie de compte est un mot sans réalité, si l'on n'y joint l'idée d'une monnaie réelle qui peut, à la vérité, être composée de toutes sortes de matières, mais dont la valeur est toujours en définitive réglée, non d'après la volonté du législateur, mais d'après la volonté de la nature des choses, qui commande au législateur lui-même.

IIIe PARTIE. Pour représenter la monnaie de compte comme une valeur qui peut exister indépendamment de toute monnaie effective, on a voulu s'autoriser de je ne sais quelle coutume reçue chez certains peuples demi-sauvages de l'Afrique, qui, n'ayant pas de monnaie, y suppléent par une appréciation purement idéale de la valeur de leurs marchandises. Chez eux tel objet vaut dix *macutes*, tel autre en vaut quinze; mais qu'est-ce qu'une *macute?* Il n'y a ni pièce de monnaie ni aucun signe représentatif désigné par ce mot. Une macute n'est pas même une monnaie de compte, car une monnaie de compte se transmet sous une forme substantielle. Si l'on échange un chameau valant douze macutes contre un esclave estimé de même douze macutes, on fait en réalité l'échange *en nature* d'un esclave contre un chameau. Il n'y a point là de monnaie. Il y a seulement une expression qui indique une parité de valeur ou bien une proportion de valeur entre deux ou plusieurs marchandises. Du reste, ce procédé ne sauve aucun des inconvéniens de l'échange en nature. La macute n'est pas une réalité existante indépendamment de la marchandise; pas plus que dans cette phrase : *voilà une compagnie de cent hommes et une autre de cinquante*, les termes de *cinquante* et

de *cent* ne sont pas des réalités indépendantes des hommes qu'ils servent à compter. CHAP. XI.

De même la monnaie de compte, si la monnaie réelle ne lui donnait un corps, ne serait rien qu'un nombre, ne préserverait point de l'inconvénient de faire les échanges en nature; et par conséquent ne serait pas une monnaie.

Des noms autorisés par l'usage seulement.

On pourrait craindre qu'en refusant un sobriquet à une pièce de cinq grammes, l'usage ne lui en donnât un et ne se formât ainsi une monnaie de compte à défaut de la loi. C'est l'usage populaire qui a donné un nom aux premiers *florins*, à cause d'une fleur qui s'y trouvait représentée; aux *couronnes*, en raison d'une couronne dont elles étaient décorées; aux *écus*, à cause d'un écusson aux armoiries du roi ou du pays. Sous saint Louis, il y avait des *gros tournois*; on les appelait *gros*, parce que c'était la plus grosse monnaie d'argent en circulation, et *tournois*, parce qu'ils étaient fabriqués à Tours.

Souvent même la flatterie donna le nom du prince à l'une des pièces de monnaie; principalement à la monnaie d'or, et à la plus précieuse. C'est pour cela que l'on vit des *dariques* en Perse, du nom de Darius; en Macédoine des *philippes*; des *carolus* en Angleterre, du roi Charles Ier; des *frédéric*s en Allemagne; des

IIIe PARTIE. *ducats* à Venise, de la dignité de duc ou doge de Venise; en France des *henris*, sous le règne de Henri II et de ses deux successeurs; et plus tard des *louis*, des *napoléons*.

Noms bizarres donnés aux monnaies.

J'observe qu'un nom imposé par l'usage aux pièces de monnaie qui circulent, soit pour les distinguer entre elles, soit pour abréger les discours, n'a point les inconvéniens que nous avons reconnus dans les monnaies de compte. On ne contracte point dans ce langage, ce n'est qu'une locution familière perpétuellement ramenée à sa signification réelle par les contrats et par les lois. Des noms populaires appliqués à nos différentes pièces de métal étiqueté, ne risqueraient donc point d'amener l'altération de nos monnaies, si les stipulations légales s'énonçaient en un certain nombre de grammes d'argent ou d'or.

Il en serait de cela comme de la dénomination de *pistole*, pour désigner une somme de dix francs, que les seigneurs de la cour de Louis XIV et leurs imitateurs firent passer dans le beau langage, sans doute pour faire croire qu'ils ne traitaient que par grosses sommes et sans y mettre une minutieuse exactitude. On ne pariait, on ne jouait que des pistoles; un beau cheval, un diamant, un cadeau, n'étaient jamais évalués qu'en pistoles; on aurait

cru se confondre avec les gens de loi, de finance ou de commerce, si l'on eût compté comme eux. Mais une dénomination qui n'était pas adoptée dans les lois, ne pouvait amener la détérioration des pièces qui étaient stipulées dans les actes. CHAP. XI.

Nécessité de faire des coupures.

Nous avons vu qu'un avantage essentiel des monnaies, et sans lequel elles ne seraient pas propres à devenir un instrument des échanges, est la faculté qu'elles ont de pouvoir proportionner exactement la quantité qu'on en donne, à la valeur de l'objet qu'on achète. Si lorsque je veux faire l'acquisition d'un objet qui vaut 6 fr. 75 c., je ne pouvais donner une certaine quantité de pièces qui fissent ensemble 6 fr. 75 c., il faudrait que je donnasse plus ou que le vendeur reçût moins que l'objet ne vaut; il faudrait donc, pour l'excédant, donner quelque autre chose qui fît compensation; ce qui replongerait jusqu'à un certain point la société dans les inconvéniens des échanges en nature.

Suivant l'état de la société, suivant le nombre et la valeur des choses qu'elle vend et achète le plus communément, elle a besoin d'une plus ou moins grande quantité de coupures, de fractions des grosses pièces. Il est de l'intérêt des fabricans, comme des consomma-

IIIe PARTIE.

teurs de monnaie, de ne fournir au public, ni trop, ni trop peu de ces coupures. Si l'on jetait dans la circulation plus de pièces de 50 centimes qu'elle n'en réclame, les particuliers perdraient du temps à les compter, et le fabricant se chargerait d'une façon plus chère pour une marchandise qui n'en aurait pas plus de valeur; car dix pièces de cinquante centimes réclament dix coups de balancier, tandis qu'une pièce de cinq francs n'en réclame qu'un.

Qui doit supporter la perte du frottement.

Les gouvernemens qui veulent être justes et respecter les propriétés, sont embarrassés de savoir s'ils doivent remplacer une monnaie usée par une monnaie entière, sans faire payer la perte qui résulte de l'usure des pièces. Sans doute une monnaie vieille et usée vaut moins, achète une moins grande quantité de chaque chose, qu'une monnaie neuve et entière. Ce n'est que le résultat de tout ce que nous avons observé jusqu'ici sur la valeur des monnaies; et l'on pourrait regarder comme une générosité trop grande de la part du gouvernement, de remplacer une pièce de monnaie qui ne peut plus acheter qu'une certaine quantité de marchandise, par une autre pièce qui peut en acheter davantage. Cependant, comme dans l'usage ordinaire on ne peut pas faire une dif-

férence de valeur entre deux pièces sortant de dessous le même balancier, il s'établit une valeur commune entre toutes les pièces d'une même dénomination, les plus neuves soutiennent la valeur des plus usées; mais lorsqu'on refond et qu'on frappe de nouveau ces dernières, le fabricant ne peut les refaire sans rajouter une portion nouvelle de métal; ce qui lui cause une perte. CHAP. XI.

Si le gouvernement est fabricant exclusif de la monnaie, ainsi qu'il arrive ordinairement, c'est à lui seul que le porteur d'une pièce usée, peut s'adresser pour la changer contre une neuve. Le gouvernement doit-il reprendre l'ancienne sur le même pied que si elle était neuve? Ou peut-il en conscience ne la considérer que comme un lingot et ne la payer que suivant la quantité de matière qu'elle contient? S'il prend ce dernier parti, il fait supporter au dernier porteur de la pièce, et à lui seul, la perte qui résulte d'un frottement dont les auteurs sont les dix mille personnes qui se sont servies de la pièce comme intermédiaire dans leurs échanges.

On peut dire que c'est la société tout entière qui a usé une pièce de monnaie, et que c'est à la société entière à supporter cette perte. Et comme les frais que fait le gouvernement por-

IIIe PARTIE. tent sur la société tout entière, il doit en bonne justice reprendre une pièce usée sur le même pied que si elle était entière; c'est-à-dire, changer à bureau ouvert, une pièce vieille contre une neuve; pourvu toutefois qu'elle n'ait pas été frauduleusement altérée, et qu'il reste assez de vestiges de l'empreinte, pour qu'on ne puisse pas douter de l'authenticité de la pièce; car il est évident que le gouvernement ne doit point le remplacement gratuit d'une monnaie altérée, ou d'un morceau de métal par une monnaie de sa fabrique, et encore moins le remplacement d'une pièce qui sortirait d'une autre fabrique que la sienne.

C'est au porteur de la pièce, au moment où il la reçoit, à s'assurer qu'elle est bonne. C'est un assujettissement universel de quiconque reçoit une marchandise, de vérifier sa qualité.

CHAPITRE XII.

Du bénéfice qu'il est possible de faire sur la fabrication des monnaies.

Plusieurs auteurs ont discuté la question de savoir s'il convient que le gouvernement convertisse gratuitement en monnaie les lingots qu'on lui apporte, ainsi qu'on le pratique en Angleterre et en Russie ; ou bien se fasse payer la façon des monnaies et même un profit supérieur à ses frais, qu'on a nommé autrefois droit de seigneuriage.

Nulle loi ne peut procurer un bénéfice sur la fabrication.

Cette question me paraît avoir été toujours mal posée. Le gouvernement ne peut ni se faire rembourser de ses frais de fabrication, ni percevoir un profit supérieur à ses frais, en vertu d'une loi ou d'une ordonnance ; mais il peut, en vertu du privilége exclusif qu'il s'est justement réservé de frapper des monnaies, rendre cette marchandise plus ou moins rare. Alors il s'établit une différence de valeur plus ou moins considérable, entre la valeur de la matière que le gouvernement emploie (l'argent), et le produit fabriqué ; entre un kilogramme de métal

IIIe PARTIE. en lingot, et un kilogramme en écus, ou 40 pièces de 5 francs (200 francs). Le gouvernement achète pour 197 ou 198 francs, cette quantité de métal qu'il revend sur le pied de 200 francs. Cette différence est l'unique source du profit que peut faire le gouvernement.

Le bénéfice ne peut naître que de la valeur de la monnaie.

Quoi ! dira-t-on, le gouvernement ne peut-il pas prélever un droit de dix pour cent sur l'argent que l'on porte à l'hôtel des monnaies pour être frappé en écus? Sans doute; mais on ne lui portera de l'argent à frapper en monnaie, qu'autant que l'argent monnayé vaudra dix pour cent de valeur de plus que l'argent en lingot. Or, il n'y aura un tel excédant de valeur dans la monnaie, qu'autant que les besoins de la circulation auront établi cette valeur, et ce cas n'arrivera pas en vertu d'une loi, ni d'une ordonnance; mais en vertu de l'état du marché et de la valeur relative de la marchandise monnaie et de la marchandise métal. Si pour un kilogramme d'argent monnayé on obtient un dixième de blé au-delà de ce qu'on obtient au moyen d'un kilogramme d'argent en lingot, alors seulement il peut convenir au particulier de convertir des lingots en monnaie; et quand ce cas arrive, il convient de même à l'administration d'acheter des lingots pour faire de la monnaie.

La question ne consiste donc pas à savoir s'il convient d'établir un droit de fabrication ou de seigneuriage, mais jusqu'à quel point il convient de mettre assez peu de monnaie en circulation pour faire un profit quelconque sur la fabrication. CHAP. XII. Et sa valeur de sa rareté.

Il me semble qu'à cet égard une bonne législation devrait laisser peu de latitude à l'administration ; il importe aux transactions sociales que la valeur des monnaies ne puisse pas varier arbitrairement, et dénaturer par là les engagemens entre particuliers ou avec l'administration elle-même (1). Et en même temps comme la rareté de la monnaie jette quelque embarras dans les échanges, et qu'il convient de la rendre aussi commune qu'il est possible sans perdre sur sa fabrication, le législateur pourrait statuer que, chaque fois que le lingot tomberait à un prix tel que tous les frais de fabrication seraient couverts, l'administration achetât des lingots avec des pièces fabriquées.

Quand l'état prend à sa charge tous les frais d'un hôtel des monnaies, comme en Angle- Inconvéniens de la fabrication gratuite.

(1) David Ricardo a prétendu que je voulais laisser à l'administration *le pouvoir* d'influer sur la valeur des monnaies en réduisant ou en multipliant leur quantité. J'ai dit seulement qu'elle en avait *la possibilité*.

IIIe PARTIE. terre, et ordonne à l'administration de rendre en pièces monnayées un poids égal à celui des lingots qu'on lui apporte, la monnaie est aussi abondante qu'elle peut l'être sans cesser d'être métallique, et la valeur de la monnaie ne s'élève pas au-dessus de la valeur du lingot; mais cet ordre de choses est accompagné de plusieurs inconvéniens.

Une pièce fabriquée a un mérite que n'a pas un lingot. Elle est affinée à un titre connu et revêtue d'un poinçon qui constate ce titre. Quand elle vaut un peu plus que le lingot, on ne la distrait pas de ses fonctions de monnaie; on y perdrait; mais quand elle ne vaut pas davantage, on peut l'employer indifféremment comme monnaie, ou comme lingot; c'est-à-dire, la fondre ou l'exporter, et faire payer à l'état, qui n'en profite pas, les frais d'un excellent et dispendieux affinage. La dépense qu'entraîne la fabrication gratuite des monnaies, aurait des bornes; car le besoin qu'un pays a de monnaie, est borné à une certaine somme, tandis que les spéculations qu'on peut faire en fondant ou exportant des monnaies qu'on remplace par des lingots, n'en ont point.

On fond de la monnaie neuve pour, avec le lingot, en racheter de la vieille.

Lorsque la monnaie métallique n'a qu'un fort petit excédant de valeur sur le lingot, elle peut donner lieu à quelques autres spéculations

faites par les fondeurs aux dépens du public, et dont Adam Smith nous fournit un exemple (1). Il cite une époque où la monnaie de Londres frappait, dans une livre d'or, 44 guinées et demie; mais les pièces de monnaie qui étaient alors dans la circulation, n'étaient pas neuves, et de ces vieilles guinées il fallait plus de 44 et demie pour faire une livre d'or. Un lingot d'une livre valait sur le marché au-delà de 45 de ces vieilles guinées (2). Conséquemment, en fondant 44 guinées et demie neuves, on les transformait en une valeur de 45 guinées. Aussi notre auteur compare-t-il la monnaie d'Angleterre, à cette époque, à la toile de Pénélope où la nuit voyait disparaître l'ouvrage du jour. CHAP. XII.

Les suppléments à la monnaie en font baisser la valeur.

Enfin une considération importante, c'est que dans un pays où il y a de nombreux suppléments à la monnaie, tels que les billets de banque, ce n'est pas seulement la multiplication des pièces qui jette dans la circulation une quantité de l'instrument des échanges assez considérable pour en faire baisser la valeur au-des-

(1) Richesse des Nations, liv. IV, ch. 6.

(2) La livre d'or valait jusqu'à 48 livres sterling, ce qui fait 45 guinées et 15 shillings.

IIIe PARTIE. sous d'un lingot du même poids que les pièces.

Détresse du commerce anglais en 1826.

Telle est, je crois, la cause de la crise qui a tourmenté l'Angleterre en 1825 et 1826. Un goût désordonné pour les entreprises de commerce a entraîné un grand nombre de spéculateurs à étendre leurs affaires au-delà de la portée de leurs capitaux. Ils ne l'ont pu qu'à la faveur des banques qui sont très-multipliées; car, outre la banque d'Angleterre qui est à Londres, il y en a d'autres dans toutes les provinces qui mettent en circulation des billets fesant office de monnaie. Ces banques escomptaient les effets des spéculateurs au moyen de leurs billets au porteur, qu'elles délivraient comme argent comptant. La monnaie en a éprouvé quelque avilissement, et sa valeur est tombée au point qu'une pièce métallique a valu moins que le lingot. Dès ce moment on a gagné à réduire les *souverains* (1) *d'or* en lingots. Pour se les procurer, on s'est porté aux banques et on leur a demandé de l'or contre des billets. Voyant leurs billets revenir à mesure qu'elles en émettaient, les banques se sont vues forcées de suspendre leurs escomptes, et par conséquent les secours qu'elles offraient

(1) Nom de la monnaie d'or qui a remplacé les guinées.

aux entrepreneurs qui avaient poussé leurs spéculations au-delà de leurs capitaux, et qui comptaient sur cette ressource pour satisfaire à leurs engagemens. Ils ont fait faillite, ou bien ont eu recours à des ressources ruineuses. CHAP. XII.

Des droits perçus au Mexique sur la fabrication.

« A ce que j'établis en fait (c'est-à-dire à l'impossibilité où je dis qu'est le gouvernement de faire sur les monnaies d'autres profits que ceux des manufacturiers exclusifs en général) on opposera peut-être les droits que tire au Mexique et au Pérou le gouvernement sur la fabrication des piastres. Le gouvernement en Amérique ne possède pas une seule mine; il frappe en monnaie tout autant d'argent qu'on lui en porte; cette quantité a jusqu'ici progressivement augmenté; et cependant, au dire de M. de Humboldt, l'ancien gouvernement espagnol retirait 13 pour cent environ de droits par-delà ses frais de fabrication (1). Comment arrivait-il que le métal monnayé conservât un si grand excès de valeur sur le lingot? Voici, messieurs, l'explication de ce fait. La seule exportation d'argent permise au Mexique et au Pérou était celle des piastres; la sortie du lingot était prohibée; or, dès que les entrepre-

(1) Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, t. IV, page 144.

IIIe PARTIE. neurs de mines ne pouvaient disposer de leurs produits qu'autant qu'ils étaient frappés en piastres, ce n'était pas seulement le monnayage, le besoin d'avoir des monnaies pour s'en servir comme de monnaie, que payaient les entrepreneurs de mines : c'était un droit d'extraction, un droit de sortie. Et comme le gouvernement craignait de ne pouvoir réprimer la fraude s'il se contentait de recevoir ce droit sur les lingots au moment de l'exportation, il préférait prohiber complétement la sortie des lingots, et percevoir le droit au moment de la fabrication des piastres. Il ne fallait donc regarder le haut prix du monnayage au Mexique et au Pérou, que comme un droit d'exportation, et avec un droit d'exportation pareil, on ne voit pas pourquoi le gouvernement espagnol prohibait la sortie des piastres d'Espagne. Plus il en sortait d'Espagne et plus on en demandait au Mexique, plus on percevait de droit. C'était une des mille sottises que l'on pouvait reprocher à ce gouvernement ignorant.

Maintenant que le Mexique et le Pérou sont des états indépendans, il est probable qu'ils entreront en concurrence pour fournir à l'Europe des métaux précieux. Les États-Unis, les Européens iront trafiquer de préférence dans

celui des deux pays d'où ils pourront extraire les métaux précieux à meilleur compte; les ports de mer et tous les genres de communication se multiplieront; la contrebande, devenue plus facile, obligera ceux qui gouverneront à baisser les droits (1); et dans ce cas nous paierons l'or et l'argent un peu moins cher en Europe, sans que les producteurs de ces métaux en éprouvent aucun découragement; car des droits moins élevés favorisent à la fois la production et la consommation. CHAP. XII.

L'exportation des monnaies peut être permise.

Quand le gouvernement ne frappe des monnaies qu'au moment où leur valeur est assez élevée pour procurer à sa manufacture un bon bénéfice, il doit peu s'inquiéter de l'exportation des monnaies; il doit même la favoriser;

(1) Les droits que les gouvernemens péruvien et mexicain établissent sur les métaux précieux, sont aussi légitimes que ceux qu'on établit en tout pays sur les terres et leurs produits. L'argent n'est-il pas un produit du fonds de terre comme le blé? Mais je ne crois pas que ce soit un bon moyen de prévenir la fraude, que d'obliger à réduire en monnaie le métal qu'on extrait. Les entrepreneurs de mines ayant plusieurs co-intéressés, sont obligés de tenir des registres très-exacts des quantités sorties de leurs entreprises, et ces registres pourraient servir de base à l'impôt.

IIIe PARTIE. car elle lui permet de renouveler ses profits sans en tarir la source. Dans quels cas ces profits se soutiennent-ils? Lorsque, malgré une fabrication constante, la valeur des monnaies reste supérieure à celle du lingot. Or, une marchandise qui s'use peu et qu'on fabrique constamment, baisse de prix si elle ne peut pas s'exporter.

Une bonne monnaie circule dans l'étranger.

C'est une erreur de croire qu'une pièce de monnaie qui est transportée dans un autre pays, perd toute la valeur que lui confère la façon et ne passe plus que pour son poids, pour sa valeur intrinsèque. Les pièces étrangères, surtout dans les états qui n'ont point d'ateliers monétaires, sont recherchées pour servir d'intermédiaire aux échanges, lorsqu'on peut avoir confiance dans leur poids et dans leur titre; cette demande élève quelque peu leur valeur par-dessus le prix du métal qu'elles contiennent, et on perdrait à les fondre, à les changer en un lingot du même poids et du même titre. Les piastres de l'Amérique ci-devant espagnole circulent et remplissent l'office de monnaie, non-seulement dans toute l'Amérique, mais dans plusieurs états de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Les écus de France de 5 francs circulent dans une moitié de l'Europe, parce qu'ils sont

une monnaie fidèlement fabriquée, et com- CHAP. XII.
mode. Des voyageurs m'ont assuré même qu'au Bengale, à la Cochinchine, à Canton, ils valent plus qu'un pareil lingot d'argent. Je n'en suis nullement surpris. Cette confiance tient d'abord au système décimal, qui présente une base invariable pour le titre et pour le poids; et ensuite aux lois monétaires, qui ne peuvent pas en France être modifiées sans une discussion solennelle et publique. Un gouvernement représentatif ne peut pas fabriquer de la fausse monnaie comme un monarque absolu. Quand le prince jouit d'une grande réputation de vertu; il peut obtenir pour sa monnaie une partie des mêmes avantages. La monnaie d'or de saint Louis, qu'on appelait des *agnels* à cause de la figure d'un agneau qui s'y trouvait empreinte, circula couramment dans l'étranger comme en France, long-temps même après la mort de ce prince; une longue expérience avait appris combien ils étaient réguliers quant au titre et quant au poids. Quiconque voyait cette empreinte bien connue, était sûr de la valeur de la pièce qu'il allait recevoir.

Et ce qui montre que les vérités de l'économie politique ont été les mêmes dans tous les temps et avant qu'elles fussent rédigées en

IIIe PARTIE. corps de science, c'est que les mêmes effets s'étaient manifestés dans l'ancienne Grèce. Il paraît que les Athéniens, riches en mines d'argent, surent de bonne heure affiner ce métal; et soit par vanité, soit par un sentiment de leur intérêt bien entendu, ils furent long-temps fidèles à ne pas en altérer la pureté; de sorte que leurs espèces jouissaient de beaucoup de faveur dans toute la Grèce et chez les barbares. Les anciennes monnaies d'Athènes portaient l'empreinte d'un bœuf, et l'on ne voulait être payé qu'en monnaie *euboïque*, c'est-à-dire, en *bons bœufs;* et même lorsqu'ils perfectionnèrent leur orthographe, ils eurent soin de conserver sur leurs pièces, les anciennes lettres qu'on avait coutume d'y voir depuis long-temps, et dont la réputation était faite.

Un peuple qui changerait souvent ses monnaies, et surtout un peuple qui chercherait à y introduire des altérations déguisées, non-seulement ne réussirait pas à les faire circuler dans l'étranger, mais il y présenterait avec une sorte de désavantage, même les pièces qui seraient dignes de plus de faveur.

Abus du monnayage en France.

Dans l'état actuel de notre fabrication des monnaies, le gouvernement français est loin de jouir des avantages que pourrait lui procurer

son excellent système monétaire (1). Il aban- CHAP. XII.
donne, dans chaque hôtel des monnaies, à un entrepreneur de fabrication, qu'on appelle improprement *directeur des monnaies*, le profit qui résulte de la différence de valeur qui s'établit entre le métal-lingot et le métal monnayé (2). Il fournit gratuitement au directeur, le local et les gros ustensiles; et, sans se réserver aucune part aux profits, il demeure chargé de l'intérêt des capitaux et du traitement des administrateurs, commissaires, et autres agens qui veillent à ce que la fabrication soit régulière et conforme aux lois. Son intérêt serait de faire lui-même le profit que font les directeurs des monnaies; et de réduire le nombre des hôtels des monnaies pour faire monter la valeur des pièces à un taux qui l'indemnisât tout au moins de ses frais.

---

(1) Excellent puisqu'il ne s'y trouve à changer que quelques dénominations et quelques légendes.

(2) Le gouvernement est censé retenir aux particuliers qui apportent des métaux $\frac{1}{10}$ pour cent sur l'or, et $1\frac{1}{2}$ pour cent sur l'argent, et il abandonne cette retenue au directeur; mais celui-ci en restitue une partie au particulier, de gré à gré, afin d'encourager les particuliers à apporter du lingot. Lorsque la monnaie est plus recherchée, il fait moins de remise ou n'en fait point, et gagne alors considérablement.

IIIe PARTIE. Les Anglais, mieux avisés que nous sur ce point, n'ont pour toutes les possessions britanniques, qu'un seul atelier monétaire, qui est à Londres. Il est vrai que leur système de fabrication est sujet à d'autres abus, comme s'il fallait que les nations qui pourraient s'affliger de leurs propres sottises, trouvassent toujours des motifs de consolation dans les sottises des autres peuples.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

NOTA. Chaque volume porte sa table alphabétique des matières.

Lorsqu'une matière occupe plusieurs pages de suite, la première seule est relatée.

A

Accaparemens : coupables quand ils produisent une cherté factice, 238.

Agnel, nom d'une monnaie : son origine, 449.

Agriculture : obtient ses produits immédiatement de la nature et non d'un précédent producteur, 3. Ce qu'elle gagne à être exercée par les propriétaires, 61. Améliorations dont elle est susceptible, 64. N'admet pas de grandes entreprises, 84. Voyez *Industrie agricole.*

Alliage : n'est compté pour rien dans la valeur des monnaies, 398.

Amérique : en quoi sa découverte a été favorable à l'Europe, 417.

Angleterre : ce qui contribue à lui ouvrir des débouchés, 301. Pourquoi l'on y consomme peu de miroirs, 304. Causes de la crise qu'elle a éprouvée en

1825 et 1826, 444. N'a qu'un seul atelier monétaire pour toutes ses possessions, 452.

Animaux : en quoi leur emploi comme moteurs est un perfectionnement, 163. Si l'homme est en droit de les multiplier pour les détruire, 164. En quoi supérieurs aux machines à vapeur, 169.

Antilles : système de leur agriculture, 89. Ce système est caduc, 92. Et corrupteur, 95. Leur prospérité n'est point une preuve de l'excellence de leur régime, 96. Ont prospéré aux dépens des consommateurs français, 98.

Appropriation, des terres : multiplie considérablement leurs produits, 7.

Arabes, successeurs de Mahomet : leur influence sur nos arts, 245.

Argent : quantité de ce métal annuellement produite dans le monde, 115. La quantité fournie depuis la découverte de l'Amérique, n'égale pas la moitié de la quantité de fer annuellement produite par la France, 378. Dans quel cas on fond les espèces d'argent, 388. Comment s'estime la quantité qu'il en faut pour les monnaies d'un pays, 394. Cette quantité bornée par ses frais de production, 396. Pourquoi sa valeur n'est pas tombée davantage par l'effet de la découverte des mines du Nouveau-Monde, 400. Est devenu plus recherché en vertu des progrès des nations, 401. L'Asie absorbe une partie de celui qui est produit au jour, 402. Ses frais de production augmentent avec la demande, 404. Si l'insurrection des états d'Amérique rendra l'argent plus cher, 405. Quelle quantité il s'en produit annuellement, 407. Causes de sa destruction, 408. Nouveaux pays qui

en réclament, 411. Sa valeur ne tomberait pas rapidement, même par la découverte de mines abondantes, 413. Sa valeur décline graduellement, 414. Se consomme moins que d'autres produits, 415 *en note.* Ses avantages sur l'or, 421. Pourquoi en France les paiemens se font en argent, 425. Voyez *Monnaies, Métaux précieux.*

Armateurs, de navires: en quoi font le commerce, 219. Et 235.

Arts manufacturiers : ce qui les caractérise, 122. Les beaux-arts en font partie, 123. Il s'en élève tous les jours de nouveaux, 125. D'autres s'éteignent, *ibid.* Se divisent en physico-chimiques et en mécaniques, 126. Un seul embrasse plusieurs professions, 127. L'origine de leurs procédés les plus simples est inconnue, *ibid.* En quels lieux s'exercent, 128. C'est quelquefois chez l'ouvrier, 130. Quelquefois dans les boutiques, 132. Quelquefois chez le consommateur, 133. S'ils tendent à déserter les lieux qu'ils ont enrichis, 143. Ont fait au total de grands progrès, 346.

B

Banquiers : quelles sont leurs fonctions dans le commerce, 220.

Bâtimens : dans quel cas trop dispendieux, 178.

Baux : emphytéotiques, leurs inconvéniens, 75. Leur prix augmente journellement, 415.

Beaux-arts : font partie des arts manufacturiers, 123.

Besoins (Éprouver des), est le commencement de la civilisation, 299. Quel classement les hommes en

font suivant les prix, 317. Ils sont la première cause de la demande des produits, 320.

Blanchisseuse, de linge : en quoi productrice, 134.

Blé (le), serait plus cher s'il n'y avait point de propriétaires fonciers, 39. Est rendu plus cher plutôt par le vice des lois que par la nature, 145. Sa cherté est nuisible aux manufactures, 146. Le transport est le principal de ses frais de production, 269 *en note*. Taux auquel il ne peut plus être produit ni consommé, 308. Effets qui résultent de la fixation de son prix, 331. On en offre plus qu'anciennement, mais l'offre qu'on a faite des métaux précieux a augmenté bien davantage, 402.

Bois (le) : son insuffisance comme combustible, 116.

Bon marché : favorise singulièrement la consommation, 193.

Bourses de commerce, et halles publiques : utiles en fixant les prix courants, 213.

Buchanan (M.), commentateur d'Adam Smith : combattu, 35.

C

Cabotage : contrarié par les lois et les réglemens, 268.

Campagnes (les), sont intéressées à la prospérité des villes, 286.

Canaux de navigation : leurs avantages, 259. Lenteur excessive de leur navigation, 264 *en note*.

Capital : cet instrument concourt à la production des richesses, 19 et 23. Ne fait pas toute la valeur d'un fonds de terre, 33. On n'est jamais affranchi de l'intérêt de celui qu'on a dépensé de trop, 178 *en note*. Ses profits ouvrent un débouché à la production, 305.

Sommes de monnaie qui n'en font pas partie, 362.
Capital circulant : manière d'évaluer celui dont une entreprise a besoin, 182. On en paie indirectement l'intérêt quand ce n'est pas directement, 184.
Capitaux : sont une mesure imparfaite de l'importance des entreprises, 132 *en note*. Ce que coûtent annuellement ceux qui sont engagés dans une entreprise, 177. Sont en général trop peu ménagés, 185.
Caprice (le), rend les produits plus chers, 155.
Carolus, nom d'une monnaie : son origine, 433.
Châles de cachemire : coûtent plus à les faire en Europe, qu'à les faire venir, 229.
Chaptal (M.) : cité à l'occasion du peu de succès des manufactures de soieries en Russie, 148.
Christianisme : ses doctrines ne sont pas ce qui a fait cesser l'esclavage, 50 *en note*.
Chute d'eau (une), ne rendrait aucun service si elle n'était pas une propriété, 160. A plus de valeur dans un pays de plaines que dans les montagnes, 161. Et 171.
Circulation : signification de ce mot, 333.
Civilisation : comment elle commence, 299. Preuves de ses progrès, 346.
Colonies : leur possession n'est point un avantage, 89. C'est le consommateur français qui a payé leurs gains usuraires, 98. Ne peuvent plus subsister sur le même pied, 99.
Combustible (le) : le premier de tous les élémens des arts, 116. Devient nul s'il est cher, 120.
Commerçans : en quelles professions se divisent, 218. N'étaient autrefois que des porte-balles, 219. Ne vivent pas aux dépens des consommateurs, 221.

Commerce (le) : comment il modifie les produits, 204. C'est par là qu'il est productif, 205. Et 213. Erreurs à ce sujet, 206. Ne consiste pas dans l'échange, 212. Ne peut s'exercer que sur des objets matériels, 216. Quelles sont ses différentes branches, 218. A des avantages pour une nation même lorsqu'il est conduit par des étrangers, 230. On y distingue deux sortes d'avantages, 231. Fausses idées qu'on s'en est faites, 239. Du mal que lui fesaient les seigneurs châtelains et les douanes intérieures, 265. Et que lui font encore les réglemens de police, 266. Perfectionnemens dont il est susceptible, 270. Voyez *Industrie commerciale*, *Transport*.

Commerce extérieur, caractérisé, 218. Mal compris jusqu'à présent, 227. Ne consiste pas dans l'échange de notre superflu, 228. Procure les produits à meilleur marché, 229. Ne compare que le prix des marchandises qui sont au même lieu, 232. Fait quelquefois de grands circuits, 234. Son importance faible auprès de celle du commerce intérieur, 243. Son éclat au quinzième siècle, 244. Exerçait une espèce de monopole, 245. Pourquoi ses produits attirent les regards, 251. Son interruption n'a pas arrêté la marche progressive de la France, 253. En quoi favorise la production intérieure, 253. En quoi il est favorisé par elle, 254.

Commerce intérieur : le commerce de détail en fait partie, 223. Son importance fort supérieure à celle du commerce étranger, 247. Et 250.

Commissionnaires, dans le commerce : quelles sont leurs fonctions, 219.

Comte (Charles) : a fait ressortir les fâcheux effets de l'esclavage domestique, 96.

Condillac : sa théorie de la production commerciale démontrée fausse, 208.

Consommateurs : dans quel cas leur intérêt se confond avec celui du producteur, 137. Quelles manufactures ne peuvent réussir que placées près d'eux, 140. Avec quoi ils achètent ce qu'ils consomment, 282. Quand ils ne produisent pas n'augmentent pas les débouchés, 306.

Consommations : difficiles à faire prendre, 193. N'impliquent pas qu'une production n'a pas eu lieu, mais le contraire, 207. Portent principalement sur des produits intérieurs, 251. Évaluation imparfaite de celles qui ont lieu en France, 252. Pourquoi s'augmentent avec le bon marché, 321.

Coupures, des monnaies : pourquoi nécessaires, 435. Coûtent plus de fabrication que les grosses monnaies, 436.

Croisades : leur influence sur les progrès du commerce, 245.

Cuivre (métal de) : n'est monnaie qu'à la Chine, 425. Les pièces qui en sont faites ne sont que des signes représentatifs de la monnaie, 426.

Culture (grande) : subordonnée à la nature du sol et des circonstances, 77. Admet le travail des machines, 78. Produit plus en proportion des hommes et des chevaux qu'elle emploie, 79. Multiplie les villes, 80. Favorise l'accumulation des capitaux, 81. Gagne à être mélangée avec la petite, 83. Ses bornes, 85.

Culture (petite) : ce qu'elle est quand elle est bien

conduite, 82. Gagne à être mélangée avec la grande, 83.

D

Darique, nom d'une monnaie de Perse : son origine, 433.

Débouchés : leur théorie développée, 280. Elle est toute récente, 289. Objections qui lui sont opposées, 290. Il s'en ouvre d'autant plus que la nation est plus civilisée, 300. En quoi le gouvernement leur est contraire, 304.

De Laborde (M.) : erreur où il est tombé dans son Voyage en Espagne, 364.

Demande, des produits : influe sur les prix en influant sur le prix des services productifs, 328.

Détailleurs, ou marchands en détail : utilité de leur industrie, 222. Leur multiplicité ne nuit pas aux consommateurs, 224. Peuvent nuire par leurs étalages, *ibid.*

Ducat, nom d'une monnaie : son origine, 433.

Dufresne Saint-Léon : son erreur relativement aux monnaies, 369 *en note*.

Dupont de Nemours : ses efforts pour convertir l'auteur à la doctrine de Quesnay, 16 *en note*.

E

Échange (l'), n'est qu'une opération accessoire du commerce, 206. Et n'en est pas l'essentiel, 208. Ne constitue point une production, 212. Véritable avantage qui résulte de l'activité des échanges, 215. Leur théorie entièrement développée, 274. Ils font qu'un producteur en un seul genre, jouit de tous les pro-

duits, 276. L'échange des produits n'est que l'échange de leurs frais, 317. Et 326. En quoi le sort du vendeur est préférable à celui de l'acheteur, 360.

Économie politique : devait être professée à l'École de Droit de Paris, 368 *en note.*

Économistes du dix-huitième siècle : leur système relativement à la production des terres, 10. Maintenant abandonné, 15. Quels sont les derniers auteurs qui l'ont soutenu, *ibid. en note.* Niaient la production commerciale, 207.

Éducation : n'est jamais gratuite, 194.

Égypte (loi d'), qui obligeait un fils à suivre la profession de son père, inexécutable, 195.

Entrepreneur d'industrie : son travail fait partie de ses avances, 175. Il est indispensable, 176. Paie un intérêt et un loyer même lorsque le capital et le fonds lui appartiennent, 184. Il est de son intérêt de se contenter de profits modérés, 193. Quelle production lui fait courir le moins de risques, 196. En quoi consiste son habileté, 199. A besoin d'avoir une audace judicieuse, 202.

Erreurs : en quoi leur réfutation est utile, 16.

Esclavage antique : seul moyen connu des anciens pour cultiver les terres, 47. Comment il a été remplacé par le servage de la glèbe, 49.

Esclavage domestique : ses fâcheux effets, 95.

Étalages, des marchands ambulans : leurs abus, 224. Abus de ceux des marchands en boutiques, 225.

Étalonnage, en manufactures : ce que c'est, 151. Est une cause de bon marché, *ibid.* Quelles en sont les raisons, 152. Pourrait être appliqué à la construction des maisons, 153.

États-Unis : font de grandes opérations de commerce, 234. Pourquoi cherchent à civiliser les sauvages, 286.

Étude : est la meilleure des ressources contre l'ennui, 61 *en note.*

Euboïque (Monnaie) : pourquoi recherchée dans l'antiquité, 450.

Europe (États de l') : faibles au moyen âge par les vices de leur production, 55.

F

Fabrication, des monnaies : seul bénéfice qu'il est possible d'y faire, 439. Ne doit pas être gratuite, 441. Pourquoi on a pu élever, en Amérique, les droits auxquels elle est assujettie, 445. Abus de cette fabrication en France, 450.

Fabriques : choix de leurs emplacemens, 137. Voyez *Manufactures, Arts manufacturiers, Industrie manufacturière.*

Fer : ses mines plus importantes en sommes que celles d'or et d'argent, 115.

Fermes : avantages de ce mode d'exploitation des terres, 71.

Florin, nom d'une monnaie : son origine, 433.

Fonds de terre (le), est souvent bien éloigné du consommateur de ses produits, 4. Controverses sur sa coopération dans la production des richesses, 10. Est productif indépendamment du capital qu'on y répand, 33. Acquiert de la valeur par les progrès de la société, 35. Nature du service qu'on en tire, 38. Inconvénient des controverses auxquelles sa production a donné lieu, 41. Preuves de cette production, 42. Les fonds de terre qui sont en bon

état attirent les bons fermiers, 72. Le profit du fonds de terre ouvre un débouché à la production, 306. Dans quel cas un fonds de terre est dans la circulation, 333.

Forêts : disparaissent devant la civilisation, 116.

Fortunes, des particuliers, représentées par une pyramide, 321. Et 334. Deviennent plus considérables quand les produits baissent de prix, 344.

Frais de production : en quel sens ils influent sur la valeur des choses, 29. Trop considérables aux Antilles dans la culture du sucre, 98. Peuvent être comparés à la satisfaction qui résulte du produit, 297. Circonstances qui les rendent trop considérables, 299. Rendus trop considérables par la faute des gouvernemens, 303. Nuisent aux débouchés quand ils élèvent trop haut le prix des produits, 308. Comment ils bornent la consommation, 321.

Français (les) : ce qui leur manque pour être parfaitement industrieux, 203. Font peu de commerce de transport, et pourquoi, 235. Pourquoi consomment plus que du temps de Charles VI, 282.

Franklin : à quelle époque il mangea sans scrupule des animaux, 165 *en note*. Cité, 201.

G

Garnier (Germain) : un des derniers économistes de l'école de Quesnay, 16 *en note*.

Gioja, auteur italien : cité, 199.

Glaces (miroirs) : leur production contrariée en Angleterre par l'impôt, 304. Et en France par le privilége, 305.

Gouvernement (le), ne saurait arbitrairement donner de la valeur aux monnaies, 354. Celui d'Angleterre soutenait que ses billets de banque n'étaient point dépréciés, 374 *en note*. Comment peut faire monter la valeur des monnaies, 389. Fait peu de bénéfices sur les monnaies, 390. Ne doit pas pouvoir augmenter ou diminuer arbitrairement la masse des monnaies, 441. Celui de France devrait réduire le nombre de ses ateliers monétaires, 451.

Grèce (la) : en quoi sa civilisation sera utile à l'Europe, 288.

H

Habileté : dans un entrepreneur d'industrie, de quoi se compose, 199.

Haïti : comment on y fait travailler les nègres libres, 104. On est obligé d'y prohiber le sucre cultivé par des mains esclaves, 106. Prospèrera par d'autres cultures, 107.

Harengs : ce qui a fait l'importance de cette pêche, 110. Se lassent d'être poursuivis, 114.

Hollandais : doivent en partie leur commerce maritime à des cordes bien faites, 271.

Houille : le plus important des minéraux, 115. S'épuisera à son tour, 117. N'est d'aucun avantage quand elle est d'un transport difficile, 118.

Hume : paradoxe de cet auteur sur les migrations de l'industrie, 143. Son estimation de la valeur de l'argent, 415.

I

Industrie (en général) : ce qui la distingue de l'ins

tinct des animaux, 127. Est naturellement progressive, 179. Et 198. Ses progrès ouvrent de nouveaux débouchés, 301. Fait partie de nos fortunes, 344.

Industrie agricole : vue générale de ses produits, 1. Son analogie avec les autres industries, 3. Exercée chez les anciens par le moyen d'esclaves faits à la guerre, 47. Au moyen âge par des serfs, 49. Chez les modernes par des propriétaires fonciers, 57. Par des fermiers, 71. Et par des métayers, 73. N'est lucrative que par les progrès dont elle est susceptible, 61. Et 64. N'est pas le chemin de la fortune, 63. Ce qui nuit au débouché de ses produits, 67. N'admet pas de grandes entreprises, 84.

Industrie commerciale : en quoi elle consiste, 204. Erreurs à son sujet, 206. Est productive d'utilité, 213. Par qui elle est exercée, 218. Ne compare pas les prix des marchandises qui sont éloignées l'une de l'autre, 212. Voyez *Commerce*.

Industrie manufacturière : est nécessaire pour fournir un débouché aux produits ruraux, 68. Ce qui la caractérise, 122. Lieux où elle s'exerce, 128. Et 137. Si elle tend à changer de théâtre, 143. Pourquoi les fonds qu'on y emploie sont considérés comme aventurés, 174. Avantage de celle qui est connue, 194. Est affectée par les variations de prix, 196. Casualités à considérer par elle, 197. Qualités nécessaires dans son entrepreneur, 199. Voyez *Arts manufacturiers*.

Instinct des animaux : n'est pas l'industrie, 127.

Irlande : de quelle façon elle est cultivée, 86. Quelle partie de cette île est industrieuse et riche, 201.

Italie : époque brillante de son commerce, 244.

J

Jugement : première qualité d'un entrepreneur d'industrie, 199. Comment dépravé, 200.

L

La Fontaine : met le travail au rang des fonds productifs, 344 *en note.*

Luxe : déplacé dans les manufactures, voire même le luxe de solidité, 177. Et 182.

M

Macculloch (M.) : a trop vanté la doctrine de Ricardo sur le profit foncier, 32.

Machines à vapeur : conviennent à l'Angleterre et non à la Chine, 162. Leurs avantages, comme moteurs, par-dessus l'eau et le vent, 167. Et par-dessus les animaux, 169.

Maisons : leur construction plus chère en raison de leur variété, 153. Ne doivent pas offrir une solidité superflue, 178.

Malthus (M.) : son opinion sur l'origine du profit foncier, 40. Et sur les consommateurs improductifs, 305.

Manufactures : choix de leurs emplacemens ; doivent être à portée de leurs matières premières, 138. Quelles sont celles qui ne peuvent réussir que dans les villes, 140. Et entourées d'une population laborieuse, 141. Il ne leur convient pas de fournir des logemens à leurs ouvriers, 142. N'abandonnent pas nécessairement les lieux qu'elles ont enrichis, 144.

Ne s'accommodent pas de l'esclavage, 146. Veulent un concours de moyens assez rare, 147. L'étalonnage leur est favorable, 151. L'ostentation et même la solidité superflue des bâtimens, leur sont funestes, 177. Ne durent jamais très-long-temps, 178. Doivent considérer pour beaucoup les frais de transport, 189. Ce qu'on peut appeler leurs états-majors, 190. Manière d'évaluer leurs produits, 191. Casualités qui influent sur leur succès, 196. Qualités nécessaires à ceux qui les conduisent, 199. Voyez *Arts manufacturiers*, *Industrie manufacturière*.

Marchands ambulans : font abus du commerce, 224.

Marseille : redoute à tort la civilisation des Grecs, 288.

Matières premières, dans une manufacture : manière de les évaluer, 188.

Maximum : signification française de ce mot, et effets de la chose, 330.

Mercier de La Rivière : réfuté au sujet de la main-d'œuvre, 12.

Métaux précieux : offrent les matières les plus propres à former les monnaies, 377. Sont reçus partout comme tels, 379. Leur rareté n'a aucun inconvénient pour les monnaies, *ibid.* On doit distinguer leur valeur propre de celle de la monnaie, 381. Causes qui influent sur la demande et l'offre qu'on en fait, 396. Si l'affranchissement de l'Amérique doit les rendre plus rares, 405. Ce qui arriverait s'ils devenaient plus rares, 406. Cet événement est peu à craindre, 407. Leur multiplication peu favorable aux monnaies, 417.

Métayers : leur exploitation des terres est misérable, 73.

Mines : importance de l'industrie qui les exploite, 114. Quelles sont les plus importantes de toutes, 115. Condition nécessaire à leur prospérité, 126. Celles de métaux précieux exploitées par l'industrie et les capitaux des Anglais, 412. Le Thibet en renferme, 413.

Modes : leurs caprices peu favorables aux richesses publiques, 156.

Mœurs nationales : dans quelle classe se conservent le mieux, 60. Dans quel cas elles méritent d'être conservées, *ibid.*

Monde (le) : de quelle manière il finira, 118.

Monnaies : leur nature et leurs usages, 352. Ne sont point recherchées pour être consommées, *ibid.* Quelle est la première qualité qui leur est nécessaire, 353. La valeur ne peut leur être donnée arbitrairement, 354. La divisibilité est leur seconde qualité essentielle, 355. Leurs autres qualités, 356. Pourquoi sont une marchandise qui convient à tout le monde, *ibid.* Comment se manifestent leur cherté ou leur bon marché, 358. Sont un produit de l'industrie humaine, 359. Ne doivent pas être confondues avec les capitaux, 361. Dans quel cas ne font partie d'aucun capital, 362. Ne sont pas un signe, 364. N'égalent pas toutes les autres valeurs possédées par une nation, 367. Servent à apprécier les autres biens, 370. Marchandise dont tout le monde est marchand, 371. Ne sont pas une mesure, *ibid.* Leur valeur n'est pas invariable, 372. Des matières dont on les a faites, 377. N'ont pas toujours la même valeur que la matière qu'elles contiennent, 381. Portent des noms divers, 382 *en note.* Leur utilité

est le premier fondement de leur valeur, 383. Quelle est la quantité de monnaie dont un pays a besoin, 384. Cette quantité, comparée avec celle qu'il a, détermine la valeur de la monnaie, 387. Dans quel cas on les fond, 388. Leur valeur ne tombe pas au-dessous de celle du métal dont elles sont faites, 389. Mais peut se soutenir au-dessus, *ibid.* On ne sait point la somme de celles qui existent en France, 391. Cette connaissance a peu d'utilité, 392. Évaluation de Necker, 393. Le besoin qu'on en a dans un pays n'augmente pas en proportion de sa richesse, *ibid.* L'alliage n'est compté pour rien dans leur valeur, 398. N'offrent aucunes garanties de leur valeur future, 416. N'ont pas besoin que les métaux précieux deviennent plus abondans, 417. Ce qui rend compliqué le sujet des monnaies, 418. Utilité de leur empreinte, 428. Ne tirent point leur valeur ou leur usage du nom qu'elles portent, 429. Ne devraient point avoir de nom spécial, 430. Noms qui leur ont été donnés par les lois ou par l'usage, 433. Nécessité de leurs compures, 435. Le gouvernement doit les changer quand elles sont usées, 436. Seule manière de faire un bénéfice sur leur fabrication, 439. Le gouvernement ne doit pas pouvoir en augmenter arbitrairement la quantité, 441. Inconvéniens de leur fabrication gratuite, 442. Les signes qui les représentent en augmentent la masse, 443. Leur exportation sans inconvénient, 447. Conservent leur valeur dans l'étranger, 449.

Monnaie de compte : il ne devrait pas y en avoir, 431. Ne sauve pas la difficulté qui accompagne les échanges en nature, 432.

Monopoles naturels : élèvent le prix de certains services productifs, 325.

Montesquieu : ses erreurs en matière de commerce, 239. Et 241. Son erreur fondamentale au sujet des monnaies, 366.

Montres : produit plus multiplié qu'autrefois, 401.

Moteur aveugle : est ce qui met en mouvement une machine, 158. Procure quelquefois moins d'avantage que la machine elle-même, 159. Évaluation de ce que coûtent les différens moteurs, c'est-à-dire, l'intérêt de la machine et le loyer de la force naturelle, 160. L'aliment qu'il faut leur fournir, 161. Comparaison des avantages des divers moteurs, 162. Les moins chers ne sont pas les plus économiques, 166. Pourquoi ne sont pas applicables au sciage des pierres, 171. Ne peuvent pas toujours lutter contre le travail des mains, 172.

N

Nation (une) : consomme toujours ses produits, même lorsqu'elle consomme des produits étrangers, 228. Gagne même quand ce sont des étrangers qui font son commerce, 230. Chacune est intéressée à la prospérité de toutes les autres, 286. Quantité de monnaie dont elle a besoin, 364. Demande d'autant plus de métaux précieux qu'ils sont à plus bas prix, 395.

Nations civilisées : renferment des provinces sauvages, 300. Ont fait au total de grands progrès, 346.

Navigation : causes de sa supériorité sur le roulage, 256. Navigation sur des canaux, 259. Entraves qu'on lui oppose, 260. Le génie militaire la contrarie, *ibid.* Aussi bien que les réglemens de police, 261 *en note*.

Droits ineptes dont on la grève, 262. Maritime, le plus puissant des moyens de transport, 268. Ses progrès récens, 269. Et 271.

Navires : nombre de ceux qui ont péri en 1827, 410 *en note.*

Nègres : origine de leur esclavage, 89. Leur travail dispendieux, 93. Et corrupteur, 95. Leur traite inique, 100. Ne peuvent cultiver le sucre s'ils sont libres, 102. Comment on les oblige à travailler en Haïti, 104.

Nomades (peuples) : vivent sur les seuls produits spontanés du sol, 45.

Numéraire : voyez *Monnaies.*

O

Obroc : capitation des serfs en Russie, 53. Commence à être remplacé par un fermage, 54 *en note.*

Offre, des produits : influe sur les prix en influant sur le prix des services productifs, 328.

Or : quantité de ce métal annuellement produite dans le monde, 115. Monnayé ne vaut pas beaucoup plus que l'or-lingot, 419. Il s'en produit quarante-cinq fois moins que d'argent, 420. Ses avantages et ses désavantages comme objet de consommation, 421. La proportion de sa valeur avec l'argent, ne peut être fixée, 424. Pourquoi l'on s'en sert en Angleterre dans les paiemens, 425. Voyez *Monnaies, Métaux précieux.*

Ouvriers : travaillent en Europe, quoique libres, et non aux Antilles, 102. Dans quels cas travaillent à leur compte, 129. Nombreux à Paris, 130. Doivent être habitués de longue main aux travaux suivis des manufactures, 141.

P

Pain (prix du) : effets de sa taxe dans Paris, 329.

Paris : est une ville très-manufacturière, 130. Ses rues encombrées par des étalages, 224. Et par d'autres abus, 226 *en note*.

Paysans : n'ont pas plus de qualités morales que les citadins, 62. Leur incurie et leur paresse, 81.

Pêcheries : souvent plus productives que la culture, 109. L'art de conserver et de transporter le poisson augmente leur importance, 110. Se combinent avec des entreprises de commerce, *ibid.* Trop grande importance attachée à celles de Terre-Neuve, 112.

Peuple : voyez *Nation*.

Phoques : comment s'en fait la chasse, 110. Leur nombre diminue, 113.

Pistole : origine de cette expression, 434.

Poisson : de quoi se composent ses frais de production, 108. Est un produit qui s'épuise, 113.

Poliçe : en quoi nuit à l'industrie, 260. Détruit une partie des avantages de la navigation du Rhin, 261 *en note*. Est un accessoire, la production est la chose essentielle, 266.

Porte-balles : seuls commerçans qu'il y eût dans l'origine, 219.

Principes : les plus simples, presque généralement méconnus, 370.

Prix courant : ce que c'est, 210. Et 311. A tiré du vague l'économie politique, 211. Est fixé dans les bourses et halles de commerce, 213. Pourquoi il a toujours quelque latitude, 312. Suppose une quantité déterminée de marchandise, 313. Est le rapport

des quantités qui s'échangent mutuellement, 314. N'est pas l'effet, mais la cause, des quantités offertes et demandées, 315. Comment il est fixé, *ibid.* Comment son élévation diminue le nombre des consommateurs, 322. Influence qu'il reçoit des causes fortuites, 332. Peut baisser pour tous les produits à la fois, 340.

Prix originaire, des choses : se compose des frais de production, 336. Ses variations sont diverses, 337. Sa baisse ne cause point de perte aux producteurs, 339. Et fait la richesse des consommateurs, 340.

Producteurs : leurs intérêts se confondent quelquefois, mais pas toujours, avec celui de la société, 2. Et 137. Agricoles, quels ils sont, 8. Manufacturiers, quels ils sont, 122. Les valeurs qu'ils consomment ont été produites, 207. Sont intéressés aux succès les uns des autres, 284. Sont les plus utiles des consommateurs, 307.

Production, en général ; peut être considérée dans l'intérêt de la société et dans l'intérêt des producteurs, 2. Est en proportion du profit que chaque producteur en tire, 24. Peut être continuée lorsqu'elle a cessé d'être lucrative, 186. Quelle est celle qui fait courir le moins de risques, 196. On a été long-temps à savoir quelle était celle qui était due au commerce, 205. Controverses à ce sujet, 206. Ce qui la contrarie nuit aux débouchés, 291. Doit se régler sur les besoins des consommateurs, et non sur la politique du gouvernement, 292. Où sont ses bornes nécessaires, 293. Circonstances qui la rendent trop chère, 299. Dans quel cas elle n'offre plus de débouchés aux produits, 308. Comment elle se

proportionne aux prix et aux besoins, 323. Au total a toujours été en croissant, 346.

Production commerciale : en quoi elle consiste, 204. Par quoi contrariée, 262.

Produit brut : est la somme de tous les produits nets, 14.

Produit net : ce que c'est suivant les économistes de Quesnay, 10. Se confond en somme avec le produit brut, 14.

Produits : moyens d'évaluer à quoi se montera leur valeur future, 192. Les nouveaux percent difficilement, 193. Avantages des anciens, 194. Quels sont les plus sûrs, 196. Leur situation est une de leurs modifications, 204. Ont été produits quoiqu'ils soient consommés, 207. C'est leur valeur réciproque qui est importante, et non leur valeur contre de l'argent, 277. Comment il faut entendre leur évaluation en monnaie, 278. On les achète avec des produits, 281. La disette de l'un entraîne la mévente de l'autre, 283. Ne surabondent pas tous à la fois, 290. Et ce n'est que relativement à la situation du pays, 293. Condition nécessaire pour qu'une chose soit un produit, 295. Leur utilité comparée à ce qu'ils coûtent, 297. Dans quels cas sont trop chers pour pouvoir être demandés, 298. Leur bon marché éminemment favorable à leur débouché, 301. La richesse générale est plus considérable quand ils sont à bas prix, 343.

Produits agricoles : en quoi ils consistent, 3. Seraient plus chers si les terres n'avaient pas de propriétaires, 5. Nourrissent ceux qui les cultivent et ceux

qui les achètent, 7. Sont la source d'un légitime revenu pour le propriétaire du fonds, 42.

Profit foncier (en anglais *rent*) : controverses auxquelles il a donné lieu, 17, jusqu'au folio 40. Inconvénient de ces controverses, 41.

Progrès industriels : profitent au producteur ou au consommateur, 340.

Propriétaires fonciers (les) : en quoi consiste le service productif qu'ils rendent, 5. Produisent, non par eux-mêmes, mais par leur instrument, 8. Leur profit n'est pas le fruit d'un monopole, 37. En quoi consiste le service productif de leur instrument, 42. Font valoir avec désavantage quand leur propriété est grevée de dettes, 57. Leur vanité leur est onéreuse, 59. Dans quels cas avancent l'art agricole, 61. Inconvéniens des faire-valoirs, 62. Agrémens qu'on peut y trouver, 66.

Q

Quantités offertes et quantités demandées : ne sont pas la cause, mais l'effet des prix, 315. De quoi les prix dépendent, 316 à 320. Ne sont que des quantités de services productifs, 326. Ce qu'elles sont quand il est question de monnaies, 386. Ce qu'elles sont relativement aux métaux précieux, 394.

Quarantaines : aussi funestes que la peste, 268.

R

Recettes, ou formules : d'un grand service dans les arts, 156.

Rentes publiques : dans quel cas sont dans la circulation, 334.

Retours (faire les) : ce que signifie cette expression, 219.

Rhin : sa navigation gênée par la police française, 261 *en note.*

Ricardo : croit que le travail est productif et non la terre, 25. Et que le profit foncier ne fait pas partie du prix des choses, 28. Sa doctrine fondée sur des abstractions, 31. Trop vantée par M. Macculloch, 32. En quoi excellente, 33. Se méprend sur l'effet de la demande, 327. Combattu à l'occasion des causes qu'il assigne à la valeur de l'argent, 403. Injuste reproche qu'il fait à l'auteur, 441 *en note.*

Richesses : peuvent être produites autrement que par le travail, 18. Sont en proportion de la quantité de choses qu'elles donnent le moyen d'acquérir, 342. Leur accroissement a augmenté le bien-être des familles, 347.

Richesse sociale : ne dépend pas de l'estime que chacun fait de la chose qu'il possède, 211. Est d'autant plus grande que les choses sont à bas prix, 343. N'est point en raison de la quantité de la monnaie, 393 *en note.*

Rivières (la navigation des) ; son économie, 256. Ses inconvéniens, 257. Plus prospère à la Chine, 258.

Routes : en France ne peuvent pas être bonnes avec l'administration des ponts-et-chaussées, 303 *en note.*

S

Safran : sa quantité produite est en raison composée de la demande et des frais de production, 324.

Salangane : le nid de cet oiseau, recherché en Asie, ne paie pas ses frais de production en Europe, 319 *en note.*

Schmalz, auteur allemand : reproduit le système des économistes, 15 *en note*. Préfère l'exploitation des fermiers à celle des propriétaires, 71 *en note*.

Sciences morales et politiques : preuves de leurs progrès, 350.

Servage de la glèbe : son origine, 50. Sa durée jusqu'à nos jours, 51. Était une amélioration relativement à l'esclavage antique, 52. Se change en Russie contre des baux à fermes, 54 *en note*.

Service productif du fonds de terre : en quoi il consiste, 41. Comment on peut l'évaluer, 58. Jouit quelquefois d'un monopole naturel, 326.

Services productifs, en général : dans quel cas jouissent d'un monopole naturel, 326. Ceux d'un grand artiste sont fortement payés, 327.

Sismondi (M. de) : cité au sujet des métairies de Toscane, 75 *en note*.

Smith (Adam) : reconnaît le pouvoir productif de la terre, 16. Et méconnaît celui du capital, 17. Avait remarqué les faits sur lesquels Ricardo se fonde, 27. Cité au sujet d'une sottise de l'administration anglaise relative aux monnaies, 443.

Société (la) : ses intérêts ne sont pas toujours confondus avec ceux des producteurs, 2. Voyez *Nation*.

Spéculations de commerce : en quoi peuvent être utiles au pays, 236.

Statistique : ne donne aucune notion sur beaucoup de productions journalières, 133.

Sucre : système de sa culture aux Antilles, 89. Nous revient plus cher en raison de nos colonies, 90. Son prix est usuraire et par quelles causes, 97. Revient plus cher cultivé par les nègres libres, 106.

Sully : sa fausse opération sur les monnaies, 374.

T

Tavogliere di Puglia : terrain productif sans capital, et sans main-d'œuvre, 43.

Taxe, ou fixation du prix des choses : ses effets, 329. Augmente les disettes, 332.

Temps (le) : veut être économisé aussi bien que l'argent, 187.

Thibet : renferme probablement de riches mines d'or, 413.

Tournois, adjectif d'une monnaie : origine de ce mot, 433.

Tracy (M. de) : ne reconnaît de pouvoir productif que dans le travail, 18. Combat l'auteur de cet ouvrage, 22.

Traînage : mode de transport employé en Russie et ses avantages, 255 *en note*.

Transport : ses frais ne doivent pas être négligés dans les manufactures, 189. Constitue la production commerçiale, 206. Supériorité du roulage sur les animaux de somme, 255. Et de la navigation sur le roulage, 256. Les difficultés qu'il rencontre en France un des principaux obstacles à la prospérité du pays, 267.

Transport (commerce de) : caractérisé, 218. Objections élevées contre ce genre de commerce, 234. Pourquoi il ne fleurit pas en France, 235.

Travail : n'est pas l'unique producteur des richesses, 18.

Turgot : ses œuvres, dépôt précieux, 15. A prouvé que les modernes ne pouvaient comme les anciens

faire cultiver leurs terres par des esclaves, 49. A détruit en France le servage de la glèbe, 52.

V

Valenciana : quantité d'argent qu'on tirait de cette mine, 397.

Valeur, des choses : naît du besoin qu'on en a, et les frais de production n'y influent qu'accidentellement, 29. Dans quel cas elle est une richesse, 210. Celle des monnaies ne leur est pas donnée par le gouvernement, 354. N'a point de type invariable, 375. Comment celle de la monnaie est déterminée, 387.

Vendeur : en quoi son sort est préférable à celui de l'acheteur, 360.

Verri, auteur italien : le premier qui ait su en quoi consiste la production due au commerce, 206.

Villes : la grande culture plus favorable à leur agrandissement que la petite, 80. Elles sont intéressées à la prospérité des campagnes, 286.

Voie publique : indûment obstruée par les étalagistes, 224.

Voitures publiques : circonstances favorables à leur multiplication, 302.

Voltaire : a provoqué la destruction en France des derniers restes du servage, 52. Son mot cité sur le caractère français, 293.

Y

Young (Arthur) : sa comparaison des produits agricoles de la France et de l'Angleterre, 65.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

00027894

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015